
J.-P. BOONS
A. GUILLET
C. LECLERE

JEAN-PAUL BOONS
ALAIN GUILLET
CHRISTIAN LECLERE

La structure
des phrases simples
en français

CONSTRUCTIONS INTRANSITIVES

Présentation de Maurice Gross



DROZ
1976

LIBRAIRIE DROZ, GENÈVE-PARIS

LA STRUCTURE
DES PHRASES SIMPLES EN FRANÇAIS

**Travaux du Laboratoire d'Automatique
Documentaire et Linguistique**

**Equipe de Recherche Associée no 247
du Centre National de la Recherche Scientifique**

LANGUE & CULTURES 8

p. 193

AG

Jean de 1915 - (Comp. 6)

de Jean de 1915 - (Comp. 6)

p. 193 - groupe General de 1915 - 1

JEAN-PAUL BOONS
ALAIN GUILLET
CHRISTIAN LECLERE

LA STRUCTURE DES PHRASES SIMPLES EN FRANÇAIS

CONSTRUCTIONS INTRANSITIVES

PRÉSENTATION DE MAURICE GROSS



GENÈVE
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot
1976

Copyright 1976 by Librairie Droz S.A., Geneva (Switzerland)

All rights reserved. No part of this book may be reproduced or translated in any form, by print, photoprint, microfilm, microfiche or any other means without written permission from the publisher.

PRESENTATION

La taxonomie a mauvaise réputation aujourd'hui dans le monde des linguistes.

Alors que l'activité classificatoire reste une activité indispensable, respectable et respectée dans les autres sciences, il n'en va plus de même en linguistique (tant en phonologie qu'en syntaxe).

Nous nous sommes interrogé sur les raisons de cet état de fait, et nous les avons trouvées diverses mais toutes bizarrement extérieures au fond même de cette science.

Le travail que nous présentons, premier d'une série d'autres analogues, apparaîtra à première vue comme une taxonomie des types de phrases du français, il reflète à ce titre une attitude théorisante possible telle qu'on la rencontre dans de nombreuses activités scientifiques vraies.

L'étude de la syntaxe se pose exactement de la même façon que l'étude de toute famille d'objets importante de par son nombre. Les nombres en jeu, ici les nombres de phrases, sont tels qu'il est humainement impossible d'appréhender directement leur organisation, ou même l'existence éventuelle d'une organisation. L'idée naturelle est donc de grouper les objets se ressemblant en classes, et d'étudier les classes constituées. Comme les classes sont moins nombreuses que les objets, on peut espérer qu'il sera possible de percevoir l'existence d'une organisation qui les lierait, et d'en déduire une organisation pour les objets de départ. Ce rappel qui constitue une trivialité — et qu'un savant naturaliste ressentirait, lui, comme injurieux — semble avoir été presque unanimement oublié en linguistique contemporaine¹.

C'est ainsi que la grammaire générative oppose la construction de modèles logico-informatico-mathématiques à l'approche descriptive qualifiée de procé-

¹La seule exception notable est celle de Z. S. Harris (*Structural Linguistics*, Chicago: University of Chicago Press, 1951), qui, très tôt, a posé le problème de la syntaxe de cette manière et en a donné une traduction algébrique.

durale. On voit donc se construire de nombreuses variantes de modèles dotés en intention de pouvoirs prédictifs et explicatifs, mais en fait construits à partir d'observations empiriques très limitées : sont considérés comme faits linguistiques les seuls phénomènes permettant une confirmation ou une infirmation d'un modèle existant. Des phénomènes dont il est clair qu'ils n'ont rien en commun servent de fondement à ces modèles ; par exemple, les opérations passif et conjonction de coordination sont amalgamées en tant que transformations, tandis que des problèmes d'une importance majeure sont complètement tenus à l'écart des discussions, c'est le cas de la détermination des éléments lexicaux correspondant à une forme donnée que nous discutons ci-dessous.

On ne peut guère interpréter cette frénésie de construction de modèles que comme la prise à la lettre du truisme célèbre "la langue est un système où tout se tient". Cet "axiome" semble légitimer l'étude d'interactions quelconques entre phénomènes quelconques, quand phénomène il y a. L'approche est telle que même si les faits sont authentiques, ils sont pris au hasard parmi une population de phénomènes dont la taille n'a jamais été estimée. Pourtant les estimations sont aujourd'hui possibles. Nous mesurons ici tout l'écart qui sépare ce stade infantile de la linguistique de celui atteint par les sciences exactes : là, les spécialistes ont réussi à isoler à l'intérieur de masses énormes de phénomènes étudiés exhaustivement ceux qui aujourd'hui apparaissent comme féconds et généraux. Alors qu'ils étaient également en mesure d'affirmer que dans la Nature tout se tient (déterminisme forcené mais au demeurant correct pour un esprit imbu de logique formelle), ils se sont efforcés d'éliminer de leur objet d'étude d'innombrables faits marginaux quoique souvent les plus voyants.

La pratique de Chomsky et des utilisateurs de son formalisme (modifié ou non) souffre ainsi de l'absence du soubassement empirique qui permettrait d'envisager la construction de théories scientifiques (et non plus de théories au sens des sciences humaines). Ainsi, alors qu'il est amplement démontré que l'apparition des phénomènes structurels dépend des éléments lexicaux en jeu, aucune tentative n'est faite pour décrire la distribution de ces phénomènes par rapport à des ensembles d'éléments lexicaux aisément déterminables.

L'exemple des transformations *raising*, c'est-à-dire des transformations appelées en français élévation, montée, ou restructuration est caractéristique de cette pratique. Il existerait pour une majorité d'auteurs deux cas de *raising* :

— d'une part celui de *sembler*

Il semble que Max dorme

→ *Max semble dormir*

— d'autre part celui de *s'imaginer*

Max s' imagine que Luc est prêt

→ *Max s' imagine Luc (être) prêt*

De nombreux travaux¹ semblent avoir pour seul but de déterminer si le cas de *s'imaginer* a, ou n'a pas, un statut de transformation (pris dans un sens technique très particulier). Apparemment tous les auteurs sont d'accord sur le fait que *sembler* subit bien une transformation. Aucun de ces auteurs cependant ne s'est soucié de dresser la liste des verbes du type *sembler*, ni celle du type *s'imaginer*. Nous l'avons fait pour le français : il existe moins de cinq verbes du type *sembler*, et plus de six cents du type *s'imaginer*². Il apparaît donc de ce point de vue que le cas de *s'imaginer* possède un caractère de généralité que n'a pas du tout le cas de *sembler*, et rien ne permet de prévoir cette situation. Il n'est donc guère justifié de donner plus de poids dans une grammaire au cas de *sembler* qu'à celui de *s'imaginer*. La position inverse ne serait pas justifiée non plus, mais la situation impose au linguiste théoricien de s'interroger sur le sens de telles distributions puisque lexicque et structure apparaissent clairement comme étroitement liés.

L'examen systématique du lexicque constitue donc un moyen, vraisemblablement le seul à l'heure actuelle, d'appréhender une langue d'une façon globale, c'est-à-dire d'en construire une image ayant un certain caractère de généralité. Ce n'est que dans un tel cadre qu'il est possible de détecter des phénomènes massifs, et de les opposer éventuellement à des exemples marginaux ou exceptions. La grammaire générative donc ne peut être considérée actuellement que comme une *procédure*, pragmatique, arbitraire et par voie de conséquence dépendante des phénomènes de mode qu'elle a engendrée.

Les raisons d'établir une taxonomie en syntaxe sont diverses.

Au départ on pouvait considérer qu'une classification constituait une vérification expérimentale des théories transformationnelles. Ces dernières ont

¹ L'important ouvrage de Paul Postal: *On raising*, Cambridge, Mass.: M.I.T. Press, 1974, constitue un panorama étendu des discussions sur *raising*.

² Pour de nombreux verbes, la construction dérivée de la complétive n'est pas directement attestée:

Je dis que cet homme est capable de tout

?* *Je dis cet homme être capable de tout*

mais cette forme est indispensable pour rendre compte de formes acceptées comme

C'est cet homme que je dis être capable de tout

L'homme que je dis être capable de tout...

toujours été construites à partir d'un trop petit nombre d'exemples, alors que la masse des éléments lexicaux disponibles permet de les varier considérablement. La première idée était donc de vérifier la validité de diverses règles pour des éléments lexicaux aussi nombreux que possibles. Il est rapidement apparu que cette vérification déplaçait entièrement les problèmes de la syntaxe, et que les principales questions posées par la grammaire générative perdaient leur priorité devant des problèmes que l'on avait crus n'être que de détail (comme par exemple la détermination du nombre d'éléments lexicaux correspondants à un verbe donné), et d'autre part devant des problèmes devenus généraux et posés par l'existence indéniable de nombreuses relations non transformationnelles entre phrases.

Le problème de la distinction du nombre d'éléments lexicaux que recouvre une forme donnée est loin d'être simple. Un exemple élémentaire illustre bien la nature des questions qui se posent. Considérons les deux phrases

Max continue à travailler

Max continue de travailler

le verbe *continuer* s'y construit avec deux prépositions différentes. Cette différence entre formes syntaxiques détermine l'existence de deux verbes *continuer* : *continuer à* et *continuer de*. Pourtant l'observation des formes et l'intuition du sens vont à l'encontre d'une telle description. La seule façon de rapprocher syntaxiquement les deux phrases consisterait à établir une règle qui rende les prépositions *à* et *de* équivalentes, par exemple $\bar{a} \rightarrow de$ (ou $de \rightarrow \bar{a}$) dans le contexte de *continuer*. Mais les raisons d'incorporer une telle règle à la grammaire doivent dépasser la simple intuition que l'on a de l'identité des deux verbes. Or il est extrêmement difficile de trouver des faits justifiant cette règle, ceci étant en partie dû au fait que les contextes où une telle complémentarité s'observe sont rares, et qu'ils n'éclairent pas non plus la situation. Ce type de problème se pose pour la quasi-totalité des verbes du français. En particulier, les phénomènes de métaphore posent continuellement la question de déterminer si par exemple une forme verbale prise dans un emploi dit propre, et la même forme prise dans un emploi dit figuré constituent un seul élément lexical ou bien deux, du point de la syntaxe et du sens.

Le même problème conduit parfois à des conclusions d'un autre type. Considérons les deux phrases

Ce comportement étonne Max

Max s'étonne de ce comportement auprès de Luc

A la différence du cas de *continuer*, ces deux emplois de *étonner* sont sémanti-

quement et syntaxiquement différents. D'une part les sens des deux phrases diffèrent : dans la deuxième phrase *étonner* comporte un sens de verbe de communication qu'il n'a pas dans la première. D'autre part, il n'existe pas de possibilités transformationnelles de dériver l'une des phrases de l'autre, entre autres raisons, du fait de la nature du complément *auprès de Luc* inacceptable dans la première phrase :

**Ce comportement étonne Max auprès de Luc*

Les observations faites dans ce cas conduisent donc, de façon plus convaincante qu'avec *continuer*, à conclure à l'existence de deux verbes : l'un *étonner* (transitif), l'autre *s'étonner de* qui accepte le complément *auprès de N*. Cependant, l'examen d'un lexique raisonnablement complet du français (par exemple la liste des verbes du manuel de conjugaison Bescherelle) permet de s'apercevoir que le cas de la paire *étonner* – *s'étonner de*, au lieu d'être un phénomène quasi unique comme celui de *continuer à* – *continuer de*, possède une certaine extension lexicale. De nombreux verbes que l'on peut tous qualifier de psychologiques possèdent les deux mêmes constructions (c'est le cas de *affliger*, *alarmer*, *irriter*, *désoler*, *réjouir*, parmi des dizaines d'autres). De plus, la *différence de sens* observée entre les deux formes est toujours la même. Il est donc ainsi établi qu'il existe une relation entre les deux constructions de *étonner*, mais il n'existe pas (en tout cas dans l'état actuel des connaissances) de moyens formels motivés ni d'arguments transformationnels pour relier les deux formes, donc pour ramener les deux entrées de dictionnaire de *étonner* à une seule.

De tels exemples constituent en fait une critique de la grammaire (générationnelle) transformationnelle exactement identique à la critique qui a été faite des grammaires distributionnelles. Rappelons que par exemple, la prise en considération du passif constitue une démonstration de l'inadéquation descriptive de ces dernières : dans une grammaire de constituants on ne peut en effet relier entre elles des phrases aussi visiblement apparentées qu'une phrase active et la phrase passive correspondante. Nous avons observé de nombreux types de paires de phrases dont les membres ne peuvent pas, et ne doivent pas être reliés par des transformations, et que pourtant, il est indispensable d'apparenter. L'impuissance des grammaires transformationnelles à décrire ces relations constitue donc bien un défaut aussi grave que l'inadéquation des grammaires distributionnelles à la description du passif. Une différence entre les deux discussions : alors que Harris et Chomsky avaient proposé de nouvelles formes de règles remédiant aux défauts qu'ils signalaient, nous ne voyons pas toujours clairement quelles seraient la forme de règles non transformationnelles qui pourraient rendre compte des difficultés observées. Nous pensons que la seule

façon possible d'arriver à une meilleure compréhension de ces phénomènes consiste à en accumuler une variété aussi étendue que possible, donc à construire une taxonomie aussi complète que possible. Il est en effet important de réaliser que les transformations sont très loin de couvrir le champs des phénomènes syntaxiques, et qu'il subsiste bien des problèmes qui n'ont pas même été soupçonnés par de nombreux linguistes, pour la seule raison qu'ils n'ont jamais considéré qu'une approche taxonomiste pouvait être fructueuse.

Une autre nécessité de disposer de la classification est éclairée par les exemples d'utilisation des classifications biologiques.

Lorsqu'un phénomène syntaxique dépend d'un élément lexical comme par exemple du verbe principal, l'étude théorique du phénomène n'est certainement pas indifférente au choix d'exemples particuliers, puisque ceux-ci sont utilisés pour vérifier des intuitions d'acceptabilité généralisables. Autrement dit, les résultats théoriques dépendent étroitement de choix lexicaux particuliers. Il n'y a là rien que de très normal. Mais au moment de choisir ces éléments lexicaux le linguiste devrait trouver éclairante l'analogie avec les procédures des biologistes.

Il est indiscutable que toutes les études biologiques ont utilisé plus ou moins directement la classification. Ainsi, alors que l'hérédité, la structure des protéines et des acides nucléiques, le trajet de l'influx nerveux sont des problèmes de toutes les espèces vivantes, ils ne sont jamais étudiés sur des espèces prises au hasard. Certaines espèces apparaissent comme privilégiées du point de vue expérimental pour des raisons aussi diverses que des raisons de taille, de configuration, ou du fait de conditions matérielles de reproduction favorables. C'est ainsi qu'ont été sélectionnés *Drosophila melanogaster* ou *Neurospora* dans d'innombrables études d'hérédité, *Escherichia Coli* en biologie génétique, *Aplysia* pour l'étude du système nerveux. Tous ces choix ont été longuement motivés par rapport à une multitude d'autres possibles a priori. La classification a joué et continue à jouer un rôle crucial dans le choix de l'objet des expériences. Ce n'est en effet que grâce à la Systématique qu'il est possible de formaliser et de diffuser une quantité énorme d'informations soigneusement vérifiées et qui a été accumulée au cours des siècles, et c'est de ces informations qu'ont été dégagés les phénomènes généraux. C'était une condition nécessaire à la constitution de la biologie en science exacte, nous pensons qu'il en va de même pour l'étude des langues. Nous sommes convaincus que l'existence d'une classification systématique des formes de phrases permettrait au linguiste de distinguer des éléments lexicaux particuliers se prêtant mieux que d'autres aux expérimentations destinées à mettre des phénomènes en évidence, ou à construire et vérifier des théories quelque peu générales. Actuellement, les choix d'éléments lexicaux

se font entièrement au hasard, avec pour conséquence des remises en cause trop fréquentes de la reproductibilité des expériences, et donc, les révisions théoriques cruciales et pluriannuelles auxquelles on assiste depuis quelques années.

Considérons ainsi la notion de reproductibilité d'une expérience. Elle n'a jamais été mentionnée en linguistique générative, et ce n'est pas parce que cette forme de linguistique qui se proclame scientifique n'est pas une science expérimentale. La notion d'expérience destinée à confirmer une hypothèse est en effet latente dans toute l'activité de construction d'exemples dont les linguistes vérifient l'acceptabilité. L'absence de cette notion n'a pas la même raison que dans les "Sciences dures", où elle n'est pratiquement jamais mentionnée pour la simple raison qu'elle constitue la condition d'existence à toute expérience, ce qui n'empêche d'ailleurs pas les collègues d'un spécialiste annonçant un résultat surprenant d'expérience de s'efforcer immédiatement de la reproduire ou au moins d'en vérifier toutes les conditions et tous les soins qui y ont été apportés. Il apparaît plutôt que la quasi-totalité des linguistes n'ont simplement pas conscience de ce que sont les procédures scientifiques.

La raison en est peut-être qu'il leur est si facile de recourir à des causes extra-linguistiques pour expliquer les variations de jugements d'acceptabilité qu'ils ne font jamais l'effort matériel important de varier les conditions expérimentales afin de s'assurer de la stabilité du résultat. Ainsi, lorsqu'il y a désaccord sur l'existence d'un phénomène, ou sur la confirmation empirique d'une hypothèse, il est toujours aisé et intuitivement naturel de faire appel à des variations dialectales, sociologiques (c'est-à-dire de niveau de langue). On peut même avoir recours à des variations diachroniques, puisque souvent employer la langue littéraire revient à utiliser des formes à usage éprouvé donc anciennes. C'est cette intuition élémentaire des causes de variation que les spécialistes ne s'efforcent jamais de dépasser. Il est pourtant parfois aisé de le faire en variant les conditions lexicales de l'expérience d'une façon systématique ou bien en utilisant des éléments lexicaux privilégiés. Seule une accumulation d'expériences pourra privilégier parmi d'autres de tels éléments. Ils se distingueront par exemple pour la raison que leur emploi est répandu et ancré dans la langue d'une façon indépendante des variations accidentelles. Une autre raison de la négligence des linguistes à s'assurer de la reproductibilité de leurs expériences est à trouver dans l'absence (déjà mentionnée) d'une tradition où l'on accumule systématiquement des expériences. Lorsque par exemple on examine la distribution par rapport à un lexique d'une transformation dépendant du verbe principal, on est confronté à des cas douteux d'acceptation, intermédiaires entre les cas acceptés et les cas non acceptés. L'incapacité où se trouve le linguiste de choisir devrait alors le confronter de façon naturelle avec le

problème de la reproductibilité de ses expériences, et donc du fondement empirique de son hypothèse de transformation, mais cette pratique est toujours inexistante en grammaire générative.

Pour revenir aux classifications amorcées par les grammairiens traditionnels, notons bien qu'elles sont constituées de classes *disjointes*, c'est-à-dire de classes d'équivalence au sens algébrique. Il s'ajoute aux découpages en classes (en gros les parties du discours) de nombreuses subdivisions en sous-classes pouvant vraisemblablement être hiérarchisées. Mais un tel système n'a jamais été explicité.

On pourrait imaginer de découper un ensemble selon des classes *non disjointes*, c'est-à-dire en sous-ensembles ayant des intersections non vides. Il ne fait aucun doute que même pour des petits nombres de classes ce second procédé est impraticable. Alors qu'il est facile d'appréhender une répartition d'éléments en classes disjointes (figure 1),

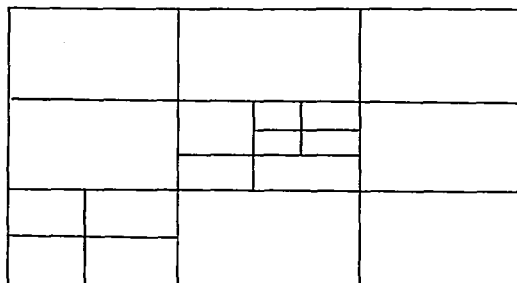


Figure 1.— Division d'un ensemble en 18 sous-classes disjointes. Une hiérarchie peut être associée aux différentes tailles de rectangles.

il est pratiquement impossible d'obtenir une perception directe intéressante du même ensemble, lorsque les classes qui le divisent se recoupent de façon un peu complexe (figure 2), c'est-à-dire quand la relation formelle qui lie les éléments n'est pas une relation d'équivalence. Le problème se pose de déterminer s'il est possible et intéressant de définir des systèmes de classes plus généraux. Ce problème est en partie empirique et en partie formel.

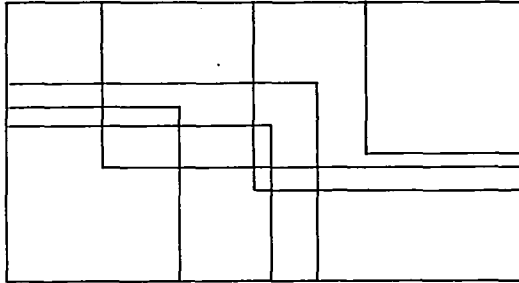


Figure 2.— Division d'un ensemble en classes non disjointes où par exemple chaque sous-classe peut être perçue comme un rectangle ayant deux côtés basés sur les côtés du rectangle le plus grand, mais où bien d'autres lectures sont possibles.

Des raisons perceptuelles de la difficulté qu'il y a à comprendre ce dernier système de classes sont évidentes. Elles ont fait que toutes les classifications importantes qui ont été construites l'ont été en termes de classes disjointes. Rappelons qu'une façon d'exprimer graphiquement la disjonction de classes consiste à les représenter par un arbre classificatoire où les caractères déterminent les divers embranchements, ce que l'on trouve dans les classifications de la zoologie et de la botanique.

Un tel choix ne va pas sans soulever des questions nombreuses en grammaire. Considérons l'exemple du mot *peu*. Ce mot apparaît dans les nomenclatures avec les dénominations suivantes :

- déterminant, article, ou préarticle, comme dans la phrase

Peu d'amis sont venus

- pronom dans

Peu sont venus

- adverbe dans

Max dort peu

Pour des raisons bien motivées et indépendantes de *peu*, les trois classes : déterminants, pronoms, et adverbess sont disjointes. Dès lors, l'analyse de *peu* en termes des caractères de ces classes conduit à distinguer trois éléments lexicaux *peu*, qui n'ont pas plus de relation entre eux que n'en ont les trois parties du

discours correspondantes. Il est clair cependant qu'une telle solution n'est pas satisfaisante, mais les grammairiens en l'adoptant ont opéré de façon parfaitement logique, ils ont ainsi préservé la cohérence de leur système de classes disjointes¹.

Il est intéressant de noter que les exemples de grammaire générative dont on dispose reflètent une position différente sur l'organisation du lexique en classes. Il est évidemment indispensable de classer les éléments lexicaux en grammaire générative et le formalisme employé a pour conséquence claire que la classification n'est pas du tout faite en termes de classes disjointes, mais en termes de classes se recouvrant. En effet, les éléments lexicaux sont indexés par des traits syntaxiques ou sémantiques en général binaires, comme le montre l'exemple suivant :

sincérité
+ <i>N</i>
+ <i>Dét</i> —
— <i>nombrable</i>
+ <i>abstrait</i>

Sur de telles représentations lexicales, il est exclu que l'on puisse déceler une organisation quelconque du lexique. Notons que cette description des éléments lexicaux par symboles complexes a été imposée par la priorité que place la grammaire générative sur l'étude des règles, ou plutôt sur l'étude de la forme des règles et de leurs interactions. L'objet principal de l'étude consistant en systèmes de règles, les éléments lexicaux n'interviennent que de façon secondaire, mais adaptée aux règles. C'est donc certainement dans cette conception de la syntaxe qu'il faut voir la cause principale de l'absence d'études lexicales sérieuses dans le cadre de la grammaire générative.

Les études que nous présentons sont donc destinées à combler quelques lacunes importantes des recherches faites au cours des dernières années, et surtout, elles devraient servir de modèle à la classification des phrases d'autres langues. Nous nous sommes persuadé qu'il n'existait pas d'autre voie possible

¹ La définition des parties du discours étant essentiellement distributionnelle, nous avons avec *peu* un exemple analogue à celui du passif en ce qu'il démontre l'intérêt des solutions transformationnelles : elles permettent de réduire les trois emplois à un seul.

à la construction de théories, ce terme étant pris au sens des sciences naturelles et non pas dans son sens métaphorique de plus en plus répandu et appliqué aux sciences humaines et sociales. De telles classifications constituent la seule base empirique praticable aujourd'hui. A partir de telles constructions, pourraient éventuellement se dégager des théories permettant des vérifications expérimentales et constituants des explications dont les caractéristiques seraient analogues à celles des "Sciences dures".

L'exemple des classes de phrases simples du français qui ont été construites au Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique doit être considéré comme une étape modeste dans cette direction. En effet, la classification des formes syntaxiques semble encore loin d'avoir trouvé son Linné, son Tournefort ou ses Jussieu, encore moins son Adanson. Les caractères qui ont été utilisés ne sont pas toujours satisfaisants, mais ce sont les seuls disponibles, ils sont essentiellement constitués de la masse des propriétés reproductibles de la syntaxe distributionnelle et transformationnelle. La subdivision en tables, c'est-à-dire en classes disjointes, est basée avant tout sur le nombre et la forme des compléments du verbe (ou de l'adjectif). Cette subdivision, ainsi que l'étude détaillée des répartitions de nombreuses autres propriétés sur ces classes n'a pas révélé une organisation générale du système des phrases simples, mais elle a certainement démontré de diverses façons l'existence d'une telle organisation. L'insuffisance des critères syntaxiques a donc nécessité l'utilisation de procédures non syntaxiques. Plusieurs cas particulièrement frappants suggèrent l'existence d'associations fortes entre sens et forme. Ces associations sont apparues dans différentes zones du lexique où la classification avait été effectuée de façon strictement syntaxique. Elles sont peut-être analogues aux classes naturelles de la botanique et de la zoologie. Elles ont donc encouragé les chercheurs à utiliser des propriétés de sens dans des cas où tous les recours à la syntaxe avaient été épuisés. Cette approche a été limitée dans la mesure du possible, car nous avons accepté d'emblée toutes les critiques structurales de l'utilisation des notions de sens dans les descriptions grammaticales. En effet, dans la quasi-totalité des tentatives, ces notions ne sont pas opératoires. Cependant, les dimensions de notre étude ont permis de vérifier que dans quelques cas, des notions de sens présentaient une certaine reproductibilité, celles-ci ont alors été utilisées comme critère de découpage du lexique.

Les chercheurs se sont également souciés des caractères de commodité d'emploi que devait avoir la classification. Ainsi une expérience de près de dix ans semble indiquer que la manipulation des éléments d'une classe relativement hétérogène n'est efficace que si les effectifs sont limités à des nombres compris entre cent et deux cents éléments lexicaux. La classification présentée se confor-

me dans une certaine mesure à cette exigence purement matérielle. Dans quelques cas donc des subdivisions ont été faites qui pourront paraître quelque peu arbitraires, elles sont destinées à faciliter l'utilisation des tables. Mais il importe de bien souligner encore que dans l'esprit des chercheurs la classification n'est que subsidiaire, la finalité de ces travaux est théorique, et c'est en premier lieu le problème de l'élucidation de la structure combinatoire de la phrase simple, en d'autres termes le problème traditionnel du régime des verbes, qui a nécessité du fait de sa complexité une telle accumulation de données. Cependant, cette entreprise, et, plus particulièrement la construction de MM. J.-P. Boons, A. Guillet, et C. Leclère, constitue un isolat à l'intérieur de la linguistique transformationnelle. Il existe un certain nombre de raisons qui ont conduit à cette situation. Certaines sont à rechercher dans l'évolution de la grammaire traditionnelle où l'activité classificatoire ne subsiste guère que par ses applications lexicographiques. D'autres plus récentes sont apparues à la suite de la critique de la grammaire structurale élaborée par Chomsky¹. Il nous semble intéressant d'analyser toutes ces raisons dans la présentation d'une construction taxonomique.

Il est vraisemblable que déjà les grammairiens de l'antiquité avaient correctement posé le problème de l'étude de la syntaxe d'une langue, et qu'en premier lieu, ils avaient perçu la nécessité d'établir des classifications. Une histoire de l'activité grammaticale ferait certainement apparaître des périodes où les difficultés d'une entreprise de classification ont été tantôt surestimées tantôt sous-estimées. C'est ce que suggèrent d'une part les travaux de Jean-Claude Chevalier², travaux portant sur des périodes relativement récentes, et d'autre part les pratiques observées au cours des dernières décennies, où des bouleversements conceptuels cruciaux³ ont entièrement renouvelé l'arsenal des méthodes d'analyse.

Imaginons une genèse possible des études grammaticales à partir de cette hypothèse. Les premiers linguistes auraient d'une part réalisé l'extraordinaire richesse de formes que présentaient les discours, et d'autre part qu'il existait de nombreuses ressemblances entre discours de par ailleurs dissemblables, d'où l'extraction à partir des données, puis l'élaboration, de caractères se référant aux ressemblances ainsi qu'aux dissemblances. Il est vraisemblable que le premier

¹*Syntactic Structures*, La Haye: Mouton, 1957.

²*Histoire de la syntaxe*, Genève, Droz, 1968.

³Il s'agit essentiellement des méthodes combinatoires soit structurales soit transformationnelles.

critère de ressemblance (au delà des répétition d'occurrences de mots) qui ait été découvert est celui que constituent les parties du discours. Le fait de donner des noms génériques comme substantif, verbe ou article à des mots est un acte de constitution de classes de mots qui permet d'obtenir aussitôt une vue globale du lexique d'une langue, puisque les éléments du lexique vont se trouver ainsi être réduits à un petit nombre de types. Une opération devient alors possible : l'application de ces noms aux phrases qui fournit des formes de phrase. Cette application, voisine d'un morphisme, conserve la structure syntaxique du discours. Par exemple, l'application

garçon → *N(om)*
*fil**le* → *N(om)*
ville → *N(om)*
regarde → *V(erbe)*
le → *Art(icle)*
la → *Art(icle)*

permet d'attribuer le type unique

Art N V Art N

à l'ensemble des six phrases

le garçon regarde la fille
le garçon regarde la ville
le garçon regarde le garçon
la fille regarde la fille
la fille regarde la ville
la fille regarde le garçon

On voit donc aisément l'importance de l'économie qui est faite lorsque l'on opère sur les séquences de parties du discours plutôt que sur les séquences de mots.

La procédure que nous venons d'esquisser est essentiellement celle de la grammaire structurale bloomfieldienne, et nous venons donc de condenser en une seule, toute une succession d'étapes et de découvertes étagées sur au moins deux millénaires. Un tel dépouillement a nécessité des travaux de générations de grammairiens qui lentement, et par toutes sortes de voies, ont résolu les nombreuses difficultés qui se sont présentées à eux.

C'est qu'en effet, face à une famille quelconque de phrases, les critères abondent qui a priori pourraient se révéler pertinents au classement : une multitude d'intuitions relatives à la forme ou au sens se présentent simultanément, sans qu'il soit possible de choisir aisément celles qui seront intéressantes¹, c'est-à-dire celles qui sont susceptibles de conduire à une compréhension des phénomènes de langue. L'histoire des concepts grammaticaux est une longue suite de tâtonnements parmi ces critères, tâtonnements entrecoupés de périodes de gel et de régression, c'est-à-dire de périodes qui ont vu s'opérer des raffinements parfaitement académiques de concepts dont la finalité opératoire avait été totalement oubliée.

La grammaire traditionnelle développée entre la fin du dix-huitième siècle et le début du vingtième fait usage non seulement des parties du discours comme critère de classification, mais aussi d'autres notions dites fonctionnelles, comme celles de sujet, complément d'objet (direct ou indirect), complément circonstanciel (de temps, de lieu, de manière, etc.), propositions, subordonnées, etc. Ces notions qui ne sont ni indépendantes des parties du discours, ni indépendantes les unes des autres interviennent dans les descriptions, sans que leurs conditions d'utilisation soient spécifiées. Cette redondance est très certainement à la source de toutes sortes d'obscurités et de contradictions qui ont été relevées dans les études grammaticales traditionnelles.

Certains concepts de cette grammaire illustrent bien la nature des critères utilisés dans la description des phrases. Considérons à titre d'exemple la notion traditionnelle d'objet indirect. Une analyse même rudimentaire révèle qu'elle présente une interdépendance complexe avec d'autres notions. La notion d'objet est une notion sémantique avant tout. Cependant, elle comporte une information syntaxique puisqu'on parle toujours de *complément* d'objet (direct ou indirect) mais jamais de *sujet* d'objet. Les notions sujet et complément sont des notions surtout syntaxiques qui s'excluent, or, à la lecture des grammaires, il apparaît qu'un objet doit toujours être complément. Pour être évidente, cette remarque ne manque pas de conséquences importantes. Ainsi, lorsqu'on analyse la phrase

Max aime ce chapeau

¹ Les critères de sens et de forme retenus n'ont guère évolué dans le temps, tous en effet peuvent paraître intuitivement adéquats, seule une vérification empirique permet d'évaluer leur pertinence réelle.

on doit considérer que *Max* est sujet et *chapeau* objet, mais dans la phrase synonyme

Ce chapeau plaît à Max

c'est *chapeau* qui cette fois doit être sujet et *Max* objet. Pourtant, *chapeau* et *Max* jouent le même rôle sémantique dans les deux phrases. Ainsi donc, les notions de sujet et d'objet dont le fondement est sémantique ne peuvent pas servir à comparer et rapprocher les deux phrases précédentes. Les définitions ne permettent pas de constater cette situation de manière simple. En effet, l'objet direct par exemple, sera défini comme complément d'un verbe transitif, et la définition de verbe transitif s'appuiera sur la notion d'objet direct (sans que les définitions soient forcément circulaires). Dans ces définitions et surtout dans celle de verbe, intervient la notion d'action, et l'objet "subit" cette "action". Ici les termes action et subir n'ont pas à être définis : ce ne sont pas des termes techniques comme objet ou transitif, mais des mots du langage ordinaire, donc pris avec leur sens habituel. Il est bien connu que ces catégories posent de nombreux problèmes et qu'elles ont été depuis Aristote au centre de discussions très variées d'où il est clairement résulté qu'elles étaient insuffisantes. La prise en considération des verbes d'état à côté des verbes d'action est loin de résoudre les difficultés, pas plus que la mise en œuvre de notions telles que celle d'*effiziertes objekt* qui raffinent la discussion au prix de l'introduction des rapports sémantiques fins entre verbe et objet. En même temps, ces notions ont introduit des facteurs extra-linguistiques nouveaux indésirables dans les définitions. Notons de plus que la notion d'indirect est elle-même loin d'être simple à cerner, bien qu'elle soit une notion de forme et non plus de sens. Elle indique la présence d'une préposition. Mais il n'existe pas de définition opératoire de préposition. S'il existe bien un consensus sur la nature prépositionnelle d'une petite liste de mots comme *à, de, pour, sur, etc.*, le besoin de définir la catégorie des locutions prépositionnelles s'analysant plus ou moins aisément en termes d'autres parties du discours (par exemple *afin de, à l'instar de, étant donné que, vu que*) démontre en fait l'existence d'un continuum entre la catégorie préposition et des catégories comme groupe nominal ou verbe. Néanmoins dans ce cas, et plus généralement dans le cas des propriétés de formes, il est toujours possible de donner des définitions précises, éventuellement arbitraires, comme des listes de mots, qui font que le recours à des intuitions non reproductibles est entièrement éliminé.

La notion d'objet indirect est exemplaire, elle met en évidence toutes les difficultés que l'on rencontre lorsque l'on tente d'appliquer méthodiquement les concepts de la grammaire traditionnelle à la description d'une langue. Alors

que les exemples d'application de ces définitions tels qu'ils sont donnés par la majorité des auteurs paraissent simples au départ, on s'aperçoit très vite qu'il n'est pas possible de les reproduire de façon conséquente, aussi bien au niveau de l'enseignement primaire ou secondaire qu'au cours d'un travail à caractère scientifique.

C'est à la suite des progrès de la linguistique structurale que les concepts se sont épurés. En particulier, les facteurs sémantiques n'interviennent plus dans les définitions des termes grammaticaux, celles-ci sont limitées aux propriétés purement combinatoires des mots. Ce dépouillement constitue un progrès considérable, c'est lui qui a permis de décrire toutes sortes de phénomènes de façon cohérente et unifiée. Mais la combinatoire utilisée par les linguistes structuralistes était fondée sur le formalisme de la phonologie présumé nécessaire et suffisant. Il s'est avéré assez rapidement qu'il n'était pas extensible à la syntaxe sans difficultés. Cette combinatoire est en effet trop simple parce qu'uniquement fondée sur des opérations de concaténation de mots ou de syntagmes, avec des conditions sur les possibilités de transition d'un mot ou d'un syntagme à un autre. L'opération de concaténation assemble des mots en unités syntaxiquement significatives qui sont les constituants ou syntagmes. Par exemple, un article, un nom et un adjectif seront concaténés en un syntagme nominal, ou encore un syntagme nominal et un syntagme verbal seront concaténés en une phrase¹. Ainsi donc, l'analyse structurale permet de dégager dans la séquence des mots qui constituent la phrase une organisation hiérarchique dont la cellule de base est le mot (ou morphème, etc.)². Il devient alors possible de construire une typologie des phrases que ne permettait pas, en tout cas de façon bi-univoque, l'analyse de la grammaire traditionnelle. Un exemple élémentaire illustrera la procédure structurale :

Considérons les deux phrases

Max voit le petit garçon

La fille a vu le garçon

¹Parallèlement, il existe une autre méthode équivalente, celle qui consiste à parler d'analyse ou de décomposition de phrases ou autres constituants en constituants plus petits.

²Non employons indistinctement les termes "mot", "morphème", "forme" ou "élément", selon la nature stylistique du contexte. Nous n'attachons aucun sens technique précis à ces termes.

une analyse en termes de parties du discours conduit aux deux séquences de catégories

N propre V Art Adj N

Art N Auxiliaire Part passé Art N

Ces deux séquences étant différentes, on est donc conduit à classer les deux phrases comme différentes. Mais si on introduit une organisation hiérarchique, en particulier la notion de groupe nominal *GN*, alors des relations d'équivalence comme

$GN = N \text{ propre}$

$GN = Art \ N$

$GN = Art \ Adj \ N$

vont permettre de donner aux deux phrases les représentations

GN V GN

GN Auxiliaire Part passé GN

ce qui les rend déjà beaucoup plus voisines. En poursuivant dans le même esprit, l'adjonction à la grammaire de la relation d'équivalence

$V = Auxiliaire \ Part \ passé$

donnera aux deux phrases de départ des structures identiques, ce qui est certainement le résultat désiré par le grammairien.

On peut donc interpréter toute l'activité de l'analyse structurale comme une entreprise destinée à construire une classification des phrases. Pourtant, il ne semble pas que les grammairiens, même les plus explicites aient considéré leur activité de ce point de vue. Il nous est cependant nécessaire de le faire si nous voulons suivre Chomsky dans sa critique.

Il est important de noter que l'exemple ci-dessus est susceptible d'extensions dans deux voies qui peuvent paraître distinctes, il y aurait

— d'une part la voie qui consiste à définir les groupements de plusieurs constituants en un seul, c'est-à-dire les procédures qui permettent d'analyser une phrase donnée en éléments plus simples. C'est de cette approche qu'a émergé la linguistique théorique structurale,

— d'autre part, l'utilisation des structures de constituants pour effectuer de façon systématique la description d'une langue en effectuant les rapprochements souhaitables entre phrases. Les phrases seraient alors prises dans des corpus, et construites systématiquement à partir de lexiques, le résultat obtenu constitu

rait une classification de ces phrases. Aucun linguiste ne s'était livré jusqu'aujourd'hui à une telle activité.

La critique de l'analyse en constituants a été faite par Harris, puis par Chomsky. Cette critique porte essentiellement sur le fait que cette forme d'analyse ne permet pas d'effectuer certains rapprochements souhaitables. Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'est ainsi pratiquement pas possible de décrire une phrase active et la phrase passive correspondante comme équivalentes, sauf bien sûr de façon inintéressante, en constatant que toutes deux peuvent être décomposées en groupe nominal (i.e. sujet) et groupe verbal (i.e. prédicat). Le rapprochement n'est en effet pas possible au moins pour une raison purement formelle : par définition, l'analyse en constituants ne peut pas rendre compte des changements d'ordre des groupes nominaux comme la permutation échangeant sujet et objet que l'on observe en comparant actif et passif. C'est de cette critique qu'est née la grammaire transformationnelle qui introduit, en plus des règles de découpage en constituants, les règles plus puissantes de la permutation et de l'effacement.

Dans le courant des diverses discussions critiques particulièrement détaillées que Chomsky a faites de la description en constituants, il a qualifié ce type de description de linguistique taxonomique. La raison de cette dénomination n'est pas claire. En effet, aucun linguiste structuraliste n'a eu à aucun moment pour programme explicite de construire une classification des phrases d'une langue. Le seul programme à posséder une certaine précision et qui ait été qualifié de taxonomique par Chomsky est celui de Harris¹. Bien que Harris emploie le mot liste, il n'est pas possible de considérer ce programme comme une taxonomie des phrases (ou des types de phrases) d'une langue. Il n'y a en effet rien de commun entre l'organisation des contraintes combinatoires de la phonologie et de la syntaxe que propose Harris, et les grandes taxonomies qui ont été construites à ce jour, comme celles de la biologie et de la botanique. Harris propose en fait une véritable grammaire formalisée du type de celles que Chomsky a étudiées lui-même par la suite, grammaire constituée de règles de divers types, dont la différence avec la grammaire générative n'est que terminologique, ce que Chomsky² admet lui-même d'ailleurs. En conséquence, la

¹ *Structural Linguistics*, appendice au § 20.3.

² *A Transformational Approach to Syntax* A.A. Hill ed.: *Proceedings of the Third Texas Conference on Problems of Linguistic Analysis in English*, Austin: The University of Texas Press, 1962 pp. 124-158. Réimprimé dans J. Katz et J. Fodor eds.: *The Structure of Language*, Englewood Cliffs: Prentice-Hall, 1964.

position de Chomsky devient tout-à-fait claire: ce qu'il critique n'a rigoureusement rien à voir avec la taxonomie, il met brillamment en lumière l'impuissance des grammaires de constituants à rapprocher des formes indéniablement apparentées, mais sa discussion n'a aucun rapport avec l'attitude "taxonomique" en linguistique, si tant est que c'était l'attitude des linguistiques structuralistes. Ce qu'il y avait lieu de critiquer, c'était l'insuffisance des concepts proposés pour un éventuel classement systématique que personne à notre connaissance n'a envisagé, et on ne comprend pas pourquoi le terme de taxonomie a été introduit dans la discussion.

C'est donc sans nul doute à la suite de la confusion créée par cette appellation que le terme de linguistique taxonomique est devenu synonyme du terme de linguistique structurale. Dans le sillage de Chomsky, de nombreux auteurs ont attribué à la taxonomie tous les défauts de la grammaire structurale. (Ce segment d'histoire récente de la linguistique fournit un exemple intéressant de naissance de dogme, dogme dont le remarquable succès a discrédité nombre d'études intéressantes tout en assurant le succès éphémère de nombreux essais dépourvus de valeur de généralité). Pourtant l'approche taxonomique, c'est-à-dire la construction de classifications est une approche possible qui est a priori entièrement indépendante de la nature des concepts descriptifs employés. C'est au niveau de l'élaboration des critères de classement qui peuvent être distributionnels ou transformationnels que peut éventuellement s'insérer une critique d'adéquation, mais il n'existe aucune base pour critiquer a priori l'approche taxonomique, c'est-à-dire la construction d'une classification quelle qu'elle soit. Il nous semble qu'une telle critique ne pourrait, par définition, que remettre en question une classification *existante*, dont on montrerait qu'elle est défectueuse, soit par le choix inadéquat des objets à classer, soit du fait du choix défectueux des critères. L'exemple du passif peut dans une certaine mesure être interprété de cette façon, car la grammaire traditionnelle avait mis en évidence qu'il existait des milliers d'éléments subissant cette opération. On était donc certain qu'une classification ne comportant pas le critère du passif allait être défectueuse.

C'est un fait que les linguistes ne construisent plus d'inventaires, et qui plus est, lorsqu'ils produisent un nouveau phénomène ou formulent une règle, ils ne font jamais l'effort d'étudier la distribution du phénomène ou de la règle par rapport à des lexiques même ne possédant qu'une faible couverture de la langue. Cette activité de vérification élémentaire reviendrait à effectuer une classification, puisqu'en règle générale les observations varient avec les éléments lexicaux. Cette situation curieuse a vraisemblablement des raisons beaucoup plus idéologiques que scientifiques. Il ne fait aucun doute que l'activité de

construction de théories ou de modèles même ultra-simplifiés a, aux yeux d'un public nombreux, bien plus de prestige que celle qui consiste à établir des listes nécessitant efforts et subtilité. C'est certainement dans le caractère dit prédictif des théories qu'il faut rechercher la différence de prestige: on ne sait pas aussi communément que les classifications prédisent tout autant que les théories. (De ce point de vue, il est certain que l'angoisse de l'homme devant son avenir fait qu'il subit la même fascination de la part du savant qui prédit des phénomènes que devant la voyante qui prédit joies et catastrophes ménagères, il rétablit ainsi son confort en faisant disparaître les difficultés qu'il a déterminé de se cacher).

Toutes ces remarques appartiennent à la sociologie du monde des linguistes, et aucune ne devrait empêcher un spécialiste de classer des objets linguistiques. Mais il existe peut-être des raisons plus sérieuses, moins récentes c'est-à-dire donc moins sujettes aux changements de la mode, qui font qu'aucune classification syntaxique de grande ampleur n'a été entreprise, en tout cas jamais menée à son terme ou à un point tel qu'on puisse parler de systématique. Alors que des inventaires morphologiques variés (i.e. les différents types de dictionnaires) ont été régulièrement établis, il n'existe pas de dictionnaires de phrases ou de types syntaxiques qui aient un degré de complétude analogue à celui des dictionnaires de mots. La raison en est vraisemblablement à rechercher dans l'impression qu'ont eue les linguistes que les formes syntaxiques étaient d'une richesse dont l'ordre de grandeur dépassait tout ce qui avait été rencontré en morphophonologie. Deux raisons au moins contribuent à cette différence qualitative des ordres de grandeur. D'une part, les éléments de base de la phonologie sont limités en nombre (quelques dizaines de phonèmes), mais ceux de la syntaxe sont très nombreux (des dizaines de milliers de mots). D'autre part, alors qu'il semble y avoir une limite de longueur pour les mots des langues indo-européennes (quelques dizaines de phonèmes), il n'existe aucune borne supérieure que l'on puisse mettre à priori sur la longueur d'une phrase. Cette différence de cardinalité entre les ensembles de mots et les ensembles de phrases constitue certainement un obstacle dont on peut d'ailleurs évaluer la taille¹. Mais nous avons vu que l'utilisation des parties du discours établissait une relation d'équivalence sur l'ensemble des phrases, ce qui permet de se limiter à l'étude des seules formes syntaxiques et constitue une économie telle que disparaît en grande partie l'un des facteurs de l'explosion combinatoire que nous venons

¹Cf. M. Gross, *Méthodes en syntaxe*, Paris: Hermann, 1975. Nous montrons par exemple que l'ordre de grandeur du nombre des phrases de 20 mots est en français de 10^{50} .

de mentionner. Au niveau des formes syntaxiques donc, il n'est plus évident qu'une entreprise d'énumération des types de phrases soit humainement irréalisable. Pourtant, jamais aucun grammairien ne s'est attelé à cette entreprise. Il semble que les raisons soient à rechercher dans l'excès de complexité que présentaient les critères de classification dégagés par les grammairiens traditionnels. Nous avons discutés ci-dessus ces critères, et nous pensons que c'est le remarquable dépouillement des notions descriptives de la syntaxe formelle distributionnelle et transformationnelle, qui permet aujourd'hui d'entreprendre une classification systématique des formes syntaxiques.

Ce dépouillement est presque tout entier l'œuvre de Z. S. Harris. Il a permis à Chomsky d'exprimer le point de vue philosophique le plus profond qui ait jamais été émis sur le langage : entre les approches mentalistes et purement empiriques qui ont toutes abouti à des impasses, Chomsky a su définir un équilibre extrêmement délicat qui, par-delà l'étroitesse des faits qu'il a examinés, nous permet aujourd'hui de saisir en une admirable synthèse mécaniste les aspects fondamentaux de la relation du langage à l'esprit humain. Il est également clair que c'est la même simplicité de concepts qui permet aujourd'hui l'établissement d'une classification, classification dont l'existence est fondamentale dans la mesure où elle constitue l'un des rares moyens efficaces de restreindre l'énorme champ des possibilités théoriques. Des théories basées sur une vue globale du langage sont maintenant en cours d'élaboration. Elles devraient moins souffrir que les précédentes d'un manque d'assise empirique.

Nous avons beaucoup discuté des raisons qui semble-t-il ont freiné la construction de classifications syntaxiques. Certaines sont accidentelles. Il en va peut-être de même pour les raisons qui ont permis d'établir ce qui constitue vraisemblablement la première tentative de taxonomie syntaxique jamais faite pour une langue. Ces raisons doivent être particulièrement soulignées. C'est ainsi que cette tentative a particulièrement bénéficié de l'appui intellectuel d'informaticiens et de mathématiciens, en premier lieu de l'appui du regretté directeur de l'Institut Blaise Pascal du C.N.R.S. où cette entreprise a vu le jour : le professeur René de Possel ; cette construction n'aurait pas pu être poursuivie sans l'aide de MM. P. Aigrain, J. Arzac, J. Baudot, J.-C. Gardin, F. Genuys, M. Laudet, Y. Lecerf, A. Lentin, A. Lichnérowicz, M. Nivat, L. Nolin, C. Picard et M.-P. Schützenberger. L'entreprise n'aurait peut-être jamais été comprise si elle n'avait bénéficié du soutien de linguistes qui l'ont suivie d'une sympathie active, MM. J.-C. Chevalier, A. Culioli, F. Debyser, J. Dubois, A. Dugas, Z. S. Harris, T. M. Lightner, N. Ruwet, J. Stéfanini, et R.-L. Wagner doivent en être particulièrement remerciés. Le véritable travail d'équipe qui a été ainsi mené à bien n'aurait pu l'être sans les importants moyens matériels mis

à la disposition du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique par le C. N. R. S., les Universités Paris VII et Paris VIII, la D. G. R. S. T., et la Délégation Générale à l'Informatique (C.R.I. et I.R.I.A.).

Ce sont toutes ces conditions favorables qui ont permis la constitution progressive d'une équipe remarquable dont tous les membres ont su discipliner au profit de la collectivité une imagination et une fertilité que le présent volume atteste à chaque page.

Maurice Gross

INTRODUCTION

Ce travail¹ constitue avec quelques autres les premiers fondements d'une grammaire du français envisagée dans la perspective du lexique. Cette "grammaire-lexique" est essentiellement théorique dans ses objectifs, même si son état actuel comporte une forte part descriptive: elle vise en effet à couvrir la langue de manière aussi extensive que possible, pour l'ensemble du lexique comme pour les structures syntaxiques étudiées.

Les cadres syntaxiques théoriques sont dans une large mesure ceux de la grammaire générative transformationnelle tels qu'ils apparaissent notamment dans les travaux de ses fondateurs, Harris et Chomsky. Le cadre méthodologique est celui défini par Gross (1975).

Les deux descriptions — de la grammaire et du lexique — n'ont pratiquement jamais été menées de front jusqu'à présent, alors que les études effectuées au cours des quinze dernières années le permettent. En effet, les linguistes générativistes, par la seule application de méthodes formelles, ont mis en évidence de nombreux phénomènes syntaxiques nouveaux. Mais l'approche la plus répandue en grammaire générative transformationnelle consiste à construire des modèles très formalisés de phénomènes locaux et à étudier leur validité. En particulier, la recherche et l'examen des contre-exemples à ces modèles doit conduire à les généraliser. Il n'est pas clair que l'ensemble des travaux de cette nature (la plupart effectués sur l'anglais) converge vers une description cohérente de la langue. Peut-être d'ailleurs est-il trop tôt pour se prononcer à ce sujet. Il est patent en revanche que c'est surtout dans l'une des deux situations suivantes que la grammaire générative transformationnelle a poussé ses recherches les plus prometteuses.

La première de ces situations met en jeu des structures de phrases complexes comportant des enchaînements multiples (relatives, complétives, infini-

¹Ce travail a été en partie financé par les contrats de recherche D.G.R.S.T. No 74.7.0339, C.R.I. No 73.012 et 74.99.

tives contenant elles-mêmes éventuellement d'autres relatives, complétives ou infinitives). C'est le type même de domaine où l'appareil formel de la grammaire générative (récursivité du symbole "Phrase", ordre des transformations et théories du cycle transformationnel) était particulièrement apte à faire apparaître des phénomènes nouveaux, et, dans une certaine mesure, à expliquer une partie d'entre eux.

Dans l'autre situation, la question à l'étude peut s'appuyer sur d'importantes connaissances empiriques accumulées au cours des siècles par les diverses traditions grammairiennes. La grammaire générative se présente souvent comme l'héritière de ces traditions, peut-être à tort dans la mesure où elle ne se soucie pas de ce que furent les objectifs et l'horizon philosophique ou idéologique qui les délimitaient (cf. Chevalier (1975)). Elle n'en n'est pas moins tributaire des données empiriques que ces objectifs et horizons leur ont permis de constituer.

En dehors de ces deux situations, il est permis de dire que la grammaire générative piétine : elle est quasi impuissante à intégrer de manière structurellement éclairante des masses immenses de phénomènes, tout en postulant pourtant qu'ils relèvent de son champ. C'est ce qui se passe notamment pour les phrases simples, et celles où la présence d'une complétive ou d'une infinitive est naturellement demandée par l'étude du verbe ou de l'adjectif qui constitue le "pivot lexical" de leur construction syntaxique. C'est dans ce domaine aussi que les grammaires dites traditionnelles se taisent, pour peu que la question soit celle des connections entre différentes structures de phrases, du réseau de relations de paraphrase qu'elles entretiennent, et de la nature lexicale des verbes ou adjectifs qui acceptent ou non d'entrer dans l'un quelconque des sous-ensembles de ces structures. Ainsi, le nombre d'études principalement consacrées au problème des corrélations entre lexique et syntaxe en grammaire transformationnelle est très faible si on le compare à celui des études de syntaxe proprement dite. On peut citer Gruber (1965, 1967) et Matthews (1968), dont les principaux travaux consacrés au lexique, jamais publiés, n'ont circulé que sous une forme plus ou moins confidentielle. On peut citer les travaux de Fillmore et de John M. Anderson. On trouve dans Chomsky (1965, 1970) une théorie générale des relations entre lexique et syntaxe, mais où se manifeste une absence d'intérêt déroutante pour les phénomènes proprement lexicaux.

Ces quelques références nous seront utiles, d'autant plus qu'elles sont rares¹, et qu'elles ont le même objectif ultime que les recherches du L.A.D.L.

¹Ces travaux envisagent de manière générale la place du lexique et des problèmes lexicaux dans une grammaire générative. En revanche, de nombreux travaux signalent des problèmes locaux de relations entre lexique et syntaxe, qu'ils illustrent d'exemples plus ou

Toutes se signalent cependant par leur caractère programmatique : on est tenté de dire que les exemples dispersés qui y figurent sont principalement des indications de la forme que les connaissances pourraient prendre si les phénomènes concernés étaient mieux connus au niveau extensif du lexique.

Les travaux du L.A.D.L. contrastent avec cette situation, par le caractère systématique des études de distribution des propriétés syntaxiques par rapport au lexique du français.

Le laboratoire est engagé dans des recherches fondamentales, dont on pourrait d'ailleurs croire qu'elles ont abouti depuis longtemps. Par exemple, il n'existe dans aucune grammaire ni aucun dictionnaire la liste des verbes qui se construisent avec un objet indirect en *à*, comme *penser*, *obéir*, dans les phrases :

Pierre pense à Marie

Pierre obéit à Marie.

Les deux sous-classes de ces verbes caractérisées par la différence de pronominalisation

**Pierre lui pense*

Pierre lui obéit

n'ont jamais été isolées non plus. Seuls les enseignants du français langue étrangère ont été directement confrontés à ces difficultés.

Il en va de même pour des phénomènes moins connus et dont les locuteurs du français n'ont aucune conscience. C'est le cas par exemple de l'interprétation des pronoms que l'on peut substituer aux complétives objet direct des verbes suivants :

(1) *Pierre (veut + sait + aime + trouve) que Marie travaille*

Vouloir et savoir donnent lieu aux formes pronominalisées

Pierre (veut + sait) cela

Pierre le (veut + sait),

où les pronoms *cela* et *le* peuvent référer à une phrase, par exemple *Marie travaille*, puisqu'on a :

moins variés. La plupart sont consacrés à l'anglais. Pour le français, nous nous référerons plus d'une fois à trois articles de Ruwet (1972), où des argumentations sur le type de traitement formel approprié à certaines relations entre structures syntaxiques mettent l'accent sur l'intérêt de phénomènes spécifiquement lexicaux et le fait qu'ils sont mal connus.

Pierre (veut + sait) cela, que Marie travaille
Pierre le (veut + sait), que Marie travaille

La phrase (1) en aimer peut être source des mêmes formes pronominales :

Pierre aime cela
Pierre l'aime,

mais seul le pronom *cela* peut renvoyer à une phrase :

Pierre aime cela, que Marie travaille
**Pierre l'aime, que Marie travaille*

Quant aux formes pronominalisées de *trouver*

Pierre trouve cela
Pierre le trouve,

aucune ne peut s'interpréter avec l'un des pronoms se référant à une phrase :

**Pierre trouve cela, que Marie travaille*
**Pierre le trouve, que Marie travaille.*

De telles propriétés ne semblent pas prévisibles à l'aide de formalisations a priori, si on en juge par le peu de suites qu'ont eu les quelques tentatives effectuées jusqu'à présent. La stratégie de recherche adoptée ici vis-à-vis de ces phénomènes est que leur explication (étant admis le pari qu'ils doivent en avoir une qui relève de la grammaire) passe par leur recensement et leur classification systématique. Les travaux du L.A.D.L. sont pour une large part consacrés à ces problèmes.

Il n'existe pratiquement aucun travail comparable effectué actuellement sur ce sujet. Lorsque les études sont formalisées, elles ne portent que sur l'action de règles vérifiées sur un petit nombre de phrases. Il existe une synthèse extensive de ces études (Stockwell, Schachter, Partee, 1973), essentiellement fondée sur la compilation d'un nombre élevé de règles de la grammaire générative, mais pauvre quant au champ lexical de l'anglais qu'elle devrait couvrir.

Deux études anciennes portant sur l'anglais (Chapin, 1967; Householder, 1965), une sur l'allemand (Mater, 1964), ont permis de vérifier la distribution d'un petit nombre de phénomènes syntaxiques sur quelques centaines d'éléments lexicaux. Ce type d'étude n'a pas été poursuivi. Notons qu'un dictionnaire d'usage au moins donne des informations syntaxiques systématiques (Hornby, et alii, 1963).

Sur le français, mis à part les études déjà faites au L.A.D.L., il n'existe aucune activité de ce type. Seules des études à vocation didactique ont été publiées (Lasserre, 1959; Delaunoy, 1967; Bonnard et alii, 1970; Caput, 1969). Ce sont des dictionnaires comportant des nombres élevés d'éléments lexicaux,

mais pour lesquels l'information syntaxique n'est ni formalisée ni systématique.

Un projet soviétique (Apressjan, 1969, 1970) pourrait être considéré comme apparenté. Une partie importante du lexique russe y est étudiée, mais surtout du point de vue de la distribution de propriétés sémantiques, l'aspect syntaxique formel étant largement omis.

Les travaux du L.A.D.L. ont pris cette direction en 1968-1969. Depuis, un segment notable de la grammaire française a été étudié.

L'étude des structures de phrases en corrélation avec la nature du verbe s'est faite en deux temps.

Une première étude se consacre aux structures comportant une complétive ou une infinitive (Gross, 1968, 1975). La construction de tables est annoncée en 1968, et leur première version est accessible en 1969. Les quelques 3000 verbes du français appelant ce type de construction (comme *vouloir*, *savoir*, *aimer*, *trouver*) y sont examinés au regard d'environ 150 propriétés syntaxiques du genre de celles considérées ci-dessus. La deuxième étude axée sur les verbes est développée dans le présent volume et ceux qui doivent le compléter. Elle comporte l'examen systématique de 3500 verbes au regard d'environ 150 propriétés. Elle justifie son titre de "structure des phrases simples" si l'on entend par phrase simple une phrase dont le verbe ne prend pas de complétive ou d'infinitive comme complément. Ceci revient à appeler phrase simple une phrase à un seul verbe, si l'on ne tient pas compte du verbe d'une éventuelle complétive ou infinitive en position sujet.

Une première version des constructions adjectivales (avec ou sans complétive) était accessible en 1970 (Picabia), et une version complétée, portant sur 3000 adjectifs étudiés au regard d'une centaine de propriétés, est en voie d'achèvement.

D'autres travaux se consacrent à l'étude des substantifs. Ils prolongent les études sur les verbes et les adjectifs dans la mesure où les substantifs y sont surtout approchés par le biais de la nominalisation, i.e. des propriétés syntaxiques transférées par les relations morphologiques entre verbe et substantif ou adjectif et substantif. La phrase qui comporte le substantif étudié est construite sur un verbe "opérateur" (Harris, 1964). Les opérateurs jusqu'à présent étudiés sont *faire* (Giry, 1972, 1975 : étude de relations de paraphrases du type *Pierre skie* $\leftrightarrow$ *Pierre fait du ski*, *Ceci mécontente Paul* $\leftrightarrow$ *Ceci fait le mécontentement de Paul*), *avoir* (Labelle, 1974 : *Pierre vénère Paul* $\leftrightarrow$ *Pierre a de la vénération pour Paul*; et Meunier : relations entre adjectif et substantif du type *Pierre est stupide d'aimer Marie* $\leftrightarrow$ *Pierre a la stupidité d'aimer Marie*), *être* (de Negroni : *Pierre admire ce tableau* $\leftrightarrow$ *Pierre est en admiration devant ce tableau*).

En même temps, ces études sur les substantifs débordent le cadre de

nominalisation : ils étendent leur champ aux substantifs où, pour le même opérateur, il n'existe pas de verbe ou d'adjectif permettant de construire une paraphrase. Ainsi, par analogie avec les exemples précédents, on peut avoir : *Pierre fait du vélo, Ceci fait la joie de Paul, Pierre a de la déférence pour Paul, Pierre a l'incohérence d'aimer Marie, Pierre est en transes devant ce tableau.*

Ces premiers travaux se spécialisent dans l'étude de catégories lexicales ouvertes. D'autres travaux étendent la méthode des recensements systématiques à des classes lexicales plus fermées, telles que les conjonctions (Piot) ou les déterminants (Gross).

*
* *

La grammaire-lexique en voie de constitution tente de définir les structures syntaxiques et leur réseau de relations par les éléments lexicaux qui acceptent ou n'acceptent pas d'y entrer.

Les dictionnaires d'usage donnent une partie de ces informations dans la mesure où ils font suivre la définition sémantique d'un élément lexical d'un certain nombre de phrases représentant (ou censées représenter) autant d'emplois caractéristiques. Il s'ensuit (ce fait est bien connu pour les dictionnaires bilingues) que la valeur en information syntaxique d'un dictionnaire d'usage est en grande partie fonction du nombre de phrases de constructions différentes qu'il associe à chaque entrée. Toutes ces phrases sont caractérisées par des indications soit syntaxiques (emploi transitif, absolu, pronominal, etc), soit sémantiques (emploi figuré, littéraire, familier, etc). Ces indications font référence à des catégories grammaticales ou à des niveaux de langue traditionnellement reconnus. Mais ces catégories et niveaux sont le plus souvent mal définis, et généralement utilisés de façon arbitraire. On peut le montrer en empruntant à quelques dictionnaires des notions et exemples comme ceux qui suivent.

Le petit Robert donne les définitions :

verbe transitif : qui a un complément d'objet (exprimé ou non).

verbe intransitif : qui n'a jamais de complément d'objet dans le sens envisagé (ne pas confondre avec absolu).

construction absolue : sans le complément attendu.

Si l'on regarde l'entrée *éliminer*, on trouve :

verbe transitif 2ème acception : réaliser l'élimination de (déchets toxines, etc.). Absolument : *il élimine mal.*

Les définitions sont ici respectées : le verbe est transitif puisqu'il *peut* avoir un complément d'objet (déchets, toxines), mais ce complément peut ne pas apparaître. On a alors la construction absolue *il élimine mal*.

Voyons maintenant la rubrique *pousser* :

verbe transitif : soumettre (quelque chose, quelqu'un) à une force :
pousser quelqu'un dehors.

verbe intransitif : faire un effort en poussant quelque chose ou
quelqu'un : *voyons, ne poussez pas*.

En comparant les deux rubriques *éliminer* et *pousser*, on peut se demander pourquoi dans un cas il y a une construction absolue, et dans l'autre création d'un verbe intransitif : le deuxième emploi de *pousser* semble bien correspondre à la définition de la construction absolue, à tel point que la définition sémantique indique clairement le complément attendu (quelque chose, quelqu'un).

Un autre exemple, tiré du *Dictionnaire du français contemporain* cette fois : deux emplois aussi proches syntaxiquement et sémantiquement que ceux de *abonder en* et *foisonner en* figurent sous des étiquettes différentes : verbe transitif indirect et verbe intransitif, respectivement. On trouvera de telles hésitations dans tous les dictionnaires et nombre d'entre eux ne prennent pas le risque de donner les définitions des notions syntaxiques qu'ils emploient.

Le manque de précision de l'appareil analytique utilisé conduit à des lacunes qui peuvent être plus graves. Considérons les phrases suivantes :

- (2) (a) *Les lapins de garenne abondent dans cette vallée*
(b) *Cette vallée abonde (de + en) lapins de garenne*
- (3) (a) *Les céréales foisonnent dans cette plaine*
(b) *Cette plaine foisonne (de + en) céréales*
- (4) (a) *Des espions de toutes sortes fourmillent dans ce pays*
(b) *Ce pays fourmille (de + en) espions de toutes sortes*
- (5) (a) *Des insectes divers grouillent dans le potager*
(b) *Le potager grouille (de + en) insectes divers*
- (6) (a) *Les serpents venimeux pullulent dans ce parc*
(b) *Ce parc pullule (de + en) serpents vénimeux*
- (7) (a) *Les légumes exotiques regorgent sur ce marché*
(b) *Ce marché regorge (de + en) légumes exotiques.*

Une étude systématique des constructions de chacun des six verbes montre que

les éléments qui apparaissent dans les phrases de type (a) peuvent être les mêmes que ceux des phrases (b) correspondantes, mais qu'ils permutent autour du verbe. On observe de plus que, dans les phrases (b), il y a alternance possible des prépositions *de* et *en*, ce qui fait trois constructions par verbe, certaines étant souvent plus naturelles que d'autres. Aucun des dictionnaires que nous avons consultés n'indique les trois constructions pour les six verbes.

L'emploi (a) est signalé pour tous les verbes sauf *regorger*. Seul *Le petit Robert* donne cet emploi de *regorger*. Signalons ici que le *Grammatisches Wörterbuch* de Bonnard et alii ne mentionne pas l'emploi (a) de *fourmiller* et ne donne pas d'entrée à *foisonner*, *grouiller*, *pulluler* et *regorger*. Les phrases citées en exemple de l'emploi (a) contiennent presque toutes un complément locatif. Le *Dictionnaire des verbes français* de J. et J.P. Caput, lui, ne fait pas mention de cette possibilité. Ce dictionnaire, qui se veut plus spécialement syntaxique, ne donne que les compléments qui sont "nécessaires" au verbe. Le complément locatif n'étant pas considéré comme nécessaire (ce qui se comprend si l'on n'établit aucune relation entre les constructions (a) et (b)), l'emploi (a) de *abonder*, *foisonner*, *fourmiller* et *regorger* est donné comme construction absolue (les verbes *grouiller* et *pulluler*, mystérieusement, ne figurent pas dans ce dictionnaire).

L'emploi (b) avec préposition *de* n'est indiqué par aucun dictionnaire consulté pour le verbe *pulluler*, et seul *Le petit Robert* et le *Trésor de la langue française* le mentionnent pour *abonder*¹.

Enfin l'emploi (b) avec préposition *en* n'est retenu, par tous les dictionnaires, que pour *abonder* et *foisonner*.

Outre que tous ces dictionnaires ne donnent pas la combinatoire complète des constructions (a) et (b), aucun n'indique qu'il existe un rapport syntaxique, distributionnel et sémantique entre ces deux constructions. Ces deux lacunes ont une seule et même cause : seule l'hypothèse d'une relation syntaxique intéressante entre les constructions donne sens à l'exhaustivité des constructions possibles d'un même verbe. A ceci vient s'ajouter le fait qu'il est indispensable de disposer d'exemples comportant les mêmes distributions pour marquer explicitement le rapport entre les constructions (a) et (b) d'un verbe donné. A notre connaissance, ceci n'est réalisé dans aucun dictionnaire, même dans ceux où le lexicographe construit lui-même ses exemples, comme le *Dictionnaire du français contemporain* (Larousse), ou le *Dictionnaire du français vivant* (Bordas).

¹Le dictionnaire du *Trésor de la langue française* n'étant qu'en début de parution, *abonder* est le seul des six verbes qui y figure.

Quant aux dictionnaires fondés sur un corpus littéraire, ils ne peuvent pas, par définition et quelque immense que soit ce corpus, contenir les exemples souhaités. Ainsi, le dictionnaire du *Trésor de la langue française* cite pour *abonder* l'exemple suivant :

- (8) *La religion schismatique grecque (...) abonde en exigences minutieuses et en prescriptions vexatoires.* (A. About)

Il indique certes par ailleurs les deux autres constructions possibles du verbe *abonder*. Mais leur rapport avec (8) ne pourrait apparaître clairement que si les exemples cités étaient :

- (9) *La religion schismatique grecque abonde d'exigences minutieuses et de prescriptions vexatoires*
 (10) *Les exigences minutieuses et les prescriptions vexatoires abondent dans la religion schismatique grecque.*

Quelle que soit l'importance du corpus réuni par le *Trésor de la langue française*, les chances d'y trouver les exemples (9) et (10) sont évidemment nulles.

Tous les dictionnaires consultés semblent ignorer la relation entre constructions différentes d'un même verbe évoquée ici, et a fortiori le fait que les verbes qui admettent les deux constructions ne sont vraisemblablement pas quelconques, mais forment une classe homogène. Ainsi, dans les dictionnaires d'usage, les entrées de chacun des verbes des exemples ci-dessus se contentent de renvoyer les unes aux autres pour ce qui est de la parenté sémantique, sans marquer l'importante parenté structurelle qui les lie.

D'une manière générale, on ne peut mettre en évidence une relation entre plusieurs structures qu'en examinant systématiquement tous les emplois concernés. On obtiendra ainsi, vis-à-vis d'un stock donné de structures syntaxiques, la liste de celles où peuvent entrer les éléments lexicaux d'une même catégorie, mais aussi la liste de celles où ils ne peuvent pas entrer. En fait, ces listes seront considérées comme des outils, dans la mesure où il s'agit moins ici de compiler indépendamment les unes des autres les structures où entrent les éléments lexicaux que d'étudier les relations entre les diverses constructions a priori possibles d'un même élément lexical.

Cette insistance sur la notion de *relation* entre structures syntaxiques appelle plusieurs remarques.

Premièrement, elle équivaut à affirmer le caractère transformationnel de la méthode. Ceci ne revient cependant pas à affirmer que la relation qui soutend par exemple les couples de phrases construites sur *abonder*, *foisonner*, *fourmiller*, etc. comporte une ou des transformations. De telles affirmations

sont vides de sens quand elles ne s'accompagnent pas d'une référence à un cadre théorique précis, et d'argumentations discutant de la nature transformationnelle de tels processus. Ces références et argumentations seront le plus souvent absentes de la pratique classificatoire exposée ici. Pour des raisons tenant à la fois au caractère fortement descriptif de cette recherche et au fait qu'il s'agit d'une entreprise de longue haleine, il ne sera pas fait de distinction entre relations syntaxiques et relations lexicales ou, plus précisément, entre transformations facultatives et règles de redondance lexicale, au sens de la théorie couramment dite "standard" de Chomsky (1965). Autrement dit, on ne distinguera pas dans les relations entre structures de phrases celle qui, dans telle ou telle proposition énoncée par tel ou tel auteur dans le cadre de la théorie standard, sont considérées comme une transformation faisant dériver une structure relativement superficielle d'une structure relativement profonde d'une part, et celles qui, toujours pour tel auteur et dans ce même cadre théorique, peuvent être considérées comme liant deux structures profondes différentes. En effet, des argumentations variées et contradictoires sur la nature post-profonde de telle structure syntaxique peuvent se faire connaître sur des durées brèves (un an ou deux), incompatibles avec le temps demandé pour mener à un degré d'organisation et de cohérence satisfaisant la description du lexique entreprise ici.

Ceci ne signifie pas de notre part une prise de position vis-à-vis de la théorie standard ou de la théorie standard étendue (Chomsky, 1971, 1972). Dans les relations d'équivalence entre deux structures de phrases P_i et P_j proposées systématiquement ici comme non orientées (et notées $P_i \leftrightarrow P_j$), on pourra reconnaître celles qui sont des candidates raisonnables à un statut transformationnel au sens de la théorie standard, de celles qui mériteraient de s'appeler "lexicales". Les relations transformationnelles éventuelles pourraient être notamment celles où le matériel lexical apparaissant dans P_i et P_j est essentiellement le même et où la relation est peu dépendante de la nature de ce matériel.

Nous ne nous écarterons du modèle théorique général, tant de la théorie standard que de la sémantique générative, que sur ce qu'il est convenu d'appeler "la sémantique". Le terme "sémantique" sera pris ici comme adjectif, et nous éviterons systématiquement son emploi substantival. En effet, à nos yeux, cet emploi laisse forcément entendre que l'ensemble des problèmes de sens se laisse organiser en domaine (ou sous-domaine) autonome ("composante sémantique" ou "structure sémantique profonde"). Cette idée du sens comme domaine sera absente de ce travail, sans que nous tentions pour cela de masquer les problèmes de sens auxquels une recherche comme celle-ci se trouve inévitablement confrontée. De manière générale, le recours à différentes notions sémantiques est pour nous un détour stratégique destiné à appréhender de manière résumante, et en

première approximation, de vastes ensembles d'observations syntaxiques.

Une deuxième remarque, c'est que, la méthode étant transformationnelle, il ne peut être question de nous astreindre, comme la plupart des lexicographes et des grammairiens traditionnels, à la servitude du corpus. Du point de vue empirique, la méthode transformationnelle consiste généralement à comparer sous l'angle de leur degré d'appartenance à la langue plusieurs séquences différant par leurs constructions syntaxiques mais fortement apparentées par les éléments lexicaux qu'elles contiennent. Il est donc exclu, comme on l'a vu avec les exemples (2) à (10), et comme on va le voir plus avant, qu'un corpus de textes, conversations ou discours parlés, aussi vaste soit-il, puisse contenir les séquences demandées par la construction des exemples. Comme il est d'usage en grammaire générative, les exemples de ce travail sont inventés, et soumis au jugement d'acceptabilité porté par un sujet, en l'occurrence le linguiste lui-même le plus souvent.

Le degré d'appartenance à la langue d'une séquence de mots (i.e. sa grammaticalité) est estimé au niveau empirique par le jugement d'acceptabilité. L'expérience accumulée montre que cette procédure, toute subjective qu'elle soit, a une forte reproductibilité. Celle-ci apparaît tant pour les corrélations entre les jugements portés par un même sujet sur les mêmes phrases à des temps différents que pour les corrélations des jugements portés sur les mêmes phrases par des sujets différents. Ces corrélations posent d'autant moins de problèmes que les locuteurs ont une origine et une évolution socio-culturelles comparables, d'une part, et que les jugements demandés ne sont pas absolus, mais différentiels (i.e. ne portent pas sur une séquence isolée, mais comparent quant à leur degré d'acceptabilité au moins deux séquences). Pour de nombreux phénomènes syntaxiques, ces deux exigences n'ont d'ailleurs rien d'indispensable. Ainsi, les exemples de pronominalisation des verbes *penser* et *obéir* ou *vouloir*, *savoir*, *aimer* et *trouver* donnés ci-dessus ne posent de problème pour aucun locuteur du français : il est clair que *Pierre lui pense* est une séquence mal formée, et que dans *Pierre l'aime*, le pronom *le* ne peut se référer à une complétive.

Seule cette manière de faire, comme on l'a vu à propos de *abonder*, *foisonner*, etc. permet d'étudier des relations entre structures syntaxiques : la notion centrale qui intéresse la grammaire générative au niveau de son objet empirique, ce n'est pas la notion de phrase attestée ou non attestée, mais la notion de phrase possible ou impossible. On peut même dire que ce sont les séquences impossibles qui constituent les exemples cruciaux, à condition toutefois de préciser les points suivants :

Il ne s'agit évidemment pas de n'importe, quelles séquences impossibles : la séquence *Paul sur favorite par n'a pas d'intérêt*. De plus, des séquences inac-

ceptables, mais plus proches de l'acceptabilité dans la mesure où elles semblent ne comporter qu'une seule "faute", comme

**Le toit coule de pluie*

présentent peu d'intérêt par elles-mêmes. Cette séquence n'en acquiert que si elle figure dans un bloc de quatre exemples au minimum, construits par exemple ainsi :

La pluie coule sur le toit

La pluie dégouline sur le toit

**Le toit coule de pluie*

Le toit dégouline de pluie

On peut considérer ce bloc comme étant *un* exemple de grammaire, construit d'après deux variables, l'une lexicale (le verbe), l'autre syntaxique (la construction)¹, et mettant en jeu deux valeurs de chacune de ces variables (les verbes sémantiquement proches *couler* et *dégouliner*, la construction intransitive locative et la construction intransitive en *de*, dont on sait déjà qu'il est intéressant de les considérer simultanément). Cet exemple est minimum, en ce sens qu'il est construit sur le nombre minimum de variables et de valeurs de ces variables, en l'occurrence deux. Il tire son intérêt potentiel de ce que la distribution de l'acceptabilité de ses séquences est dissymétrique, trois d'entre elles se situant manifestement à un même niveau d'acceptabilité au regard de la quatrième qui, elle, est inacceptable. C'est en ce sens que les séquences inacceptables constituent les exemples cruciaux. C'est le fait notamment que le verbe *couler* (et beaucoup d'autres), n'entre pas dans la relation où entre *dégouliner* (et *abonder*, *foisonner*, etc.) qui doit permettre de définir, dans un avenir plus ou moins proche, les conditions que doit remplir un verbe pour entrer dans la relation.

L'exigence du recours, soit à un corpus de textes, soit au corpus constitué par les phrases rassemblées dans les dictionnaires d'usage, n'a donc pas de sens dans une entreprise comme celle-ci. Des séquences agrammaticales ne figurent pratiquement jamais dans un corpus, et le fait qu'une séquence ou un type de séquence n'y figure pas ne démontre en rien son inacceptabilité. Supposons même par impossible que les quatre séquences du bloc construit sur *couler* et *dégouliner* figurent dans un corpus: leur apparition dans des contextes différents suffirait à interdire leur comparaison. En effet, les séquences d'un

¹ Les variables pourraient être toutes deux syntaxiques ou toutes deux lexicales.

exemple doivent être jugées pour les mêmes contextes extra-linguistiques de situation, d'énonciation et d'univers du discours. D'après cette définition de la notion "exemple de grammaire", i.e. bloc de séquences construit d'une certaine manière, on peut dire que les corpus de textes, aussi bien que les corpus de phrases citées dans les dictionnaires, ne comportent *jamais* d'exemples de grammaire.

Vis-à-vis de la méthode appliquée ici, les corpus ne peuvent être considérés que comme des adjuvants ou des correctifs. Il va sans dire que ce rôle est important, dans la mesure où ils permettent d'étendre la liste des constructions possibles d'un même élément lexical. En effet, il arrive souvent, étant donné par exemple un verbe et une construction, que l'on ne songe pas à toutes les combinaisons d'éléments lexicaux susceptibles de réaliser une des séquences acceptables de ce couple verbe-construction. Un corpus, s'il contient l'une d'elles, pourra donc corriger la supposition erronée qu'il n'en existe aucune.

Une troisième remarque s'impose concernant les relations entre ce travail et la lexicographie. Pour que le jugement d'acceptabilité donne un accès immédiat plus ou moins satisfaisant à la bonne ou mauvaise formation des séquences, c'est-à-dire à la notion de séquence possible, il faut que les éléments lexicaux porteurs de la construction soient familiers. Le jugement perd tout ou partie de sa reproductibilité si l'un de ces éléments (et surtout son radical) est inconnu du sujet parlant¹. Il ne fournit donc pas un accès empirique immédiat à la notion d'élément lexical possible (excepté au niveau phonétique).

Ces considérations pourront sembler banales. Il découle d'elles cependant, comme on va le voir, que le jugement d'acceptabilité ne donne pas d'accès immédiat, notamment, à la notion de structure syntaxique possible et, en particulier, à la question de la compatibilité de différents types de compléments dans une même séquence. En effet, soient les phrases :

Le train grouille de monde
Le train sort de la gare

¹ Nous parlons ici du jugement demandé à un sujet parlant dans des conditions expérimentales artificielles, non de la familiarisation progressive du même sujet parlant avec l'usage d'un néologisme récemment introduit dans une langue-culture. Les néologismes se construisent d'ailleurs en général par analogie avec des éléments lexicaux déjà familiers. Ainsi, étant admis que le substantif *scotch* signifie "papier collant", un sujet pourra vraisemblablement construire des phrases sur le verbe morphologiquement dérivé *scotcher*. Mais ceci n'est pas le point qui nous intéresse ici.

et considérons la structure

(11) *Le train V de monde de la gare*

censée représenter une structure syntaxique où les compléments *de monde* et *de la gare* auraient les mêmes fonctions que dans les phrases en *grouiller* et *sortir*. Le complément *de monde* serait le type de complément en *de* de verbes comme *abonder*, *pulluler*, *dégouliner*. *De la gare* serait un complément de lieu comme peuvent en prendre des verbes tels que *s'en aller*, *provenir*, i.e. jouant vis-à-vis du référent de *le train* un rôle de lieu d'origine, de "source".

Si on substitue au symbole *V* de (11) chacun des verbes du français, on constate qu'il n'en existe aucun qui fasse de cette séquence une phrase. De ce pur constat empirique d'une absence, d'un "trou", on aimerait pouvoir passer à l'affirmation que si ce verbe n'est pas attesté, c'est qu'il est impossible, que son absence ne provient pas d'un manque d'utilité sociale, mais d'une nécessité découlant du fait qu'un tel verbe (ou, ce qui revient au même, pour l'exemple pris ici, une telle structure de phrase simple) est interdit par la structure de la langue. C'est sur de telles impossibilités que la reproductibilité du jugement immédiat est, suivant les cas, médiocre ou nulle, mais de toute façon non fiable.

Certes, nous n'avons pas de jugement sur la séquence (11), puisqu'elle comporte un symbole auxiliaire (*V*). Mais substituons à *V* dans (11) un verbe inventé et phonétiquement acceptable, comme par exemple *talir*. On obtient :

(12) *Le train talit de monde de la gare.*

La séquence (12) ne comporte plus de symboles auxiliaires, mais on n'a toujours pas de jugement sur elle. Serait-ce parce que nous ne savons pas ce que *talir* signifie? Donnons lui la signification suivante :

(13) *Action d'aller d'un lieu à un autre en étant porteur d'éléments nombreux remuant en masse confuse*

Nous ne savons pas s'il pourrait exister un verbe ayant cette signification, mais la complication de celle-ci ne doit pas nous pousser à le juger impossible. Après tout, une langue-culture peut, en cas de besoin, créer des verbes à signification très complexe, comme *roquer* (au jeu d'échecs). La définition de *roquer*, dans *Le Petit Robert* est : "placer l'une de ses tours à côté de la case du roi et faire passer celui-ci de l'autre côté de la tour, lorsqu'il n'y a aucune pièce entre les deux". Notons que la multiplicité des "entités sémantiques" contenues dans cette définition n'implique nullement que la construction du verbe *roquer* fera correspondre un complément à chacune de ces "entités". Ainsi, les diction-

naires attribuent à *roquer* la construction intransitive, soit la plus simple possible¹.

Admettons qu'il puisse exister un verbe ayant la signification (13). Il ne découle pas de là que ce verbe rendrait acceptable la séquence (12), pour l'interprétation demandée des deux compléments en *de*. En même temps, le caractère non familier du verbe et de la structure nous empêche de porter sur la séquence un jugement fiable. Ceci ne revient pas à dire que l'incertitude du jugement est totale. Ainsi, pour la définition (13) de *talir*, un sujet aura plutôt tendance, nous semble-t-il, à refuser (12), et à considérer comme possible la séquence

Le train talit de la gare,

et, éventuellement, la séquence

Le train talit de monde.

Cette différence de jugement provient sans doute du caractère non familier de la structure de (12), ou de son éventuelle impossibilité, sans que nous puissions trancher. Une question générale comme celle de la compatibilité des deux types de compléments en *de* reste donc sans réponse fiable au niveau du jugement subjectif. D'autre part, l'absence d'un verbe familier rendant la séquence (11) acceptable ne démontre pas qu'elle est impossible. De manière générale, la question qui se pose à propos de n'importe quel "trou" empiriquement constaté est de savoir si ce "trou" est nécessaire, i.e. appelle une explication qui relève de la grammaire, ou s'il est accidentel, i.e. provient d'un avatar diachronique ou de facteurs socio-culturels. Il n'existe pas de réponse à ce genre de questions qui découle de manière immédiate d'une procédure empirique quelconque.

Ceci a une conséquence importante quant à la notion de corpus en grammaire générative transformationnelle. La reproductibilité plus ou moins satisfaisante des jugements d'acceptabilité portant sur des séquences d'éléments lexicaux inventés la rend dépendante des corpus de mots.

A cet égard, les dictionnaires et lexiques d'usage sont beaucoup plus que des adjuvants précieux. Ils sont indispensables, dans la mesure où les listes d'éléments lexicaux qu'ils donnent sont fondées sur une longue tradition lexicographique. Ces listes peuvent passer pour largement représentatives, sinon des mots, du moins des racines morphologiques effectivement utilisées par les locuteurs

¹Peut-être les joueurs d'échecs emploient-ils des constructions comme :

Pierre a roqué le roi avec la tour gauche

De toutes façons, cette éventuelle construction est loin de préciser la signification exacte de *roquer*.

d'une langue-culture donnée. On peut considérer ces listes comme "exhaustives", en ce sens que le nombre de racines qu'elles comportent est plus élevé que le nombre de celles qui nous sont familières et que la méthode de l'acceptabilité nous permet donc de traiter.

Il y a donc entre les tables de constructions d'éléments lexicaux présentées ici et les dictionnaires d'usage une forte ressemblance pour ce qui est des listes d'éléments lexicaux étudiés : au niveau fortement descriptif et classificatoire où se situe ce travail, nous sommes forcément limités aux éléments lexicaux réels, attestés dans notre culture, et dont les possibilités d'emploi nous sont à peu près familières.

Mais cette ressemblance n'est qu'apparente. Pour nous, le fait brut qu'un élément lexical donné entre ou non dans telle construction ne présente d'intérêt que par sa contribution potentielle à une théorisation grammaticale ultérieure. Pour le dictionnaire d'usage, en revanche, définir les éléments lexicaux et signaler leurs emplois habituels constitue un objectif premier. Le lexicographe est tenu, pour chaque mot, d'indiquer ses usages plus ou moins recommandables pour tels ou tels styles ou "niveaux de langue". Même si le dictionnaire qu'il élabore est un dictionnaire dit "de langue" (par opposition aux dictionnaires encyclopédiques), il s'intéresse à l'élément lexical en tant qu'inséré dans une culture. En particulier, il ne tente pas de dissocier ce qui, dans le comportement syntaxique des mots, relève de la compétence grammaticale du sujet parlant de ce qui relève de facteurs socio-culturels non grammaticaux.

Cette dissociation est pour nous essentielle. Elle traduit, au niveau de la construction de la grammaire-lexique, la distinction postulée par la grammaire générative entre compétence et performance linguistiques. Ce serait une erreur de considérer que la finalité des tables de constructions syntaxiques est de classer les éléments lexicaux à l'aide des propriétés syntaxiques étudiées. Celles-ci ne seraient dans ce cas que des "tests" permettant d'identifier les mots. Si les tables *peuvent* être utilisées dans ce sens, c'est-à-dire, en quelque sorte, comme un dictionnaire, les principes qui commandent leur élaboration ne sont pas déterminés par cette fin. Pour nous, ce sont plutôt les éléments lexicaux qui sont des tests. En tant qu'individus existants insérés dans une culture, ils ne sont d'ailleurs pas des objets de science. L'ensemble fini qu'ils constituent est un événement unique, et ne saurait donc, lui non plus, être objet de science. Les éléments lexicaux ne peuvent constituer une fin que dans une perspective utilitaire, comme celle de la lexicographie. Pour la recherche fondamentale entreprise ici, ils ne sont que le moyen de déterminer le réseau des structures syntaxiques de la langue. C'est ce réseau qui est notre véritable objet. Il doit nous permettre, en fonction des "trous" empiriquement constatés qu'il présente, d'accéder à un

début d'armature théorique d'où découlerait leur caractère nécessaire ou accidentel, ou, ce qui revient dans une certaine mesure au même, la définition des éléments lexicaux possibles ou impossibles.

L'exemple de "trou" que nous avons donné (cf. (11)) est particulièrement simple et il s'agit vraisemblablement d'un "trou" nécessaire. La notion d'élément lexical impossible coïncide, pour cet exemple, avec celle de structure syntaxique mal formée, du fait de la présence de deux compléments de verbe sans doute incompatibles en français. Notons que l'état présent des connaissances ne nous fournit cependant aucune hypothèse d'où cette incompatibilité découlerait, en même temps que découleraient d'elle d'autres conséquences empiriquement vérifiables quant à la structure du français.

La notion d'élément lexical possible ne se limite pas au cas où elle coïncide avec la notion de structure de phrase simple possible. Les éléments lexicaux sont généralement susceptibles d'entrer dans plusieurs des structures syntaxiques de la langue. Des sous-ensembles de structures syntaxiques simples bien formées peuvent être constitués de manière telle qu'il n'existe aucun élément lexical acceptant d'entrer dans chacune d'elles. Là aussi, il est postulé qu'une partie importante des "trous" constatés, i.e. des sous-ensembles de structures jamais "réalisés" par aucun élément lexical, ne sont pas accidentels, mais sont la manifestation empirique d'impossibilités structurelles. Là non plus, les faiblesses actuelles de la théorie ne permettent pas de déduire ces "trous" d'un système d'hypothèses. Ce sont ces faiblesses qui justifient à notre sens la description du lexique entreprise ici, et le fait que cette description aura principalement affaire, comme tout dictionnaire, aux éléments lexicaux attestés, et même, dans notre cas, familiers. Cette limitation empirique ne doit pas faire oublier que le concept clef déterminant l'orientation de la recherche reste celui d'élément lexical syntaxiquement possible, ou, ce qui revient au même, de sous-ensemble de structures syntaxiques possible pour un même élément lexical.

Remarquons que les notions d'élément lexical possible et attesté n'ont pas occupé dans la grammaire générative la place qui aurait dû leur revenir. Les deux notions semblent avoir donné lieu à des réflexions séparées. La notion d'élément lexical possible a surtout donné lieu jusqu'à présent à des observations sporadiques faites à propos de définitions imaginaires plus ou moins compliquées et fantaisistes sur lesquelles les sujets parlants n'ont aucun jugement immédiat. Ces observations ne sont qu'une manière commode de signaler l'existence et l'importance du problème. En dehors de cela, les auteurs préoccupés des relations entre syntaxe et lexique se sont principalement lancés dans des spéculations sur la

nature formelle des entrées lexicales d'éléments lexicaux familiers¹. Il est bien entendu pourtant que ces entrées ne contiennent idéalement, par définition, qu'un nombre minimum d'informations de nature idiosyncratique, i.e. imprédictibles à *jamais* à l'aide de système de règles et de contraintes générales. Ceci n'empêche que dans la plupart des modèles d'entrées lexicales jusqu'à présent proposés en grammaire générative, les informations censées idiosyncratiques sont un décalque plus ou moins déguisé de la structure des phrases simples de la langue étudiée. Ceci, pensons-nous, ne peut aboutir qu'à un lexique ayant une redondance énorme, du même ordre que celle contenue dans nos tables de constructions. En somme, ces modèles ne diffèrent pas fondamentalement des "entrées lexicales" de nos tables, si ce n'est par la valeur théorique à laquelle ils prétendent, le nombre insuffisant d'informations qu'ils contiennent, et l'espoir, illusoire selon nous, que le petit nombre d'éléments décrits permettra de traiter ceux qui ne l'ont pas été.

Dans l'optique proposée ici, l'élaboration de tables de constructions d'éléments lexicaux est une stratégie de recherche destinée à *permettre* l'étude de la redondance qu'elles comportent. Le statut théorique des "entrées lexicales" des tables dans leur état présent est pour nous très faible, tout en étant le plus élevé possible, compte tenu de l'état des connaissances. La question du type d'information devant figurer dans les entrées lexicales d'une grammaire générative idéale ne nous semble pas devoir être attaquée de front. Elle doit progresser et se préciser parallèlement à l'extraction de règles de redondance à valeur descriptive en nombres de plus en plus grands, et à la mise au point de formalismes chargés de les contraindre.

*

* *

¹Ceci reste vrai dans une large mesure de travaux récents comme ceux de Jackendoff (1972, 1974). On trouvera une exception à cette tendance très générale dans des études de Dick Carter (travaux en cours). La stratégie de recherche y est à maints égards opposée à celle défendue ici, mais nous lui sommes en partie redevables de l'insistance qu'il convient de mettre sur la notion d'élément lexical possible.

De telles préoccupations n'apparaîtront que peu tout au long de ce travail que ce soit dans son cours, ou à son issue. Ce sont cependant elles qui en constituent le motif essentiel, la réponse à la question "pourquoi des tables?". Elles guident les décisions qui ont donné à la grammaire-lexique proposée ici sa forme, jusqu'aux plus modestes problèmes de choix dans la présentation des données. Elles pourront sembler de prime abord très spéculatives et interdire toute application pratique immédiate, à l'enseignement du français ou à la lexicographie par exemple.

Nous ne le pensons pas. La servitude du corpus que s'imposent les lexico-graphes fait que l'ensemble des types de phrases qu'ils recommandent pour un élément lexical constitue un sous-ensemble arbitraire de ce qui est possible, mais aussi de ce qui est attesté dans les performances parlées ou écrites les plus quotidiennes. Un étranger non familier avec la langue ne pourra pas savoir, par la seule consultation d'un dictionnaire d'usage, si une structure de phrase absente d'une entrée du dictionnaire appartient ou n'appartient pas à la langue, alors que la consultation des tables lui fournit, pour un élément lexical donné, une liste organisée et importante de structures où il ne peut pas entrer. Seulement, les structures considérées par les tables comme possibles ne sont pas toutes recommandables pour tout type de situation d'écriture ou de conversation. Dans les tables, et vu les objectifs ultimes qui orientent leur présentation, ce sont les types de phrases recommandables au niveau d'un certain purisme qui constituent un sous-ensemble non précisé de ce qui y est considéré comme possible. Les exemples cruciaux étant de manière générale les séquences inacceptables, une première tactique a été, en cas d'hésitation sur l'entrée d'un élément dans une structure et d'absence d'une argumentation de niveau supérieur à celui du jugement empirique ponctuel, de considérer provisoirement cette structure comme bien formée. En effet, le risque de considérer comme mal formée une structure qui ne l'est pas est pour nous plus grave que le risque inverse, inacceptable pour le puriste, d'accepter une structure "non recommandable". Nous aurions été puristes si l'expérience des travaux de la grammaire générative, et en particulier celle de la construction des tables, avait montré que le purisme forme un système cohérent. Cela ne semble pas être le cas. La plus grande cohérence interne des milliers d'observations rassemblées dans les travaux du L.A.D.L. nous paraît devoir passer, dans un premier temps, non par un laxisme à proprement parler, mais par une réunion de styles et de "niveaux de langue" divers. Dans leur état présent, les tables ne permettent pas par elles-mêmes de distinguer ces styles et "niveaux".

Si de ce travail, et en particulier des tables de constructions syntaxiques, peuvent sortir des applications pratiques intéressant l'enseignement du français

langue étrangère¹, ou même l'enseignement du français langue maternelle, de telles applications ne pourraient évidemment se faire de manière aveugle et mécanique. L'enseignant serait toujours tenu de reconstituer par sa connaissance propre de la langue non seulement des phrases, mais aussi les styles, "niveaux de langue" et situations le mieux appropriés à leur acceptabilité, c'est-à-dire à la bonne formation des structures syntaxiques qu'elles représentent. De même, si les informations contenues dans les tables peuvent être d'une grande utilité pour le lexicographe, celui-ci ne se trouvera pas pour autant dispensé du recours à ses techniques familières. La grammaire-lexique doit à notre avis permettre, dans un avenir plus ou moins proche, d'améliorer les dictionnaires d'usage, mais il serait absurde de prétendre qu'elle peut s'y substituer².

*
* *

L'intégration d'une grammaire-lexique en un système de tables ne peut, dans un premier temps, donner lieu à une disposition présentant un grand intérêt formel. Par exemple, il ne saurait être question d'organiser les propriétés syntaxiques étudiées en une hiérarchisation arborescente du type de celles tentées pour la systématique botanique ou animale dès ses débuts par Linné, Adanson ou Jussieu, Vicq d'Azir, Cuvier ou Geoffroy Saint-Hilaire. Toute ordination des propriétés serait arbitraire, tant dans un premier temps que dans un avenir proche, tellement leurs entrecroisements apparaissent comme déroutants. La grammaire-lexique apparaît de prime abord comme une classification croisée aux dimensions gigantesques. Tout pari sur les types de formalismes susceptibles d'en diminuer notablement la redondance supposée nous paraît prématuré, et

¹En fait, de telles applications sont en cours d'élaboration au Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation Française à l'Etranger (B.E.L.C.), sous la direction de F. Debyser.

²Un troisième type d'application est en cours, mais différent de celles suggérées ci-dessus en ce que son domaine constitue lui-même une recherche fondamentale. Il s'agit de l'intégration des données de la grammaire-lexique à l'analyseur syntaxique automatique mis au point par Salkoff (1973).

la forme adoptée pour les tables est peu contrainte¹. Ce sont des matrices dont les colonnes représentent des propriétés syntaxiques, les rangées des éléments lexicaux (écrits par commodité comme des mots, mais représentatifs en fait de leur radical morphologique), et les cases la bonne ou mauvaise formation des structures syntaxiques où est inséré l'élément lexical. "Table" sera ici strictement synonyme de "matrice".

On peut se représenter idéalement l'ensemble des travaux du L.A.D.L. comme une unique matrice contenant toutes les informations de la grammaire-lexique. Cependant, les dimensions d'une telle matrice vont à l'encontre de toute spécialisation des travaux de recherche et de toutes commodités d'élaboration, de présentation, et de consultation. Pratiquement, les résultats se présentent sous la forme de plusieurs tables de dimensions accessibles. Elles se partagent tout d'abord selon les différents travaux cités plus haut. Ensuite, à l'intérieur d'un même travail, les différentes tables regroupent des éléments lexicaux qui partagent un certain nombre de propriétés syntaxiques communes, dites "définitionnelles" d'une table. Ainsi, les verbes *abonder*, *foisonner*, *fourniller*, par exemple figurent dans la même table pour des raisons autres que leur partielle synonymie : on trouvera aussi dans cette table le verbe *éclater* dont le rapport avec les précédents est essentiellement syntaxique, puisqu'il accepte les deux constructions :

Des bravos enthousiastes éclatèrent dans la salle

La salle éclata de bravos enthousiastes.

En revanche, un même verbe pourra entrer dans plusieurs tables différentes, s'il entre dans plusieurs des groupes de propriétés définitionnelles. Ainsi, le verbe *éclater* n'apparaîtra pas seulement dans la table de *abonder*, mais aussi dans une table où apparaît un emploi de *voler*, puisqu'on a :

La bombe (vola + éclata) en mille morceaux.

¹Il est évidemment possible d'imaginer dès maintenant à partir de problèmes locaux des organisations d'informations lexicales présentant un intérêt théorique potentiel plus grand. On en trouvera un exemple chez Ronat (1974), où des éléments lexicaux et certaines de leurs propriétés sont hiérarchisés sur des axes. Ceci revient à se représenter la grammaire-lexique idéale comme un espace multidimensionnel où les éléments lexicaux possibles sont des points. Les informations minimum contenues dans les entrées lexicales des éléments lexicaux culturellement existants sont alors des coordonnées permettant de les situer, comme cas particuliers, dans cet espace. Ceci n'est évidemment qu'un exemple de théorisation possible.

Les tables rassemblent donc plus des ensembles homogènes d'emplois verbaux que des verbes à proprement parler, au sens où la catégorie lexicale "verbe" se définit par la possibilité de conjugaison.

L'accessibilité à un verbe donné, moins aisée que dans un dictionnaire d'usage, sera facilitée par une liste alphabétique donnant les adresses (i.e. ici, les tables) de chaque verbe.

Cette décomposition en tables de la matrice unique idéale aura l'intérêt d'introduire dans la classification un début d'organisation, puisque les propriétés définitionnelles, choisies pour leur intérêt linguistique, sont considérées dans un premier temps comme plus "importantes" que les non définitionnelles, dans la mesure où elles tentent de constituer des classes homogènes de structures syntaxiques et d'éléments lexicaux.

Au niveau concret de la présentation des tables, chaque colonne (i.e. chaque propriété) a un intitulé consistant généralement en une formule de structure de phrase. Ceci pourra sembler contradictoire avec le principe déjà énoncé que les jugements sont portés sur des ensembles de phrases de structures différentes comparées quant à leurs degrés d'acceptabilité. En fait, les phrases construites sur les structures servant d'intitulés de colonnes ne sont jugées que par comparaison avec les structures définitionnelles de la table. De plus, des conventions peuvent spécifier que les informations contenues dans une colonne déterminée n'ont de sens que comparées à celles contenues dans une autre.

A l'intersection de chaque rangée (verbe) et de chaque colonne (propriété syntaxique) d'une table figure obligatoirement une marque représentant une estimation de la grammaticalité, i.e. de la bonne ou mauvaise formation de la structure syntaxique (en gros, la colonne) lorsqu'elle est complétée par l'insertion du verbe. Cette estimation est constituée au niveau empirique par des jugements d'acceptabilité portés sur des séquences de mots représentatives de la structure avec verbe inséré. Celle-ci, dans le cas général, ne peut être précisée quant à la nature de tous ses éléments lexicaux, et l'ensemble des séquences obéissant à sa définition peut être pratiquement infini. Les jugements n'ont évidemment pu être portés sur toutes les séquences possibles. Les marques d'acceptabilité (signe "+") signifient qu'au moins une séquence acceptable répondant à la définition a pu être trouvée. Les marques d'inacceptabilité (signe "-") signifient qu'aucune séquence répondant à la définition et constituant une phrase n'a pu être trouvée.

Il y a donc a priori une plus grande fiabilité moyenne des marques d'acceptabilité que des marques d'inacceptabilité. Cette asymétrie des deux types de marques sera d'autant plus grande que le jugement est puriste, d'une part, et que le temps consacré par le chercheur à chaque case de la matrice est faible, de l'autre. Or, ce qui nous intéresse le plus, c'est d'avoir des marques d'inacceptabilité

les plus fiables possibles. Le principe énoncé plus haut de "pousser" les observations vers une plus grande extension de l'acceptabilité fait ainsi office de palliatif à l'inévitable asymétrie des marques.

Cette difficulté aurait pu être évitée si les marques, au lieu d'être choisies binaires, avaient représenté les niveaux multiples (trois, quatre ou cinq) d'une échelle d'acceptabilité. Mais c'eût été tomber dans d'autres difficultés, sans même atténuer la première. Toutes les tentatives faites au L.A.D.L. dans le sens de jugements non binaires ont eu comme seuls résultats apparents un alourdissement considérable de la description, une baisse de la reproductibilité des observations, et un obstacle supplémentaire à leur régularisation.

*
* *

Ce premier des trois volumes consacrés à la structure des phrases simples envisagée sous l'angle de la nature du verbe traite des structures intransitives.

Les difficultés posées par une définition des notions de transitivité et d'intransitivité, ainsi que les types de relations pouvant exister entre les emplois transitifs et intransitifs (ou pronominaux) d'un même verbe sont examinés au chapitre 1. Ce chapitre établit un classement des données linguistiques préliminaires qui justifient le fait que les verbes retenus dans la constitution des listes d'emplois intransitifs ne fournit qu'un sous-ensemble très limité des verbes susceptibles d'entrer dans des structures intransitives. Les principes intervenus dans la constitution de ces listes sont décrits en 1.6.

La mise en tables des verbes en fonction de leurs propriétés syntaxiques implique que soit définie la perspective où apparaissent les notions de propriétés linguistiques et de relations entre propriétés quand elles sont intégrées dans un système de tables. Ces notions et ce système sont décrits aux chapitres 2 et 3. Bien que ces chapitres aient valeur méthodologique générale quant à la constitution des tables, ils introduisent plus particulièrement à l'étude des structures intransitives, tant par la nature des exemples qui y figurent que par les ensembles de propriétés étudiées. Le petit nombre et de verbes retenus et de propriétés étudiées (dû principalement à l'absence d'objet direct) faisait des structures intransitives un exemple particulièrement commode et manipulable dans l'exposition de principes valables pour toute mise en table. C'est cet exemple qui est utilisé pour justifier le choix d'une répartition d'un ensemble d'éléments lexicaux dans des

tables différentes définies par des systèmes de propriétés partiellement distincts, et où certaines propriétés sont définitionnelles (i.e. constantes, soit en “+”, soit en “-”) pour une table donnée (par opposition au choix inverse, à priori défendable et qui aurait consisté en un rassemblement des éléments lexicaux dans une matrice unique). La répartition des structures intransitives en neuf tables est définie et justifiée de ce point de vue.

Enfin le chapitre 4 consiste en un commentaire détaillé de chacune de ces tables, tant sous l’angle des propriétés qui y sont étudiées que sous celui d’une première description des résultats et des régularités qui s’y manifestent à une première lecture.

*
* *

Ce travail n’aurait pu être fait sans la participation de nombreuses personnes, dont le concours ou les avis nous ont été d’une aide constante. C’est ainsi qu’ont contribué à l’élaboration des tables Andrée Borillo, Roland Dachelet, Bernard Lansac, Claudette Lubczanski, Philippe Nemo, Paul Pupier et Jacques Virbel. Nous tenons à remercier également les chercheurs effectuant ou ayant effectué des travaux d’études lexicales dans le cercle du Laboratoire: Alain Beaulieu, Bertrand du Castel, Jacqueline Giry-Schneider, Jacques Labelle, Dominique de Negroni, Annie Meunier, Lélia Picabia, Mireille Piot et Anne Zribi.

Pour les conversations et discussions fructueuses que nous avons eues avec eux, nous avons une dette envers Jacqueline Authier, Pierre Cadiot, Richard Carter, Benoît de Cornulier, Antoine Culioli, Gilles Fauconnier, Richard S. Kayne, Catherine Morin, Clive Perdue, Mitsou Ronat, Nicolas Ruwet, Ted M. Lightner, Morris Salkoff, Elisabeth Selkirk, Carlota S. Smith, Jean Stéfanini et Jean-Roger Vergnaud.

Le traitement informatique des données tient une place prépondérante dans une étude de ce type. Nous remercions Nathalie Bely et Philippe Vasseux qui ont, tout au long de la recherche, programmé et réalisé plusieurs éditions de tables dont seule la dernière figure ici. Enfin, Arlette Jacquin, Nadia Silvant et Anne Nau ont effectué l’indispensable travail matériel qui a permis cette édition.

NOTATIONS ET TERMINOLOGIE

1. Notations

L'index suivant explique les notations essentielles.

- Adj* : Adjectif.
- Adv* : Adverbe ; le rôle sémantique de *Adv* peut être spécifié. Nous avons ainsi utilisé *Adv_m* pour "adverbe de manière", *Adv_p* pour "adverbe de prix", *Adv_l* pour "adverbe de lieu".
- Dét* : Déterminant.
- Ddét* : Déterminant défini.
- Dind* : Déterminant indéfini.
- E* : représente l'élément neutre de la concaténation et sert à marquer la séquence vide.
- GN* : Groupe nominal.
- Loc* : Toute préposition introduisant un complément de lieu.
- N* : Substantif. Les chiffres en indice des *N* indiquent leur placement dans les constructions :

- N_0 = sujet
- N_1 = premier complément
- N_2 = second complément

D'autres spécifications peuvent apparaître à droite de l'indice ; ainsi, *N_{0hum}* signifie "sujet pris dans la classe des substantifs humains", *N_{1plur obl}* signifie "premier complément obligatoirement au pluriel", *N_{pc}* signifie "substantif pris dans la classe des parties du corps". Ces mêmes spécifications peuvent dans le cours du texte être écrites sous la forme $N_0 = N_{hum}$, $N_1 = N_{plur obl}$, $N = N_{pc}$.

On utilisera les chiffres en exposant pour noter la coréférence avec un autre substantif de la même phrase. Par exemple, N_1^{Ipc} est employé pour N_{pc} de N_1 .

Ppv : Pronom préverbal (*le + la + les + lui + leur + etc.*)

Poss : Déterminant possessif (*mon + ton + son + etc.*)

Prép : Préposition.

V : Verbe, défini morphologiquement. Dans les séquences $V \Omega$ non précédées d'un sujet, *V* est en général à l'infinitif.

V_{ant} : Verbe au participe présent.

V_{pp} : Verbe au participe passé.

V_{-n} : Substantif de la même famille morphologique que *V*, *-n* étant un suffixe nominalisateur. On peut avoir *V_{-n}* avec *-n = E* (par exemple pour *bouillon* et *bouillonner*), et *V_{-n}* avec *-n ≠ E* (par exemple pour *bouillonner* et *bouillonnement*).

V₀, *V₁*, *V₂* : Infinitives dont le sujet est respectivement N_0 , N_1 et N_2 . Par exemple :

$N_0 V V_0$ = *Jean veut manger cela*

$V_1 V N_1$ = *Venir ici ennuie Marie*

$V_2 V N_1 \text{ à } N_2$ = *Faire ceci donne du mal à Paul.*

Ω : Toute suite de compléments, comprenant éventuellement les *Adv*.

Signes conventionnels

* : note les phrases inacceptables.

? : note un degré d'acceptabilité douteux. On trouvera la combinaison ?* pour une séquence qui semble plus proche de l'inacceptabilité que de l'acceptabilité.

$\leftrightarrow$: note toute relation entre plusieurs phrases, paraphrastique, transformationnelle ou non.

[...] Les crochets délimitent un *GN*, généralement indicé pour marquer sa position syntaxique. Ainsi, le nom *N_{pc}* avec son complément de nom de *N_{hum}* est noté, en position sujet :

$[N_{pc} \text{ de } N_{hum}] V$ = $[Le \text{ bras de ce garçon}] \text{ enfle}$
 GN_0 GN_0

(... + ...) Les parenthèses contenant plusieurs éléments séparés par le signe “+” indiquent une possibilité de choix entre ceux-ci. Par exemple, la formule

$$N_o V (N_a + N_b) = \text{Jean lit (un livre + ce journal)}$$

correspond aux deux structures

$$N_o V N_a = \text{Jean lit un livre}$$

$$N_o V N_b = \text{Jean lit ce journal}$$

Lorsqu’une formule correspond à plusieurs structures, l’astérisque peut affecter un ou plusieurs éléments de la formule; il sera alors placé sur celui ou ceux qui rendent les structures inacceptables. Par exemple dans la formule

$$(N_a + *N_b) V N_I = (\text{Max} + \text{*ce volume}) \text{ lit le journal}$$

l’astérisque indique que la phrase

$$N_b V N_I = \text{Ce volume lit le journal}$$

est inacceptable. En revanche, la phrase

$$N_a V N_I = \text{Jean lit le journal}$$

est acceptable.

Quand le symbole *E* apparaît à l’intérieur de parenthèses, l’utilisation de l’astérisque est différente. Placé sur un élément, il indique que sa présence rend la structure inacceptable.

Ainsi la formule

$$N_o V (E + *N_I)$$

se développe en

$$N_o V$$

$$*N_o V N_I$$

c’est-à-dire que le verbe n’accepte pas d’objet direct.

Si l’astérisque est placé sur le symbole *E*, il indique que l’élément relié par “+” à ce symbole est obligatoirement présent. La formule

$$N_o V (*E + N_I)$$

signifie alors

$$*N_o V$$

$$N_o V N_I$$

Ceci revient à dire qu'un complément est obligatoire, comme pour *Paul habite* (*E + une villa).

2. Terminologie

Les grammaires traditionnelles ne prêtent pas toujours le même sens aux appellations *verbes intransitifs* et *verbes transitifs*. Nous rappellerons brièvement les définitions données par quelques-unes de ces grammaires avant de préciser le sens que nous avons attribué à ces termes.

Pour la *Grammaire Larousse* comme pour le *Bon Usage*, la structure intransitive est celle sans complément, tandis que la structure transitive peut comporter un complément soit direct, soit indirect, soit les deux (avec l'ordre direct-indirect dans la phrase).

La Grammaire Larousse signale à juste titre qu'il est difficile de parler de verbes intransitifs ou de verbes transitifs, puisqu'un même verbe peut avoir l'une ou l'autre des structures selon que les compléments sont tous présents ou omis soit en partie, soit complètement. Les auteurs préfèrent parler de *constructions* transitives ou intransitives. Bien que nous ayons parfois utilisé le terme de verbe intransitif, nous préciserons pourquoi nous avons classé des *emplois verbaux* et non des verbes.

La grammaire de Wagner et Pinchon prend les mêmes termes dans une acception différente: seuls sont considérés comme transitifs les verbes qui acceptent un objet direct (ils peuvent éventuellement avoir une construction absolue). Les verbes intransitifs sont alors ceux qui ne prennent de complément que précédés d'une préposition, ou pas de complément du tout.

Nous nous sommes rapprochés de cette définition, à cette différence près que nous parlons peu de *verbes*, mais plutôt d'*emplois* intransitifs, comme nous l'avons souligné plus haut. On pourra trouver par exemple pour le verbe *hériter* un emploi transitif

(a) *Paul a hérité ce buffet Henri II de sa grand-tante*

et un emploi intransitif

(b) *Paul a hérité de ce buffet Henri II l'année dernière.*

Quant à

(c) *Paul a hérité de sa grand-tante,*

nous le considérons comme une sous-structure de l'emploi transitif (a) par omission du complément d'objet direct.

Nous avons appelé verbes *intrinsèquement intransitifs* les verbes pour lesquels il n'était pas possible de trouver une construction avec objet direct (par exemple *obéir*).

Les structures sans complément seront le plus souvent des sous-structures d'emplois transitifs ou intransitifs, correspondant à l'emploi absolu des grammairres traditionnelles :

Paul mange

Paul mange des bonnes choses

Paul obéit

Paul obéit à ses chefs.

Parmi les structures sans complément, seules feront dans les tables l'objet d'une entrée spéciale celles qui correspondent à des emplois de verbes n'acceptant aucun des types de compléments systématiquement étudiés dans ce travail.

Nous emploierons souvent le terme *actant* pour désigner un substantif (ou tout autre élément en faisant fonction) ayant un rôle quelconque dans la phrase. Ce terme, de portée très générale, n'implique pas que la fonction syntaxique soit définie, ni qu'il soit sémantiquement marqué. On dira l'actant N_0 , l'actant N_I dans le sens de : tous les éléments qui peuvent apparaître dans ces positions.

CHAPITRE 1

TRANSITIVITE ET INTRANSITIVITE

Notre propos est ici d'étudier le comportement des verbes du français acceptant un emploi intransitif au moins.

Les grammaires traditionnelles ne donnent pas toujours le même sens aux termes *verbes intransitifs* et *verbes transitifs*. Nous rappellerons brièvement les définitions données par quelques-unes de ces grammaires avant de préciser le sens que nous avons attribué à ces termes.

Pour la *Grammaire Larousse*, comme pour *Le Bon Usage* de Grevisse, la structure intransitive est la structure sans complément, tandis que la structure transitive peut être soit à complément d'objet direct, soit à complément d'objet indirect, soit les deux (avec dans ce cas l'ordre direct-indirect dans la phrase). La *Grammaire Larousse* signale à juste titre qu'il est difficile de parler de *verbes intransitifs* ou de *verbes transitifs*, puisqu'un même verbe peut avoir l'une ou l'autre des constructions selon que les compléments sont tous présents, ou que l'un ou l'autre, ou tous, sont omis. Les auteurs préfèrent parler de *constructions transitives* et *intransitives*.

La grammaire de Wagner et Pinchon prend les mêmes termes dans une acception différente : seuls sont considérés comme transitifs les verbes construits avec un objet direct (ils peuvent éventuellement avoir une construction absolue). Les verbes intransitifs sont alors ceux qui prennent un complément précédé d'une préposition, ou pas de complément du tout.

Nous nous sommes rapprochés de cette définition, à cette différence près que nous parlons peu de *verbes intransitifs*, mais plutôt d'*emplois intransitifs*, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus¹. On pourra trouver par exemple pour le verbe *hériter* un emploi transitif

¹ Nous avons gardé les termes traditionnels de transitifs et intransitifs pour des raisons de commodité. Signalons cependant que nous leur avons retiré toutes les connotations sémantiques que semblent encore souvent leur donner les grammaires (par exemple la notion d'action qui "porte" ou "passe" plus ou moins directement sur le complément d'objet).

Paul a hérité ce buffet Henri II de sa grand-tante

et un emploi intransitif

Paul a hérité de ce buffet Henri II l'année dernière.

Un emploi transitif est un emploi comportant un objet direct. Celui-ci est défini comme un groupe nominal non précédé d'une préposition, apparaissant à droite du verbe, et pouvant être pronominalisé sous la forme *le + la + les*. Nous n'ignorons pas le caractère insuffisant d'une telle définition¹. Elle reste cependant suffisamment opératoire pour étudier la grande majorité des cas d'emplois transitifs, et pour servir de référence dans la discussion des cas douteux.

La définition d'un emploi intransitif telle que nous l'utiliserons à ce niveau est donc que la structure en cause ne comporte pas de groupe nominal post-verbal non prépositionnel (i.e. de complément d'objet direct).

Les phrases

Pierre mange

Pierre dort dans son lit

répondront à cette définition.

Supposons que nous ayons compilé tous les emplois acceptés par tous les verbes du français. Un simple tri fait sur la base de cette définition doit nous permettre de les distribuer en deux classes d'emplois, selon qu'ils comportent ou non un objet direct.

Considérons également que nous avons à classer des verbes, c'est-à-dire des entrées lexicales telles qu'on en trouve la liste dans tout dictionnaire.

Il s'agira de constituer une classification de ces entrées verbales en fonction de l'ensemble des emplois qu'elles acceptent. Comme nous possédons à ce point deux classes d'emplois (intransitifs et transitifs), nous obtiendrons naturellement comme premier classement :

- i. Verbes ayant uniquement des emplois intransitifs
- ii. Verbes ayant uniquement des emplois transitifs
- iii. Verbes ayant les deux emplois

Les classes *i* et *ii* ne posent pas de problèmes immédiats pour la constitution d'une classe de verbes à emplois intransitifs. La classe intermédiaire *iii* présente

¹ cf. en particulier Gross (1969).

en revanche d'importantes difficultés de traitement. On peut en effet classer le même verbe sous les deux rubriques emploi transitif et emploi intransitif. Ceci conduit à ne jamais faire figurer dans une même entrée des emplois transitifs et intransitifs manifestement apparentés.

supposer l'existence de relations syntaxiques et/ou sémantiques régulières entre emplois transitifs et intransitifs d'un même verbe.

Des définitions précises de la nature de ces relations permettraient de classer le verbe dans une seule de ces deux rubriques.

La première solution est peu naturelle, ne serait-ce que parce qu'elle conduit à ranger, par exemple, les deux emplois suivants de *manger*

Pierre mange (E + des pommes)

dans deux catégories différentes. Il y aurait deux entrées du verbe *manger*, dont l'une (intransitive) signifierait "avoir une activité masticatoire et ingestive" et l'autre (transitive) "appliquer cette activité à un objet particulier". Outre son caractère peu naturel, une telle répartition aurait de peu commode qu'elle encombrerait le dictionnaire d'un trop grand nombre d'emplois non regroupés.

La deuxième solution oblige à examiner toutes les paires d'emplois intransitifs ou transitifs afin de dégager la nature des rapports supposés existants entre eux. Un premier examen nous a conduits à envisager cinq paires de phrases qui semblent rassembler la grande majorité des cas possibles

- (1) *Pierre goudronne (E + le chemin)*
- (2) *Pierre nage (E + la brasse)*
- (3) *Pierre fouille (E + dans) ses poches*
- (4) *Pierre tourne la manivelle*
La manivelle tourne
- (5) *Le soldat a abaissé le pont-levis*
Le pont-levis s'est abaissé

Si les structures des emplois intransitifs et transitifs sont représentées comme suit :

intransitif $N V (E + \text{Prép } N)$
transitif $N V N (E + \text{Prép } N),$

on obtient pour les cinq types de relations ci-dessus les formules de structures :

- (1) et (2) $N_o V (E + N_I)$
- (3) $N_o V (\text{Prép} + E) N_I$

$$(4) \quad N_o V N_I \leftrightarrow N_I V$$

$$(5) \quad N_o V N_I \leftrightarrow N_I \text{ se } V$$

Ce chapitre est consacré au commentaire de ces cinq cas. Ils sont présentés dans l'ordre et la numérotation ci-dessus.

1.1. Emplois absolus et sous-structures

On aura reconnu dans l'exemple (1) l'emploi dit "absolu" par les grammaires et dictionnaires traditionnels. L'usage du terme "intransitif" sera évité pour qualifier de tels emplois. Les constructions intransitives, aussi bien que les constructions transitives, sont susceptibles de prendre un emploi absolu. Ainsi, relativement à la phrase

Pierre ment à Marie,

la phrase

Pierre ment

constitue un emploi absolu, tout comme

Pierre mange

est un emploi absolu de

Pierre mange des pommes.

Si Pierre ment, c'est nécessairement à *quelqu'un*, de même que s'il mange, c'est nécessairement *quelque chose*.

D'autre part, l'emploi absolu n'existe pas toujours. Relativement à

La conclusion découle des prémisses,

on n'a pas

**La conclusion découle.*

Le problème de l'emploi absolu s'identifie donc (complètement ou partiellement) à celui du caractère obligatoire ou facultatif des compléments du verbe. L'identification ne serait que partielle si on pouvait montrer par exemple que la phrase

Pierre tombe

n'a pas, relativement à

Pierre tombe sur le sol,

le même caractère "absolu" que *Pierre ment*. Mais nous ne sommes pas en mesure d'étudier systématiquement des distinctions aussi fines.

Généralisons le problème. Considérant une structure syntaxique comportant un certain nombre de compléments de verbe, on appellera "sous-structure" toute structure obtenue par omission de l'un ou plusieurs de ces compléments. Si un verbe accepte dans une même structure n compléments, il y a $2^n - 1$ sous-structures possibles à considérer.

Ainsi à la phrase

- (6) *Pierre donne ses vieilles frusques aux pauvres*
 ($N_0 V N_1 \text{ à } N_2$)

correspondent les sous-structures (toutes acceptables)

- Pierre donne ses vieilles frusques* ($N_0 V N_1$)
Pierre donne aux pauvres ($N_0 V \text{ à } N_2$)
Pierre donne ($N_0 V$)

Les emplois absolus $N_0 V$ et $N_0 V \text{ à } N_1$ de l'emploi (6) de *donner* seront donc considérés dans un premier temps comme des cas particuliers de sous-structures, au même titre que $N_0 V N_1$.

Cette identification provisoire du problème de l'emploi absolu à celui des sous-structures ne doit pas laisser supposer que l'étude de celles-ci est aisée. En effet, si pour un petit nombre de verbes la sous-structure $N_0 V$ est franchement inacceptable (ainsi : **Pierre ressemble*, **la maison avoisine*, **Pierre habite*), pour la majorité des verbes l'acceptabilité de la sous-structure pourra dépendre du contexte textuel ou situationnel supposé où est prononcée la phrase, de l'aspect, de la présence d'un adverbe, etc.

Ainsi, il n'y a pratiquement pas de sens à vouloir attribuer un degré d'acceptabilité brut à une phrase comme

- (7) *Pierre caresse.*

D'autre part, il n'est pas certain que dans la phrase parfaitement acceptable (même jugée isolément)

- (8) *Pierre caresse merveilleusement bien,*

l'adverbe *merveilleusement bien* soit obligatoire. La phrase (7) peut donc être considérée comme une sous-structure de (8), à une intonation appropriée près, comme celle qui conviendrait à la fin de la phrase

Je ne sais pas ce qu'il a depuis quelques jours, mais il caresse...

La question des sous-structures $N_O V$ envisagées comme propriétés des constructions intransitives $N_O V \text{ Prép } N_I$ est traitée en 2.3.

1.2. Intransitivité et objet direct interne

On remarque que les exemples (1) et (2)

(1) *Pierre goudronne (E + le chemin)*

(2) *Pierre nage (E + la brasse)*

qui, à l'intuition, semblent constituer des phénomènes linguistiques distincts, sont représentés par les mêmes structures

$N_O V (E + N_I)$.

C'est qu'au niveau de description où nous nous tenons, les relations entre structures n'ont reçu aucune orientation. Il n'est pas précisé si tel emploi intransitif "provient" d'un emploi transitif ou l'inverse. Or, il semble que *goudronner* soit plutôt, à l'intuition, transitif, et *nager*, plutôt intransitif. Un fait vient étayer cette intuition: le complément d'objet direct de *goudronner*, est peu contraint: ce peut être à peu près tout substantif dénotant un corps plus ou moins solide:

*Pierre goudronne (le chemin + le téléphone + Marie + ?la surface de l'étang + *la chaleur).*

Ce n'est pas le cas pour *nager*:

*Pierre nage (la brasse + le cent mètres + ?le tango + *l'eau + *Marie + *la table).*

Il apparaît que les substantifs N_I acceptables comme objets directs de *nager* entrent dans la phrase

(9) N_I est un V -n

où V -n est un substantif en relation morphologique avec V . Ainsi, on a:

*(la brasse + le cent mètres + ?le tango + *l'eau + *Marie) est une nage).*

Le rapport entre le verbe et l'objet direct serait donc du type

$N_O V V$ -n

Le phénomène de l'objet direct interne s'observe fréquemment à propos de

verbes qui semblent au premier abord strictement intransitifs: c'est le cas par exemple de *vivre* et de *boxer*:

Pierre vit (E + une (vie + existence) triste)

Pierre boxe (E + une boxe peu orthodoxe).

Les phrases redondantes se rencontrent souvent dans la performance quotidienne, que ce soit sous la forme d'expressions comme

Pierre vit sa vie,

ou d'une tendance stylistique dont les effets se répètent tout au long d'un texte

(10) *Je siffle un sifflement si pur* (St John Perse).

Le rapport morphologique entre *V* et *V-n* ne permet d'ailleurs pas de traiter tous les cas d'objet direct interne. Un rapport sémantique (du reste difficile à définir) peut suffire, comme dans:

Pierre dort un petit somme avant de travailler.

L'absence de moyens où nous nous trouvons pour décider dans le cas de chaque verbe de l'orientation de la relation entre emplois transitif et intransitif implique un certain arbitraire dans la classification. Plusieurs verbes dont l'objet direct constitue une spécification de *V-n* (suivant le critère (9)) ont été considérés comme transitifs. C'est surtout le cas lorsque le verbe est formé à partir d'un substantif (par exemple *nage*, *nager*), moins lorsque c'est l'inverse (*flamboyer*, *flamboiement*). Ainsi, *nager* a été considéré comme transitif et *flamboyer* comme intransitif, alors qu'on pourrait obtenir, en pastichant (10):

Le ciel flamboie des flamboiements si purs.

Outre son caractère arbitraire, cette solution a le désavantage de considérer *Pierre nage* comme une sous-structure de *Pierre nage la brasse*. C'est-à-dire que la relation existant entre les phrases

(2) *Pierre nage (E + la brasse)*

est, dans un premier temps, jugée semblable à celle qui lie les phrases

(1) *Pierre goudronne (E + le chemin).*

Or, s'il semble bien que *Pierre goudronne* implique que *Pierre goudronne quelque chose*, il est moins sûr que *Pierre nage* possède la même implication, comme semble l'indiquer la quasi-inacceptabilité de la phrase

?*Nage quelque chose!*

Cependant, même si une étude systématique de la construction

N_o V *quelque chose*

doit apporter des informations intéressantes, elle ne résoudrait pas de manière évidente la question qui nous occupe ici. En effet, on a les différences d'acceptabilité

(? $*Vis$ + ? $danse$ + $chante$) *quelque chose*!

alors que l'objet direct de ces trois verbes obéit au critère $N_I = V-n$.

En effet, dans

Pierre (vit des jours paisibles + danse le tango + chante "J'ai du bon tabac"),

les jours paisibles, *le tango* et *"J'ai du bon tabac"* sont respectivement une vie, une danse et un chant (ou une chanson).

1.3. Compléments à la fois prépositionnels et non prépositionnels

Sont considérés ici les verbes qui entrent à la fois dans les deux structures

N_o V (E + $Prép$) N_I

les deux phrases étant quasi synonymes, comme dans

Pierre fouille (E + $dans$) ses poches.

Pour des raisons de simplicité, ce phénomène sera appelé ici $Prép = E$. Cette formulation ne doit pas suggérer une suppression transformationnelle de la préposition. Il n'existe vraisemblablement pas de transformation de ce type, puisqu'on observe que pour de nombreux verbes les actants N_I forment des sous-ensembles qui n'entrent pas avec la même acceptabilité dans les deux constructions. Ainsi, on a :

La flèche pénètre (E + $dans$) la cible

*Pierre pénétra ($*E$ + $dans$) la maison*

Pierre a goûté (E + $à$) ce cassoulet

*Pierre a goûté (E + $*à$) ce spectacle.*

Dans ces dernières paires de phrases, une forte différence de sens s'observe entre les deux *goûter*. Le premier signifie *prendre une (bouchée + gorgée)*, le second, *apprécier*. Sans parler de *prendre son goûter* (e.g. *Pierre a goûté d'une tartine de confiture*), ou d'un éventuel quatrième emploi, plus difficile à caractériser, et qui apparaît dans la formule *sans rien goûter* des phrases :

Pierre a (avalé le cassoulet + goûté + ?goûté le cassoulet) sans rien goûter.

Le phénomène *Prép = E* englobe un certain nombre de verbes à compléments de lieu. Ainsi

Pierre bêche (E + dans) l'argile.

C'est dans les verbes à compléments de lieu que l'on trouve le plus facilement des exemples où il semble que les ensembles de N_I soient identiques. C'est le cas pour *farfouiller* et *trifouiller*, et aussi pour

La police a perquisitionné ((E + dans) cette pièce + (E + chez) Marie)

La voiture a percuté (E + contre) l'arbre

Pierre habite (E + dans) (cette chambre + cet immeuble + Paris).

On a cependant

*Une curieuse atmosphère habite (E + *dans) ce décor,*

et, en plus de l'exemple de *pénétrer* ci-dessus :

*Pierre a (abordé + accosté) ((E + à) (ce quai + ce rivage) + (E + *à) Marie)*

*Pierre fouille (E + *dans) Marie,*

cette dernière phrase n'étant acceptable que si Pierre fouille dans le corps de Marie, non dans ses poches.

L'absence de données systématiques, à l'heure actuelle, pour la relation *Prép. = E* nous oblige à la laisser entièrement ouverte.

Jusqu'à présent, les emplois transitifs et intransitifs des verbes concernés ont été représentés dans des listes différentes, sauf dans le cas des compléments de lieu, où le phénomène semble un peu plus régulier : de toute façon, la mise des données sur ordinateur permettra d'obtenir automatiquement l'intersection de listes qui nous intéresse ici. La liste ainsi obtenue devrait permettre de traiter les verbes affectés par *Prép = E* d'une manière analogue à celle qui est proposée en 1.4. pour le quatrième type de relation entre transitif et intransitif.

1.4. La relation de neutralité (identité du sujet de la structure intransitive et de l'objet direct de la structure transitive)

1.4.1. Présentation du problème

Nous examinerons ici la relation entre structures transitives et intransitives attestée par les couples d'exemples suivants :

- (1) (a) *L'éclusier baisse le niveau*
 (a') *Le niveau baisse*
- (b) *Le forgeron rougit le fer*
 (b') *Le fer rougit*
- (c) *Pierre trempe le linge dans la baignoire*
 (c') *Le linge trempe dans la baignoire*
- (d) *Pierre plie la branche*
 (d') *La branche plie*
- (e) *Pierre a crevé le pneu*
 (e') *Le pneu a crevé.*

L'actant sujet de la structure intransitive est aussi l'objet direct de la structure transitive. Cette relation peut être présentée sous la forme¹

$$(2) \quad N_0 V N_I \Omega \leftrightarrow N_I V \Omega.$$

De tous les types de relations entre structures transitives et intransitives envisagés ici, le problème " $N_I V$ " est celui qui a été le plus discuté dans la littérature (voir notamment Fillmore (1970), Lakoff (1970), Smith (1974) pour l'anglais, Blinkenberg (1960), Dubois (1967) et Ruwet (1972) pour le français). C'est aussi le problème pour lequel nous disposons du plus grand nombre de données préliminaires, et nous nous étendrons quelque peu.

Les verbes acceptant ces deux constructions sont appelés "neutres" par Blinkenberg (1960), plus précisément "diathétiquement neutres": la diathèse du verbe est neutre quant à la transitivité ou l'intransitivité. On appelle diathèse d'un verbe la façon dont son sujet se situe sémantiquement relativement au

¹ Rappelons que, de manière strictement équivalente, les deux structures peuvent être écrites sous la forme :

$$N_0 V \Omega \leftrightarrow N_{-I} V N_0 \Omega$$

Tout dépend de quelle formule, $N_0 V N_I$ ou $N_0 V$ on "part" pour décrire le comportement de tel ou tel verbe.

procès décrit, selon qu'il est "extérieur" à ce procès, n'y jouant qu'un rôle d'"agent" ou de "cause" (*l'éclusier* dans (1a), *le forgeron* dans (1b), etc., ou "intérieur" à ce procès, y jouant, notamment, un rôle de "patient" (*le niveau* dans (1a'), *le fer* dans (1b'), etc.).

Benveniste (1966), plutôt que de verbe à diathèse neutre, parle de "double diathèse", ce qui peut paraître plus approprié, puisque "neutre" signifie plutôt "ni l'un ni l'autre" que "l'un ou l'autre". Cependant, cette convention nous amènerait à nous encombrer du terme "diathèse", dont nous aimerions nous débarrasser.

L'appellation "neutre" est reprise par Ruwet. Nous l'utiliserons aussi, étant bien entendu que nous qualifierons ainsi la relation existant entre deux emplois, en aucun cas l'un ou l'autre d'entre eux. Par extension, nous appellerons "verbe neutre" tout verbe susceptible d'entrer dans la relation de neutralité.

Ces indications sémantiques (ainsi que les conventions terminologiques qui les évoquent) ne sont pas superflues dans la description de la relation qui nous intéresse ici. Il faut insister sur le fait que ce serait une erreur de considérer que, pour un verbe donné, l'identité distributionnelle du groupe nominal *N*_I dans les deux membres de la relation (2), jointe à l'acceptabilité des deux phrases ainsi construites, suffit à déterminer à coup sûr l'appartenance de ce verbe à cette relation. Ainsi :

Pierre vole l'avion

L'avion vole.

La méthode distributionnelle n'est apparemment efficace que si l'on considère des verbes tels que *croître*, *somber*, *rebondir*, *vibrer*. Il suffit de partir de phrases "naturelles" construites sur ces verbes, comme :

- (3) (a) *La plante croît*
- (b) *Le bateau sombre*
- (c) *Le ballon rebondit*
- (d) *La lame vibre,*

et de leur faire correspondre par la relation (2) des phrases transitives quelconques, pour obtenir les phrases inacceptables :

- (4) (a) **(Pierre + ceci) croît la plante*
- (b) **(Pierre + ceci) sombre le bateau*
- (c) **(Pierre + ceci) rebondit le ballon*
- (d) **(Pierre + ceci) vibre la lame.*

Ces quatre verbes n'appartiennent pas à la relation (2), puisque, étant intrinsèquement intransitifs, ils n'entrent dans aucune construction transitive.

Mais si on procède par la démarche inverse, en partant de phrases transitives acceptables auxquelles est appliquée brutalement la formule (2), les phrases intransitives obtenues peuvent être parfaitement acceptables sans entrer cependant avec les transitives correspondantes dans la relation suggérée par les exemples (1). Ainsi, à partir des phrases transitives (5), l'application mécanique de la relation (2) fournit des phrases "intransitives" parfaitement acceptables :

- (5) (a) *L'inspecteur note les instituteurs sur 20*
- (a') *Les instituteurs notent sur 20*
- (b) *Pierre regarde Marie*
- (b') *Marie regarde*
- (c) *Pierre gratte son chandail*
- (c') *Son chandail gratte*
- (d) *Pierre nettoie cette éponge*
- (d') *Cette éponge nettoie*
- (e) *Pierre éclaire la fenêtre*
- (e') *La fenêtre éclaire.*

On voit bien que les couples d'exemples (5) n'entretiennent pas la relation qui lie les phrases (1); plus précisément, que la différence de sens entre phrases transitives et intransitives n'est pas la même dans les deux cas.

Considérons les phrases (5) intransitives. Ces phrases semblent toutes sous-entendre un objet direct, et leur sujet tient relativement à cet objet sous-entendu un rôle sémantique identique ou analogue à celui des sujets des phrases (5a) à (5e) correspondantes. Pour ces cinq exemples, la relation qui lie les phrases transitives aux "intransitives" n'est pas du type (2) mais du type

- (6) $N_o V N_I \Omega \leftrightarrow N_o V \Omega$

considéré en 1.1., et ce, bien que les sujets ne soient pas distributionnellement identiques: les emplois "intransitifs" (5a') à (5f') sont des emplois absolus pouvant correspondre par exemple aux phrases suivantes :

- (7) (a) *Les instituteurs notent les élèves sur 20*
- (b) *Marie regarde le paysage*
- (c) *Son chandail gratte la peau*
- (d) *Cette éponge nettoie les éviers*
- (e) *La fenêtre éclaire la pièce.*

On voit que les exemples transitifs (5) et (7) sont du même type, représentent les mêmes emplois de ces cinq verbes. Pour *noter* et *regarder*, le sujet y tient le même rôle d'“agent humain”. Pour *gratter*, *nettoyer* et *éclairer*, le sujet de (7) est “non humain”, mais il a en commun avec les sujets humains des transitives (5) une même fonction d'“agent actif”. Il est facile de construire sur des quantités de verbes transitifs des triplets de phrases acceptables du type (5) et (7): il suffit, pour un emploi transitif d'un verbe donné acceptant (comme la plupart des verbes) la construction sans objet direct, de trouver un substantif susceptible d'accepter aussi bien une des fonctions sémantiques de l'objet direct qu'une des fonctions sémantiques du sujet. Ces exemples ne semblent pas poser de problème, et l'intuition sémantique de “diathèse neutre” paraît suffisante pour les éliminer.

Ils suggèrent d'ailleurs un critère de neutralité, qui serait l'utilisation du participe passé “adjectival” N_I est V_{pp} . Il y aurait relation de neutralité entre deux phrases acceptables construites sur les structures $N_O V N_I$ et $N_I V$ lorsque le participe passé N_I est V_{pp} exprime le résultat, tant de *Pierre crève le pneu* que de *Le pneu crève*. En revanche, il n'y a pas neutralité dans le cas des exemples (5), puisque par exemple, la phrase *La fenêtre est éclairée*, si elle exprime le résultat de (*Pierre + ceci*) *éclaire la fenêtre*, n'exprime pas celui de *La fenêtre éclaire*.

On peut considérer le critère du participe passé comme une condition suffisante de neutralité, mais pas comme une condition nécessaire, notamment parce que l'interprétation du participe passé comme “résultatif” n'existe pas pour tous les verbes. Ainsi, dans :

- (a) *Pierre roule le rondin* ($E +$ jusqu'à la rivière)
- (b) *Le rondin roule* ($E +$ jusqu'à la rivière)
- (c) *?Le rondin est roulé* ($E +$ jusqu'à la rivière),

la phrase (c) est entendue comme un passif sans agent plus que comme un résultat, et ne peut donc exprimer le résultat de (b). Plus, (b) et (c) semblent presque contradictoires, puisque (c) implique que le rondin est roulé par quelqu'un ou par une machine, alors que dans son interprétation la plus naturelle, (b) suggère que le rondin roule tout seul, de lui-même, sans qu'il y ait intervention d'un agent ou d'une cause extérieurs. Le critère du participe passé est donc dans ce cas inopérant.

Quant au critère consistant à apprécier l'identité ou la différence des fonctions sémantiques du sujet de $N_I V$ et de l'objet de $N_O V N_I$, il peut devenir

inopérant lui aussi, les exemples n'étant pas toujours aussi tranchés que le sont (1) et (5). Ainsi, dans :

- (8) (a) *Pierre touche le réfrigérateur*
- (b) *Le réfrigérateur touche*
- (c) *Le réfrigérateur touche le buffet,*

le caractère statique de (8b) et (8c) empêche de donner à son sujet (*le réfrigérateur*) le rôle actif que l'on peut (sans y être obligé) attribuer au sujet de (8a).

Dans les deux exemples suivants, il est impossible d'attribuer au sujet de l'"intransitif" (b) et du "transitif" (c) le même rôle actif qu'au sujet du transitif (a) :

- (9) (a) *Pierre pèse le sac*
- (b) *Le sac pèse*
- (c) *Le sac pèse 15 kilos*
- (10) (a) *Pierre sent les fleurs*
- (b) *Les fleurs sentent*
- (c) *Les fleurs sentent le patchouli.*

Les exemples jusqu'à présent considérés de "pseudo-neutralité" ((5), (7), (8), (9) et (10)) font intervenir trois constructions $N_o V N_1$, $N_1 V$, et $N_1 V N_2$, telles que $N_1 V$ peut être interprété plus ou moins naturellement comme une sous-structure de $N_1 V N_2$. Ceci suggère un critère de la relation $N_o V N_1 \leftrightarrow N_1 V$: il ne pourrait y avoir "neutralité" que s'il n'existe pas d'objet direct N_2 tel qu'on ait un emploi acceptable $N_1 V N_2$. Ce critère n'est cependant pas satisfaisant, d'abord parce que pour certains verbes que l'intuition accepte pour neutres, un même emploi intransitif peut aussi bien s'interpréter comme correspondant au transitif par suppression d'un objet direct (emploi absolu) que par neutralité (intransitivité proprement dite). Ainsi, les phrases :

- Marie étouffe*
- Ce cintre déforme à la chaleur*
- L'eau chauffe*

peuvent aussi bien s'entendre comme emplois absolus de

- Marie étouffe son entourage*
- Ce cintre déforme les vêtements à la chaleur*
- L'eau chauffe les radiateurs*

que comme signifiant un étouffement ressenti par Marie, une déformation subie par le cintre, ou le fait que la température de l'eau augmente.

Ensuite parce que beaucoup d'emplois intransitifs de verbes eux aussi considérés comme neutres par l'intuition sémantique acceptent un "objet direct" N_2 d'un type particulier. On a par exemple :

- (11) (a) *Pierre approche le wagonnet du butoir*
 (a') *Le wagonnet approche (E + sa masse) du butoir*
 (b) *Pierre accélère le wagonnet*
 (b') *Le wagonnet accélère (E + son allure)*
 (c) *Pierre appuie l'échelle contre le rideau*
 (c') *L'échelle appuie (E + ses 20 kilos) contre le rideau*
 (d) *Pierre dévide le fil de la bobine*
 (d') *Le fil dévide (E + ses 10 mètres) de la bobine*
 (e) *Ceci décontracte Pierre*
 (e') *Pierre décontracte (E + ses muscles)*
 (f) *Pierre pointe le canon vers l'ennemi*
 (f') *Le canon pointe (E + sa gueule) vers l'ennemi*
 (g) *Le gel a cartonné la couche de neige*
 (g') *La couche de neige a cartonné (E + sa surface)*
 (h) *La sécheresse a craquelé le sol*
 (h') *Le sol a craquelé (E + sa surface).*

Dans tous ces exemples, l'objet direct N_2 a obligatoirement un déterminant possessif et se rapporte à N_1 . Ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, on a :

- (12) *Pierre (empeste + embaume) l'appartement quand il fait la cuisine*
L'appartement (empeste + embaume) (E + la friture).

Doit-on considérer *embaumer* et *empester* comme neutres, alors que *sentir* (cf. (10)) ne l'est manifestement pas ?

On voit par ces exemples que étant donné un verbe V tel qu'on ait $N_0 V N_1$ et $N_1 V$, l'inexistence d'un emploi $N_1 V N_2$ n'est pas une condition nécessaire de neutralité. On montre facilement aussi que ce n'est pas une condition suffisante : l'inexistence d'un emploi de type $N_1 V N_2$ n'implique pas qu'il y a neutralité, comme le montrent les exemples suivants :

- (13) (a) *Pierre vole l'avion*
 (b) *L'avion vole*
- (14) (a) *Pierre intrigue Marie*
 (b) *Marie intrigue*
- (15) (a) *Pierre fume le cigare*
 (b) *Le cigare fume*
- (16) (a) *Pierre craque l'allumette*
 (b) *L'allumette craque*
- (17) (a) *Pierre croque la pomme*
 (b) *La pomme croque*

Certains de ces exemples peuvent paraître triviaux : on sait bien qu'il y a deux verbes *voler* et deux verbes *intriguer*. (13a) sous-entend un complément datif qui ne peut pas apparaître dans (13b), de même que (13b) peut prendre un complément "directionnel" qui ne peut apparaître dans (13a) :

*Pierre vole l'avion (à Paul + *vers l'Angleterre)*
*L'avion vole (*à Paul + vers l'Angleterre).*

De même (14b) ne peut correspondre par neutralité à (14a) : dans une de ses interprétations, (14b) correspond à l'emploi absolu de (14a), i.e. sous-entend un objet direct, et dans l'autre, à l'emploi absolu de :

Marie intrigue contre Paul.

La manière dont nous venons de désambigüer les phrases (13) et (14), i.e. par adjonction de compléments prépositionnels, suggère elle aussi un critère de neutralité : il y aurait neutralité entre $N_o V N_I \Omega$ et $N_I V_o \Omega$ lorsque tout complément *PrépN2* figurant dans la séquence Ω de l'une des structures peut aussi apparaître dans la séquence Ω de l'autre. On montre facilement que ce critère, lui non plus, n'est pas utilisable : d'une part, le fait qu'un complément prépositionnel puisse apparaître dans les deux constructions ne signifie pas qu'il y a neutralité, comme on l'a vu avec l'exemple :

Les inspecteurs notent les instituteurs sur 20

Les instituteurs notent sur 20,

et d'autre part, comme on le verra (cf. 1.4.2. et 6.1.) beaucoup de compléments prépositionnels (et d'adverbes) pouvant apparaître dans la construction transitive sont interdits dans la construction intransitive. Ainsi par exemple :

Pierre grille un steak (E + à Marie)

*Le steak grille (E + *à Marie).*

De manière générale, les compléments "datifs" ne peuvent apparaître dans l'emploi intransitif¹.

On a aussi :

Pierre gonfle le ballon (E + de gaz carbonique)

*Le ballon gonfle (E + *de gaz carbonique).*

Cet exemple n'est pas isolé : c'est un type bien défini de compléments de *N* qui peut difficilement apparaître dans la construction intransitive.

Ce phénomène de non-apparition d'un complément sur les deux constructions prend toute son extension avec certains adverbess et compléments adverbess qui se rapportent obligatoirement au sujet de la construction, que celle-ci soit transitive ou intransitive. Nous serons particulièrement intéressés par l'adverbial *de lui-même* : dans *N_O V N_I de lui-même*, *lui-même* ne peut être coréférent de *N_I* et est obligatoirement interprété comme coréférent de *N_O*, et dans *N_I V de lui-même*, *lui-même* est obligatoirement interprété comme coréférent de *N_I* et ne peut pas être coréférent d'un agent *N_O* non présent dans la phrase. Ainsi on a :

(18) (a) *Le boulanger remue la pâte (de lui-même + *d'elle-même)*

(b) *La pâte remue (*de lui-même + d'elle-même).*

La généralité du phénomène ne permet pas de considérer *de lui-même* comme un critère de neutralité puisque le phénomène illustré en (18) se manifeste de manière identique avec les exemples (5) de non-neutralité :

*Pierre a nettoyé la machine (de lui-même + *d'elle-même)*

*La machine nettoie (*de lui-même + d'elle-même).*

Ce qui nous intéresse dans *de lui-même*, c'est que son adjonction à une structure intransitive ne nie pas l'influence de toute cause possible du procès décrit par la structure, mais plutôt l'action d'un certain type d'agent ou de cause. Supposons que les causes du procès soient rangées en termes d'extériorité à celui-ci, comme dans

(Le boulanger + la trépidation + la fermentation) remue la pâte.

¹ A l'exception des constructions "datives" en "*lui* partie du corps", où on a :

Le soleil lui cuit la peau, à Marie

La peau lui cuit, à Marie.

Il semble que, suivant les présuppositions, la phrase

La pâte remue d'elle-même

peut nier l'action du boulanger tout en admettant les causes de trépidation ou de fermentation, ou bien nier le rôle du boulanger ou de la trépidation tout en admettant la cause intérieure de fermentation, ou même à la limite, dans un univers du discours surnaturel ou animiste, nier toute forme de cause, quelle qu'elle soit, du mouvement de la pâte.

Or, il apparaît que *de lui-même* ne fait que rendre obligatoire une interprétation que la structure intransitive prend naturellement en l'absence de cet ad-verbe: la phrase *Le ballon gonfle* semble éliminer du procès tout agent "humain", même si elle peut décrire une situation où un humain armé d'une pompe par exemple, est en train de gonfler le ballon.

Ainsi, que le verbe soit neutre ou intrinsèquement intransitif, on ne pourra jamais adjoindre à l'emploi intransitif certains des adverbes qui attestent la présence sous-entendue d'un agent humain. On ne peut pas avoir :

Le ballon gonfle avec soin,

bien qu'on ait :

Pierre gonfle le ballon avec soin.

De même, les phrases

Marie a blondi

Les cheveux de Marie ont blondi

seront plutôt interprétées comme la description d'un phénomène naturel, sans intervention d'un coiffeur ou d'un produit décolorant. Supposons qu'à une certaine heure, Pierre rencontre Marie et que celle-ci a les cheveux noirs, et que lorsqu'il la rencontre deux heures après elle a les cheveux blonds; la phrase, adressée par Pierre à Marie

Tu as blondi

sonnera comme une plaisanterie: Pierre sait pertinemment que Marie s'est fait teindre ou décolorer les cheveux. Avec l'adjonction de *de lui-même*, l'interprétation "processus naturel" devient la seule possible :

Marie a blondi d'elle-même

Les cheveux de Marie ont blondi d'eux-mêmes.

Cette interprétation de *Marie a blondi* n'est cependant pas la seule possible.

Dans la bouche d'un technicien (un coiffeur en l'occurrence), qui connaît bien le processus technologique, la phrase

Les cheveux de Marie blondissent facilement

pourra être interprétée comme décrivant l'efficacité d'un traitement quelconque. Cette interprétation n'est pas possible si l'on ajoute *de lui-même*, et même la phrase

Après ce traitement, les cheveux de Marie ont blondi d'eux-mêmes

n'est naturelle que si le traitement ne visait pas au blondissement de Marie, mais a abouti à cet effet imprévu par le jeu d'une série de causes intermédiaires.

On retrouvera l'adverbe *de lui-même* et la distinction entre action directe et action médiatisée par des causes intermédiaires dans l'étude des constructions factitives.

On a vu jusqu'à présent que des critères de type distributionnels comme les distributions de N_I et de Ω ou l'existence d'un emploi de type $N_I \vee N_2$ ne permettaient pas de décider s'il y avait une relation de neutralité diathétique entre deux phrases de structures $N_O \vee N_I \Omega$ et $N_I \vee \Omega$. On a vu aussi que l'intuition sémantique de neutralité pouvait être inopérante.

L'insuffisance de l'intuition sémantique provient de ce qu'elle ne peut qu'essayer de reconnaître une identité du "rôle" sémantique de N_I dans les deux constructions, et non porter un jugement de relation de paraphrases: l'absence de N_O de la construction intransitive fait qu'il ne peut s'agir à proprement parler de paraphrases. D'où l'idée de réintroduire N_O dans $N_I \vee \Omega$. Cette réintroduction peut se faire en comparant à la transitive $N_O \vee N_I \Omega$, non pas l'intransitive $N_I \vee \Omega$, mais la factitive $N_O \text{ faire } \vee N_I \Omega$.

On sait qu'à peu près tout emploi intransitif $N_I \vee \Omega$ (emplois absolus inclus) accepte la construction factitive $N_O \text{ faire } \vee N_I \Omega$. Ainsi:

Pierre mange

(Paul + ceci) fait manger Pierre.

Mais cette construction est particulièrement intéressante à étudier dans le cas de la neutralité car, lorsque le verbe est neutre (i.e. pour l'instant, répond nettement à l'intuition de "double diathèse" comme dans les exemples (1)), la construction transitive et la construction factitive entrent dans une relation de synonymie relative. Ainsi dans:

- (19) (a) *L'éclusier baisse le niveau*
 (a') *L'éclusier fait baisser le niveau*

- (b) *Le forgeron rougit le fer*
 (b') *Le forgeron fait rougir le fer*

(et de même pour les autres exemples (1)), la synonymie relative des phrases est manifeste, alors qu'elle semble absente (mais voir ci-dessous) pour les exemples (5), (8), (9) et (10) :

- L'inspecteur note les instituteurs sur 20*
L'inspecteur fait noter les instituteurs sur 20
Pierre éclaire la fenêtre
Pierre fait éclairer la fenêtre
Pierre touche le réfrigérateur
Pierre fait toucher le réfrigérateur
Pierre sent les fleurs
Pierre fait sentir les fleurs.

Parallèlement à la factitive (infinitive), nous considérerons aussi la construction complétive N_O faire que N_I V , bien qu'elle sonne un peu "artificielle" lorsque N_O est humain. Ainsi :

- (20) (a) *(?L'éclusier + la sécheresse) fait que le niveau baisse*
 (b) *(?L'inspecteur + cela) fait que les instituteurs notent sur 20.*

Alors que la synonymie de (20a) avec la transitive correspondante est moins forte que celle de la factitive infinitive, cette synonymie est tout aussi absente pour (20b).

On peut s'interroger sur la synonymie entre transitive et factitive et, comme le fait par exemple Lakoff (1970), proposer une transformation qui, pour les verbes neutres, produise la phrase transitive à partir de la factitive. Ruwet met en doute cette hypothèse transformationnelle en faisant remarquer notamment que, dans la plupart des cas, les deux phrases ne sont pas synonymes. Ainsi par exemple :

- Pierre monte les marchandises à l'étage (E + sur son dos)*
Pierre fait monter les marchandises à l'étage (E + par le monte-charge).

De manière générale, le sujet de la factitive tend à représenter relativement au procès décrit par le verbe une cause plus indirecte que le sujet de la construction

transitive, un "contrôle extérieur"¹ moins grand. C'est ce que montrent les exemples ci-dessus de *blondir*, ou tout aussi bien l'exemple suivant, démarqué de Ruwet, où l'assymétrie des acceptabilités dans les quatre phrases :

Le chimiste a (fondu + fait fondre) le morceau de plomb dans le creuset

*Le colonel a (?*fondu + fait fondre) le morceau de sucre dans sa tasse de café*

s'expliquent par le fait que le chimiste devant son creuset nous paraît mieux placé qu'un colonel devant sa tasse de café pour exercer un "contrôle extérieur" sur la fusion d'un corps quelconque. Ruwet montre par des exemples faisant appel à des contextes de situation extrêmement variés le caractère systématique de cette différence.

La notion de "contrôle extérieur" exercé par l'agent sujet sur le procès va de pair avec celle d'"activité indépendante" de l'actant N_I relativement à l'agent ou à une cause assignée du procès. Il s'agit en fait d'une seule et même notion : plus le "contrôle extérieur" est grand, plus cette "activité indépendante" est faible et inversement. Le "contrôle extérieur" exercé par le sujet est maximum et l'"activité indépendante" de l'objet est minimum dans la structure transitive $N_O V N_I$. On a la situation inverse dans la construction N_O faire que $N_I V$. La factitive N_O faire $V N_I$ représente une sorte de cas intermédiaire. On s'en rend compte en faisant intervenir un complément comme *de lui-même* : il indique une forte "activité indépendante" de la part de l'actant dont il est coréférent. Ainsi on a :

(21) (a) **(Le boulanger + le transport) remue la pâte d'elle-même*

(b) *(?*Le boulanger + le transport) fait remuer le pâte d'elle-même*

(c) *(Le boulanger + le transport) fait que la pâte remue d'elle-même*

À propos de (21a) on a vu (cf. (18)) que *de lui-même* n'est jamais coréférent de l'objet de la construction transitive. Tout ce que nous pouvons dire à propos de

¹Nous reprenons à Ruwet l'expression "contrôle extérieur", ainsi que son pendant, l'"activité autonome". Ce couple de notions est aussi repris par C. Smith (1974) pour le traitement des phénomènes de neutralité en anglais. Dans cette section et la suivante (1.5.), nous nous référons fréquemment, même de manière non explicite, aux deux articles de Ruwet (1972).

(21c), c'est qu'à notre connaissance les contraintes sur la possibilité d'apparition d'un *de lui-même* coréférent du sujet de la phrase complétive sont les mêmes que pour cette phrase lorsqu'elle n'est pas enchâssée (i.e., n'est pas complétive).

Considérant maintenant (21b), il importe de noter qu'il n'y a aucune raison syntaxique pour interdire la coréférence de *de lui-même* à l'actant N_I de la factitive, puisqu'on a :

(22) (a) *Paul est arrivé à faire travailler Marie d'elle-même*

(b) *C'est cela qui l'a fait travailler d'elle-même*

On note aussi que c'est bien le verbe *faire* qui est susceptible d'empêcher cette coréférence, puisqu'on a :

Le boulanger (laisse + regarde + écoute) la pâte remuer d'elle-même.

Notons qu'on a aussi :

Pierre (envoie + emmène + entraîne) Marie se laver (E + ? d'elle-même)

Il semble bien que le "contrôle extérieur" exercé par le sujet de la principale (avec *faire* et éventuellement d'autres verbes) empêche le degré d'"activité autonome" du sujet de l'infinitive qu'implique *de lui-même*.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des paramètres qui déterminent la plus ou moins grande acceptabilité des phrases de type (21b). Parmi ces paramètres, on peut faire intervenir le caractère "humain" ou "non humain" des deux actants, leur caractère "actif" ou "non actif", la représentation que nous nous faisons de l'éloignement de la cause (représentée par le sujet du factitif) relativement au procès représenté par l'infinitive et que cette cause détermine de manière plus ou moins indirecte, plus ou moins éloignée. Le degré de cet éloignement pourra aussi bien dépendre de facteurs extra-linguistiques comme la représentation du monde physique induit par les substantifs N_O et N_I s'ils sont "non humains", et le verbe de l'infinitive. Suggérons seulement que les facteurs favorisant la représentation d'un éloignement de la cause, et donc une plus grande acceptabilité de la factitive en *de lui-même*, seraient, toutes choses égales d'ailleurs, la présence d'un "humain" (ou d'un "non humain" doué d'activité autonome) en position objet :

Ceci fait bouger (Marie + ?la chaise) d'elle-même,

d'un "non humain" (non doué d'activité autonome) en position sujet :

(?Paul + cette promesse) fait rentrer Marie d'elle-même

d'un "non humain non actif" en position sujet :

(?Ce choc + ce spectacle) fait reculer Marie d'elle-même

d'un "humain" "actif" en position objet (le verbe de l'infinitive étant choisi de manière appropriée):

Ce dispositif fait (?glisser + grimper) Marie d'elle-même.

Dans tous ces couples d'exemples, le signe "?" n'est là que pour indiquer que la phrase qu'il accompagne est moins naturelle que celle où il ne figure pas, les jugements d'acceptabilité absolus pouvant être très variables suivant les juges, ou, pour un même juge, suivant l'inspiration du moment.

On remarque que ces conditions sont inverses de celles qui définissent les rôles sémantiques de N_O et N_I dans $N_O V N_I$ pour la plupart des verbes dénotant un procès concret. Comme la plupart des verbes neutres dénotent un procès concret, la difficulté d'avoir N_O fait $V N_I$ de lui-même (avec de lui-même coréférent de N_I) concorderait avec l'idée que, au moins au regard des conditions sémantiques de la distribution de *de lui-même*, *faire V* peut fonctionner comme un verbe, lequel serait équivalent à V lorsque V est neutre, à la différence systématique près du "contrôle extérieur" exercé par N_O sur le procès. Ceci revient à prendre dans l'acceptabilité et la synonymie relative des phrases construites d'après les structures

$$N_O V N_I \leftrightarrow N_O \text{ faire } V N_I$$

les éléments d'un critère de neutralité de V .

Seulement les éléments d'un critère, car les structures factitives sont à plusieurs titres ambiguës. Nous nous contenterons ici de distinguer trois interprétations, elles-mêmes ramifiables en interprétations plus précises, mais ce point ne nous concernera pas.

La phrase :

(23) *Pierre fait construire une maison,*

aura l'interprétation (et uniquement l'interprétation)

Pierre fait construire une maison (à + par) quelqu'un

ou, avec la paraphrase plus artificielle en *faire que* :

Pierre fait que quelqu'un construit une maison.

Soit i cette interprétation de N_O faire $V N_I$, paraphrasable par :

(24) (a) N_O faire $V N_I$ (à + par) N

(b) N_O faire que $N V N_I$.

Notons que si on compare à (23) la transitive :

(25) *Pierre construit une maison,*

la première impression peut être que ces deux phrases s'interprètent très différemment: alors que (23) implique que d'autres personnes construisent la maison, (25) suggère plutôt que Pierre la construit en personne, participe activement à sa construction, sans qu'il y ait d'agent ou de cause interposés entre sa décision de construire et la construction proprement dite. Cependant, les constructions transitives peuvent, plus ou moins facilement selon le verbe, accepter l'interprétation avec agent ou cause interposés. Ainsi de (25), ou de

Richelieu a rasé quantité de places fortes,

qui s'interprètera le plus naturellement par la factitive

Richelieu a fait raser quantité de places fortes.

C'est seulement lorsque le verbe implique une forte participation personnelle de l'agent que l'interprétation factitive devient difficile ou interdite. Ainsi les phrases:

Pierre (embrasse + caresse + mord) Marie,

se laissent difficilement interpréter comme:

Pierre fait (embrasser + caresser + mordre) Marie,

bien qu'on ait:

Pierre (embrasse + caresse + mord) Marie par personne interposée.

Il semble que le complément *par personne interposée* soit obligatoire pour qu'on puisse avoir l'interprétation que sa présence détermine.

Il résulte de cette interprétation de la transitive avec cause interposée que la synonymie relative d'une transitive et d'une factitive n'implique en elle-même rien quant à la neutralité du verbe. *Pierre construit* et *Pierre fait construire* peuvent avoir la même interprétation, à une différence de "contrôle extérieur" près, sans que le verbe *construire* soit neutre pour autant. C'est le fait que *La maison construit* est inacceptable qui montre que l'emploi de *construire* avec *maison* n'est pas neutre.

Les factitives peuvent avoir une deuxième interprétation (ii). On aura celle-ci (et uniquement elle) lorsque le verbe est intrinsèquement intransitif. Ainsi,

Pierre fait vibrer la lame

ne peut s'interpréter que comme

Pierre fait que la lame vibre.

Ceci suggère de prendre comme critère de neutralité le cas où la factitive peut

recevoir les deux interprétations. Ainsi *remuer* serait neutre parce que

(26) *Le boulanger fait remuer la pâte*

pourrait prendre aussi bien l'interprétation *i*

(27) *Le boulanger fait remuer la pâte (par + à) son apprenti*

que l'interprétation *ii*

(28) *Le boulanger fait que la pâte remue*

En effet (26) peut représenter le résultat de l'application de l'opérateur *faire* aussi bien à quelque chose comme :

(On + *quelqu'un*) *remue la pâte,*

que le résultat de son application à

La pâte remue,

alors que *Pierre fait construire une maison* ne peut résulter que de l'application de l'opérateur à quelque chose comme

(On + *quelqu'un*) *construit une maison,*

et que *Pierre fait vibrer la lame* ne peut résulter que de l'application de l'opérateur à

La lame vibre.

La solution consistant à prendre comme critère de neutralité le cas où la factitive a les deux interprétations *i* et *ii* n'est cependant pas satisfaisante car elle présenterait comme neutres des verbes comme *voler*, *intriguer*, *fumer*, *craquer*, *croquer*, qui ne le sont pas à l'intuition immédiate : la factitive

Pierre fait fumer la cigarette

peut s'interpréter aussi bien par la paraphrase

Pierre fait fumer la cigarette par quelqu'un

que comme l'application de *faire* à

La cigarette fume.

On utilisera comme critère la synonymie relative entre transitive et factitive, et en exigeant que la factitive soit l'application de *faire* à $N_I V$. Le critère de neutralité sera donc le suivant :

(29) Il y a relation de neutralité entre deux phrases de structures $N_O V N_I \Omega$ et $N_I V \Omega$ si, et seulement si, la factitive N_O *faire* $V N_I \Omega$ est acceptable, entre en relation de synonymie relative

avec $N_O V N_I \Omega$ au degré près de "contrôle extérieur" exercé par N_O sur le procès, et représente l'application de *faire* à $N_I V \Omega$, ceci pour une même interprétation de la factitive.

La condition "même interprétation de la factitive" est indispensable, car étant donné

- (30) (a) *Le général attaque l'aile gauche*
- (30) (b) *Le général fait attaquer l'aile gauche*
- (30) (c) *L'aile gauche attaque,*

il y a bien synonymie relative possible entre la transitive (30a) et la factitive (30b), la factitive pouvant résulter de l'application de *faire* à l'intransitive (30c), mais pour des interprétations différentes de (30b). Cette différence d'interprétation est manifeste dans le cas des exemples (30) : il y a synonymie relative possible entre (30a) et (30b) si l'aile gauche est attaquée (disons, s'il s'agit de l'aile gauche ennemie), alors que (30b) ne peut être le résultat de l'application de *faire* à (30c) que si l'aile gauche attaque l'ennemi. Cette troisième interprétation de la factitive (iii) peut être paraphrasée par la factitive

Le général fait attaquer l'ennemi (par + à) l'aile gauche

qui résulte de l'application de *faire* à

L'aile gauche attaque l'ennemi.

On aura cette interprétation et uniquement cette interprétation lorsque dans $N_O \text{ faire } V N_I \Omega$, $N_I V \Omega$ représente une séquence acceptable uniquement interprétable comme emploi absolu d'une construction transitive $N_I V N_2 \Omega$. Ainsi :

Ceci fait hurler Marie.

Cette troisième interprétation, elle aussi interfère avec le problème de la neutralité dans les cas de verbes où, la relation $N_O V N_I \leftrightarrow N_I V$ répondant à l'intuition sémantique de double diathèse, on a néanmoins un emploi $N_I V N_2$ (cf. les exemples (11) et (12)). Lorsqu'on a

Pierre fait accélérer le wagonnet

Pierre fait empester l'appartement,

nous ne voyons pas comment démontrer que ces factitives ne s'interprètent pas comme

Pierre fait accélérer sa vitesse au wagonnet

Pierre fait empester le poisson à l'appartement.

C'est en fait cette indécidabilité qui fait du critère (29) un critère intéressant de neutralité: le résultat de l'application de *faire* à une phrase contenant un verbe *V* ne dépend pas de la nature transitive ou intransitive de ce verbe, mais de la présence ou de l'absence d'un objet direct. Si la factitive *Pierre fait vibrer la lame* ne peut avoir que l'interprétation *ii*, cela ne tient ni à sa structure, ni au fait qu'elle résulte de l'application de *faire* à *La lame vibre*, mais au fait que l'on sait par ailleurs que *vibrer* est intrinsèquement intransitif.

Bref, le critère (29) ne tient pas compte de l'existence ou de l'inexistence éventuelles d'un emploi $N_I V N_2$ pour décider de la neutralité entre $N_O V N_I$ et $N_I V$, ce qui coïncide avec le fait que l'existence de $N_I V N_2$ ne détermine pas l'absence de neutralité entre $N_O V N_I$ et $N_I V$. On l'a vu avec les exemples (11) et (12). On a aussi:

Le berger (paît + fait paître) ses brebis

Les brebis paissent (E + l'herbe)

Ruwet considère le cas de *paître* comme marginal, mais faut-il considérer comme marginaux aussi les exemples:

(Pierre + ceci) (active + fait activer) Marie

Marie active (E + le processus + les préparatifs)

Pierre (sonne + fait sonner + carillonne + fait carillonner) les cloches

Les cloches (sonnent + carillonnent) (E + un air connu)

Pierre (stoppe + arrête) Marie

Marie (stoppe + arrête) (E + son élan + le processus).

Le critère du factitif considère tous ces exemples comme exemples de neutralité. En revanche le verbe *sentir* (cf. (10)) n'est pas neutre puisqu'il n'y a pas synonymie relative entre les couples de phrases transitive et factitive

Pierre (sent + fait sentir) les fleurs.

Le critère du factitif fait donc une distinction entre *sentir* d'une part, et *embaumer* et *empester* de l'autre, qu'il admet comme neutres, puisque les phrases:

Pierre fait (embaumer + empester) l'appartement

peuvent à la fois entrer en relation de synonymie relative avec:

Pierre (embaume + empeste) l'appartement

(lorsque *Pierre* est interprété comme agent) et être considérées comme le résultat de l'application de *faire* à:

L'appartement (embaume + empeste).

Quant au verbe *peser* (cf. (9)), le critère du factitif le considère comme non neutre, conformément à l'intuition immédiate, puisqu'il ne peut pas y avoir synonymie relative entre les phrases :

Pierre (pèse + fait peser) le sac

excepté au sens où Pierre fait peser des sacs par d'autres personnes.

Nous avons vérifié sur l'ensemble des verbes neutres que le critère du factitif est en accord avec l'intuition sémantique de neutralité ou de non-neutralité lorsque cette intuition est claire. De plus il permet de trancher de manière intéressante dans les cas où l'intuition sémantique "flanche", comme on le voit pour *empester* ou *embaumer* par opposition à *sentir*. On le voit aussi pour les exemples déjà cités de *toucher* (8), *fumer* (15), *craquer* (16) et *croquer* (17).

Dans ces exemples (sauf *craquer*, qui reste incertain mais peut à notre avis être considéré comme neutre pour certaines valeurs de N_I), le sujet du transitif joue un rôle trop important dans le procès pour qu'il puisse y avoir synonymie relative entre transitive et factive. Ainsi il ne peut y avoir synonymie relative entre les phrases

Pierre fume sa cigarette

Pierre fait fumer sa cigarette :

la transitive implique que Pierre porte la cigarette à sa bouche, comme semble l'indiquer la phrase

Pierre fume quelques bouffées à sa cigarette,

alors que la factitive n'implique rien de tel. On peut avoir l'impression que la vérité de la transitive implique la vérité de la factitive, puisque quand on fume une cigarette, celle-ci, en général, fume. Mais il semble qu'on fasse appel là à la connaissance du monde plus qu'aux propriétés grammaticales du verbe *fumer*. De toute manière, la converse n'est pas vraie : on peut faire fumer une cigarette sans nécessairement y aspirer des bouffées.

On pourrait tenir une argumentation comparable aboutissant à considérer comme non neutre le couple de phrases

Pierre croque la pomme

La pomme croque.

Une pomme peut émettre un bruit de "croquement" sans qu'on la croque.

De même, *Pierre touche le réfrigérateur* implique que Pierre touche le réfrigérateur avec son corps, alors que *Pierre fait toucher le réfrigérateur* interdit cette interprétation et impose celle où Pierre est la cause de ce que le réfrigérateur touche un autre objet.

Notons enfin que d'après le critère du factitif, des couples de phrases comme

Le wagonnet accélère sa vitesse

Sa vitesse accélère

L'appartement empeste le poisson

Le poisson empeste,

ne sont pas connectées par neutralité puisque les factitives

?Le wagonnet fait accélérer sa vitesse

?L'appartement fait empester le poisson

ne pourraient à la rigueur être acceptables que pour des contextes non impliqués dans les couples de phrases transitives et intransitives à tester.

*

* *

Nous terminerons ce chapitre par deux remarques.

Le critère de neutralité par le factitif tel qu'il est défini en (29) comporte l'exigence sémantique délicate que la factitive soit prise dans la même interprétation lorsqu'on la compare à la construction transitive (synonymie relative) et à l'intransitive (application de l'opérateur *faire*). On peut, à la place de la factitive, utiliser la construction complétive N_o *faire que* N_I V Ω . Le critère de neutralité devient dans ce cas :

- (31) Il y a relation de neutralité entre deux phrases de structures N_o V N_I Ω et N_I V Ω si et seulement si la structure N_o *faire que* N_I V Ω donne lieu à une phrase acceptable, et entretient avec N_o V N_I Ω une relation de synonymie relative, au degré près de "contrôle extérieur" exercé par N_o sur le procès.

Des conditions qui apparaissent en (29), une seule subsiste, celle de la synonymie relative. La condition que N_o *faire* V N_I Ω représente l'application de *faire* à N_I V Ω disparaît puisqu'elle est automatiquement remplie avec N_o *faire que* N_I V Ω . De ce fait, la condition d'identité d'interprétation de la factitive lorsqu'on la compare à la transitive et à l'intransitive disparaît aussi.

La structure complétive N_o *faire que* N_I V donne lieu aux phrases les plus représentatives de la structure profonde des factitives suivant l'analyse de Kay (1975). Disons brièvement ici que dans cette analyse, des phrases comme *Pier*

fait (vibrer la lame + vociférer Marie) (interprétations *ii* et *iii*, respectivement), ont toutes deux une structure profonde de même nature, soit quelque chose comme *Pierre faire [la lame vibrer]* et *Pierre faire [Marie vociférer]*, alors que *Pierre fait goudronner la route*, aura comme structure profonde *Pierre faire [Δ goudronner la route]*, où Δ représente un actant postiche. Dans cette analyse, *Pierre fait cuire le poulet* (interprétations *i* ou *ii*) est une phrase syntaxiquement ambiguë, puisqu'elle peut avoir les structures profondes *Pierre faire [le poulet cuire]* ou *Pierre faire [Δ cuire le poulet]*. Le critère de neutralité que nous proposons, que ce soit sous la forme (29) ou (31), a avec cette analyse le point commun de ne pas faire intervenir la différence entre les interprétations *ii* et *iii* des factitives.

La structure complétive a l'inconvénient d'être artificielle lorsque N_0 est un agent "actif". Elle est peu acceptable lorsque cet agent est "non humain":

?La tempête fait que le bateau sombre;

elle exige le subjonctif et *en sorte que* lorsqu'il est "humain":

*Le forgeron fait (?E + en sorte) que le fer (?*rougit + rougisse).*

On ne peut se dispenser de *en sorte que* que dans l'"invocation" impérative

Mon Dieu, faites que le fer rougisse.

Un deuxième inconvénient pourrait être que la différence de "contrôle extérieur" (ou d'"activité indépendante") est plus forte entre complétive et transitive qu'entre factitive et transitive. Mais cet inconvénient peut n'être qu'apparent: mieux vaut travailler avec une différence de sens forte mais stable, qu'avec une différence de sens moindre, mais plus variable suivant les verbes. Ainsi, on remarque notamment, pour les verbes décrivant une opération "culinaire", comme *griller, cuire, frire, mijoter*, une quasi disparition de la différence de "contrôle extérieur" entre transitive et factitive. Ceci pourrait correspondre au fait culturel que pour ces verbes, par exemple

Pierre (grille + fait griller) un steak,

l'agent n'intervient que comme déclencheur du procès, par la suite le surveille, mais ne contrôle directement que des causes intermédiaires plus immédiates de celui-ci, telles que l'intensité de la flamme par exemple, qui serait le véritable agent.

Pratiquement, en cas d'hésitation sur la présence d'une relation de neutralité entre deux phrases de structures $N_0 V N_I \Omega$ et $N_I V \Omega$, on pourra contrôler l'un par l'autre les deux critères, celui de la factitive (29) et celui de la complétive (31).

La deuxième remarque est que, de tous les critères de neutralité que nous avons essayés, seul celui de la factitive (ou de la complétive en *faire*) est à la fois nécessaire et suffisant. Si la neutralité, i.e. la notion de double diathèse, se présente au départ comme une notion traditionnelle, intuitive et sémantique, mais de grande importance dans l'étude des relations entre transitivité et intransitivité, on s'attendrait à ce que plusieurs critères de natures variées convergent vers cette notion. Or, on a vu que ce n'est pas le cas, et que le factitif (ou la complétive en *faire*) est probablement la seule structure syntaxique fournissant les éléments d'un critère. Si ceci est vrai, i.e. si nous n'avons pas négligé un critère possible, la notion de neutralité n'a plus aucune indépendance relativement à l'unique procédure qui permette de la définir: elle se confond avec un aspect de la syntaxe des constructions factitives. Plus précisément, il s'agit d'une interaction entre cet aspect de la syntaxe des constructions factitives et des propriétés intrinsèques au verbe, à son sujet, ses adverbes et ses compléments. Entre la question "y-a-t-il ou non neutralité entre deux phrases construites sur les structures $N_o V N_I \Omega$ et $N_I V \Omega$?" et la question "ces deux phrases obéissent-elles aux conditions sur la factitive ou la complétive en *faire* données en (29) et (31)?", il n'y a de différence que terminologique. Il s'agit d'une seule et même question. L'intuition sémantique immédiate de neutralité ne fait que doubler de manière plus ou moins floue, plus ou moins opératoire suivant les exemples, ce que la comparaison entre transitive et factitive indique de manière plus précise. Cette intuition, très probablement, n'est rien d'autre que cette comparaison non explicitée, et ne doit son évidence illusoire qu'à l'absence d'explicitation.

Le problème de la neutralité ne nous paraît pas devoir se résoudre, dans l'immédiat, par une réflexion sur la nature transformationnelle ou non transformationnelle de la relation entre structures transitive et factitive, et ceci pour tel ou tel cadre théorique, celui de Lakoff (1970) ou celui de Kayne (1975): Ruwet a montré que dans l'état actuel des connaissances, toutes conditions de nature lexicale sur ces éventuelles transformations ne peuvent qu'apparaître *ad hoc*.

A quoi nous ajoutons que cette apparence *ad hoc* des conditions peut être due uniquement au fait qu'elles sont inconnues. La seule manière de faire progresser le problème de la neutralité (comme d'ailleurs tous les problèmes de syntaxe du verbe) nous semble être le développement d'une stratégie de recherche destinée à rassembler les informations de nature lexicale permettant de répondre à la question: quels sont les facteurs qui déterminent la capacité de tel ou tel verbe à être neutre étant donnés tels ou tels compléments? C'est une telle stratégie que nous proposerons maintenant.

1.4.2. Rôle du substantif tête de N_I dans la relation : $N_O \vee N_I \Omega \leftrightarrow N_I \vee \Omega$

Il existe en français entre 400 et 500 verbes neutres. Ce nombre dépend assez peu du critère de neutralité adopté, beaucoup du seuil d'acceptabilité admis pour les deux constructions comparées. Souvent l'une des deux semble plus naturelle que l'autre. Ainsi, dans

(a) *Le froid a figé l'huile*

(b) *L'huile a figé,*

l'intransitif (b) est moins naturel que le transitif (a), bien qu'il puisse s'entendre. Inversement, dans

(a) *Les bûcherons flottent le bois*

(b) *Le bois flotte,*

c'est la transitive (a) qui est moins naturelle, bien qu'attestée. La notion de nombre exact des verbes neutres en français selon notre jugement d'acceptabilité n'a donc pas grand sens, puisque nous ne connaissons pas tous les emplois attestés d'une part, et que de l'autre, il n'existe pas de théorie, si pauvre soit-elle, qui puisse reconstituer par déduction, parmi les cas de neutralité qu'elle considère comme possibles, bon nombre des cas attestés dans tel ou tel milieu défini de manière géographique ou socio-professionnelle.

Mais une telle prédictibilité est-elle imaginable? Disons tout de suite que cela ne va pas de soi. Si elle existait, on peut supposer que des considérations sémantiques y occuperaient une place importante quant à la détermination de la capacité d'un verbe à être neutre.

Or, les exemples suivants peuvent conduire à un certain scepticisme sur ce point:

(1) *Pierre (traîne + tire) la bâche sur le sol*

*La bâche (traîne + *tire) sur le sol*

Le vent (bat + pousse) le volet contre le mur

*Le volet (bat + *pousse) contre le mur*

Pierre (pose + dépose) l'extrémité de la poutre sur le muret

*L'extrémité de la poutre (pose + *dépose) sur le muret*

Le vent (rebique + dérange) ses cheveux

*Ses cheveux (rebiquent + *dérangent)*

L'âge a (empâté + abîmé) son menton

*Son menton a (empâté + *abîmé)*

Cette histoire (panique + effare) Marie
*Marie (panique + *effare)*
Pierre (compte + relève) cette table parmi ses biens
*Cette table (compte + *relève) parmi ses biens*
Pierre (continue + poursuit) son récit par une plaisanterie
*Son récit (continue + *poursuit) par une plaisanterie*
Pierre (enfonce + cloue) le piton dans le mur
*Le piton (enfonce + *cloue) dans le mur*
Pierre (cadre + encadre) l'arbre dans l'objectif
*L'arbre (cadre + *encadre) dans l'objectif*
Pierre a (cassé + brisé) le vase
*Le vase a (cassé + *brisé).*

Ces exemples sont faciles à construire, et on pourrait aisément allonger la liste. On construit moins facilement des exemples inverses, i.e. faisant intervenir deux emplois intransitifs acceptables plus ou moins "synonymes" et où le transitif par neutralité n'est acceptable que pour un seul d'entre eux. On a cependant :

- (2) *Pierre (foire + *cloche) son film*
Ce film (foire + cloche)
*Le ministre (hausse + *croît) les prix*
Les prix (haussent + croissent)
*Ils ont (coulé + *sombé) le cuirassé*
Le cuirassé a (coulé + sombé)
*Cette nouvelle (panique + *trouille) Paul*
Paul (panique + trouille).

Le moins qu'on puisse dire à la seule considération des exemples (1) et (2), c'est que si les conditions déterminant la neutralité d'un verbe sont "sémantiques", il faut donner à cet adjectif une signification indépendante de toute notion intuitive de ce que peut être le "sens" véhiculé par une phrase dans une situation de "communication" entre deux interlocuteurs.

On pourrait aussi supposer qu'il n'y a pas d'explication du phénomène, i.e. que la neutralité d'un verbe en français est une caractéristique idiosyncratique figurant comme telle dans le lexique. Après tout, ces verbes n'étant que 400 ou 500, il n'est pas déraisonnable de supposer qu'un enfant les apprend "par cœur", c'est-à-dire par essais et erreurs, et sans que des corrélations (inhérentes à la lan-

gue) avec d'autres propriétés de ces verbes ne constituent une facilitation de l'apprentissage.

Nous allons dans ce chapitre examiner des phénomènes tendant à prouver que le phénomène de la neutralité ne peut pas être considéré comme idiosyncratique.

Soit le verbe *baisser*. Ce verbe est neutre, puisqu'on a

- (3) *Pierre baisse le niveau du canal*
Le niveau du canal baisse.

Mais on remarque qu'il existe des valeurs de N_I qui entrent dans l'une des deux constructions mais pas dans l'autre. Ainsi on a :

- (4) *Pierre baisse l'abat-jour*
**L'abat-jour baisse,*

d'une part, et de l'autre :

- (5) **(Pierre + ceci) baisse Marie de jour en jour*
Marie baisse de jour en jour.

On a vu en 1.4.1. que la relation de neutralité ne dépendait pas uniquement du verbe, mais aussi d'adverbes et de compléments prépositionnels, certains de ceux-ci ne pouvant apparaître que dans l'emploi transitif, certains autres que dans l'emploi intransitif, certains enfin pouvant apparaître dans les deux emplois. Ainsi on a :

*Marie grille le steack (avec soin + à Paul + d'elle-même + E + sur les braises + avec quelques braises + *de lui-même + *en réduisant)*

*Le steack grille (*avec soin + *à Paul + *d'elle-même + E + sur les braises + avec quelques braises + de lui-même + en réduisant)*

Appelons "distributionnelles" (pour simplifier) ces conditions sur les compléments prépositionnels et les adverbes. L'exemple de *baisser* montre que ces conditions s'étendant aussi au groupe nominal N_I , ou, plus spécifiquement, au substantif tête de ce groupe nominal. De multiples exemples montreront que cette situation n'a rien d'exceptionnel.

De manière générale, la relation de neutralité

$$N_o V N_I \Omega \leftrightarrow N_I V \Omega$$

n'est pas contrainte seulement par V et Ω , mais aussi par N_I .

Soit D_T la classe des conditions d'acceptabilité de la structure transitive et soit D_I la classe des conditions d'acceptabilité de la structure intransitive (à ne pas confondre avec l'emploi absolu de la structure transitive). Ces deux classes,

par leur intersection, en engendrent trois, qui seront notées D_t , D_n , D_i , et définies comme suit :

$$D_t = DT \cap \sim DI$$

$$D_n = DT \cap DI$$

$$D_i = \sim DT \cap DI$$

Elles sont illustrées dans le schéma suivant du verbe *baisser*, uniquement en ce qui concerne les contraintes sur N_I :

		DI	
DT			
$D_t =$ abat-jour + échelle + marche-pied		$D_n =$ niveau + intensité + prix + lumière + son + intelligence	$D_i = N hum$

A strictement parler, ce n'est donc pas le verbe qui est neutre, mais une relation entre un emploi transitif et un emploi intransitif définie par des conditions D_n , conditions elles-mêmes expressément définies pour permettre la neutralité.

Comme on le voit, cette définition de la neutralité est parfaitement tautologique si la classe des conditions D_n est définie distributionnellement, c'est-à-dire en extension. Que se passe-t-il quand on essaie de définir en compréhension les classes DT et DI , ou D_t , D_n et D_i ?

On peut poser le problème de la neutralité de deux manières. La première consiste pratiquement à l'éliminer. Il y aurait "fondamentalement" deux classes de conditions, DT et DI .

Pour le verbe *baisser*, DT comprendrait notamment pour N_I *abat-jour* et *lumière*, DI comprendrait notamment *lumière* et *N hum*.

Le fait que l'intersection des deux classes ne soit pas vide (et contienne au moins *lumière*) serait sinon un hasard, du moins un épiphénomène sémantique propre au verbe *baisser*. Bref, les classes D_t , D_n et D_i et les constructions qu'elles permettent n'auraient pas de statut linguistique essentiel, et le verbe se subdivi-

serait en deux emplois, l'un transitif, l'autre intransitif, non systématiquement reliés. C'est généralement sous cette forme que les emplois sont présentés dans les dictionnaires traditionnels.

L'autre manière de voir adopte la position inverse: il y a trois classes distinctes de conditions D_t , D_n , et D_i , déterminant quatre emplois du verbe: deux emplois transitifs définis par les conditions D_t et D_n , et deux emplois intransitifs définis par les conditions D_n et D_i . La relation de neutralité n'a lieu et ne peut avoir lieu qu'entre les deux emplois tous deux définis par les conditions D_n . Dans cette perspective, ce sont les classes de conditions obtenues par les réunions $DT = D_t \cup D_n$ et $DI = D_n \cup D_i$ qui seraient artificielles ou épiphénoménales. L'objectif de la recherche serait alors de définir les conditions D_t , D_n et D_i indépendamment de la relation de neutralité, afin d'éviter toute circularité et de permettre une certaine prédictibilité de l'une à partir des autres (ou inversement).

Bien que l'étude des verbes neutres soit en ce qui nous concerne à peine entamée, les données préliminaires dont nous disposons vont en faveur de la deuxième solution.

Ainsi, par exemple le schéma (6) des N_I de *baisser* indique que la tripartition des N_I suggère une meilleure définition en compréhension que la bipartition. Nous verrons par d'autres exemples que c'est souvent le cas. Disons tout de suite que ce ne sont pas seulement les N_I qui sont mieux classés par la tripartition, mais aussi les compléments prépositionnels, et surtout l'ensemble de la distribution considérée comme formant un tout. Ainsi, pour *baisser*, on a par exemple:

(Pierre + ce mécanisme) a baissé (le marche-pied + l'échelle + l'abat-jour) (E + vers. (le sol + nous))

(Pierre + ce mécanisme) a baissé (le niveau + le prix + le son) (E + ?*vers (le sol + nous)).

En fait, ce sont les compléments prépositionnels et les adverbes qui déterminent l'interprétation à donner aux substantifs N_I . Rien n'interdit par exemple d'avoir dans les conditions D_t de *baisser* la possibilité $N_I = \text{lumière}$, contrairement à ce que suggère le schéma (6). Mais dans

Pierre baisse la lumière vers nous

*La lumière baisse vers nous,

lumière représente une source concrète de lumière, comme *lampe*, *spot*, ou même *rayon lumineux*, et cet emploi transitif n'est pas neutre, alors que dans les emplois définis par D_n

Pierre baisse la lumière

La lumière baisse,

lumière représente quelque chose comme l'intensité de la lumière

De même, la condition $N_I = N_{hum}$ a été indiquée en (6) comme faisant partie de D_i et uniquement de D_i . Rien n'interdit cependant d'avoir en accord avec D_t

Pierre baisse Marie vers le sol

**Marie baisse vers le sol*

mais *Marie* représente plus ou moins *le corps de Marie*. On aura aussi à la rigueur, en accord avec D_n ,

?Ceci a baissé Marie dans mon estime

Marie a baissé dans mon estime,

mais *Marie* représente alors plus ou moins *la cote de Marie*, cote répondant à D_n . Ces exemples montrent que le critère de distribution brute des substantifs est peu opérant. Il l'est encore moins dans l'exemple suivant :

D_t *Pierre pourrit cet enfant*

**Cet enfant pourrit*

D_n *L'humidité pourrit les fruits*

Les fruits pourrissent

Ces délais ont pourri le projet

Le projet a pourri

D_i **(Le juge + ceci) pourrit Paul en taule*

Paul pourrit en taule,

où les conditions distributionnelles sur D_t et D_i sont identiques : N_I ne peut être que "humain". Quelles que soient par ailleurs les conditions D_n sur N_I , on a donc, en termes purement distributionnels : $D_T = D_I$.

Des considérations purement distributionnelles se refusant tout appel à des intuitions de synonymes partielles ou de différences de sens mèneraient à attribuer erronément une relation de neutralité entre les emplois

Pierre pourrit Marie

Marie pourrit.

On trouvera ci-dessous de nombreux autres exemples allant en faveur de la tripartition des conditions. Ces exemples démontrent, à notre sens, que le phénomène de la neutralité en français ne peut être considéré comme idiosyncratique,

i.e. comme un faux problème de grammaire qui n'aurait pas d'autre "solution" qu'une liste *ad hoc* des verbes neutres. Cette liste n'est en effet qu'une partie du problème: si à chaque verbe doivent être associées des classes de conditions D_t , D_n et D_i disparates d'apparence, il est exclu que ces conditions puissent être apprises par essais et erreurs par l'enfant. Tout laisse supposer au contraire qu'il y a là, sous-jacent, un système structural relevant de la langue, et dont il appartient au grammairien d'ordonner le caprice apparent.

Au niveau très descriptif qui est le nôtre, notre tâche est de déterminer une présentation du comportement syntaxique des verbes quant à la neutralité qui, tout en étant réalisable dans notre quasi-ignorance des paramètres "distributionnels" déterminant, soit la plus favorable au développement ultérieur de la recherche.

Avant de considérer le classement d'exemples constituant selon nous un abord favorable du problème de la neutralité, nous introduirons quelques définitions.

On appellera *verbes intransitifs intrinsèques* les verbes qui ne se construisent qu'intransitivement. Ainsi, *chanceler* est un intransitif intrinsèque, car à quelque mode de relation entre transitivité et intransitivité que l'on fasse appel, on n'obtiendra aucune forme transitive acceptable:

- objet interne: **Le château de cartes chancelle (sa masse + son oscillation)*
- *Prép = E* *Le château de cartes chancelle (*E + sur) sa base*
- neutralité: **La secousse chancelle le château de cartes.*

On appellera *emplois intransitifs intrinsèques relativement à un mode particulier de relation entre transitivité et intransitivité* les emplois de verbes dont les formes transitives attestées ne s'obtiennent pas par ce mode de relation. Ainsi, le verbe *fouiller* n'est pas intrinsèquement intransitif, puisqu'à *Pierre fouille dans le tiroir* correspond par la relation *Prép = E* la phrase *Pierre fouille le tiroir*.

En revanche, l'emploi *Pierre fouille dans le tiroir* est intrinsèquement intransitif relativement à la neutralité, puisqu'il n'existe pas de phrases

*(*Paul + ceci*) fouille *Pierre dans le tiroir*,

qui signifiaient

(*Paul + ceci*) fait fouiller *Pierre dans le tiroir*.

Enfin, on appellera *emplois intransitifs autonomes* relativement à telle relation entre transitivité et intransitivité, des emplois de verbes dont d'autres emplois appartiennent à cette relation. Ainsi, les emplois de *baisser* et *pourrir*

ci-dessus définis par les conditions D_i sont intransitifs autonomes relativement à la neutralité.

Par les mêmes définitions, on peut parler d'*emplois transitifs autonomes* relativement à la neutralité (comme les emplois de *baisser* et *pourrir* définis par les conditions D_t) ou d'*emplois intrinsèquement transitifs* relativement à telle relation entre transitivité et intransitivité. Ainsi, l'emploi *Pierre fouille le tiroir* est intrinsèquement transitif relativement à la neutralité, puisqu'on n'a pas

**Le tiroir fouille.*

Mais il est plus délicat de parler de *verbes* transitifs intrinsèques du fait de la productivité énorme des emplois absolus $N_o V$ et de la relation pronominale $N_o V N_I \leftrightarrow N_i \text{ se } V$ (avec $N_i = N_o$ ou $N_i = N_I$ ou une confusion des deux; cf. 1.5.).

Ces définitions jouent un rôle capital dans la constitution de listes d'emplois intransitifs et transitifs. Alors que les verbes intrinsèquement intransitifs doivent évidemment figurer dans les listes, alors que les emplois intransitifs appartenant à un mode de relation déterminé entre transitivité et intransitivité peuvent être étudiés dans le cadre des constructions transitives, les décisions à prendre concernant les emplois autonomes ne sont pas évidentes. En effet, on pourrait décider de les exclure des listes d'intransitifs, leur traitement étant prévu dans l'étude des constructions transitives. Une telle décision suppose cependant qu'on se fasse au préalable une idée suffisamment précise des modes de relation entre transitivité et intransitivité et de leur productivité lexicale, i.e. dans le cas de la neutralité, productivité des doubles emplois définis par D_n et mode de productivité des emplois autonomes (relations entre les conditions D_t et D_n d'une part, D_n et D_i de l'autre).

Cette idée ne peut cependant se préciser de manière effective qu'une fois les listes constituées et les propriétés étudiées. Il y a donc cercle, et les emplois intransitifs autonomes figurant actuellement dans les listes forment un sous-ensemble relativement arbitraire des emplois autonomes existants. Cet arbitraire est inévitable. Ce chapitre traite principalement des problèmes qui, tout en se posant au préalable, ne pourront être convenablement étudiés qu'après l'étude séparée des constructions transitives, intransitives et pronominales. Pour le moment, nous savons seulement que l'existence d'un double emploi de conditions D_n est une propriété partagée par environ 450 verbes, soit le dixième des verbes courants du français.

Les notions *autonome relativement à* et *intrinsèque relativement à* ne décrivent pas seulement la relation de neutralité, ni non plus les relations entre structures transitives ou intransitives, mais toute relation entre structures sy

taxiques soumise à des contraintes de nature lexicale.

De manière générale, une structure syntaxique S peut être considérée comme une fonction f d'une construction syntaxique K (ou cadre syntaxique) et de conditions "distributionnelles" D , telles qu'on ait

$$S = f(K, D).$$

Supposons deux structures syntaxiques S_A et S_B telles qu'il semble exister entre elles une relation R présentant un intérêt théorique, soit

$$S_A \overset{R}{\leftrightarrow} S_B.$$

La méthode transformationnelle étudie généralement des relations entre structures différant par leur construction, mais fortement apparentées quant au matériel lexical qu'elles contiennent. Dans l'exemple de la relation de neutralité, les constructions sont $N_O V N_I \Omega$ et $N_I V \Omega$. Il apparaît que la relation entre ces constructions, aussi bien que ces constructions elles-mêmes, dépendent de contraintes D , portant non seulement sur la nature du verbe (les verbes ne sont pas tous neutres, tous transitifs ou tous intransitifs) mais aussi, pour un même verbe, sur la nature des compléments et adverbies figurés par Ω , le substantif tête de N_I et, éventuellement, celui de N_O .

Soient D_A et D_B les contraintes associées indépendamment à chaque construction. Il se pourrait que les contraintes soient les mêmes pour les deux constructions. On aurait dans ce cas $D_A = D_B$ et

$$f(K_A, D_A) \overset{R}{\leftrightarrow} f(K_B, D_B).$$

Nous ne connaissons pas de relation syntaxique dépendante du verbe qui obéisse à une telle définition. Le passif, par exemple, n'y obéit pas, puisque, à côté de

- (7) (a) *Les usagers respirent ces gaz méphitiques*
 (b) *Ces gaz méphitiques sont respirés par les usagers,*

on a aussi

- (8) (a) *Le visage de Paul respire la santé*
 (b) **La santé est respirée par le visage de Paul.*

L'exemple (8a) représente une structure active du verbe *respirer* qui est autonome relativement à la relation voix active—voix passive.

Le cas général sera donc celui où la relation étudiée sera définie par des conditions D_r constituant l'intersection de D_A et D_B . On appellera D_a (ou D_b) les conditions déterminant des emplois de verbe intrinsèques ou autonomes relativement à la relation. Ces emplois sont intrinsèquement K_A (ou K_B) relative-

ment à la relation s'il n'existe pour le verbe aucune condition D_r le faisant entrer simultanément dans les constructions K_A et K_B . Ils sont des emplois K_A (ou K_B) autonomes relativement à la relation s'il existe des conditions D_r qui font entrer le verbe simultanément dans les deux constructions.

Etant donné une relation R supposée intéressante à étudier entre deux constructions K_A et K_B et un verbe entrant dans une de ces constructions au moins, l'examen des conditions D sur la bonne formation des structures syntaxiques va, dans le cas général, décomposer R en trois relations disjointes, une d'entre elles connectant deux structures bien formées, les deux autres connectant une structure bien formée à une structure mal formée :

$$\begin{aligned}
 (9) \quad & f(K_A, D_a) \xleftrightarrow{Ra} *f(K_B, D_a) \\
 & f(K_A, D_r) \xleftrightarrow{Rr} f(K_B, D_r) \\
 & *f(K_A, D_b) \xleftrightarrow{Rb} f(K_B, D_b).
 \end{aligned}$$

L'intérêt linguistique de la relation est confirmé si la définition en compréhension des conditions D favorise la tripartition D_a, D_r, D_b par rapport à la bipartition D_A, D_B , infirmé dans le cas contraire.

De manière générale, un verbe donné n'entrera pas dans chacune des trois relations, mais dans un sous-ensemble a priori quelconque de ces relations. Il y aura donc sept classes de verbes à considérer (si on ne prend pas en considération la huitième, celle des verbes n'entrant dans aucune des deux constructions).

(10)

	D_a	D_r	D_b
C_a	+	—	—
C_{ar}	+	+	—
C_{arb}	+	+	+
C_{rb}	—	+	+
C_b	—	—	+
C_r	—	+	—
C_{ab}	+	—	+
	—	—	—

Dans le cas de la relation de neutralité, on obtient les sept classes illustrées chacune d'un exemple dans le tableau ci-dessous (où le symbole " $\rightarrow$ " représente une implication).

(11)

	D_t	D_n	D_i	
C_t	+	-	-	<i>dynamiter</i> $N_o V N_I \rightarrow *N_I V$
C_{tn}	+	+	-	<i>remuer</i> $N_I V \rightarrow N_o V N_I$
C_{tni}	+	+	+	<i>baisser</i> -
C_{ni}	-	+	+	<i>moisir</i> $N_o V N_I \rightarrow N_I V$
C_i	-	-	+	<i>croître</i> $N_I V \rightarrow *N_o V N_I$
C_n	-	+	-	<i>cuire</i> $N_o V N_I \leftrightarrow N_I V$
C_{ti}	+	-	+	<i>intriguer</i> $N_o V N_I \rightarrow *N_I V$ $N_I V \rightarrow *N_o V N_I$
	-	-	-	$\emptyset$ -

Ces classes (et les exemples apparaissant en (11)) feront l'objet d'une étude détaillée en 1.4.3. Nous ferons ici un bref commentaire du tableau (11).

Ce tableau ne s'occupe que des contraintes distributionnelles portant sur N_I , c'est-à-dire de celles qui nous sont le plus obscures. Les contraintes sur les adverbes et les compléments prépositionnels sont plus facilement étudiables et leurs effets sur la neutralité sont plus réguliers.

Notons tout d'abord que la dernière classe est vide puisque tout verbe est nécessairement transitif ou intransitif.

La classe C_t représente les verbes intrinsèquement transitifs relativement à la neutralité: pour tout emploi $N_o V N_I \Omega$ du verbe, et quelles que soient les spécifications distributionnelles de N_o , N_I et Ω , il est exclu qu'on ait un emploi $N_I V \Omega$.

La classe C_i représente le cas inverse du précédent, à savoir l'intransitivité intrinsèque relativement à la neutralité.

La classe C_{tn} représente les verbes neutres ayant au moins un emploi transitif autonome, mais aucun emploi intransitif autonome. A tout emploi $N_I V \Omega$ correspond, pour un certain N_o , un emploi $N_o V N_I \Omega$.

La classe C_{ni} représente le cas inverse du précédent, à savoir les verbes neutres ayant au moins un emploi intransitif autonome, et aucun emploi transitif autonome.

La classe C_{tni} représente le cas qu'il nous a semblé éclairant de considérer comme général: c'est le cas où, le verbe étant neutre, les deux types d'emplois autonomes existent, comme dans les exemples de *baisser* ou *pourrir* ci-dessus.

Nous avons séparé les trois dernières classes des précédentes.

La classe C_n représente les verbes intrinsèquement neutres, n'ayant pas d'emplois autonomes, ni transitif, ni intransitif, en ce qui concerne du moins les contraintes portant sur N_I . Elle comprend les verbes qui, comme les "culinaires" sont le plus souvent choisis pour illustrer le problème de la neutralité.

La classe C_{ti} représente le cas contraire: elle comporte aussi bien les couples d'homonymes évidents comme *Pierre vole un pigeon* et *Pigeon vole*, que des cas plus intéressants comme

Pierre raisonne Marie

Marie raisonne.

Bien que ces deux emplois de *raisonner* soient reliés morphosémantiquement par le substantif *raison*, ils sont à l'intuition aussi éloignés l'un de l'autre que les deux emplois autonomes de *pourrir* commentés ci-dessus

Pierre pourrit Marie

Marie pourrit en prison.

Mais à la différence de *pourrir*, ils ne sont pas connectés par des emplois entrant en relation de neutralité. On pourrait dire la même chose des emplois de *intriguer*:

*Ceci intrigue Marie (E + *contre Paul)*

Marie intrigue (E + contre Paul),

qui paraissent trouver une origine diachronique commune dans le *intricare* latin et dans l'emploi vieilli de *intrigue* où ce mot signifiait une situation à la fois compliquée et embarrassante.

La classe C_{ti} sera utilisée à représenter les verbes comme *raisonner* et *intriguer*, mais aussi les cas douteux de neutralité comme *craquer*, *croquer*, *fumer*. Notons que cette classe n'a peut-être pas de sens dans notre combinatoire, et que ces verbes étant homonymes, si pas absolument, du moins relativement à la neutralité, ils devraient apparaître deux fois dans le tableau, une fois comme transitifs intrinsèques (C_t), une fois comme intransitifs intrinsèques (C_i).

En effet, la combinatoire (11) est faite, non pas pour être remplie aveuglément.

ment, dans un esprit d'oubli des vrais objectifs théoriques et de satisfaction stérile du classement pour le classement, mais pour favoriser l'étude du problème de la neutralité. Il n'y a donc pas intérêt à y faire figurer n'importe quel verbe.

Le remplissage aveugle mènerait par exemple à faire figurer en C_i aussi bien des verbes comme *mentir*, *mordre*, *fouiller* que des verbes comme *croître*, *sombrer*, *dévaler*. Ce qui donne de l'intérêt à *croître* et *sombrer*, c'est qu'ils sont des intransitifs intrinsèquement non neutres tout en étant sémantiquement proches des emplois intransitifs des verbes neutres: le sujet grammatical apparaît sémantiquement comme l'objet du procès décrit. Il en va de même dans une certaine mesure pour *dévaler*, bien que le sujet puisse être interprété comme actif, même s'il "subit" le mouvement qu'il s'imprime.

Au contraire le sujet de *mentir* a les caractéristiques du sujet de n'importe quel verbe de la classe *dire*. Quant à *fouiller* et *mordre*, le fait qu'ils entrent dans la relation $Prép = E$ indique que les sujets de l'emploi transitif et de l'emploi intransitif remplissent un même rôle sémantique. Le remplissage aveugle du tableau (11) à l'aide de verbes entrant dans la relation $Prép = E$ amènerait une double occurrence de ces verbes dans la combinatoire, une fois en C_t (*Pierre fouille le tiroir*, *Pierre mord la pomme*), une fois en C_i (*Pierre fouille dans le tiroir*, *Pierre mord dans la pomme*). En fait, si les données préliminaires dont nous disposons pour la relation $Prép = E$ étaient plus consistantes, ce problème aurait pu être débrouillé à l'aide d'une combinatoire a priori, semblable à (10), et c'est la relation de neutralité que cette combinatoire n'aurait pas pu accueillir de manière intéressante.

Ces précautions pour le bon usage de la combinatoire ne se limitent pas à la notion *K intrinsèque relativement à*. Elle peut s'étendre aussi à la notion *K autonome relativement à*. En effet, des critères distributionnels aveugles ne permettent pas à eux seuls de trancher élégamment la question du statut intrinsèque ou autonome de tel emploi de tel verbe relativement à telle relation. Considérons, pour le problème de la neutralité, ces exemples du verbe *tourner*:

D_t *Pierre tourne la scène d'amour*

**La scène d'amour tourne*

Pierre tourne le compliment

**Le compliment tourne*

Pierre tourne (le raisonnement de Paul + la difficulté + l'obstacle)

**(Le raisonnement de Paul + la difficulté + l'obstacle) tourne*

D_n *Pierre tourne la manivelle*

La manivelle tourne

Pierre tourne la clef dans la serrure

La clef tourne dans la serrure

Pierre tourne le plateau du pick-up (E + de 45 degrés)

Le plateau tourne (E + de 45 degrés)

*D_i *Ceci a tourné Pierre à gauche dans la rue Racine*

Pierre a tourné à gauche dans la rue Racine

?(Ceci + Paul) tourne le pick-up

Le pick-up tourne.

Dans les termes que nous venons de définir, il y a dans ces exemples trois emplois transitifs autonomes de *tourner*. En fait deux d'entre eux peuvent être considérés comme intrinsèques: les espoirs de prédictibilité de l'emploi $N_I = \text{scène d'amour}$ sont minces, puisqu'ils impliquent la connaissance extragrammaticale que la pellicule cinématographique tourne dans les bobines, ou qu'aux débuts du cinéma, les caméras étaient actionnées manuellement à la manivelle.

De même, l'emploi où $N_I = \text{compliment}$ semble trouver son origine étymologique dans une comparaison avec l'art de la poterie et le tour du potier. Ces deux emplois peuvent donc être considérés comme concernant d'autres verbes *tourner*, quasi homonymes de celui défini par D_n . Ils pourraient donc aussi bien être décrits comme intrinsèquement transitifs relativement à la neutralité: il y a peu de chances que l'accumulation d'exemples de ce type nous éclaire plus sur les conditions de la neutralité que n'importe quels autres verbes intrinsèquement intransitifs. En revanche, l'emploi où $N_I = \text{difficulté} + \text{obstacle}$ est beaucoup plus proche sémantiquement des emplois définis par D_n . L'idée de *tourner autour de*, de *contourner* y est présente, et, ce mouvement étant le fait du sujet, il est normal que cet emploi soit autonome relativement à la neutralité: l'actant sujet n'est pas un agent ou une cause extérieurs au procès, mais il y est partie prenante. *Tourner* n'est pas plus neutre dans ce cas que *contourner*:

Pierre contourne l'obstacle

**L'obstacle contourne.*

Voyons maintenant les emplois intransitifs autonomes. Tous deux nous intéressent. La différence de comportement syntaxique observée selon qu'on a pour $N_I = \text{pick-up}$ ou *plateau du pick-up* suggère que dans $N_I V$, N_I peut représenter un contenant immobile à l'intérieur duquel une chose (ou des choses) tourne(nt) sur elle-même, mais que cette métonymie est plus difficile pour $N_O V N_I$: la phrase *Paul tourne le pick-up* s'accepte plus facilement si elle signifie que Paul imprime une rotation à tout le pick-up, et pas seulement à son plateau.

Il est intéressant aussi de remarquer que l'expression *tourner à gauche* est intransitive autonome : cette expression implique un déplacement du référent du sujet, ce qui semble suffire à interdire la forme transitive : pour une raison qui nous échappe, *tourner* n'est neutre que lorsqu'il signifie *tourner sur soi-même*.

En somme, ce qui est intéressant dans l'autonomie d'une construction K_A (ou K_B) relativement à une relation syntaxique quelconque $K_A \leftrightarrow K_B$, ce sont les exemples où les conditions D_a (ou D_b) et D_r entraînent tout à la fois un changement minimum du sens du verbe et un contraste maximum d'acceptabilité

$$f(K_A, D_a) \rangle f(K_B, D_a) \quad \text{ou} \quad f(K_A, D_b) \langle f(K_B, D_b)$$

l'idéal étant l'acceptabilité et l'inacceptabilité absolues.¹

La considération des verbes intrinsèquement K_A (ou K_B) relativement à $K_A \leftrightarrow K_B$ donne une première approximation du domaine de la relation dans le lexique des verbes, le verbe et les compléments prépositionnels étant pris comme paramètres principaux. Ce sont ces informations que les tables du présent volume et des suivants fournissent principalement. Les exemples d'autonomie d'emplois approfondissent la recherche car ils permettent, à l'intérieur du même verbe, d'expérimenter de manière fine sur les conditions D_a , D_r et D_b qui déterminent l'acceptabilité ou l'inacceptabilité de chaque structure syntaxique. Au lieu que le verbe soit pris comme paramètre lexical unique, ce sont les interactions entre le verbe et ses actants qui sont considérées. Le type d'information nécessaire à une bonne description de ces interactions ne figure pas (ou presque pas) dans les tables à l'étape actuelle de leur élaboration, et ne peut pas y figurer : il faudrait une classification des substantifs, et surtout des relations verbe-substantif. Cette classification reste à élaborer, et l'étude des emplois autonomes relativement à telle ou telle relation semble être un des facteurs favorables à cette élaboration. C'est ce qui justifie, parallèlement à la construction des tables, un examen comme celui qui va suivre de la transitivité et de l'intransitivité intrinsèques et autonomes relativement à la neutralité. Ce type d'étude préliminaire partage avec la construction des tables un même esprit systématique dans le balayage exhaustif de la combinatoire a priori engendrée par quelques paramètres préalablement déterminés. En fait, les deux types d'études s'épaulent l'un l'autre et chacun va chercher dans l'autre la confirmation de ses hypothèses. Pour prendre un exemple simple, et dont les caractéristiques peuvent d'ailleurs figurer dans la présentation actuelle des tables, mais au prix d'une multiplication inélégante des entrées d'un même verbe, supposons que l'on ait constaté que

¹ Les signes $\rangle$ et $\langle$ signifiant ici respectivement plus et moins acceptable que.

tout verbe transitif impliquant intrinsèquement la représentation d'un "déplacement" de l'actant sujet n'est neutre pour aucun de ses emplois. Comme cette constatation empirique pourrait décrire une absence accidentelle, il est capital de rassembler des exemples de verbes capables de neutralité et qui, tel *tourner*, n'impliquent pas intrinsèquement une telle représentation, tout en ayant un emploi répondant à la définition, comme *Pierre tourne la difficulté*. Le fait qu'il n'y ait pas synonymie relative avec *Pierre fait tourner la difficulté*, i.e. que l'emploi soit autonome relativement à la neutralité, fait passer la première observation du rang de constatation empirique banale au rang d'hypothèse expérimentale susceptible de falsification si, pour l'exemple choisi, on pouvait trouver un verbe neutre ayant ou permettant d'inventer un emploi transitif répondant à la définition de l'actant sujet en "déplacement" et auquel correspondrait par neutralité un emploi intransitif acceptable.

1.4.3. Emplois intrinsèques et autonomes relativement à la neutralité

1.4.3.1. Transitivity intrinsèque relativement à la neutralité (Classe de verbes C_I)

Si l'on représente par $N_O V N_I$ l'emploi transitif du verbe, il est exclu que l'on ait $N_I V$, pour quelque N_I que ce soit.

Si on a :

- (1) *Pierre décapite Paul*
- (2) *Paul arrache les cheveux*
- (3) *On a dynamité le pont*

on n'a pas :

- **Paul décapite*
- **Les cheveux arrachent*
- **Le pont a dynamité.*

De même on a :

- (4) (a) *Pierre a réservé une chambre*
(b) **La chambre a réservé*
- (5) (a) *Pierre a baptisé le navire*
(b) **Le navire a baptisé*
- (6) (a) *Pierre a caressé la bouteille*
(b) **La bouteille a caressé*

- (7) (a) *Pierre croit ce qu'on lui dit*
 (b) **Ce qu'on lui dit croit.*

Notons que les attributions d'inacceptabilité ne sont pas toujours aussi évidentes. Ainsi :

- (8) (a) *Son imprudence a aggravé sa maladie*
 (b) *?Sa maladie a aggravé*
- (9) (a) *Les ravages du temps ont boursoufflé son visage*
 (b) *?Son visage a boursoufflé*
- (10) (a) *La secousse sismique a fendillé le mur*
 (b) *?Le mur a fendillé*
- (11) (a) *La chaleur a liquéfié le beurre*
 (b) *?Le beurre a liquéfié*

Alors que les emplois intransitifs (1) à (7) sont franchement inacceptables, ne "veulent rien dire", il n'en est pas de même pour les exemples (8) à (11), dont les emplois intransitifs sont tous parfaitement intelligibles.

Ces verbes n'ont pas été choisis au hasard. Les verbes (4) à (7) représentent des classes importantes et régulières d'emplois transitifs où ne s'observe aucune forme de neutralité. En ne donnant ici de ces classes qu'une définition sémantique brève et fragmentaire, se comporteront de cette manière :

- les "datifs" ((4), ou bien : *Pierre a loué une chambre à l'hôtelier*)
- les "double complément non prépositionnel" :
 ((5), ou bien : *On a nommé Paul président*)
- les "contact de surface" :
 ((6), ou bien : *Pierre bat le tapis*)
- les "complétives objet direct" :
 ((7), ou bien : *Pierre admet qu'on se moque de lui*).

En revanche, les verbes (1) à (3) et (8) à (11) appartiennent à des classes d'emplois moins départageables aussi brièvement, mais qui ont en commun un certain pourcentage de verbes capables de neutralité (entre 5 pour cent et 15 pour cent environ, pour un seuil d'acceptabilité élevé). On remarque que pour les quatre derniers exemples, c'est la construction pronominale qui serait attendue :

Sa maladie s'est aggravée
Son visage s'est boursoufflé
Le mur s'est fendillé

Le beurre s'est liquéfié.

Cependant, la construction pronominale N_I se V n'est pas toujours possible. Ainsi, pour les exemples (4) à (7), on obtient :

**La chambre s'est réservée*

**Le navire s'est baptisé* (interprétable à la rigueur comme un réfléchi)

**La bouteille s'est caressée*

Ce qu'on lui dit se croit (interprétable seulement comme "on croit ce qu'on lui dit", cf. 1.5.).

On notera aussi que l'intransitif (11) devient parfaitement acceptable s'il est présenté sous la forme

(12) *Le plomb liquéfie à 327,4 degrés Celsius.*

1.4.3.2. Emplois transitifs autonomes; absence d'emplois intransitifs autonomes (Classe de verbes C_{tn})

Tout emploi intransitif attesté N_I V implique que l'on ait, pour un N_O approprié, un emploi N_O V N_I , mais la converse n'est pas vraie.

Ainsi, parallèlement à l'emploi intransitif

D_n *La pâte a remué*

on a nécessairement

D_n *(La secousse + le boulanger) a remué la pâte,*

mais il existe des emplois transitifs de *remuer* définis par des conditions D_t comme

(13) *Cette lecture a remué Marie,*

tels qu'on n'a pas

**Marie a remué.*

Cette dernière phrase n'est acceptable que dans une interprétation non conforme à (13), où c'est le corps de Marie qui remue. (13) au contraire, appartient à la classe des emplois "psychologiques".

Cette classe peut être représentée par des verbes comme *étonner*, *amuser*, *ennuyer*, qui sont spécialisés dans ce type d'emploi.

L'objet direct "humain" est normalement pris au sens où, dans (13) par exemple, c'est "le caractère" ou "l'âme" de Marie qui ont été remués, pas son

corps. On observe dans le lexique une tendance à l'inacceptabilité des emplois N_I V "psychologiques". Ainsi, on a :

D_t Cette atmosphère (réchauffe + chiffonne + durcit) Marie
Marie (*réchauffe + *chiffonne + ?durcit),

parallèlement aux emplois concrets :

D_n Les braises réchauffent le cassoulet
Le cassoulet réchauffe
Pierre chiffonne ce tissu
?Ce tissu chiffonne
Pierre durcit la pâte
La pâte durcit.

Mais ce n'est qu'une tendance, puisqu'on a aussi l'emploi "psychologique"

D_n Son existence dissolue a mûri Marie
Marie a mûri,

parallèlement à l'emploi concret

D_n Le soleil mûrit les fruits
Les fruits mûrissent,

et au troisième emploi

D_n Pierre mûrit ce projet
Ce projet mûrit.

Mûrir serait intrinsèquement neutre (C_n).

La tendance à la non-intransitivité des emplois "psychologiques" n'est qu'un exemple de tendance lexicale déterminant l'appartenance de verbes à la classe C_{tn} .

Un autre phénomène généralisable met dans cette classe de nombreux verbes "normalement" transitifs et où la possibilité d'un emploi N_I V passe souvent inaperçue, ou apparaît comme un usage très spécialisé, "idiolectal" ou technique. Ainsi :

D_t Pierre a cartonné le livre
*Le livre a cartonné

D_n Le gel a cartonné la neige
La neige a cartonné

D_t Pierre a cranté le pignon
*Le pignon a cranté

D_n *La pluie a cranté ses cheveux*
Ses cheveux ont cranté.

On peut replacer ici les exemples (10) et (11), et la remarque sur l'amélioration de (11) par l'introduction en (12) d'un contexte technique. Notons que la phrase *le pignon crante* n'est inacceptable que pour un univers du discours où les pignons ne crantent pas d'eux-mêmes, sous l'effet d'une cause naturelle, comme les cheveux sous l'effet de la pluie.

En effet, si la phrase

Le pignon a cranté de lui-même

est postulée acceptable, elle implique un univers du discours où le crantement du pignon s'est effectué sans qu'un agent soit intervenu techniquement pour y faire des crans. On voit réapparaître ici la sémantique de l'intransitivité, dont il a déjà été parlé, décrite par Ruwet (et reprise par Smith pour les faits anglais) à l'aide des catégories de "contrôle extérieur" et d'"activité indépendante". Précisons: la transitivité ($N_o V N_I$) impliquerait le "contrôle extérieur" de l'agent N_o sur le procès de modification ou de déplacement du référent de l'objet direct; l'intransitivité impliquerait l'"activité indépendante" de l'objet (i.e. le sujet N_I de $N_I V$) en train de se mouvoir ou de se modifier. Il y aurait neutralité lorsque la sémantique du verbe admet les deux interprétations. Ces catégories semblent avoir, dans la prédiction du comportement de verbes comme *cartonner* ou *cranter* (et aussi *boursoufler*, *fendiller*, *liquéfier*, déjà cités) une certaine valeur opératoire.

Cependant, elles ne permettent pas (pour le français) d'expliquer tous les faits. Si on admet qu'il y a "activité indépendante" du cassoulet dans *le cassoulet réchauffe*, on devrait l'admettre aussi pour Marie dans *Marie se réchauffe à cette lecture*, et dans ce cas, on n'explique pas pourquoi on n'a pas le psychologique intransitif **Marie réchauffe*.

Beaucoup d'exemples montreront le caractère insuffisant de ces catégories.

1.4.3.3. Emplois transitifs et intransitifs autonomes (Classe de verbes C_{tni})

Il n'y a pas de relation d'implication entre les structures transitives et intransitives. C'est le cas général. On a vu les exemples de *baisser*, *tourner* et *pourrir*. On a aussi:

D_t *Ceci plonge Marie dans l'embarras*
 **Marie plonge dans l'embarras*

D_n *Pierre plonge le linge dans l'eau*
Le linge plonge dans l'eau

D_i **(Ceci + Pierre) plonge Marie dans la crique chercher un coquillage*
Marie plonge dans la crique chercher un coquillage.

L'emploi de conditions D_t est une métaphore fréquente dans les structures locatives (structure $N_o V N_1 Loc N_2$, où l'actant N_1 est interprété comme mis dans ou sur — ou sorti de — le lieu N_2 ; cf. 3.4.) mais rare parmi les verbes qui tout en entrant dans cette structure, sont susceptibles de neutralité (i.e. entrent aussi dans $N_1 V Loc N_2$). Dans cette métaphore, N_o est la cause d'un procès consistant en l'entrée d'une "personne humaine" N_1 dans un "espace moral" N_2 (ou en sa sortie de cet espace).

On observe dans l'emploi de conditions D_n l'interprétation "statique" de l'emploi intransitif (*le linge plonge dans l'eau* s'interprète aussi bien comme *le linge est dans l'eau* que comme *le linge va dans l'eau*). Cette apparition d'un intransitif statique n'est pas de règle dans les structures locatives puisqu'on a :

Pierre a glissé la montre dans sa poche
La montre a glissé dans sa poche,

mais elle s'observe pour d'autres verbes neutres tels que *entrer, incliner, ployer, tremper, baigner*. Elle est obligatoire pour ces deux derniers. De nombreux verbes intrinsèquement intransitifs à structure locative sont ambigus quant à l'interprétation dynamique ou statique à donner à leur emploi. Ainsi :

(Pierre + la roche) émerge de l'eau.

L'emploi de conditions D_i est l'exemple d'un phénomène concernant les structures locatives dont la productivité lexicale est mieux connue (par la table 2 des constructions complétives). La construction avec infinitive n'est acceptable que si le sujet de l'infinitive (ici *Marie*) est aussi le sujet du verbe principal. Des emplois locatifs où l'infinitive a comme sujet l'objet direct du verbe principal existent, mais avec d'autres verbes (table 3).

Ainsi :

Tu m'as envoyé me coucher au salon
**Tu m'as envoyé te coucher au salon*
**J'envoie me coucher au salon.*

Il est extrêmement curieux que pour les verbes comme *envoyer* ($N_o V N_1 V^I \Omega$) il n'y ait aucun cas de neutralité ($*N_1 V^I \Omega$), alors que toutes les conditions semblent remplies pour qu'il y en ait, et que de nombreux emplois de la table 2 comme *plonger* (D_i) ($N_o V V^o \Omega$) sont des emplois intransitifs autono-

mes de verbes neutres qui n'acceptent pas la construction infinitive de *envoyer*. Il y a là entre deux classes de verbes une intersection vide dont on ne voit pas l'explication, mais qui peut difficilement être attribuée au hasard.

1.4.3.4. Absence d'emplois transitifs autonomes; emplois intransitifs autonomes (Classe de verbes C_{ni})

Tout emploi transitif $N_o V N_I$ implique que $N_I V$ est acceptable, mais la converse n'est pas vraie. C'est donc l'inverse de la classe C_{tn} . Ainsi, parallèlement au transitif

D_n *Pierre a rougi (le fer + son eau + ses cheveux + ?ses opinions politiques),*

on a nécessairement

D_n *(Le fer + son eau + ses cheveux + ?ses opinions politiques)
(a + ont) rougi.*

Mais il existe des emplois intransitifs de conditions D_i (au moins un) comme

D_i *Marie a rougi (E + de honte) (E + d'avoir perdu),*

tels que l'on n'a pas

**(Ceci + Pierre) a rougi Marie (E + de honte) (E + d'avoir perdu).*

Cette dernière phrase (avec sujet "humain") n'est à la rigueur acceptable (ou interprétable, du moins) que si Pierre rougit le corps de Marie (à l'aide de peinture rouge ou de rayons) et que si cette activité est causée par la honte qu'il éprouve ou par le fait d'avoir perdu.

De toute façon, le "causatif de sentiment" du type *de honte* se réfère toujours au sujet de la construction, jamais à l'objet direct.

On verra en 1.4.3.6. que l'exemple de *rougir* est discutable. Celui de *moisir*, en revanche, est incontestable.

D_n *L'humidité a moisi les fruits
Les fruits ont moisi*

D_i **(Ceci + Pierre) a moisi Marie en taule
Marie moisit en taule.*

De manière symétrique à la classe C_{tn} on trouve dans la classe C_{ni} les verbes "normalement" intransitifs ($N_I V$) mais qui acceptent d'être "poussés", pour certaines valeurs de N_I , de manière à obtenir $N_o V N_I$. Ainsi, on aurait pour *fermenter*

D_n *Ce procédé (?fermente + fait fermenter) la pâte*
La pâte fermente

D_i *Ces obstacles (?*fermentent + font fermenter) sa passion*
Sa passion fermente.

On trouvera aussi en C_{ni} la plaisanterie bien connue (commentée par Ruwet):

D_n *On a démissionné ce fonctionnaire*
Ce fonctionnaire a démissionné.

1.4.3.5. Intransitivité intrinsèque relativement à la neutralité (Classe de verbes C_i)

Le verbe est exclusivement intransitif. Sa construction étant représentée par $N_I V$, il est exclu qu'on ait $N_O V N_I$, quelque N_O que ce soit.

Ainsi:

D_i **(Ceci + Pierre) boîte Marie*
Marie boîte

D_i **(Ceci + Pierre) détone cette couleur*
Cette couleur détone

D_i **(Ceci + Pierre) cloche ce détail*
Ce détail cloche.

La seule manière d'obtenir un emploi "transitif" de ces verbes est l'introduction de la construction factitive. Ainsi:

Ceci fait (boîter Marie + détoner cette couleur + clocher ce détail).

1.4.3.6. Neutralité intrinsèque (Classe de verbes C_n)

Une place spéciale a été donnée à cette dernière classe, où il y a implication réciproque entre les emplois $N_O V N_I$ et $N_I V$. Pour tout N_I entrant dans l'une de ces constructions, l'autre est acceptable aussi. On a vu en 1.4.3.1. l'exemple de *murir*. On a aussi:

Pierre cuit le poulet
Le poulet cuit

et d'autres verbes "culinaires" comme *rôtir*, *frîre*, mais pas tous. *Griller*, par exemple, se comporte comme un sous-ensemble des emplois de *brûler* (C_{tni}):

D_t *Pierre a (brûlé + grillé) le feu rouge*
**Le feu rouge a (brûlé + grillé)*

D_n Pierre (brûle + grille) le steack
Le steack brûle et grille

D_i *(Ceci + Pierre) (brûle + grille) Paul de partir
Paul (brûle + grille) de partir.

Mijoter serait un C_{ni} :

D_n Pierre mijote (un petit plat + sa vengeance)
(un petit plat + sa vengeance) mijote

D_i *(Ceci + Pierre) mijote Marie dans son jus
Marie mijote dans son jus.

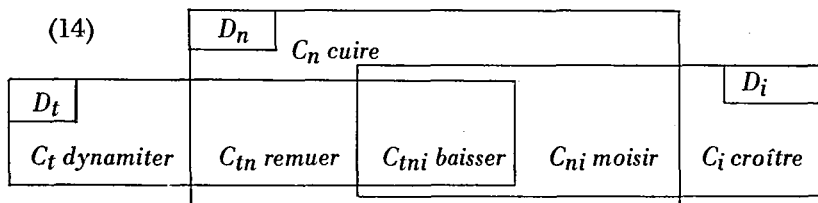
C'est dans la classe C_n que l'on trouve généralement les verbes qui servent d'exemple de neutralité, chez les grammairiens traditionnels comme chez les générativistes. Ainsi l'éternel exemple de cuire. Et si le verbe cité n'est pas un C_n , mais un C_{tn} , un C_{tni} ou un C_{ni} , l'existence des emplois de conditions D_t ou D_i est le plus souvent passée sous silence, comme s'il s'agissait d'homonymes, ou d'extensions "métaphoriques" en dehors du sujet.

Remarquons à ce propos que si certains emplois de conditions D_t ou D_i peuvent être considérés comme des métaphores, le fait qu'il s'agisse de métaphores ne constitue pas une explication de leur autonomie, puisque, comme on l'a vu, il n'est pas difficile de trouver des exemples de métaphores du type D_n . Ainsi, outre mijoter,

D_t Pierre (couve + mûrit) ce projet
Ce projet (couve + mûrit)

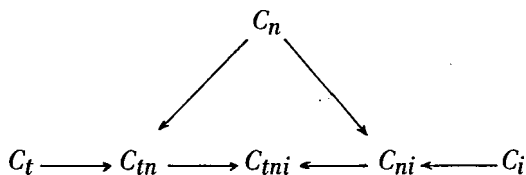
D_i Pierre a sorti Marie de ses problèmes il y a quelque temps déjà
Marie est sortie de ses problèmes il y a quelque temps déjà.

La classe C_n nous semble constituer un cas très particulier, voire même excentrique. Ce point apparaîtra mieux si le tableau (11) du paragraphe 1.4.3.2. est présenté sous la forme d'un schéma de classes, où les verbes figurent comme éléments des six différentes zones. Le dessin profite de ce que la classe C_{ti} est considérée comme vide ou non pertinente. On obtient :



Il faut remarquer que l'attribution d'un verbe à l'une de ces six classes (excepté à la classe C_{tni}) repose sur une affirmation d'inexistence d'un ou de deux emplois de conditions D_t , D_n ou D_i . Ces affirmations peuvent être fausses, dans le cas où elles ne sont que le résultat de la distraction du linguiste, de la difficulté à imaginer des emplois parfaitement courants dans la performance quotidienne. Toute étude lexicale systématique de longue haleine comporte à ses débuts obligatoirement et en grand nombre de telles lacunes. Elle sera donc amenée, en cours de raffinement, à corriger progressivement les erreurs d'attributions des verbes aux six classes. En fait, il s'agit moins d'erreurs ou d'oublis à proprement parler que d'un processus progressif de structuration de la classification. Au départ, les attributions d'emplois aux structures se font de manière très empirique. Mais au fur et à mesure que l'entreprise progresse, l'appréhension plus claire de processus lexicaux généraux plus nombreux rend de plus en plus improbables les oublis. Les corrections consistent généralement à déplacer un verbe dans la classe immédiatement voisine. Comme on peut supposer que les affirmations d'existence d'emplois de conditions D_t , D_n ou D_i restent généralement valables, les corrections ne se feront pas dans n'importe quel sens, et on observera les "migrations" suivantes (un même verbe pouvant, au cours de la recherche, être déplacé deux fois):

(15)



Les données dont nous disposons pour l'instant permettent d'attribuer à la classe C_t (transitivité intrinsèque relativement à la neutralité) approximativement 80 pour cent des verbes, à la classe C_i (intransitivité intrinsèque relativement à la neutralité) 10 pour cent, les quatre autres classes se partageant dans des proportions qui nous sont inconnues les 10 pour cent restant. Supposons la distribution équitable: cela donne pour chacune des quatre classes 2,5 pour cent des verbes, soit une centaine. Ces estimations sont évidemment très grossières, ne serait-ce que parce que le schéma (14) ne représente pas les relations transitivité-intransitivité autres que la neutralité (principalement, objet direct interne et $Prép = E$), et que les verbes participant de ces relations devraient, comme on l'a observé, figurer deux fois dans le schéma, une fois en C_t , et une fois en C_i . Même grossières, ces estimations permettent de prévoir ceci: des

corrections de type $C_t \rightarrow C_{tn}$ n'auraient que peu d'effet sur la notion de transitivité intrinsèque (même si l'effectif descendait de 80 pour cent à 60 pour cent ou 50 pour cent, cette notion continuerait de représenter le cas le plus général de construction verbale); les corrections du type $C_i \rightarrow C_{ni}$ vont certainement diminuer l'effectif des verbes purement intransitifs, mais la notion d'intransitivité intrinsèque conservera son sens; les corrections de type $C_{tn} \rightarrow C_{tni}$ et $C_{ni} \rightarrow C_{tni}$ seront compensées dans une certaine mesure par celles de type $C_t \rightarrow C_{tn}$ et $C_n \rightarrow C_{tn}$ pour la classe C_{tn} , de type $C_i \rightarrow C_{ni}$ et $C_n \rightarrow C_{ni}$ pour la classe C_{ni} ; la classe C_{tni} est destinée à croître dans des proportions imprévisibles, mais la classe C_n (neutralité intrinsèque) avec son effectif provisoire supposé de 100 verbes et la faiblesse particulière de sa définition (puisqu'à la différence des classes C_t , C_{tn} , C_{ni} et C_i , elle repose sur une double affirmation d'absence, à laquelle correspond une double possibilité d'hémorragie) va aller s'amenuisant sans cesse, au point qu'on peut se demander si la notion de neutralité intrinsèque conservera un sens.

Notons que cette prévision ignore la possibilité de correction du type $C_t \rightarrow C_n$ ou $C_i \rightarrow C_n$. Nous n'en connaissons qu'un exemple, de type $C_i \rightarrow C_n$; un verbe comme *bedonner* est généralement considéré à première vue comme un intransitif intrinsèque. Rien n'empêche cependant d'avoir

D_n Des excès alimentaires fréquents avaient bedonné Pierre ($E +$ d'une respectable brioche).

Comme les emplois $N_I V$ de *bedonner* sont peu variés (on n'a que (*Pierre + son ventre*) *bedonne*), ou éventuellement (*La maison + le mur*) *commence à bedonner*, il va falloir l'étayer), tous admettent le transitif $N_o V N_I$.

Cette prévision ignore aussi la possibilité de correction allant en sens inverse des flèches de (15), et qui consisteraient en suppressions d'emplois de conditions D_t ou D_i .

On aurait suppression d'un emploi de conditions D_t en remettant en cause l'inacceptabilité de l'emploi intransitif. Ces corrections seraient de type $C_{tn} \rightarrow C_n$ ou $C_{tni} \rightarrow C_{ni}$. On en aurait des exemples si on décidait d'admettre les emplois "psychologiques" *Marie durcit* ($C_{tn} \rightarrow C_n$) ou *Cet enfant pourrit* ($C_{tni} \rightarrow C_{ni}$) (certains sujets les admettent en fait).

Le cas de suppression d'un emploi de conditions D_i ($C_{ni} \rightarrow C_n$) ou ($C_{tni} \rightarrow C_{tn}$) par remise en cause de l'inacceptabilité de l'emploi transitif est plus intéressant. En effet, l'affirmation d'existence d'un emploi de conditions D_i comporte une affirmation d'inexistence; étant donné $N_I V$ acceptable, on nie l'existence d'un N_o tel qu'on ait $N_o V N_I$ (alors que l'affirmation d'existence d'un emploi de conditions D_t ne comporte pas d'affirmation d'inexistence, mais une

affirmation d'inacceptabilité de $N_I V$ étant donné $N_O V N_I$ acceptable pour telle valeur précise de N_I).

On pourrait avoir avec *rougir* un exemple de correction du type $C_{ni} \rightarrow C_n$. Bien que l'emploi *Marie rougit* semble autonome s'il représente un afflux de sang sur le visage de Marie sous l'effet d'une émotion, puisque

(Pierre + ce spectacle) rougit Marie

est inacceptable pour cette interprétation, on a cependant à la rigueur à partir de

?*La honte rougit Marie,

la phrase

?C'est la honte qui la rougit comme ça.

On aurait de même :

C'est (?*Pierre + ?*ce suspense + ?la trouille) qui la verdit

C'est (?*Pierre + ?*cette insulte + ?la colère) qui la blanchit

C'est (?*Pierre + ?*le triomphe de Paul + ?le dépit) qui la jaunit
comme cela.

Ce serait un exemple typique d'affirmation d'inexistence de $N_O V N_I$ par recherche insuffisante d'une cause N_O appropriée du procès $N_I V$: $N_O V N_I$ est inacceptable si N_O représente une cause "extérieure" au N_I "humain", peut être acceptable si on prend pour N_O une cause "intérieure" à N_I et culturellement associée au (et signifiée par le) changement de couleur du visage de N_I .

Cet exemple nous montre que les conditions D sur la neutralité peuvent aussi s'étendre au sujet de la construction transitive, ce dont nous n'avions pas donné d'exemple jusqu'à présent.

On trouvera avec *couver* un exemple de suppression possible d'un emploi de conditions D_i dans une correction de type $C_{tni} \rightarrow C_{tn}$. On peut présenter *couver* comme un verbe C_{tni} :

D_t Pierre couve cet enfant

*Cet enfant couve

D_n La poule couve un œuf

L'œuf couve

D_i *Pierre couve le feu

Le feu couve.

L'emploi de conditions D_i sera remis en cause si on admet des phrases comme

(Les cendres + les brindilles de la pinède) couvent (des braises + du feu).

Les N_o dont l'existence avait d'abord été niée existaient et devraient être entendus comme étant *sur*, comme *couvant* le feu, à peu près comme la poule est sur l'œuf, le couve. Même la phrase *Pierre couve le feu* serait interprétable dans un univers du discours biscornu où il est considéré comme possible que des humains se couchent sur un feu afin de l'entretenir. Il n'y aurait plus d'emploi de conditions D_i , et *couver* appartiendrait à la classe C_{tn} .

Notons que dans le cas de *couver*, il est exclu qu'on supprime ensuite l'emploi de conditions D_t pour obtenir un verbe C_n . L'emploi de conditions D_t en effet, est syntaxiquement autonome puisqu'on a :

Pierre couve cet enfant dans ses entreprises

Pierre couve les entreprises de cet enfant

**Cet enfant couve dans ses entreprises*

?Les entreprises de cet enfant couvent,

et qu'on ne voit pas comment on pourrait avoir

*?*La poule couve l'œuf dans son (incubation + etc.)*

**La poule couve (l'incubation + etc.) de l'œuf.*

Ces différentes formes de correction, non prévues en (15) sont vraisemblablement rares, et ne nous semblent pas devoir faire croître la classe C_n dans des proportions importantes.

C'est pourquoi c'est le cas C_{tni} qui a été considéré comme le cas général du problème de la neutralité, et que celle-ci a été présentée non comme une caractéristique de verbe, mais comme une relation $N_o V N_I \Omega \leftrightarrow N_I V \Omega$ entre deux emplois d'un verbe, relation définie par un complexe de conditions D_n portant de manière évidente sur la nature du verbe et sur celle de Ω , de manière moins évidente sur la nature de N_I (c'est pourquoi nous y avons insisté dans ce chapitre), et de manière moins évidente encore sur la nature de N_o (comme on vient de le voir avec les exemples de *rougir* et de *couver*).

Pour simplifier, nous avons appelé "distributionnelles" ces conditions ou contraintes, puisque c'est par des variations distributionnelles empiriques que s'expérimente le plus aisément leurs effets superficiels sur l'acceptabilité.

Notons que ces contraintes sont différentes selon qu'elles portent sur V et Ω d'une part, sur N_I et N_o de l'autre. Le choix du verbe ou d'un certain complément prépositionnel ou adverbe (comme *de lui-même*, avec *passion* un complément à N_{hum} "datif", etc.) peut suffire à lui tout seul à bloquer la neutralité,

alors qu'il n'existe probablement pas de substantif qui, placé en position N_I ou N_O , suffise à lui seul à la bloquer.

Remarquons enfin qu'il n'existe probablement pas d'adverbe ou de complément prépositionnel Ω permettant à lui seul la neutralité, quel que soit le verbe. Le verbe reste bien le paramètre essentiel du problème. Les adverbes et compléments prépositionnels ne peuvent, par eux-mêmes, qu'empêcher la neutralité. Les substantifs ne peuvent rien par eux-mêmes, mais ne déterminent les acceptabilités des structures transitives et intransitives que par leur interaction avec le verbe et/ou les compléments prépositionnels.

Par ailleurs, les exemples choisis ci-dessus pour illustrer les six classes de verbes suggèrent que la relation de neutralité existe et n'est pas un épiphénomène dû à l'intersection des classes $DT = D_t \cup D_n$ et $DI = D_n \cup D_i$. Les conditions D_t , D_n et D_i sur N_I ne se limitent pas à des variations distributionnelles empiriques de N_I mais concernent, à travers l'interprétation où est pris N_I , l'interprétation globale de toute la structure syntaxique. La considération des exemples donnés montre que ce sont les conditions DT et DI qui seraient artificielles. L'amenuisement prévisible de la classe C_n ne supprime donc pas le problème de la neutralité, mais le présente sous un tout autre jour.

Le caractère particulier, ou excentrique, de *cuire* a été noté par Ruwet, mais à partir de considérations très différentes des nôtres. C'est à propos du factitif qu'il fait remarquer que *cuire* est exceptionnel, puisqu'on ne voit pas de différence sémantique (différence de "contrôle extérieur" sur le procès) entre les phrases

Pierre (cuit + fait cuire) le poulet,

alors que les différences seraient très générales. Il n'y a probablement que coïncidence entre sa conclusion et la nôtre. Là où nous avons essayé de définir une classe à laquelle appartient *cuire*, Ruwet remarque que le cas de ce verbe ne peut être pris comme exemple représentatif de la neutralité puisque, pour des raisons qui échappent, la différence sémantique entre transitif et factitif s'annule.

Mais cette annulation, d'une part, n'est pas constante pour la classe C_n comme le montre l'exemple

Pierre (mûrit + fait mûrir) les fruits

et, d'autre part, peut apparaître ailleurs qu'en C_n , comme par exemple pour les emplois de conditions D_n des verbes culinaires ayant des emplois transitifs ou intransitifs autonomes (cf. les exemples de *griller* et *mijoter* ci-dessus).

1.4.3.7. Cas douteux de neutralité (C_{ti})

Si on considère un verbe comme *fumer*, et qu'on le représente brutalement comme il a été fait jusqu'à présent, on obtient (si l'on excepte *fumer un jambon*):

D_n Pierre (*fume + fait fumer une cigarette*)
La cigarette *fume*

D_i (Pierre + le vent) (**fume + fait fumer*) la cheminée
La cheminée *fume*.

Ce verbe appartient à la classe C_{ni} . Cependant, si on compare les constructions transitive et factitive de conditions D_n , on constate une forte différence de sens. Il semble que pour ces exemples, ce ne sont pas les conditions D_t , D_n et D_i qui sont pertinentes, mais les conditions D_T et D_I . L'appartenance de *cigarette* à l'intersection de ces dernières serait donc épiphénoménale (sous l'angle de la synchronie en tout cas). Il n'y aurait pas neutralité dans le cas de ce verbe (qui n'appartiendrait pas à C_{ni} , mais à C_{ti} , ou mieux devrait apparaître deux fois, sous la forme de deux homonymes, une fois en C_t , une fois en C_i).

On pourrait prétendre la même chose du verbe *couver* (déjà discuté à un autre point de vue en 1.4.3.6.), en faisant remarquer qu'on a

La poule *couve un œuf* ($E + \text{de plâtre}$)

L'œuf ($E + ?\text{de plâtre}$) *couve*,

ou dire au contraire que lorsque l'œuf est en plâtre on a affaire aux conditions D_t .

On voit la nécessité d'étudier la neutralité en relation avec la différence de sens entre transitif et factitif. A un extrême, celui d'un sous-ensemble d'emplois de conditions D_n , comme les "culinaires", la différence s'annulerait. A l'autre extrême, la différence serait trop forte, et il devient difficile, dans le cas de *fumer*, de parler de neutralité. Même *tourner*, qui nous a servi d'exemple type du cas le plus général, peut être remis en cause à cet égard. En effet, dans

D_n Pierre (*tourne + fait tourner*) le plateau du pick-up
Le plateau du pick-up *tourne*,

on observe aussi une nette différence entre le transitif et le factitif. Le transitif semble signifier que Pierre, avec son doigt ou un instrument restant en contact avec le plateau, imprime à celui-ci un mouvement rotatif. S'il se contente, par le même moyen, de lancer le plateau, il semble que ce geste soit mieux décrit par le factitif. Enfin, en poussant les acceptabilités à l'extrême le transitif serait interdit et le factitif obligatoire si la phrase veut signifier que Pierre met le pic

up en marche en poussant sur le bouton. Rappelons à ce propos l'exemple de conditions D_i :

D_i ?*Pierre tourne le pick-up
 Le pick-up tourne,

où la transitive n'est acceptable que si Pierre imprime une rotation au pick-up même, pas au plateau, alors que l'intransitive est naturellement interprétée conformément à la situation la plus courante: bref, la métonymie "*pick-up*" pour "*plateau du pick-up*" fonctionne mieux sur l'intransitif. C'est cette même métonymie qui rend compte de l'emploi

D_i ?Pierre tourne le moteur
 Le moteur tourne,

où le *moteur* vaut pour les différents organes qui tournent dans le moteur.

Ici aussi, la transitive n'est acceptable (et même plus appropriée à la situation décrite que la factitive *Pierre fait tourner le moteur*) que si le "contrôle" exercé par Pierre sur le procès est plus direct, plus immédiat, comme par exemple s'il met le moteur en marche à la manivelle.

Comme on le voit, l'étude systématique du problème de la neutralité n'a rien de simple.

Comme pour les autres types de relations entre transitivité et intransitivité, il y a pour l'étude de la relation de neutralité un processus d'approximations successives qui fait que la constitution de listes d'emplois transitifs et intransitifs suppose le problème résolu, alors qu'on ne peut espérer l'approfondir qu'une fois les listes constituées et les propriétés des emplois transitifs étudiées.

1.5. Constructions pronominales et non pronominales

On reconnaît traditionnellement qu'entre les constructions transitives et les constructions intransitives, il existe un troisième type: les constructions pronominales *N se V*.

Ce passage en revue des différentes formes de relations entre transitivité et intransitivité nous amène à parler de ces constructions, ne serait-ce que du fait de l'existence de constructions pronominales intrinsèques et autonomes.

Des verbes comme *s'absenter* ou *s'exclamer* sont dits intrinsèquement pronominaux puisqu'il n'existe aucune forme attestée comme

*(Pierre + ceci) (absente + exclame) (E + Prép) (Marie + quelque chose).

Un emploi comme

(1) *Pierre se rattrape à la branche*

est considéré comme autonome relativement aux emplois transitifs de *rattraper* puisqu'on ne peut le faire correspondre par aucune relation connue à aucun de ces emplois. On a en effet :

*Paul a rattrapé Pierre (E + *à la branche)*

**Pierre a rattrapé (son corps + ses bras + ses mains) (E + à la branche)*

Notons qu'on pourrait faire correspondre (1) à

La branche a rattrapé Pierre (E + dans sa chute)

mais nous ne connaissons pas de relation de forme $N_O V N_I \leftrightarrow N_I se V à N_O$: elle n'est, à notre connaissance, pas connue par tradition (grammairienne ou générativiste) d'une part, et comme nous n'avons pas fait d'étude systématique des différentes formes de constructions pronominales sur l'ensemble des verbes du français, nous ne pouvons savoir s'il serait intéressant de la généraliser¹.

Dans le classement des structures projeté ici en transitives et intransitives, les constructions pronominales ne font pas l'objet d'une catégorie spéciale. Les structures pronominales intrinsèques ou autonomes sont distribuées dans les listes de structures transitives et intransitives.

Ainsi, *s'absenter* (*Pierre s'absente de chez lui*) figure dans les listes de structures intransitives, tandis que *s'arroger* (*Pierre s'arroge ce droit*) figure dans les listes de structures transitives.

La distinction qui a été faite à propos des verbes neutres entre emplois intransitifs autonomes et intrinsèques est beaucoup plus délicate à opérer, car, comme on le sait, il existe plusieurs formes de relations entre emplois transitifs et pronominaux, et il est souvent difficile de dire par rapport à quelle forme de relation une structure pronominale est autonome ou intrinsèque. Disons tout de suite qu'il existe tout au plus en français une soixantaine de verbes intrinsèquement pronominaux (cf. 1.5.3.). La plupart d'entre eux figurent dans les tables

¹Notons qu'il ne s'agit probablement pas d'un "passif", puisqu'on a :

Pierre s'est rattrapé à la branche d'une seule main

**La branche a rattrapé Pierre d'une seule main*

Pierre a attrapé la branche d'une seule main

La branche a été attrapée d'une seule main par Pierre

de constructions complétives. Les quelques 40 emplois pronominaux figurant dans nos listes de constructions intransitives sont là à titre d'exemples d'emplois autonomes (à l'exception de sept verbes intrinsèques: *s'absenter, se comporter, s'ébattre, s'ébrouer, se méprendre, se parjurer, se pavaner*).

Avant d'examiner plus en détail la question des emplois pronominaux intrinsèques et autonomes, on examinera les différents types de relations (on peut en voir six) entre structures pronominales et non pronominales. Ces relations ne coïncident pas nécessairement avec l'opposition entre transitivité et intransitivité. En effet, une structure pronominale pouvant, aussi bien que sa correspondante non pronominale, être transitive ou intransitive (i.e. avoir ou ne pas avoir un complément direct à droite du verbe), on n'aura pas seulement des relations entre emplois transitifs et intransitifs comme dans :

- (2) *Le soldat abaisse le pont-levis*
Le pont-levis s'abaisse,

mais aussi des relations entre emplois tous deux transitifs ou tous deux intransitifs comme dans le cas où le *Ppv* se pronominalise un complément datif. Ainsi :

- Pierre envoie des lettres à Marie*
Pierre s'envoie des lettres
Pierre ment à Marie
Pierre se ment.

De plus, il est délicat d'appeler d'emblée intransitives des structures où le *se*, d'après les analyses jusqu'à présent proposées en grammaire générative, représente un objet direct. Ainsi :

- Pierre se fait réveiller par l'hôtelier.*

En fait, les seules structures pronominales qui méritent peut-être d'être appelées intransitives sont celles de l'exemple (2). Cependant, comme toutes les relations entre pronominal et non pronominal interviennent d'une manière ou d'une autre dans la question des pronominaux autonomes ou intrinsèques envisagés sous l'angle de la relation entre transitivité et intransitivité, nous les passerons en revue brièvement.

1.5.1. Six types de relations entre constructions pronominales et non pronominales

- a) Les constructions pronominales dites "réfléchies"

Les relations entre les structures transitives et pronominales ont traditionnellement la forme :

$$N_o V N_I \leftrightarrow N_o \text{ se } V$$

$$N_o V \dot{\text{a}} N_I \leftrightarrow N_o \text{ se } V$$

$$N_o V N_I \dot{\text{a}} N_2 \leftrightarrow N_o \text{ se } V N_I.$$

Il peut y avoir construction réfléchie lorsque le sujet N_o et le complément N_I (objet direct ou datif) de la construction non pronominale sont coréférents.

Aux structures ci-dessus correspondent les exemples :

Marie chatouille Pierre

Marie se chatouille

Marie ment à Pierre

Marie se ment

Marie envoie des lettres à Pierre

Marie s'envoie des lettres.

Ces phrases pronominales sont traditionnellement dites "réfléchies" : il y aurait "réflexion" du procès sur l'agent ; Marie serait à la fois l'agent et le patient (ou le destinataire) du chatouillement, du mensonge ou de l'envoi. Les phrases pronominales proviendraient d'une structure profonde représentée par

(3) *?*Marie (chatouille + (ment + envoie des lettres) à) (elle-même + Marie).*

Des phrases comme (3) ne sont pas tout à fait inacceptables. Elles peuvent être utilisées comme plaisanteries et produisent des effets de sens. Elles sont tout à fait naturelles cependant si elles sont mises sous la forme de restrictives. Ainsi :

Marie ne (chatouille que + (ment + envoie des lettres) qu'à) elle-même.

D'où l'idée d'une structure profonde commune (ou de structures profondes analogues) aux structures pronominales réfléchies et aux constructions en *ne ... que (E + à) lui-même*.

Le problème n'est pourtant pas si simple, puisque si les phrases :

Marie s'est (jetée par la fenêtre + pendue à la branche + poussée à travers la foule)

"sonnent" bien comme des constructions réfléchies, les restrictives correspondantes

*?*Marie n'a (jeté par la fenêtre + pendu à la branche + poussé à travers la foule) qu'elle-même,*

sont bizarres: leur acceptation impliquerait une interprétation où, par exemple, le corps de Marie s'est dédoublé en un corps-agent et un corps-patient, comme si Marie restait sur place sans subir sa propre chute, sa propre pendaison, ou son propre mouvement à travers la foule.

Cette difficulté n'élimine cependant pas la nécessité d'une solution transformationnelle du réfléchi. Cette solution est en effet nécessaire notamment pour obtenir les structures correspondant aux phrases en *se faire* suivantes:

Marie se fait chatouiller (E + par Pierre)

?Marie se fait mentir (E + par Pierre)

Marie se fait envoyer des lettres (E + par Pierre).

On remarque qu'on a:

Marie s'est fait (jeter par la fenêtre + pendre à la branche + pousser à travers la foule) (E + par Pierre).

La solution transformationnelle ne coïncide donc pas avec la présence de *lui-même* (ou d'une source de *lui-même*) dans la structure profonde. Elle en est même indépendante puisque, pour certains verbes, la construction en *ne ... que lui-même* est acceptable alors que la construction en *se faire* ne l'est pas. Ainsi:

Marie avait décidé d'étonner tout le monde, mais elle n'a finalement étonné qu'elle-même

Marie s'étonne souvent

C'est toi que tu étonnes

*?*Marie s'est fait étonner (E + par Pierre).*

Cette différence d'acceptabilité entre restrictive et *se faire* provient sans doute de ce que dans la construction *se faire*, le sujet du verbe doit pouvoir être interprété comme "actif".

Notons enfin que le fait que pour un verbe *V* la forme authentiquement réfléchie *N_i se faire V-inf (E + par N_O)* soit attestée n'implique nullement que la phrase *N_i se V* puisse être qualifiée de réfléchie. Ainsi, la forme réfléchie

Pierre s'est fait réveiller par le patron de l'hôtel

n'implique évidemment pas que

Pierre s'est réveillé de bonne heure

est une forme réfléchie: la phrase en *se faire* est compatible avec l'hypothèse d'un sommeil réel de Pierre, ce dernier ayant donné ses ordres en état de veille, alors que la phrase pronominale ne peut s'interpréter comme réfléchie que si

Pierre est simultanément éveillé et endormi, autrement dit, que si l'un de ces deux termes est pris métaphoriquement. Ce sera par exemple le cas si Pierre, étant réveillé, se juge endormi, et se livre de bonne heure à une activité destinée à le réveiller.

Il ressort de ces exemples que l'interprétation d'une phrase pronominale comme réfléchie ne va absolument pas de soi. Cette interprétation n'est à peu près sûre que dans le cas où le complément pronominalisé est un datif (cf. *mentir, envoyer*), ou bien le sujet ou le complément d'une infinitive, comme dans les phrases en *se faire* ou dans :

Marie se regarde faire des grimaces

Cette phrase se laisse interpréter comme réfléchie.

L'étiquette "réfléchi" est ambiguë, selon qu'on la prend comme se référant à un processus transformationnel, nécessaire et précis, de placement du *Ppv* (*Pierre se fait réveiller*), ou comme connotant la sémantique d'une action dite "réfléchie", i.e. orientée vers son propre agent (*Pierre lave lui-même*). Dans ce cas, il s'agit d'une notion vague, qui n'a pas pour elle que le "bon sens" des idées reçues, et qui, en admettant qu'elle ait une pertinence linguistique quelconque, couvre toute une gamme de faits distincts. Cette gamme correspond sans doute à différents modes de partage en deux instances d'un même actant. Le partage en instances "agent" et "patient" ne serait qu'un cas particulier, et, comme on va le voir, cette sémantique du partage en instances semble le point commun de tous les emplois pronominaux.

b) Les constructions pronominales dites "réciproques"

Le sujet des constructions pronominales dites "réciproques" est obligatoirement pluriel. Comme dans le réfléchi, chaque actant du sujet pluriel joue simultanément le rôle d'"agent" et de "patient", mais au lieu d'être agent et patient chacun vis-à-vis de lui-même, ils le sont chacun vis-à-vis de l'autre, d'où la dénomination "réciproque". On a les formules :

$$\left. \begin{array}{l} N_i V N_j \\ N_j V N_i \end{array} \right\} \leftrightarrow N_i \text{ et } N_j \text{ se } V$$

$$\left. \begin{array}{l} N_i V \grave{a} N_j \\ N_j V \grave{a} N_i \end{array} \right\} \leftrightarrow N_i \text{ et } N_j \text{ se } V$$

$$\left. \begin{array}{l} N_i V N_I \text{ à } N_j \\ N_j V N_I \text{ à } N_i \end{array} \right\} \leftrightarrow N_i \text{ et } N_j \text{ se } V N_I$$

auxquelles correspondent les exemples :

<i>Pierre chatouille Marie</i>	}	<i>Pierre et Marie se chatouillent</i>
<i>Marie chatouille Pierre</i>		
<i>Pierre ment à Marie</i>	}	<i>Pierre et Marie se mentent (E + l'un à l'autre)</i>
<i>Marie ment à Pierre</i>		
<i>Pierre envoie des lettres à Marie</i>	}	<i>Pierre et Marie s'envoient des lettres (E + l'un à l'autre)</i>
<i>Marie envoie des lettres à Pierre</i>		

Le spécifieur *l'un (E + à) l'autre* rend obligatoire l'interprétation "réciproque", mais celle-ci est possible en l'absence de ce spécifieur.

Notons une différence d'extension entre le réciproque et le réfléchi. Alors que le réciproque est compatible avec l'aspect statique de l'emploi, comme dans

Les deux (murs + extrémités de la ficelle) se touchent

Les deux rivières se longent (E + sur deux cents mètres),

cela ne paraît pas possible avec le réfléchi, puisqu'on n'a guère

?**La ficelle se touche (E + à cet endroit-là)*

**La rivière se longe (E + sur deux cents mètres).*

Parallèlement aux structures $N_i \text{ et } N_j \text{ se } V \Omega$, il existe une autre structure pronominale à interprétation réciproque, et qui est $N_i \text{ se } V \text{ avec } N_j$. La possibilité de l'interprétation réciproque pour la structure en *avec* dépend du verbe, et est moins productive que pour *l'autre*. Cette productivité est de plus difficile à délimiter. Ainsi, si on a :

Pierre et Marie s'engueulent

Pierre s'engueule avec Marie,

une phrase comme

(4) *Pierre se chatouille avec Marie,*

peut paraître bizarre, bien qu'elle soit attestée dans un certain style "parlé". Si l'on admet ce style, alors on acceptera (4), et aussi :

Pierre se (embrasse + caresse + dorlote + critique + etc.) avec Marie,
mais peut-être pas (avec l'interprétation réciproque):

Pierre se (lave + coiffe + voit + écoute + etc.) avec Marie.

c) Les constructions pronominales en "se partie du corps"

Soient les deux structures

N_o lui V Ddéf N_{pc}

N_o lui V N_I Loc Ddéf N_{pc}

où *Loc* désigne une préposition locative comme *dans, sur, contre*, *Ddéf* un article défini et *N_{pc}* un substantif dénotant une partie du corps. *N_{pc}* est normalement interprété comme étant une partie du corps de l'actant dénoté par *lui*. Ainsi :

(5) *Pierre lui lave les pieds (E +, à Marie)*

Pierre lui colle un pansement sur le bras (E +, à Marie)

où le datif *à Marie* peut apparaître sous forme détachée, i.e. séparé de la phrase par une pause.

La relation sémantique liant le référent de *lui* et celui de *N_{pc}* est couramment dite inaliénable (cf. 2.4.2.), par opposition aux phrases

Pierre lave (ses pieds + les pieds de Marie)

où *pieds* peut très bien dénoter par exemple des sculptures représentant des pieds et appartenant à Marie.

Parallèlement à la construction en *lui*, on a la construction "réfléchie"

(6) *Pierre se lave les pieds*

Pierre se colle un pansement sur le bras

où *les pieds* est interprété comme se rapportant à *se*, c'est-à-dire *Pierre*. Le parallèle entre (6) et (5) suggère que *se* est un datif au même titre que *lui*, bien qu'on ait difficilement:

?**Pierre se lave les pieds, à lui-même*

?**Pierre ne lave les pieds qu'à lui-même.*

Cependant, on a à la rigueur:

Pierre se lave les pieds à lui-même et à personne d'autre.

La construction en "se partie du corps" est compatible avec l'interpréta-

tion réciproque quand le sujet est pluriel. Ainsi :

Pierre et Marie s'embrassent le bout du nez

Pierre et Marie se donnent de grandes claques dans le dos.

La combinaison de "se partie du corps" avec la construction réciproque en *avec* semble difficile à accepter :

*Pierre s'embrasse (E + ?*le bout du nez) avec Marie.*

* * *

Dans les trois types de constructions pronominales envisagés jusqu'à présent, le *Ppv* se semble représenter un des actants de la construction non pronominale. Dans les deux premiers types (réfléchi et réciproque), *se* peut représenter un objet direct (accusatif) ou un complément à *N hum* (datif). Dans les structures "se partie du corps", *se* représente obligatoirement un datif, non attesté dans la construction non pronominale.

Dans le quatrième type de relation qu'on va maintenant envisager, le *Ppv* se ne peut représenter que l'objet direct, mais la structure pronominale comporte une perte d'information relativement à la structure transitive.

d) Le "réfléchi-possessif"

Nous appellerons de cette manière informelle la relation

$$(7) \quad N_O \ V \ Poss^O \ N_I \ \Omega \leftrightarrow N_O \ se \ V \ \Omega$$

où N_I n'appartient pas à la même classe distributionnelle que N_O .

Il y a perte d'information dans la forme réfléchie, puisque celle-ci ne permet pas de reconstituer le substantif N_I .

Il semble nécessaire de postuler l'existence de cette relation, à cause des verbes où, la structure pronominale étant acceptable, la structure transitive $N_O \ V \ N_I$ est inacceptable lorsque N_I appartient à la même classe que N_O . Ainsi, pour N_O humain, on peut avoir :

- (8) (a) *Pierre (dépense + emploie) (ses forces + son énergie + son temps) à mener à bien ce travail*
 (b) *Pierre se (dépense + emploie) à mener à bien ce travail*
 (c) *Pierre (*dépense + emploie) Marie à mener à bien ce travail*

- (d) *Pierre (?dépense + emploie) (tes forces + ton énergie + ton temps) à mener à bien ce travail*

Le comportement de *dépenser* nous semble justifier la relation (7) entre (a) et (b). *Employer*, en revanche, n'oblige pas à postuler cette relation, puisqu'on peut le traiter par la relation "réfléchie" existant entre (b) et (c). Dans cette hypothèse, (a) serait une construction de *employer* indépendante du pronominal. Cette hypothèse paraît cependant artificielle, si on la juge d'après la parenté sémantique des deux phrases (b).

* * *

Dans les deux types restants de structures pronominales, le *Ppv se* de $N_i \text{ se } V$ ne dénote plus (de manière évidente du moins) un actant de la construction transitive. N_i est l'objet direct de la construction transitive. On a donc

$$(9) \quad N_o \text{ } V \text{ } N_I \text{ } \Omega \leftrightarrow N_I \text{ se } V \text{ } \Omega$$

$N_I \text{ se } V \text{ } \Omega$ est la construction dite "moyenne" par Harris (1970), qui emploie ce terme pour désigner aussi la structure $N_I \text{ } V$ correspondant par neutralité à $N_o \text{ } V \text{ } N_I$.

La construction $N_I \text{ se } V \text{ } \Omega$ tend à se diviser en deux classes, distinguées par Ruwet, et que nous appellerons "obtenues par neutralité" et "à agent fantôme".

- e) Les constructions pronominales obtenues par neutralité (parallèles aux intransitives)

Cette construction pronominale est dite neutre par Ruwet, qui englobe aussi sous cette appellation des pronominaux intrinsèques ou autonomes. Nous continuerons d'appeler neutre la relation qui, à une structure transitive $N_o \text{ } V \text{ } N_I \text{ } \Omega$, lie la structure $N_I \text{ } (E + se) \text{ } V \text{ } \Omega$, que cette structure soit pronominale ou non.

Reprenons l'exemple :

Le soldat a abaissé le pont-levis

Le pont-levis s'est abaissé.

Mis à part la présence du *Ppv*, la relation entre les deux phrases est identique à la relation de neutralité, sous l'angle de la sémantique de "l'activité indépendante", de l'aspect et de la distribution des adverbes (cf. 1.4.2.).] question de l'agent responsable du procès est non pertinente, comme le mo

trent les adverbes; de plus, le procès décrit est généralement un événement situable dans le temps. Ainsi, on a

Le pont-levis s'est abaissé (E + de lui-même + tout seul) (E + à trois heures dix).

Comme dans la neutralité non pronominale pour certains verbes, l'aspect de la construction intransitive peut être statique. Ainsi

Le mât se dresse au milieu de la cour

peut s'interpréter comme statique, exactement comme

Pierre baigne dans son sang.

Enfin, la construction factitive va donner le même effet d'une structure "transitive", où, l'action exercée par l'agent sur le procès étant indirecte, il y a compatibilité entre le "contrôle extérieur" de l'agent N_O et l'"activité indépendante" de N_I . Ainsi :

Cette manœuvre va (E + faire s') abaisser le pont-levis.

Les "intransitifs" pronominaux et non pronominaux correspondant par neutralité à une forme transitive ont tellement de propriétés en commun que, comme il a été remarqué, l'intuition immédiate ne peut déceler aucune différence de sens entre les phrases

Le plomb (E + se) liquéfie à 327,4 degrés Celsius.

Toutes ces similitudes entre "intransitivité pronominale" et non pronominale dans le cas de la neutralité laissent cependant ouverte la question des différences syntaxiques telles que :

Le poulet (E + ?se) cuit depuis une demi-heure

Le ciel (?E + s') embrase depuis une demi-heure.

Il faudrait rendre compte aussi de l'asymétrie des acceptabilités qu'on observe dans les phrases

Pierre gonfle le ballon (E + de gaz carbonique)

Le ballon (E + se) gonfle depuis dix minutes

*Le ballon (*E + se) gonfle de gaz carbonique depuis dix minutes,*

où seule la structure "intransitive" pronominale permet de conserver le complément en *de* de la structure transitive.

f) Les constructions pronominales à "agent fantôme"

Soient les phrases :

(On + les gens) mangent les cuisses de grenouilles (E+ avec les doigts)

Les cuisses de grenouilles se mangent (E + avec les doigts)

Elles aussi entrent dans la relation

$$N_o V N_I \Omega \leftrightarrow N_I se V \Omega,$$

mais la structure pronominale s'oppose de manière systématique à celle qui a été appelée "intransitive".

Alors que le pronominal "intransitif", de par l'"activité indépendante" de N_I , n'évoque aucun agent, la construction pronominale qui nous intéresse ici implique qu'il y en a un. Nous qualifions cet agent de "fantôme" parce qu'il ne peut apparaître dans la phrase sous la forme d'un syntagme nominal complément d'agent.

Il est cependant indirectement attesté par les adverbes acceptés dans la construction, tels que *avec les doigts*, *avec enthousiasme*, *énergiquement*, etc. Ces adverbes ne peuvent pas se rapporter au N_I non humain de $N_I se V$.

Si on essaie de faire apparaître l'agent sous la forme d'un complément par N_{hum} , comme au passif, les séquences obtenues ne sont jamais franchement acceptables. Elles sont inacceptables très nettement pour la plupart des verbes. Ainsi :

?Ce théorème se comprend par quiconque veut s'en donner la peine

**Les cuisses de grenouilles se mangent (E + avec les doigts) par tout le monde.*

Ruwet réserve l'appellation de "se moyen" à cette construction, et propose une dérivation transformationnelle du type

$$N_o V N_I \rightarrow N_I se V.$$

N_o étant de préférence humain, alors que les pronominaux "intransitifs" ("neutres" dans sa terminologie) sont introduits dans la base au même titre que les intrinsèques.

Lorsque le verbe dénote un processus concret, l'opposition de la construction "agent fantôme" à l'"intransitive" est encore plus marquée. Outre la question de l'agent, on observe alors une différence aspectuelle : alors que le pronominal "intransitif" dénote un événement datable, le pronominal "agent absent" a préférentiellement un aspect générique, où l'événement décrit se répète dans le temps :

Les cuisses de grenouilles se sont mangées (?hier midi + pendant longtemps).

On observe une ambiguïté systématique quant au caractère descriptif ou normatif de la construction pronominale, ce qui suggère que l'agent "fantôme" est *on*, puisque les phrases *On V N_I Ω* présentent la même ambiguïté. Ainsi:

Comment on parle le français

Comment se parle le français

On ne fait pas ce genre de choses

Ce genre de choses ne se fait pas.

Si le sujet de la structure profonde est *on* (ou du moins certains emplois de *on*), cela correspondrait au fait qu'il ne puisse pas apparaître dans la construction pronominale, puisque, comme tous les pronoms de forme non tonique, il est interdit au passif:

*Marie a été battue par (*on + *je + moi + *tu + toi + *il + lui + nous + vous + *ils + eux).*

Mais cette explication n'est valable que pour les verbes dénotant un processus concret. C'est seulement dans ce cas que l'on observe l'aspect non événementiel et la possibilité d'interprétation normative. Prenant par exemple un verbe comme *discuter*, on peut très bien avoir:

La question s'est discutée hier matin avec passion dans la salle du conseil:

l'événement décrit est unique, daté, et les personnes qui ont discuté la question peuvent être parfaitement connues.

1.5.2. Interaction des six types de relations

Les six types de relations entre pronominal et non pronominal examinés ci-dessus forment plus des cas extrêmes que des classes distinctes de relations. Très souvent, l'attribution d'une phrase pronominale particulière à l'une de ces relations ne va pas de soi et il peut y avoir, comme le fait remarquer Stéfanini (1971), ambiguïté systématique quant à la construction non pronominale à laquelle il convient de rattacher la pronominale. Ainsi, une phrase comme

(10) *Cette machine s'abîme*

peut être considérée comme ayant quatre interprétations. On peut avoir:

— le réfléchi, au sens où la machine agit sur elle-même de manière autonome:

Cette machine n'abîme qu'elle-même.

- le réfléchi-possessif, relié à une phrase du genre

Cette machine abîme ses éléments vitaux.

Plutôt que de deux interprétations, il vaudrait peut-être mieux parler de deux analyses concurrentes d'un même phénomène, pour lesquelles l'interprétation ne change guère: le réfléchi ou le réfléchi-possessif supposent tous deux (mais à un degré moindre dans le cas du réfléchi-possessif peut-être) une action autonome de la machine (ou d'une partie de la machine) vis-à-vis d'elle-même (ou d'une partie d'elle-même).

- l'"agent fantôme", interprétation facilitée par un adverbe:

Cette machine s'abîme à la main

Dans ce cas, l'action autonome de la machine n'intervient pas.

- l'"intransitif", où ni l'action autonome de la machine, ni un agent humain exerçant un contrôle extérieur sur le procès ne sont en cause. La phrase (10); dans ce cas, s'interprète comme

Cette peinture s'abîme de plus en plus.

Si le sujet de (10) est pluriel, comme pour

Ces deux machines s'abîment,

l'interprétation réciproque vient s'ajouter aux quatre autres, sans que ces dernières disparaissent, puisque pour la plupart des verbes transitifs, la structure N_i et N_j se V peut s'interpréter comme la conjonction des deux structures $(N_i + N_j)$ se V .

L'autre structure réciproque, N_i hum se V avec N_j hum peut elle aussi recevoir cinq interprétations. La phrase

Pierre s'esquinte avec Marie

peut vouloir dire dans la langue parlée que chacun esquinte l'autre (réciproque), que Pierre s'esquinte activement en présence ou en compagnie de Marie (réfléchi ou réfléchi-possessif, où avec N hum est un complément d'"accompagnement" signifiant facultativement que Marie se livre sur sa propre personne à la même activité), ou à la rigueur (agent fantôme) qu'il convient d'esquinter Pierre quand il est avec Marie. Dans ce cas, le complément avec Marie peut signifier aussi qu'on esquinter Marie du même coup, ou que Marie est l'"instrument" délégué par le "fantôme" à la tâche d'esquinter Pierre. On a enfin l'interprétation "intransitive" où, ni Pierre ni un agent fantôme n'étant pour quelque chose dans

l'esquintement de Pierre, celui-ci s'esquinte pour une cause inconnue lorsqu'il est avec Marie. Dans ce cas, Marie peut alors être interprétée comme la cause réelle du procès, comme dans,

les bouteilles de whisky filent vite avec Marie.

Seules les structures en "se partie du corps" échappent à l'ambiguïté, en ce sens que le syntagme *Ddéf N pc* suffit à les distinguer des autres. Il y a cependant, comme il a été remarqué, ambiguïté entre réciproque et conjonction de réfléchis lorsque le sujet est au pluriel.

Cette présentation des constructions pronominales N_i se $V \Omega$ comme prenant systématiquement quatre ou cinq interprétations est un peu artificielle dans la mesure où la nature des éléments N_i , V et Ω , le contexte et l'univers du discours présumés contribuent souvent, sinon à désambiguer univoquement, du moins à induire des interprétations préférentielles. Ainsi, l'interprétation "agent fantôme" est pour la plupart des verbes peu naturelle lorsque N_i est "humain", mais il en existe où elle va de soi. Ainsi :

Ce genre de personne se (contacte + côtoie + courtise) avec plaisir,
encore que l'interprétation réfléchie soit toujours possible, par plaisanterie sur le dédoublement.

On peut favoriser l'interprétation "agent fantôme" en présentant une phrase sous la forme :

Ce genre de type, ça s'esquinte,
c'est-à-dire en "déshumanisant" l'humain par le pronom *ça*.

Une autre manière de "déshumaniser" l'humain est d'induire un contexte où le sujet "humain" est un esclave, ou tout au moins une personne rendant des services à une autre personne dans le cadre d'un contrat passé avec elle, cette autre personne étant, dans la construction étudiée ici, le "fantôme". Ainsi, l'exemple tiré par Stéfani d'un roman de Christiane Rochefort

"Tout professionnel se paie dans l'exercice de ses fonctions",
accepte, comme (10), quatre interprétations, au sens linguistique de ce mot, mais permet seulement l'interprétation "agent fantôme" si on fait intervenir des facteurs contextuels ou extra-linguistiques de désambiguation.

De manière générale, l'interprétation à "agent fantôme" est favorisée lorsque le sujet "humain" n'apparaît pas dans la phrase sous la forme d'un nom propre. En effet, le nom propre est singulier, alors que la notion "agent fantôme" est facilitée par un sujet pluriel induisant l'aspect générique et répétitif.

Des phrases comme :

(Pierre + ce tissu) se palpe

ne peuvent pas s'interpréter comme obtenues par neutralité puisque *palper* est un verbe entrant dans la structure $N_o V N_I$ et exprimant un "contact de surfaces" entre N_o et N_I (cf. 2.4.2.). Elles sont obligatoirement interprétées comme réfléchies lorsque le sujet est "humain", comme "agent fantôme" lorsqu'il est "non humain".

Une phrase comme

Cette machine se décrasse minutieusement

ne peut guère être interprétée comme obtenue par neutralité du fait de la présence de l'adverbe "*minutieusement*", mais soit comme réfléchi, soit comme "agent fantôme", les machines pouvant être considérées comme "humaines" ou "non humaines".

Cette variabilité systématique des interprétations d'une même phrase montre la complexité du problème des interactions des six types de relations entre structures pronominales et non pronominales décrites en 1.5.1. Avant de considérer plus en détail ces interactions, voyons comment ces relations se situent les unes relativement aux autres.

Suivant les analyses que l'on trouve ordinairement dans les grammaires (génératives comme traditionnelles, à l'exception des guillaumiennes) les six types de relation entre pronominal et non pronominal se laissent partager en deux modes de rapports structurellement distincts :

$$\text{I} \quad N_i V \Omega \quad \leftrightarrow \quad N_i \text{ se } V$$

$$\text{II} \quad N_j V N_i \quad \leftrightarrow \quad N_i \text{ se } V$$

— Dans I, le sujet est le même pour les phrases pronominales et non pronominales; le *Ppv se* doit donc être considéré comme un pronom se référant à l'un des groupes nominaux autres que le sujet (i.e. postverbaux, notés par Ω).

— Dans II, le sujet N_i de la phrase pronominale est le complément d'objet direct de la phrase non pronominale; le sujet N_j de cette dernière disparaît alors et devient agent "absent" ou "fantôme", avec les variations d'interprétation que cela entraîne.

La formule I recouvre deux types de rapports, selon la nature de Ω , qui sont de la forme :

$$\text{Ia} \quad N_i V N_k \quad \leftrightarrow \quad N_i \text{ se } V$$

$$\text{Ib} \quad N_i V (E + N) \dot{\bar{a}} N_k \quad \leftrightarrow \quad N_i \text{ se } V (E + N)$$

Il y a pour Ia, pronominalisation d'un complément d'objet direct, pour Ib, d'un complément prépositionnel en à :

Ia *Marie dorlote Marie*¹

Marie se dorlote

Ib *Marie (ment + donne des coups) à Marie*

Marie se (ment + donne des coups)

Le fait que ces deux relations soient englobées sous la même étiquette "réfléchi" provient vraisemblablement de l'identité formelle des deux types de *Ppv se*. En latin, l'existence de deux pronoms *se* (accusatif) et *sibi* (datif) excluait toute confusion.

La formule Ia est elle-même scindable en deux types, selon les contraintes distributionnelles sur l'objet direct :

Réfléchi accusatif :

Jean tue Jean

Jean se tue

Réfléchi possessif :

*Jean dépense (*ton + son) (temps + attention + etc.) à écrire en vers*

Jean se dépense à écrire en vers

Dans le cas de *tuer* (hormis certains emplois métaphoriques), l'objet direct est nécessairement humain, et ne peut par conséquent permettre une relation du type réfléchi-possessif où un substantif non humain est nécessaire.

Pour *dépenser* par contre, la phrase à objet direct humain de

**Jean dépense (E + le temps de) Marie à écrire en vers*

est inacceptable. L'objet pronominalisé par *se* dénote un non humain lié au sujet par une relation inaliénable.

Jean se tue est donc considéré comme un réfléchi direct au sens traditionnel du terme, et *Jean se dépense à V Ω* comme un réfléchi-possessif.

La formule Ib se scinde également en deux, selon que le *se* correspond à un *N hum* introduit par *Prép = à*, ou bien à un possessif équivalent au complément

¹ Nous n'attribuerons pas de statut d'acceptabilité aux phrases contenant deux occurrences du même nom propre. Bien qu'elles soient rares dans la performance quotidienne, on les trouve employées dans certains contextes particuliers. Ainsi :

Talleyrand succède à Talleyrand.

de nom (*de N*) d'un *N pc* complément :

Réfléchi datif :

Marie ment à Marie

Marie se ment

Se partie du corps¹ :

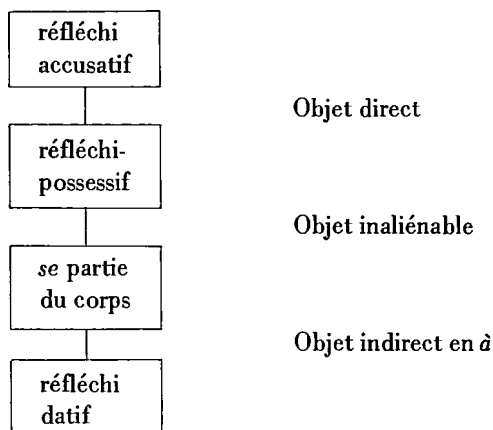
Marie a entaillé (son doigt + le doigt de Marie)

Marie s'est entaillé le doigt.

Il est possible de regrouper les quatre types de relations entre pronominal et non pronominal recouverts par I en trois paires liées par un trait commun :

<i>réfléchi accusatif, réfléchi-possessif</i>	Pronominalisation d'un objet direct.
<i>réfléchi-possessif, se partie du corps</i>	Relation inaliénable entre sujet et objet.
<i>se partie du corps, réfléchi datif</i>	Pronominalisation d'un indirect en à

Ces paires pourraient s'ordonner de manière à donner le graphe suivant :



Pour la formule I, la possibilité d'apparition d'un *Ppv se* est conditionnée au moins par la coréférence obligatoire, dans la même phrase, soit entre le sujet

¹Pour le rapport entre *appartenance d'une partie du corps, possessif* et *Ppv datif*, cf. 2.4.2.

et le complément lui-même (réfléchi accusatif, réfléchi datif), soit entre sujet et complément déterminatif de ce complément (réfléchi possessif, se partie du corps).

Les emplois réciproques eux aussi relèvent de la formule I, par élargissement de la condition de coréférence à deux phrases conjointes, comme

Jean querelle Marie et Marie querelle Jean

Jean écrit à Marie et Marie écrit à Jean,

auxquelles correspondent¹ :

Jean et Marie se querellent (correspondant au réfléchi accusatif)

Jean et Marie s'écrivent (correspondant au réfléchi datif)

Correspondant au *se* partie du corps, on aura :

Jean serre la main de Marie et Marie serre la main de Jean

Jean et Marie se serrent la main.

On n'a pas trouvé de compatibilité entre l'interprétation réciproque des formes en *N_o plur se V* et la relation réfléchi-possessif. La raison de cet échec est peut-être que les conditions à remplir sont quasi contradictoires : en effet, on ne peut être certain qu'il s'agit d'un vrai réfléchi-possessif que quand l'objet direct est nécessairement non humain (i.e. impossibilité de réfléchi accusatif, comme dans le cas peu fréquent de *dépenser*). De plus, il doit y avoir coréférence entre le sujet et l'objet direct quant à l'inaliénabilité. Or la condition d'obtention d'un tel réciproque implique l'acceptabilité de phrases comme :

Pierre V [le N de Marie],

où les deux actants *Pierre* et *Marie* doivent être distincts, et la condition d'inaliénabilité n'est pas remplie. Les verbes susceptibles de fournir des phrases de ce type seront donc en même temps ceux pour lesquels la relation réfléchi-possessif n'est pas obligatoire. Un exemple serait :

Pierre consacre le temps de Marie à cette tâche

Marie consacre le temps de Pierre à cette tâche,

mais la phrase en *se* obtenue :

¹Pour la productivité de ces structures, et leurs rapports avec

Jean se querelle avec Marie, Marie se querelle avec Jean, voir 4.1.

Pierre et Marie se consacrent à cette tâche

ne semble pas supporter une interprétation réciproque; si on tente de mettre en évidence une telle interprétation au moyen d'un adverbe, comme dans

?Pierre et Marie se consacrent mutuellement à cette tâche,

il devient difficile d'accepter cette phrase et encore plus de l'interpréter.

Dans le cas cependant où on l'accepterait, elle semblerait plutôt correspondre à la conjonction des phrases

Pierre consacre Marie à cette tâche

Marie consacre Pierre à cette tâche,

exactement comme dans:

Pierre pousse Marie à travailler

Marie pousse Pierre à travailler

Pierre et Marie se poussent (E + mutuellement) à travailler.

La relation est alors la même pour *quereller* et ne nécessite pas un passage par le réfléchi-possessif.

* * *

La formule II :

II $N_j V N_i \leftrightarrow N_i \text{ se } V$

ne fait intervenir dans le membre non pronominal que des structures transitives.

C'est la formule qui produit les constructions moyennes (Gross, Stéfanini). Elle couvre les deux cas distingués par Ruwet, et appelés ici "neutralité" et "agent fantôme". Il y a identité de l'objet direct du transitif et du sujet du pronominal. Il est nécessaire de postuler cette relation du fait de l'existence de verbes où, comme il est exclu que le sujet du pronominal soit identique à celui du transitif, la formule I ne peut s'appliquer.

Ce point est particulièrement clair dans le cas des verbes qui n'acceptent pour la forme transitive que $N_o = N_{hum}$; le pronominal est alors interprété comme "agent fantôme". Ainsi:

Ce whisky se boit sec

Le riz cantonnais se mange avec des baguettes.

Dans la relation II, le *Ppv se* ne correspond pas à un actant de la structure

transitive. Il n'y a donc pour le *se* aucune source morpho-syntaxique évidente.

Dans cette perspective des deux types distincts de relations, la question se pose de savoir pourquoi la théorie présente comme syntaxiquement ambiguës des phrases qui peuvent ne pas l'être sémantiquement. Alors que (10) est sémantiquement ambiguë, la phrase

(11) *Cette première théorie se rattache naturellement à la seconde*

n'a aucun double sens pour le lecteur qui la rencontre dans un texte scientifique par exemple. Le lecteur n'a pas à savoir si c'est le rôle de l'auteur (ou de lui, lecteur) de rattacher la première théorie à la seconde (agent fantôme); si, les théories étant considérées comme des organismes autonomes dotés d'une articulation complexe, c'est naturellement, sans l'aide de personne que s'effectue le rattachement (neutralité), la phrase dénotant dans ce cas soit le procès, soit son résultat statique; si, les théories étant dotées d'intentionnalité, la première tend à rattacher à la seconde tout ce qui la constitue (réfléchi), ou seulement une partie de ce qui la constitue (réfléchi-possessif). Ces distinctions plus ou moins subtiles ne peuvent avoir qu'un intérêt "littéraire" et/ou linguistique pour le lecteur du texte scientifique. Tout ce qu'il a à savoir, c'est que, au bout d'une argumentation qui a précédé dans le texte la phrase en question, il est considéré par l'auteur qu'on a la vérité d'une des paraphrases :

(*E + (une partie + un aspect) de) la première théorie est rattaché(e) à la seconde.*

Laissant de côté pour l'instant la pronominalisation des compléments à *N*, et ne nous occupant donc que des formes non pronominales transitives, on voit un premier point sémantique commun à toutes les relations régulièrement productives entre pronominal et transitivité : la structure $N_i \text{ se } V \Omega$ dénote un procès non accompli dont le résultat accompli peut être dénoté par $N_i \text{ est } V_{pp} \Omega$ (à condition, pour être strict, que le verbe admette le participe passé adjectival, et que l'interprétation passif sans agent soit refusée).

Les procès décrits par un pronominal et un transitif quelconque se connectant par l'une des formules I ou II étant identiques, et le participe passé représentant l'état accompli du procès du transitif, il représente aussi l'état accompli du procès du pronominal. Ainsi :

Marie se lave

Marie est lavée

Le ciel se couvre

Le ciel est couvert

Pierre et Marie se lavent l'un l'autre

Pierre et Marie sont lavés.

Lorsque la pronominale est interprétée comme statique, les deux phrases sont quasi synonymes. Ainsi :

Un mât se dresse au milieu de la cour

Un mât est dressé au milieu de la cour.

Lorsque le verbe n'admet pas le participe passé adjectival, la correspondance entre les deux phrases est moins nette. Ainsi, dans

Marie se caresse

Marie est caressée (E + depuis dix minutes)

la phrase en *être* comportant *depuis dix minutes* n'est pas un participe passé adjectival, mais un passif, puisqu'elle signifie, non pas que l'action est terminée depuis dix minutes, mais qu'il y a dix minutes qu'elle est commencée. La paraphrase est moins précise que dans les autres cas puisqu'elle signifie que c'est par un autre qu'elle-même que Marie est caressée. Il faudrait utiliser les paraphrases

Maire est caressée par (Marie + elle-même),

mais elles ont l'effet de sens d'un dédoublement de Marie en deux instances nettement plus prononcé que dans la forme pronominale.

Lorsque l'emploi non pronominal n'est pas transitif, il n'y a plus de paraphrase en *être* possible, et la caractéristique sémantique du pronominal ne peut plus s'exprimer que métalinguistiquement, en disant par exemple que l'actant sujet (ou sa répétition sous la forme de *se*) est le patient du procès, quelle que soit par ailleurs, s'il est humain, son agentivité ou tout au moins, comme le dit Stéfanini, sa "responsabilité" dans ce procès.

La relation $N_i \text{ se } V \leftrightarrow N_i \text{ est } V_{pp}$ peut continuer d'exister pour les pronominaux intrinsèques ou autonomes, avec la même différence entre "non accompli" et "accompli". Ainsi :

Marie s'évanouit

Marie est évanouie

Madame se meurt

Madame est morte

L'utilisation du participe passé ne peut se faire que lorsque le sujet du pronominal peut être le complément d'objet direct de la construction transitive. Cette condition couvre les deux relations relevant de la formule II, et toutes les relations relevant de la formule I, à l'exception des exemples "purs" (i.e. non

interprétables comme réfléchis) de réfléchis-possessifs. En ce sens, le réfléchi-possessif est le seul cas montrant la nécessité de la relation I. Dans les autres cas, les actants sujet et complément du transitif étant coréférents, il est difficile de dire lequel des deux apparaît en position sujet de la phrase pronominale. Quant à la relation II, sa nécessité est démontrée par les structures à "agent fantôme", et aussi par la neutralité.

On a vu que dans de nombreux exemples, il y a incertitude quant à la phrase non pronominale à laquelle il convient de rattacher la pronominale, et donc quant à la relation qui définit cette dernière. Ce point est particulièrement clair dans le cas du réfléchi et du réfléchi-possessif : une phrase comme

Marie se lave

correspond-elle à *Marie lave (Marie + elle-même)* ou à *Marie lave son corps*? De même, la phrase

L'adverbe ne s'insère pas entre la préposition et l'article

peut s'interpréter aussi bien comme "agent fantôme" (le fantôme étant en train d'essayer différentes positions d'un adverbe dans une phrase), ou comme obtenue par neutralité (la dérivation transformationnelle d'une phrase étant conçue comme s'opérant "toute seule"). Ces deux exemples de double interprétation se situent chacun entièrement dans les cadres respectifs des formules I et II.

Mais on peut montrer que dans de nombreux cas, il y a ambiguïté syntaxique d'une construction pronominale quant à son appartenance aux relations réfléchi-possessif (cas extrême de la formule I) ou neutralité (formule II).

Considérons l'exemple :

(12) *Le récit se déroulait.*

Cette phrase semble autonome relativement à la neutralité, puisqu'on n'a pas

(13) *(?*Pierre + *ceci) déroulait le récit,*

et qu'il ne s'agit évidemment pas de deux homonymes de *dérouler*. Elle n'est cependant pas autonome relativement au réfléchi-possessif, puisqu'on a :

(14) *Le récit déroulait ses péripéties.*

Ce phénomène n'a rien de rare : une même construction N_I se V peut souvent être connectée à une construction transitive $N_O V N_I$ par neutralité, et par réfléchi-possessif à une autre construction transitive $N_I V Poss N'_I$, où N'_I désigne une partie ou une propriété inaliénable de N_I .

Les deux structures transitives pourraient, si l'on désire absolument les lier pour la commodité de la représentation, être connectées par une relation très informelle qu'on pourrait appeler "décalage", et qui serait entendue comme le lien possible entre les deux phrases suivantes :

(15) *(Pierre + le vent) déploie le drapeau*

(16) *Le drapeau déploie ses couleurs.*

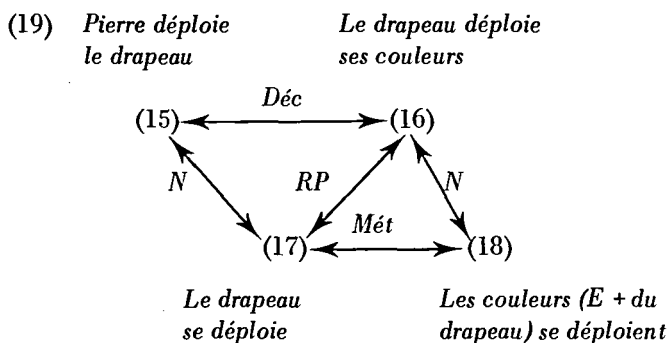
La phrase

(17) *Le drapeau se déploie*

peut aussi bien se connecter par neutralité à (15) que par réfléchi-possessif à (16). Considérons de plus la phrase :

(18) *Les couleurs (E + du drapeau) se déploient.*

Cette phrase se connecte par neutralité à (16). On voit apparaître, parallèlement au lien "décalage", un lien que l'on peut appeler "métonymique" entre les phrases pronominales (17) et (18), ou, plus précisément, entre les sujets de ces phrases : l'un (17) représente le *tout* dont l'autre (18) représente une *partie* (ou une propriété) inaliénable. Les phrases (15) à (18) peuvent être représentées sur le graphe suivant :



Les abréviations *Déc*, *Mét*, *N* et *RP* signifient respectivement "décalage", "métonymie", "neutralité" et "réfléchi-possessif".

Nous placerons ici une parenthèse sur l'intérêt qu'il y a à utiliser des graphes comme (19). De manière générale, étant donné un problème syntaxique quelconque faisant intervenir n types de phrases différant entre eux par leur distribution et/ou leur structure, il y a $n(n-1)$ relations orientées possibles entre ces phrases, et $\frac{n(n-1)}{2}$ relations non orientées. Limitons-nous pour le

moment (conformément à l'esprit de ce travail) aux relations non orientées. Au départ, toutes les relations figurent sur le graphe, et on ne supprime que celles qui sont manifestement dénuées de toute signification linguistique ou rhétorique. Autrement dit, le principe d'économie fait au départ *minimiser le nombre de relations destinées à ne pas figurer sur le graphe définitif*, et non le nombre de celles qui y figurent. Ainsi, sur le graphe (19), il n'y a pas d'arc reliant les sommets (15) et (18). La deuxième étape est fondée sur une hypothèse de connexité qui suppose que le graphe d'un problème de syntaxe (idéalement le graphe de toute une langue), aussi bien que le sous-graphe de chaque verbe sont connexes. Cette deuxième étape n'a pas été entreprise pour le graphe (19), puisqu'elle suppose l'étude systématique de tous les verbes pour les structures syntaxiques figurant sur ses sommets, et probablement pour d'autres structures qui n'y figurent pas pour l'instant. En effet, un graphe étant par définition provisoire, il peut présenter relativement à l'avenir de la recherche les défauts suivants :

- mettre sur le même plan des relations de nature linguistique manifestement différente. Ce pourrait être le cas en (19) pour la relation de neutralité d'une part et des relations comme "décalage" ou "métonymie" qui, au lieu de connecter deux structures différentes à matériel lexical apparenté, connectent des structures identiques différant entre elles par leur matériel lexical.

- oublier des sommets (i.e. des types de phrases) essentiels quant au problème considéré. Ainsi, il pourrait être intéressant de faire figurer sur (19) un sommet correspondant à la phrase

Pierre déploie les couleurs du drapeau,

et en conséquence les quatre relations qu'il est susceptible d'entretenir avec les sommets déjà existants. Aussi, ce nouveau sommet se connecterait à (18) par neutralité, éventuellement à (15) et (16) par d'autres formes de métonymie que celle joignant (17) à (18), mais une connection à (17) n'aurait aucun sens.

- présenter sous la forme d'une relation ce qui se révélera par la suite être le produit de relations distinctes ne figurant pas momentanément sur le graphe. Ce point découle du point précédent. Il est classique dans les études transformationnelles, où une première formulation d'une transformation peut être critiquée et remplacée par une décomposition en étapes distinctes.

- enfin, un graphe peut comporter des relations inutiles pour sa connexité, compte tenu de l'exigence que chaque verbe soit représenté par un sous-graphe connexe, et de ce qu'il est peu vraisemblable que le graphe théorique idéal ne comporte aucun circuit.

C'est à ce niveau de l'étude (faire figurer tous les verbes sur le graphe) que l'on cherche à minimiser le nombre de relations qui y figurent.

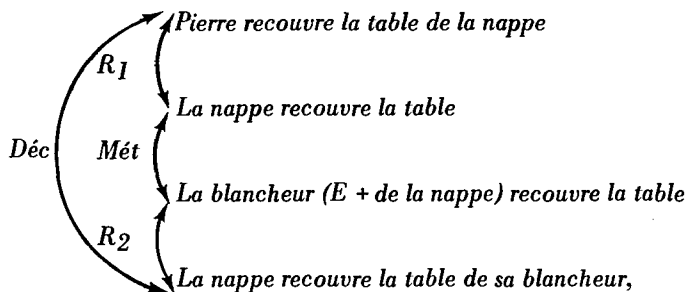
On notera que l'exigence de connexité sur les verbes peut amener à préciser la notion d'homonymie: un verbe se diviserait en homonymes lorsque son graphe serait non connexe.

Revenant à la relation appelée sur le graphe (19) "décalage", nous suggérons des possibilités de décomposition et de suppression de certaines relations. Ces possibilités ne se manifestent peut-être pas clairement dans l'exemple (15) ↔ (16) donné ici mais apparaîtront mieux dans la relation de "décalage" (empiriquement motivée par la statistique des verbes) entre les deux phrases :

Pierre recouvre la table de la nappe

La nappe recouvre la table de sa blancheur.

Rien n'empêche par exemple, qu'au lieu de la relation directe "décalage" entre ces phrases, on n'ait le produit de relations suivant :



où la relation R_1 présente, comme on le verra au deuxième volume, un intérêt certain, la relation R_2 restant à justifier¹. Ceci n'est évidemment qu'un exemple de décomposition d'une relation, et qu'il reste à motiver linguistiquement. Cet exemple a cependant au moins le mérite d'éviter la fusion qu'opère la relation de décalage entre deux opérations formellement aussi distinctes que le déplacement d'un complément (*la nappe*) dans une structure et l'introduction de matériel lexical nouveau (*blancheur*). Il montre aussi qu'une relation se présentant apparemment comme peu vraisemblable peut très bien disparaître au profit d'un produit de relations mieux fondées linguistiquement.

Une décomposition du même type figure sur le graphe (19), puisqu'on peut a priori joindre les sommets (15) et (16) soit par le trajet

¹Cette relation a été proposée par Fillmore (1968) et critiquée par Chomsky (1972).

$$(15) \xleftrightarrow{N} (17) \xleftrightarrow{RP} (16),$$

soit par le trajet

$$(15) \xleftrightarrow{N} (17) \xleftrightarrow{Mét} (18) \xleftrightarrow{N} (16),$$

plus ressemblant à celui proposé pour *recouvrir*, à la substitution près de N à R_1 et R_2 .

Comme on le voit, des quatre types de relation figurant sur le graphe (19), deux seulement sont indispensables à sa connexité. N'importe lequel des six couples possibles de relations y suffit, à l'exception du couple décalage-métonymie, ce qui est compréhensible si métonymie intervient dans la définition de décalage. En particulier, une des relations réfléchi-possessif ou neutralité pourrait être supprimée de la grammaire, le graphe restant connexe. La relation réfléchi-possessif ne serait indispensable que si l'on trouvait une combinaison V , N_I , N'_I telle que l'on ait :

$$\begin{aligned} &*N_o V N_I \\ &N_I V Poss^I N'_I \\ &N_I se V \\ &*N'_I se V \end{aligned}$$

Mais nous ne connaissons pas d'exemples de ce type, bien qu'il puisse en exister. En revanche, la relation de neutralité est indispensable pour rendre compte de :

$$\begin{aligned} &*Pierre \text{ passe } Marie \text{ à faire des bêtises} \\ &Marie \text{ passe son temps à faire des bêtises} \\ &*Marie \text{ se passe à faire des bêtises} \\ &Son \text{ temps se passe à faire des bêtises,} \end{aligned}$$

où seule la relation de neutralité $N_I V Poss^I N'_I \Omega \leftrightarrow N'_I se V \Omega$ relie les phrases attestées, l'application de "décalage" et de "métonymie" à ces deux phrases produisant des séquences inacceptables.

Dans l'exemple de *dérouler*, *récit*, *péripéties*, on a, par neutralité sur (14), la phrase attestée :

$$(20) \text{ Les péripéties (E + du récit) se déroulaient.}$$

La connexion de (14) à (12) peut donc se faire par réfléchi-possessif, mais

aussi bien, via (20), par le produit de relations “métonymie et neutralité”. Reste la question de savoir pourquoi, dans les distributions *dérouler*, *récit*, *péripétie* et *déployer*, *drapeau*, *couleurs*, (13) est inacceptable alors que sa correspondante (15) ne l’est pas. C’est la question principale, mais elle ne peut trouver un début de réponse que dans l’étude de la relation “décalage” faite systématiquement. Or cette liaison ne peut elle-même être étudiée qu’après l’étude des constructions transitives ordinaires, i.e. dont l’objet direct n’est pas un possessif se rapportant obligatoirement au sujet.

Ce qui nous intéresse ici, c’est l’ambiguïté syntaxique de beaucoup de constructions pronominales quant aux relations réfléchi-possessif et neutralité. Le fait que, dans la suite ordonnée de relations,

Réfléchi	Réfléchi-possessif	Neutralité	Agent fantôme
Formule I		Formule II	

il y ait pour de nombreux emplois pronominaux ambiguïté syntaxique quant à deux relations successives suggère pour les relations entre pronominal et non pronominal une formule unique. Cette formule ne peut être que la formule II.

On peut appeler “neutralité généralisée” cette relation unique, conservant le terme de neutralité ou de “neutralité restreinte” à la neutralité telle qu’elle a été définie, avec notamment sa caractéristique sémantique de description d’un procès sans agent, et même (dans le cas de l’adverbe *de lui-même*) sans cause assignée.

Notons que cette solution unifiante semble poser plus de problèmes qu’elle n’en résout. Les pronominalisations datives (réfléchies, réciproques et “se partie du corps”) devraient y être intégrées, ce qui va à l’encontre de tous les faits montrant la corrélation des pronominalisations en *lui* et *se* des compléments à *N*.

Le *Ppv se* ne serait plus, dans aucune des constructions où il apparaît (y compris les datives) un pronom préverbal, mais une particule préverbale qui, redoublant l’actant sujet, dénoterait un certain degré de “dédoubllement” de cet actant vis-à-vis de lui-même. Ce dédoubllement serait extrême, et indiqué par le sujet pluriel dans le cas des constructions réciproques, où chacun des agents ne subit l’action qu’il déclenche que par l’intermédiaire de l’autre. Le dédoubllement apparaît fortement dans les constructions pronominales correspondant à des non pronominales datives ou accusatives à objet direct purement “humain” (*Pierre se*

(*ment + querelle + interpelle + tue + etc.*) . Il est de degré moyen dans le cas des constructions interprétées comme réfléchies, réfléchies-possessives ou se partie du corps. Il est au bord de l'annulation dans les constructions considérées comme obtenues par neutralité restreinte, et celle-ci représenterait le "degré zéro" de dédoublement.

Seules les constructions à agent fantôme échappent à cette sémantique du dédoublement, puisqu'il serait absurde de dire que, dans

Ce whisky se boit sec,

l'actant *whisky* représente simultanément du whisky et (par métonymie?) le fantôme qui le boit. A moins que, *se* étant dans toutes les constructions "pronominales" où il apparaît, un pronom, il ne soit dans cette phrase le représentant de l'agent, dans ce cas mal qualifié de fantôme. On aurait *se = on*, cette équivalence étant conforme à l'ambiguïté du *si* italien.

Dans cette dernière hypothèse du *se* toujours pronom, l'agent d'une construction N_i *se* $V \Omega$ pourrait être dénoté soit par N_i , soit par *se*.

Il est intéressant de noter un autre point qui isole les structures pronominales à "agent fantôme" de toutes les autres. Tous les types de pronominaux identifiables peuvent se construire indifféremment à la première ou à la troisième personne, à l'exception du type "agent fantôme", qui n'accepte que la troisième.

Ainsi, on a, pour les réfléchis, accusatifs ou datifs, les infinitives, les "se partie du corps", le réciproque en *se...avec* :

(je me suis + tu t'es)	$\left(\begin{array}{l} \text{regardé} \\ + \text{menti} \\ + \text{envoyé des lettres} \\ + (\text{fait} + \text{laissé} + \text{vu}) \text{ réveiller} \\ \text{par le patron} \\ + \text{lavé les pieds} \\ + \text{engueulé avec Paul} \end{array} \right)$
------------------------	--

pour les autres formes de réciproques :

(nous nous sommes + vous vous êtes)	$\left(\begin{array}{l} \text{engueulés} \\ + \text{menti} \\ + \text{envoyé des témoins} \\ + \text{embrassé le bout du nez} \\ + \text{marché sur les pieds} \end{array} \right)$
--	--

pour les pronominaux autonomes et intrinsèques:

(je me suis + tu t'es) $\left(\begin{array}{l} \text{rattrapé à la branche} \\ + \text{mesuré à Marie} \\ + (\text{étonné} + \text{réjoui} + \text{inquiété}) \text{ auprès} \\ \text{de Paul de l'absence de Marie} \\ + \text{évadé} \\ + \text{fichu de lui} \\ + \text{carapaté vers la sortie} \end{array} \right)$

Les première et deuxième personnes sont plus délicates à utiliser dans le cas du pronominal par neutralité, puisque les cas les plus sûrement représentatifs du type sont ceux où le sujet du pronominal est un inanimé. On a cependant les invocations aux inanimés:

(Soulève-toi + tu t'es enfin soulevé), ô océan!

(Ouvre-toi + tu t'es enfin ouvert), sale tiroir!

ou les cas de pronominaux correspondant par neutralité à des verbes transitifs à objet direct obligatoirement humain:

(Je me suis + tu t'es) (énervé + amusé + cabré + attelé à la tâche).

Mais on aura difficilement:

*Tu ne t'avalais jamais, *chewing-gum*!

?*Tu ne te bois pas, *whisky invendable*!

ni non plus, avec l'interprétation d'un "fantôme":

*Tu ne te (congénies
+ contacts
+ côtoies
+ rencontres
+ courtises) pas avec plaisir.

Cette description des personnes suggère que toute solution unique du pronominal devrait accorder une place particulière au cas de "l'agent fantôme". Dans la solution unique (que se soit ou non considéré comme un pronom) l'interprétation de l'agent comme présent (réfléchi), absent (neutralité) serait indépendante de la dérivation transformationnelle du pronominal, qui pourrait être la même dans tous les cas (cf. Kayne, 1975). Il s'agirait d'un mécanisme interprétatif notamment fondé sur la nature du verbe et la présence de certains compléments désambiguants, tels que des adverbes comme *volontairement*, *exprès*, qui peuvent d'ailleurs apparaître aussi bien dans les constructions prono-

minales autonomes ou intrinsèques à sujet humain. L'“agent fantôme” pourrait soit être interprété de la même façon, soit être posé en structure profonde dans une analyse comme celle de Ruwet.

Bien que n'éclairant guère la sémantique des constructions pronominales, la solution unique n'est pas impossible. Elle consiste à donner à la voix pronominale en français une unité la rapprochant de la notion de voix moyenne en indo-européen. Une perspective proche de la solution unique a été prise chez Guillaume et les Guillaumiens cités par Stéfanini (1971). Ce dernier, qui définit la perspective guillaumienne comme prenant place dans une “linguistique du mot”, reconnaît la solidité des arguments des transformationnistes lorsqu'ils engendrent les constructions pronominales par des dérivations distinctes. La solution multiple, essentiellement double chez Gross (1968) (distinction des formules I et II) se diversifie chez Ruwet avec les six cas décrits en 1.5.1.

A ces six cas, nous en ajouterons un septième, puisqu'à l'intérieur des constructions dites “neutres” chez Ruwet, nous avons distingué la neutralité restreinte (régulièrement productive relativement à l'emploi transitif) et les constructions autonomes. Tout en reconnaissant la légitimité des distinctions opérées chez Gross, puis chez Ruwet, l'article de Stéfanini semble ne pas écarter de manière définitive la perspective d'une solution unifiante. C'est dans l'esprit d'une telle perspective que nous nous situons un instant.

On a vu que la relation réfléchi-possessif pouvait éventuellement être éliminée de la grammaire par une combinaison de neutralité et de modifications distributionnelles déterminées par métonymie. On a vu aussi (cf. 1.5.1.a) que la relation de réflexivation ne pouvait pas s'identifier au placement du *se* devant le verbe principal d'une construction à infinitive complément d'une part, ni être entièrement corrélée aux constructions en *ne...que lui-même*.

La notion classique de réflexivation s'applique à des constructions non pronominales à sujet et complément humains, alors que le placement de *se* se fait pour un non humain dans la construction de *laisser* :

Ce whisky se laisse boire.

On a vu d'autre part (cf. 1.5.1.a) que dès que la phrase pronominale décrit un déplacement autonome de la totalité du corps dénoté par l'actant sujet, les phrases correspondantes en *lui-même* (en *ne...que* ou clivées) deviennent difficilement acceptables. De plus, s'il est vrai que les phrases non restrictives où *lui-même* est objet direct, comme

Pierre lave lui-même,

sont toujours bizarres (mais la chose devrait être étudiée sur tous les verbes

transitifs), les faits sont moins clairs pour les constructions datives. On peut avoir, en effet,

Talleyrand succède à Talleyrand

Talleyrand se succède (E + à lui-même)

Talleyrand succède à lui-même.

En admettant que ces phrases ont toutes trois un effet d'“astuce” ou de “plaisanterie” (en ce sens que leur désobéissance à une règle confirmerait d'autant mieux celle-ci), il est difficile d'affirmer que l'une quelconque des trois est plus une plaisanterie que les deux autres.

On peut aussi noter que les séquences avec répétition du même nom propre et l'interprétation corréfrente, telles que

Pierre a tué Pierre,

loin d'être inacceptables, peuvent très bien, suivant le contexte, dire mieux que la pronominale ce qu'elles ont à dire. Ainsi, par exemple, dans un roman policier où la victime (connue) et l'assassin (non identifié) ont été à longueur de pages considérés comme des personnes distinctes, des deux phrases

Ainsi, selon ton hypothèse, Blanchet (a tué Blanchet + s'est tué),

celle à noms propres répétés pourrait être mieux venue que la pronominale. On retrouve la sémantique du “dédoublément”, ici très prononcé du fait du partage d'une même personne en deux instances juridiques (de même dans les exemples du type *se succéder à soi-même* ci-dessus).

En revanche, on aura difficilement

Pierre a tué Pierre en voiture,

au lieu de

(21) *Pierre s'est tué en voiture,*

du moins dans l'interprétation “accident”, où Pierre est interprété comme “responsable” mais non comme “actif”.

De manière générale, les phrases qui, comme (21), posent problème à la solution multiple, deviennent les exemples types de la solution unifiance, où il y a ambiguïté régulière entre interprétation “réfléchie” et neutralité. Notons que dans le cas de (21) et du verbe *tuer*, il n'y a pas neutralité restreinte, puisque ce qui correspondrait par neutralité restreinte à *tuer*, c'est l'intransitif *mourir*.

Le cas type d'ambiguïté d'une structure *N hum se V* entre les interprétations de *N hum* comme “actif”, “responsable” ou “non responsable” (i. neutralité restreinte), pourrait être représenté par

Marie se détruit,

qui peut aussi bien s'entendre, à un extrême comme "réfléchie" à sujet "actif", et à l'autre comme "non responsable" correspondant sémantiquement par neutralité restreinte à une phrase transitive à sujet quelconque telle que :

L'inaction de Pierre détruit Marie.

Nous ne connaissons qu'un type d'exemple de construction "réfléchie" où le se apparaît nettement comme un objet direct pronominalisé. C'est dans le cas où une intonation d'emphase le souligne, comme dans

Ce n'est pas les autres que Marie détruit, elle SE détruit.

Nous voulions surtout montrer ici la difficulté de l'étude du pronominal en français, le caractère peut-être provisoire des analyses apparemment les mieux établies, et la nécessité d'une étude exhaustive des verbes sous l'angle de leur capacité à entrer dans les ensembles de structures et d'interprétations intervenues dans ce chapitre. Une telle étude ne peut être entreprise ici. Les propriétés à étudier comportent notamment, outre les structures pronominales elles-mêmes, les structures non pronominales correspondant à *Marie (lave + ment à) Marie*, *Marie (lave + ment à) elle-même*, *Marie lave son corps*, les restrictives ou clivées en *lui-même*, ceci en combinaison avec des spécifieurs, adverbiaux ou autres, permettant d'isoler et de préciser des notions sémantiques provisoires telles que "actif", "responsable", "non responsable". Seule cette façon de faire doit permettre d'explorer le domaine quasi inconnu des régularités apparaissant dans le domaine des constructions pronominales (ou non pronominales) intrinsèques et autonomes relativement à tel ou tel type de relation, ainsi que la question de l'entrecroisement et de la variété (apparemment "capricieuse" selon le mot de Ruwet) des sous-ensembles de structures qui caractérisent les verbes.

1.5.3. Les constructions pronominales intrinsèques et autonomes

Les notions de structures "intrinsèques" et "autonomes" ont été définies à propos du problème de la neutralité non pronominale, et par opposition à une productivité régulière $N_0 V N_I \leftrightarrow N_I V$ supposée limitée par certaines caractéristiques sémantiques du verbe. Les constructions intransitives ou transitives sont dites autonomes (relativement à la neutralité) lorsque l'une d'elle accepte une valeur distributionnelle de N_I , ou un complément que n'accepte pas l'autre.

Un emploi intransitif est dit intrinsèque si le verbe n'admet aucun emploi transitif sémantiquement relié à l'intransitif. Cette définition suppose qu'il est possible de décider si, étant donné deux emplois $N_0 V N_I$ et $N_I V$ d'un même verbe V , celui-ci se distingue ou non en deux homonymes n'ayant en commun

que des caractéristiques phonétiques et morphologiques de conjugaison. Ainsi, il est raisonnable de considérer que dans *Pierre vole une montre* et *pigeon vole* il s'agit de deux homonymes *voler*. Mais de telles déclarations d'homonymie ne sont pas toujours faciles à justifier. De manière générale, un emploi ne peut être considéré à coup sûr comme intrinsèque que s'il n'existe aucune autre construction du verbe. A l'autre extrême, une relation entre phrases n'est considérée comme susceptible de généralisation intéressante que si elle est attestée sur un grand nombre d'exemples et ne fait pas intervenir dans l'un de ses membres du matériel lexical appartenant à des classes ouvertes non insérable dans l'autre. Cette condition est généralement considérée comme indispensable lorsqu'on veut attribuer un caractère transformationnel strict à une relation entre phrases.

Entre ces deux notions extrêmes, la notion d'autonomie a été introduite à titre de tampon, le matériel lexical additionnel consistant essentiellement en substantifs.

1.5.3.1. Les constructions pronominales autonomes

Il a été dit que la distinction entre "intrinsèque", "autonome" et "régulièrement productif" est plus difficile à faire dans le cas des constructions pronominales que dans celui des constructions intransitives.

Considérons la distinction entre intrinsèque et autonome. Soit les phrases :

- (22) (a) *Le briquet se trouve sur la table*
(b) *Pierre a trouvé le briquet sur la table.*

Faut-il considérer *se trouver* comme intrinsèque, c'est-à-dire considérer que dans (22), la seule relation existant entre les deux phrases est une relation d'homonymie du verbe? Cette solution peut paraître raisonnable, du fait que dans la performance quotidienne, (22a) est sémantiquement voisine de

Le briquet est sur la table.

Cependant, on pourrait envisager aussi que les phrases (22) soient connectées par neutralité, la construction pronominale étant statique comme dans

Le mât se dresse au milieu de la cour.

Notons aussi l'interprétation possible à "agent fantôme" de (22a), et qui serait quelque chose comme

On (trouve + peut trouver) le briquet sur la table.

(22a) ne serait qu'un cas intermédiaire (comme il en pullule) entre pronominal par neutralité et pronominal à "agent fantôme".

De même, dans *Marie se (languit + meurt)*, faut-il considérer *se (languir*

+ mourir) comme des pronominaux intrinsèques alors qu'il existe les intransitifs *Marie (languit + meurt)*. L'existence des deux constructions trouve peut-être son explication dans le problème (tout aussi inexploré, mais d'extension lexicale plus grande) de la présence obligatoire, facultative ou interdite du *Ppv se* dans les constructions $N_i (E + se) V$ comme (cf. 1.4.3.1) :

Le mur (E + se) fendille.

Le verbe *languir* pourrait avoir un "objet interne" facultatif mais exprimable uniquement par *se* (ce qui n'explique pas pourquoi il est intrinsèque relativement à la neutralité).

Considérons aussi les phrases :

Pierre s'est entretué avec Paul
Pierre et Paul se sont entretués
**Pierre a entretué Paul*
**Paul a entretué Pierre,*

où la phrase en *avec* est acceptable dans la langue parlée. Les deux constructions réciproques (et obligatoirement interprétés comme telles) semblent former un couple de pronominaux intrinsèques, puisqu'il n'existe avec *entretenir* aucune phrase acceptable non pronominale. Si on considère en revanche la productivité de la relation $V \rightarrow \text{entre-}V$ (pour *déchirer*, *dévorer*, *nuire*, etc.), on détermine les constructions pronominales réciproques des verbes *entre-}V* comme autonomes relativement aux emplois non pronominaux de *V*, voire comme régulièrement productives.

Notons que, de manière générale, il ne semble pas exister en français de pronominal réciproque intrinsèque (pas plus qu'il ne semble exister de pronominal intrinsèque à "agent fantôme"). Une telle observation ne permet évidemment pas de tirer de conclusion quant à la nature des règles.

La distinction "régulièrement productif" et "autonome", elle aussi, est plus difficile à tracer dans le cas des structures pronominales. Dans les relations entre transitif et intransitif, le problème de l'autonomie s'est posé à propos de la neutralité non pronominale (mais il sera intéressant de le poser aussi à propos des autres relations, lorsque elles seront mieux connues). Cette relation ne concernait que 400 verbes.

Dans le problème des relations entre pronominal et non pronominal, ce sont pratiquement tous les verbes qui sont impliqués : tous les emplois transitifs (peu nombreux, s'il en existe, sont les emplois transitifs auxquels ne correspond pas au moins un des six emplois pronominaux distingués en 1.5.1.), les verbes à emplois intransitifs à complément à *N hum*, enfin les intransitifs intrinsèques ou

autonomes si on s'intéresse à des couples comme: (*E + se*) (*languir + mourir*).

En outre, la plupart des relations entre pronominal et non pronominal sont concernées : comme, à l'exception de la production des structures en "se partie du corps", une même construction pronominale peut être connectée à une ou plusieurs constructions par plusieurs des six relations passées en revue (spécialement si la distribution des adverbess n'est pas admise comme critère de distinction), le rattachement d'une phrase pronominale considérée comme autonome à une phrase non pronominale est généralement incertain.

De plus, décider qu'une structure est autonome ne va pas de soi, comme le montrent les phrases :

- (23) (a) *Pierre se mesure avec Marie*
- (b) *Pierre et Marie se mesurent*
- (c) *Les forces de Pierre se mesurent (à + avec)*
 (?E + celles de) Marie
- (d) *Les forces de Pierre et (E + (E + celles) de) Marie*
 se mesurent
- (e) *Pierre et Marie mesurent leurs forces (E + respectives)*
- (f) *Pierre mesure ses forces (à + avec + et)*
 *(*E + celles de) Marie*
- (g) **Pierre mesure Marie*
 **Marie mesure Pierre*
- (h) **Les forces de Pierre mesurent (E + celles de) Marie*
- (i) *(Ceci + on) va mesurer les forces de Pierre (à + avec*
 + et) (E + celles de) Marie
- (j) **(Ceci + on) va mesurer Pierre (à + avec + et) Marie.*

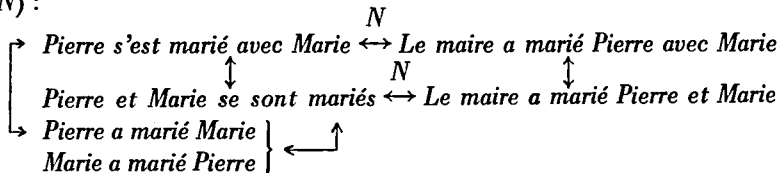
Ces phrases sont rangées pêle-mêle. Les marques d'acceptabilité ne sont données qu'à titre indicatif, et seulement pour les interprétations réciproques. Il y a dans ces exemples une interprétation complexe de "réfléchi-possessif" et "réciproque", de neutralité (ou d'"agent fantôme") et de métonymie.

Dans les verbes symétriques transitifs (cf. 4.1.), il peut y avoir ambiguïté systématique entre pronominal réciproque et pronominal par neutralité. Ainsi, dans

- (24) (a) *Pierre a marié Marie*
- (b) *Pierre s'est marié (à + avec) Marie*
- (c) *Pierre et Marie se sont mariés*
- (d) *Le maire a marié Pierre (à + avec + et) Marie,*

où, pour la vertu de l'exemple, toutes les phrases sont censées être acceptables

sans égard à leurs différences de style, (c) peut aussi bien être la réciproque de (a) qu'obtenue par neutralité (généralisée) à partir de la phrase (d) en *et*. Quant à la phrase (b) en *avec*, elle peut se connecter à (c), ou par neutralité à la phrase (d) en *avec*. On aurait donc le graphe (où ne figurent pas les phrases à complément à *N*) :



Dans (23), les relations possibles sont moins claires. Les phrases (c) et (d) peuvent se connecter par neutralité à leurs correspondantes en (i); (a) et (b) peuvent être des métonymies complexes de (c) et (d) respectivement, mais ne peuvent provenir par neutralité de (j) ou par formation réciproque de (g) si on refuse de faire intervenir des phrases non attestées. Suivant le même principe, (d) ne peut provenir par formation de réciproque de (h).

La relation de métonymie semble inévitable si on veut connecter (a) et (b) aux phrases acceptables en *Poss forces*, à moins de connecter (b) à (e) par "réfléchi-possessif". Notons que la connection (a) $\leftrightarrow$ (f) par "réfléchi-possessif" se fait difficilement puisqu'on devrait avoir :

(f) ?*Pierre mesure ses forces (à + avec) Marie.*

On notera en (e) le cas d'une phrase non pronominale à objet direct possessif prenant naturellement une interprétation réciproque, mais où il semble en même temps que chacun des adversaires mesure ses propres forces à celles de l'autre. Nous renonçons à situer sur les sommets d'un graphe les phrases (23). Cet exemple était seulement destiné à montrer qu'il ne faut pas se hâter de déclarer autonomes des phrases comme (23a) et (23b).

Montrons enfin un exemple de productivité des emplois autonomes. Les phrases :

Pierre s'étonne de cette histoire (E + auprès de Paul)

sont autonomes, puisqu'on n'a pas (par neutralité)

**Pierre étonne Marie de cette histoire (E + auprès de Paul)*

**Pierre n'étonne que lui-même de cette histoire (E + auprès de Paul).*

Les relations

$N_0 V N \text{ hum} \leftrightarrow N \text{ hum se } V (E + \text{de } N (E + \text{auprès de } N \text{ hum}))$

sont productives pour les verbes "psychologiques", et leur étude est largement

entamée dans la table 4 des constructions à complétives sujets.

Nous suggérons ici une prolongation de cette étude, directement en relation avec le problème de l'autonomie du pronominal relativement à la neutralité lorsque le sujet du pronominal est obligatoirement humain (ce qui est le cas de tous les pronominaux intrinsèques, à part *s'ensuire* et peut-être *se comporter*). Il apparaît en effet que pour un verbe "psychologique" $N_0 V N_I \leftrightarrow N_I se V \Omega$, le sujet du pronominal aura plus ou moins tendance (suivant la nature de Ω) à être interprété comme plus "actif" que l'objet direct du transitif.

Soient les phrases de structure $N_0 V N_I$ construites sur des verbes "psychologiques" :

- (25) *(Pierre + ce livre + cette lecture + lire ce genre de livres + le fait que Don Quichotte s'attaque aux moulins à vent) (touche + ravit + ennue + choque + passionne + enchante + amuse + réjouit + inquiète) Marie (E + *auprès de Paul).*

Construisons $N_I se V$. On obtient :

- (26) *Marie se (*touche + *ravit + ennue + choque + passionne + enchante + amuse + réjouit + inquiète).*

Du fait de sa position de sujet, l'actant *Marie* peut déjà être interprété comme plus "actif" qu'en (25). Du point de vue aspectuel, les phrases (26) sont plus "événementielles" que les phrases (25).

Essayons les structures autonomes $N_I se V$ de ce que *P*; on obtient :

- (27) *Marie se (*touche + *ravit + ?*ennue + choque + passionne + enchante + amuse + réjouit + inquiète) de ce que Don Quichotte s'attaque aux moulins à vent.*

où *Marie* semble plus "active" qu'en (26).

Rajoutons le complément *auprès de Paul* (cf. (25)), et on a les phrases :

- (28) *Marie se (*touche + *ravit + *ennue + *choque + *passionne + *enchante + *amuse + réjouit + inquiète) auprès de Paul de ce que Don Quichotte s'attaque aux moulins à vent,*

où *auprès de Paul* doit s'entendre, non au sens où *Marie* se trouve près de *Paul*, mais où elle lui fait savoir, où elle lui signale, qu'elle se réjouit ou s'inquiète de quelque chose. Dans ce dernier cas, *Marie* est évidemment "active" au même titre que le sujet de *dire* ou de *signaler*.

On remarque qu'en présence de *auprès de Paul*, le complément de ce que *P* a tendance à devenir obligatoire (nettement pour *réjouir*, moins pour *inquiéter*).

Ce point peut "expliquer" la croissance du degré possible d'activité de Marie en (26) et (27). On remarque aussi que lorsque *auprès de N hum* peut apparaître (c'est le cas du tiers des verbes "psychologiques" admettant N_I se *V de N*), le pronominal est toujours autonome, puisqu'on n'a jamais N_O *V N_I* *auprès de N-hum* (cf. (25)).

Le fait d'avoir placé en *de ce que P* la même phrase *P* qu'en position sujet de (25) suggère la relation N_O *V N_I* $\leftrightarrow$ N_I se *V de N_O*, qui serait une sorte de "passif". Mais essayons en position *de N* du pronominal les autres sujets de (25). On obtient les phrases

- (29) *Marie se (*touche + *ravit + ?choque + ?passionne + enchante + amuse + réjouit + inquiète) de (Pierre + ce livre + cette lecture + lire ce genre de livres),*

où les marques d'inacceptabilité ne sont là qu'à titre indicatif, les jugements pouvant être très variables suivant les sujets parlants.

On constate en outre que les emplois transitifs et les emplois pronominaux de ces verbes présentent des différences de sens plus fines, mais souvent extrêmement nettes. Ainsi, pour les verbes *amuser*, *inquiéter*, *ennuyer*, *préoccuper* au moins, la construction N_I se *V de (N_O + ce que P)* possède des interprétations que ne partage pas N_O *V N_I*. Dans le cas du verbe *ennuyer* par exemple, la différence est claire entre les phrases :

Pierre ennuie Marie
Marie s'ennuie de Pierre.

Dans le cas de *amuser*, on observe entre les phrases :

Pierre amuse Marie
Marie s'amuse de Pierre

la différence qui fait que dans la pronominale, Marie agit sur Pierre, le "modifie".

Dans

Pierre (s'inquiète + se préoccupe) de retenir des places,

l'interprétation la plus naturelle n'est pas associable à

Retenir des places (inquiète + préoccupe) Pierre.

Enfin, la structure N_I se *V de N* des verbes "psychologiques", et ses variations de sens, en interaction avec la nature de *de N* devrait être systématiquement comparée aux pronominaux intrinsèques de même structure, tels que

Marie se (moque + balance + bidonne + fout + repent + rit + tamponne + fiche + tape + etc.) de (Pierre + ce livre + cette lecture + lire des romans photos).

Il serait intéressant aussi de vérifier si la possibilité d'ordonner (comme nous l'avons fait) les neuf verbes choisis relativement aux structures syntaxiques dans l'ordre $N_{hum} se V (E + de N (E + auprès de N))$ est due au hasard ou peut s'étendre à la majorité des verbes de la table 4. Si cela se révélait possible, il y aurait pour les hypothèses sémantiques très intuitivement suggérées ci-dessus un début de solidité.

Ce qui nous intéressait dans les emplois "psychologiques", c'est d'y reconnaître un cas où le sujet $N_I = N_{humain}$ du pronominal semble systématiquement plus "actif", plus autonome, que l'objet direct de $N_O V N_I$.

1.5.3.2. Les constructions pronominales intrinsèques

Il existe en français à peu près soixante verbes intrinsèquement pronominaux, i.e., sans emploi transitif ou intransitif acceptable qui leur correspondent suivant l'une des relations envisagées en 1.5.1.

La présence parmi eux d'expressions argotiques, telles que *se carapater*, *se dégrouiller*, *se poiler*, *se tirebouchonner*, *se bidonner*, suggère que les pronominaux intrinsèques ne sont pas nécessairement des traces idiosyncratiques d'un état antérieur de la langue, mais peuvent former un système actuellement productif relevant d'une explication structurelle.

Que cette dernière phrase ne porte pas à un optimisme hors de propos. Un processus lexical susceptible de généralisation est toujours plus difficile à étudier lorsqu'il concerne un petit nombre de verbes que lorsqu'il en concerne beaucoup. Certes, il est illégitime d'affirmer a priori d'un verbe au comportement unique, apparemment aberrant, qu'il est une idiosyncrasie lexicale, ou même qu'il est moins "important", à quelque titre que ce soit, qu'une classe d'emplois remarquable par le nombre de verbes qu'elle contient et la régularité de leur comportement syntaxique. Ce qui est idiosyncratique, ce n'est vraisemblablement que la conjonction de propriétés syntaxiques dont aucune n'est particulière en elle-même. Simplement, il y a beaucoup de chances que, dans la suite de la recherche, l'explication du comportement statistiquement exceptionnel ne vienne qu'après la mise en évidence et l'explication des régularités lexico-syntaxiques les plus manifestes. La question de l'existence des pronominaux intrinsèques sera probablement un des derniers problèmes de lexicologie à trouver une solution, ou même un début de solution. On se contentera pour le moment d'en donner une liste ordonnée et commentée.

La liste des verbes provisoirement considérés comme pronominaux intrinsèques qui va suivre a été rangée, non par ordre alphabétique, mais par "familles sémantiques". Il ne s'agit pas d'un classement au sens strict du terme, mais

plutôt d'une tentative d'organisation en fonction du sens, seul critère qui reste utilisable; en effet, les éventuelles phrases transitives correspondant à ces verbes présentent toutes des degrés différents d'inacceptabilité, sans qu'aucune soit nettement grammaticale.

Le caractère intuitif d'un tel critère fait que l'on pourra discuter le placement d'un verbe donné dans telle ou telle sous-liste; nous sommes conscients de cette part d'arbitraire, et ne proposons ce qui suit que faute de meilleures propriétés.

1. Verbes a contenu "psychologique", à rapprocher de ceux de la table 4 des constructions complétives. La phrase transitive éventuelle serait de construction *N nr V N hum.*

<i>s'acharner à</i>	<i>s'obstiner à</i>
<i>s'affairer à</i>	<i>s'opiniâtrer à</i>
<i>s'amouracher de</i>	<i>se repentir de</i>
<i>se biler de</i>	<i>se soucier de</i>
<i>s'empresser de</i>	<i>se souvenir de</i>
<i>s'éprendre de</i>	<i>se toquer de</i>
<i>s'extasier de</i>	<i>se méprendre sur</i>

C'est dans cette classe qu'on trouve l'emploi "participe passé" N_o est V_{pp} Ω , mais celui-ci, au lieu de représenter comme dans

Pierre s'évanouit $\longleftrightarrow$ *Pierre est évanoui*,

le résultat du procès décrit par N_o se $V \Omega$, semble plutôt être un adjectif qui reprend généralement la préposition de l'emploi pronominal. Ainsi, *acharné à*, *affairé à*, *empressé à*, *épris de*, *extasié*, *pâmé*, *obstiné* ($E + ?\grave{a}$), *toqué de*.

Notons, à propos de *se méprendre*, qu'on a à la rigueur :

?Ceci m'a mépris sur son compte.

2. Verbes dénotant un rapport de l'actant sujet du pronominal à son propre corps ou à une partie de celui-ci. La relation avec d'éventuels emplois transitifs serait du type "se partie du corps" (ainsi, par exemple, *se magnier le train*)

<i>se carapater</i>	<i>s'ébattre</i>
<i>se dandiner</i>	<i>s'ébrouer</i>
<i>se débattre</i>	<i>s'égosiller</i>
<i>se dégrouiller</i>	<i>s'élancer</i>
<i>se démener</i>	<i>s'enfuir</i>
<i>se démerder</i>	<i>s'envoler</i>

<i>s'époumoner</i>	<i>se pavaner</i>
<i>s'évader</i>	<i>se réfugier</i>
<i>se magner</i>	<i>se rengorger</i>

3. Verbes dénotant un acte de parole; ils acceptent tous un objet direct *Que P* et figurent dans les tables 6 ou 9 des constructions complétives.

<i>s'écrier</i>	<i>se lamenter</i>
<i>s'exclaffer</i>	<i>se récrier</i>
<i>s'exclamer</i>	

4. Verbes où le *V-n* interne est abstrait et obligatoirement coréférent à N_o

<i>s'évertuer à</i>	(onzième siècle, de <i>vertu</i>)
<i>s'efforcer de</i>	(onzième siècle, de <i>effort</i>)
<i>s'ingénier à</i>	(douzième siècle, de <i>génie</i>)

La relation avec d'éventuels emplois transitifs serait du type "réfléchi-possessif".

5. Les verbes qui suivent ont la propriété de permettre une productivité quasi argotique. Si trait sémantique commun il y a, ce serait une attitude "désinvolte" ou "ironique" de la part du sujet.

<i>se bidonner de</i>	<i>se gausser de</i>
<i>se ficher de</i>	<i>se moquer de</i>
<i>se contreficher de</i>	<i>se marrer de</i>
<i>se foutre de</i>	<i>se poiler de</i>
<i>se contrefoutre de</i>	<i>se tirebouchonner de</i>
	<i>etc.</i>

6. Deux verbes enfin, qui peuvent être liés au *V-n* interne par une phrase du genre N_o *se conduit* (comme un + en) *V-n* :

<i>se gendарmer de</i>	(1547, de <i>gendarme</i>)
<i>se prélasser</i>	(1532, de <i>prélat</i>).

Notons que leur correspondent des emplois pronominaux obtenus par neutralité de certains verbes transitifs comme *rebell*, *mutiner*, etc.

Notons aussi qu'on a, à la rigueur :

Les maîtres gendarment les élèves,

mais qu'on voit mal comment cet emploi se relie sémantiquement au pronominal, à moins de considérer celui-ci comme une sorte de "réfléchi".

7. Les quelques résiduels (i.e. inclassables selon leur sens dans un quelconque des ensembles ci-dessus) sont :

<i>s'absenter</i>	<i>se fier à</i>
<i>se comporter Advm</i>	<i>se défier de</i>
<i>s'enquérir de</i>	<i>se méfier de</i>
<i>s'ensuivre de</i>	<i>se suicider</i>
<i>s'escrimer à</i>	<i>se targuer de</i>

Nous n'avons trouvé aucune phrase transitive correspondante (à l'exception de la "plaisanterie" *On a suicidé Jean*, qui, bien que ressentie en tant qu'exceptionnelle, peut constituer un cas de productivité régulière) qui soit même envisageable. Une étude systématique des constructions pronominales autonomes faite en fonction des cas 1 à 6 pourrait peut-être montrer que ce petit nombre de verbes irréductibles représente les seuls vrais pronominaux intrinsèques du français.

L'ensemble de ces 7 listes prétend pour le français à une très bonne approximation de l'exhaustivité. Celle-ci ne peut être faussée que par la productivité d'expressions argotiques (cf. liste 5), par le problème de l'homonymie, et bien entendu par des oublis toujours possibles, lesquels ne peuvent dépasser 5 verbes si, encore une fois, on se limite aux verbes où le caractère intrinsèque de *Ppv* se est incontestable.

On remarquera que la plupart des verbes de ces listes entrent dans des constructions complétives (et figurent comme tels dans les tables correspondantes). Comme il a été dit auparavant, seuls apparaissent dans les tables appartenant à ce volume les verbes *s'absenter*, *se comporter Advm*, *se débattre*, *s'ébattre*, *s'ébrouer*, *se fier*, *se méprendre*, *se parjurer*, *se pavaner*, *se prélasser*, *se suicider*.

Cette disproportion n'est vraisemblablement pas due au hasard, et nous tenterons d'y revenir dans la suite de ce travail.

Nous arrêterons ici ces exemples de constructions pronominales intrinsèques et autonomes. Beaucoup de considérations esquissées dans ce chapitre anticipent sur la suite de cette étude, et pas uniquement sur le présent volume. Elles suffisent en ce qui nous concerne à montrer pour la question des relations entre transitivité et intransitivité, que la constitution de listes de verbes à emplois intrinsèquement intransitifs ou pronominaux n'est aisée que lorsque le verbe n'a aucun autre emploi attesté. Elles montrent aussi que la notion d'autonomie est

relative à un certain état de connaissance des relations (au moins entre pronominal et non pronominal). En effet, un grand nombre de constructions pronominales "autonomes" semblent liées ici à des relations productives non relevées à ce jour dans les travaux de grammaire générative.

1.6. Les verbes étudiés

Reprenons, dans les termes où elle a été posée au début de ce chapitre, la question de la constitution des listes de verbes à emplois intransitifs.

1.6.1. Les verbes intrinsèquement intransitifs

Sur l'ensemble des verbes du français, l'application de l'épreuve d'acceptabilité à la construction

$$(1) \quad GN \ V \ (E + *GN) \ (E + \text{Prép} \ GN)$$

c'est-à-dire sans objet direct, fournit une liste d'environ 450 verbes (i.e. quelque 10% de l'ensemble des verbes testés (4500)). Les verbes qui n'entrent que dans cette structure seront les verbes intrinsèquement intransitifs (non compris quelques cas rares et problématiques d'homonymie vraie).

Cette liste constitue une classe morpho-syntaxique en ce qu'elle groupe des éléments de même nature morphologique (*verbes*) possédant en commun la propriété syntaxique de ne pas accepter de complément non prépositionnel.

Du point de vue distributionnel, développons le symbole *GN* (groupe nominal) en :

$$GN = N_i + \text{que } P,$$

où l'indice *i* indique la position de *N* dans la structure.

On obtiendra au moins deux sous-classes établies sur la possibilité d'insérer une phrase (*que P*) à la place d'un ou plusieurs *GN* de la construction (1)

La sous-classe de verbes admettant une ou plusieurs complétives dans leur distribution compte environ 150 verbes. Elle est découpée et étudiée dans les tables de constructions complétives No 1, 2, 5, 7, 8, 14 et 15 (Gross, 1969, 1975)¹.

¹Ces tables comptent environ 850 entrées, toutes intransitives. La différence de 700 verbes représente des structures intransitives autonomes où apparaît une complétive inacceptable dans le transitif correspondant.

L'ensemble des verbes intrinsèquement intransitifs n'admettant aucune complétive est donc de $450 - 150 = 300$ verbes, qui se définissent par la structure

$$(2) \quad N_0 (E + se) V (E + \text{Prép } N_1).$$

où N_0 et N_1 représentent des groupes nominaux non complétifs. Ces 300 verbes figurent dans les tables de constructions intransitives présentées à la fin de ce volume.

La formule (2) ne tient pas compte de la possibilité de deux compléments prépositionnels dans la même phrase. Ce phénomène existe, comme le montre

Pierre parle de ce livre à Marie,

mais il apparaît que ces structures acceptent généralement une complétive dans leur distribution; elles ne figurent donc pas dans la présente étude.

1.6.2. Les emplois intransitifs de verbes non intrinsèquement intransitifs

Un problème d'admission dans les listes d'emplois intransitifs se pose pour les verbes ayant à la fois un ou plusieurs emplois intransitifs et un ou plusieurs emplois transitifs, ces emplois se connectant par des relations connues comme productives. Considérer ces verbes comme intransitifs amène une difficulté dans la mesure où la classe obtenue est alors définie par la possibilité pour un élément verbal d'entrer dans une structure intransitive, et non l'impossibilité d'entrer dans une structure transitive.

Cette classe syntaxique passe dès lors du statut de classe de *verbes* à celui de classe d'*emplois verbaux*. De manière générale, c'est la notion d'emploi de verbe, ou de sous-ensemble d'emplois, qui sera prise comme unité lexicale, et non le verbe en tant que défini par sa conjugaison. Ceci entraîne, pour le problème des relations entre transitivité et intransitivité, que dans le cas où est mis en évidence au moins un processus généralisable de connection de structures intransitives et transitives d'un même verbe, la classe définie comme intransitive devient ouverte; les intransitifs intrinsèques sont alors des cas particuliers (en nombre d'ailleurs relativement faible), des sortes d'"exceptions" en ce qu'ils ne possèdent pas d'emploi transitif.

Nous avons choisi de représenter dans les tables de constructions transitives la plupart des emplois intransitifs obtenus par une productivité apparemment régulière.

Comme on le verra au chapitre 2, une entrée de verbe dans une table rassemble sous l'angle de leur degré d'acceptabilité un certain sous-ensemble d'emplois de ce verbe, différenciant les uns des autres par leurs propriétés distributionnelles ou leurs propriétés structurelles.

Une table privilégie de manière généralement motivée l'une de ces structures et distributions, l'acceptabilité des autres étant définie dans leur relation à la structure choisie comme "point de départ".

Etant donné notre parti-pris de ne pas orienter les relations connectant les emplois (du moins au départ de la recherche), les critères de choix de la structure "point de départ" relèvent principalement de commodités de présentation des données, commodités elles-mêmes liées, en l'absence d'impératifs contraires, au respect de certaines traditions grammairiennes, philologiques, structuralistes ou générativistes.

Nous avons obéi au principe suivant, déjà observé dans les tables de constructions complétives : l'emploi privilégié dans la représentation est (sauf exception motivée) celui qui comporte le plus grand nombre d'actants non pronominalisés et de prépositions. Ce principe porte dans notre travail le nom de "principe d'expansion maximale".

Il coïncide généralement avec la notion intuitive de "phrase noyau" (Harris, 1957; Chomsky, 1957).

*
* * *

On a vu que toutes les formes régulières de relation entre transitivité et intransitivité ou pronominal étudiées dans ce chapitre entrent, à l'exception de la relation *Prép = E* (cf. 1.3.), dans les formules

$$(3) \quad \begin{aligned} N_o V N_I \Omega &\leftrightarrow N_o (E + se) V \Omega \\ N_o V N_I \Omega &\leftrightarrow N_I (E + se) V \Omega \end{aligned}$$

Si on ne tient pas compte de la présence de *se*, et de la question linguistique des cas où il doit ou non être considéré comme la pronominalisation d'un actant, on voit que le membre intransitif ou pronominal de (3) comporte *un actant de moins* que le membre transitif. En vertu du principe d'expansion maximale, les structures intransitives productivement connectées à des structures transitives sont donc représentées dans les tables de constructions transitives.

Selon l'état des travaux et des connaissances préliminaires, la représentation dans ces tables de telle relation particulière est effectivement réalisée, en voie de réalisation ou en projet.

Repassons brièvement en revue, quant à leur inscription dans les tables,

les différents types de relation entre transitivité et intransitivité, dans l'ordre où ils ont été discutés ci-dessus.

— les emplois absolus sont considérés comme des sous-structures, lesquelles sont représentées dans toutes les tables.

— les constructions transitives à objet direct interne nettement attesté apparaissent parmi les autres constructions transitives, et l'emploi intransitif est noté comme sous-structure, même s'il est le plus fréquent dans la performance quotidienne.

Comme il a été remarqué (cf. 1.2.), ces deux décisions entraînent une certaine confusion, puisque c'est la même notion classificatoire qui décrit deux phénomènes linguistiques aussi opposés quant à leur éventuelle orientation que *emploi absolu* et *objet interne*.

— les emplois transitifs et intransitifs connectés par la relation $Prép = E$

$$N_o V Prép N_I \leftrightarrow N_o V N_I$$

n'entrent pas dans la formule (3). Ils sont généralement "dédoublés", i.e., on leur attribue deux entrées (ou plus), le même verbe figurant dans une table intransitive et dans une table transitive. Une tentative de présentation sur une seule entrée est faite dans les tables intransitives 35 L et 35 ST (cf. 4.2. et 4.3.) où, conformément au principe d'expansion maximale, c'est l'emploi transitif qui est présenté comme "dépendant" de l'emploi intransitif, puisqu'il a un élément lexical en moins (la préposition).

— les intransitifs par neutralité sont représentés de manière très élémentaire dans les tables de transitifs. Cette représentation comprend aussi bien la productivité régulière

$$N_o V N_I \Omega \leftrightarrow N_I V \Omega$$

que les cas d'autonomie tels que

Pierre gonfle le ballon (E + de gaz carbonique)
*le ballon gonfle (E + *de gaz carbonique),*

où le matériel lexical additionnel figure dans la construction transitive, celle-ci étant donc autonome relativement à la neutralité.

— les constructions pronominales $N se V \Omega$ ne sont pas représentées pour

l'instant dans les tables, à l'exception de quelques cas considérés comme intrinsèques ou autonomes.

Les paragraphes 1.4. et 1.5. ont à notre sens suffisamment montré que les questions intimement liées de la neutralité et du pronominal doivent faire l'objet d'études très fines qui ne peuvent être entreprises avec une chance de succès qu'après les premières classifications contenues dans ce volume et les deux suivants.

*
* *

Considérons maintenant la question des emplois intransitifs ou pronominaux autonomes. On a vu que la notion d'autonomie, utile à titre heuristique, est très relative à l'état des connaissances.

Beaucoup de constructions autonomes doivent, par les progrès de la recherche, se révéler appartenir à des processus lexicaux réguliers.

De nombreux exemples ont été montrés où, malgré une complexité ou une variété des données qui peuvent paraître décourageantes, on voit se dessiner la possibilité de généralisations intéressantes, au problème près de la présence dans une des deux structures connectées de matériel lexical interdit dans l'autre.

Des constructions autonomes figurent à titre d'exemples dans les tables d'intransitifs présentées ici. Ces tables comportent quelque 550 entrées, ce qui, en soustrayant les quelque 300 verbes intrinsèquement intransitifs ou pronominaux, donne 250 exemples d'autonomie.

Ces cas sont plus ou moins arbitrairement choisis, en fonction de notre ignorance du mécanisme (s'il existe) qui est censé les connecter à des emplois transitifs.

On notera que ce nombre est très inférieur à celui des autonomes apparaissant dans les tables de constructions complétives (700).

C'est que, pour celles-ci, Gross disposait d'un critère très opératoire consistant précisément en la présence ou l'absence d'une complétive ou d'une infinitive dans la construction. Ce critère permettait de limiter le nombre d'emplois autonomes à retenir, la complétive ou l'infinitive constituant justement le matériel lexical additionnel qui définit l'autonomie. Si par contre ce matériel peut consister en n'importe quel groupe nominal prépositionnel, le nombre d'emplois à considérer comme autonomes augmente dans des proportions vertigineuses.

Vouloir les faire figurer dans les tables de constructions intransitives aurait conduit à y insérer un nombre énorme de verbes, sans que cela apporte grand chose à la solution du problème de l'autonomie.

C'est pourquoi la question de l'étude exhaustive et systématique des emplois autonomes a été remise à plus tard. Ils figureront, soit dans les tables transitives si la nature des relations peut être décelée, soit dans les intransitifs en cas d'échec.

Ces adjonctions d'entrées aux tables intransitives ne se feront que s'il faut se résigner à considérer en dernier recours comme intrinsèques des emplois intransitifs de verbes partageant cependant avec leurs emplois transitifs une certaine atmosphère sémantique. De telles décisions équivalent à des déclarations d'homonymie et consistent le plus souvent à abandonner purement et simplement la recherche, sauf bien entendu en cas d'une argumentation bien étayée, telle qu'une étymologie démontrée, comme le passage de *Pigeon vole* à *Pierre vole un œuf* (Blinkenberg, 1960). Notons d'ailleurs qu'entre ces deux emplois de *voler*, il ne subsiste plus aucune communauté sémantique.

En fait, l'idéal ne serait pas d'allonger les listes présentées dans ce volume, mais de les épurer de manière à ce qu'elles ne contiennent plus que les constructions intransitives et pronominales intrinsèques.

La présence d'intransitifs autonomes dans les listes actuelles provient en grande partie de ce que le caractère pragmatique et provisoire de la notion d'autonomie ne permet pas toujours, comme on l'a vu (cf. 1.5.3.), de distinguer cette notion-tampon de celles, plus extrêmes et plus opératoires, d'intransitivité intrinsèque d'une part, et de relations entre structures telles que le matériel lexical figurant dans l'une sans figurer dans l'autre soit prédictible, d'autre part. Comme on le voit, l'"exhaustivité" des listes totalisant 550 emplois intransitifs présentées ici est peu pertinente.

Reste que l'établissement des caractéristiques syntaxiques de ces 550 verbes et emplois verbaux nécessite d'examiner de manière aussi fine que possible leur comportement dans la langue.

En d'autres termes, cela revient à déterminer pour chaque verbe les constructions dans lesquelles il peut entrer, et les substantifs et prépositions avec lesquels on peut le combiner pour produire des phrases bien formées.

La compatibilité d'un verbe avec une construction ou une distribution données sera considérée comme *propriété syntaxique* de ce verbe. L'ensemble des propriétés d'un verbe doit permettre de décrire son comportement dans la langue.

Le chapitre 1 a montré, à propos d'un problème lexico-syntaxique très complexe, quelles décisions pouvaient être raisonnablement prises quant à la constitution de listes d'emplois de verbes.

Le chapitre 2 introduit de manière générale la notion de propriété et présente ses diverses applications en ce qui concerne la description syntaxique.

CHAPITRE 2

LES PROPRIETES UTILISEES

2.1. La notion de propriété

On cherche à distinguer les formes de phrases qui font partie de la langue (notées "+") de celles qui n'en font pas partie (notées "-"). Le critère employé est le jugement d'acceptabilité appliqué à des phrases complètes; ce critère, bien que faisant appel à l'intuition du locuteur, fournit généralement des résultats reproductibles.

La méthode est d'inclure le verbe à examiner dans un nombre aussi grand que possible de phrases différentes¹, et de déterminer par jugement d'acceptabilité quelles sont les combinaisons acceptées ou refusées. Dans tous les cas, cela revient à étudier les compatibilités du verbe avec un maximum d'éléments différents. Dans le cadre de la phrase simple — c'est-à-dire à un seul verbe — les éléments susceptibles de varier sont de deux natures : les *éléments lexicaux* et les *structures*.

On aura alors au moins deux types de propriété, associés chacun à un type de variable. On appellera les premières *propriétés de distribution* et les secondes *propriétés de structure*. La combinaison de ces deux niveaux fournit des propriétés complexes dont le but est de vérifier si un verbe accepte une distribution donnée dans une construction donnée, et vice-versa. Comme on travaille sur des phrases — c'est à dire sur les couples (structure, distribution) —, toutes les propriétés utilisées seront en pratique des propriétés complexes. Les propriétés simples de distribution et de structure ne seront utiles qu'en ce qu'elles constituent le matériel de construction de toute propriété opératoire. On discute en 2.2. la notion de *propriété de distribution*, en 2.3. celle de *propriété de structure*; le paragraphe 2.4.1. expose les modes d'association de ces propriétés pour

¹ Le recensement des phrases associées à un verbe se fait par une recherche systématique des possibilités de constructions, aidée par l'utilisation des dictionnaires actuels.

constituer des épreuves, et un exemple de système de propriétés complexes basé sur ce principe (système des N_{pc}) sera exposé en 2.4.2.

2.2. Les propriétés de distribution

Elles ont pour but d'étudier les distributions acceptées par un verbe, et s'appliquent aux éléments qui lui sont attachés. Ces éléments sont principalement des *substantifs* accompagnés ou non de prépositions, et pouvant apparaître à gauche ou à droite du verbe.

On éprouvera les propriétés dans une seule structure à la fois : la distribution acceptée par un verbe dans une structure donnée peut être a priori différente de celle acceptée par le même verbe dans toute autre de ses structures. Par exemple, la distribution du sujet du verbe *fuir* sera tout autre, selon que ce verbe prendra la construction intransitive $N_o V (E + *N_I)$:

(**Jean + le tonneau*) fuit,

ou la construction transitive $N_o V (E + N_I)$:

(*Jean + *le tonneau*) fuit les responsabilités.

La procédure consistera alors à déterminer dans un premier temps quels types de structures admet un verbe donné, puis à établir pour chacune d'elles la distribution acceptée. Cette opération présente quelques difficultés : supposons que nous voulions étudier les distributions acceptées par le verbe *tomber* dans la construction

N_o tombe dans N_I

Le système le plus sûr serait de faire défiler sous N_o et N_I le maximum de substantifs d'usage courant, mais il se révèle inapplicable pour deux raisons : les substantifs d'usage courant sont au minimum 15.000, et il serait potentiellement nécessaire de créer autant de traits distributionnels que de substantifs. Ceci amènerait, pour le seul verbe *tomber* dans cette construction, une distribution de 30.000 signes "+" ou "-", dans le cas peu probable où les distributions de N_o et N_I seraient indépendantes (on pourrait alors prendre $N_o = il$ et les 15.000 N_I , puis $N_I = ceci$ et les 15.000 N_o). Si elles sont dépendantes, c'est 15.000² cas qu'il faudrait examiner. Cette situation nous oblige à utiliser des classes en lieu et place des substantifs. Une classe de substantifs est un sous-ensemble des 15.000 N précités, dont tous les éléments ont en commun une ou plusieurs propriétés. Nous avons employé surtout pour découper des classes de

substantifs des critères sémantiques et morphologiques. Un critère sémantique fournit des classes lexicales utilisables quand il donne lieu à des jugements reproductibles (ex. : la propriété + *humain*), ce qui n'est pas le cas en général. Les classes obtenues sont des classes uniquement sémantiques, dont la création est subordonnée aux possibilités de distinction de verbes qu'elles présentent. Un critère morphologique isole des ensembles de substantifs de même formation, par exemple *N-ure*, qui représente la classe de tous les substantifs portant le suffixe *-ure*. Une autre propriété morphologique dépend du verbe : la possibilité d'accepter dans sa distribution un substantif dérivé de ce verbe même, noté *V-n* avec $-n = E + Sfx$, (substantif formé sur le verbe avec ou sans suffixe).

Les propriétés distributionnelles sont soit de la forme $N = Ny$ ou y est une propriété définissant une classe de N , soit de la forme $N = X$, où X est un substantif particulier.

2.2.1. $N = Ny$

Il s'agit des propriétés :

- $N = N_{hum}$: substantif humain
- $N = N_{-hum}$: substantif non humain
- $N = N_{nr}$: substantif non restreint
- $N = Vi \Omega$: phrase à l'infinitif
- $N = N_{pc}$: substantif dénotant une partie du corps

Pour l'explication et la discussion des quatre premières propriétés, voir Gross (1975). Les propriétés $N = N_{nr}$ et $N = Vi \Omega$ ne s'appliquent qu'au sujet : $N_o = N_{nr}$ indique que le verbe en question accepte en sujet toutes catégories de substantifs ainsi qu'une phrase; c'est le cas du verbe *agir* (table 5):

(*Paul + la liberté + la table + que Marie vienne*)
agit sur l'humeur de Jean.

La propriété $N_o = Vi \Omega$ marque la possibilité d'apparition en position sujet d'une phrase à l'infinitif, l'indice i signalant le placement du sujet de cette infinitive dans la phrase. Par exemple les verbes *dégouter* (table 4) et *amener* (table 3)

<i>Manger des œufs dégoûte Marie</i>	$VI \Omega V N_1$
<i>Faire de la publicité amène des clients à Marie</i>	$V^2 \Omega V N_1 \text{ à } N_2$

Le système dans lequel est incluse la propriété $N = N_{pc}$ sera développé en 2.4.2.

Disons enfin que l'absence de signe devant une propriété signifie "+": *N hum* signifie que *N* est + *humain*, le "-" étant toujours marqué.

2.2.2. $N = X$

X représente un substantif particulier. Cette propriété est voisine de celles qui précisent la nature de la préposition pour les compléments indirects, comme *Prép = dans*. Le choix est alors exclusif, et aucune autre *Prép* n'est admise si ce seul intitulé apparaît; en ce qui concerne les substantifs, elle sert à définir des classes sémantiques sans avoir recours à des traits trop flous ou difficilement formulables. C'est le cas de $N_O = \textit{chemin}$. Il ne faut pas en inférer, à la différence des propriétés de choix de préposition, que le *seul* substantif autorisé dans cette position est le nom *chemin*, mais que ce nom est pris comme représentant d'une classe sémantique pertinente pour établir des distinctions distributionnelles plus fines que la propriété *non humain*, et utile à la définition du verbe, comme par exemple *déboucher* (35 L) :

Le car débouche (E + à cinq heures) sur la place

*Le chemin débouche (E + ?*à cinq heures) sur la place.*

On pourrait définir cette classe comme ayant tous ses éléments *N* tels que *N est un chemin*.

Le choix du substantif représentant est relativement arbitraire, et ne fait que donner une homogénéité sémantique à la classe; il est facile d'obtenir par synonymie d'autres *N* analogues; par exemple : *route, voie*, etc.

2.2.3.

Nous avons employé un troisième type de propriété qui n'entre pas dans ces deux catégories : il s'agit de $N = N_{\textit{plur obl}}$, qui marque la contrainte de pluriel imposée par certains verbes sur N_O ou N_I :

*(*La + les) guépe(s) grouille(nt) dans le jardin.*

Notons que cette propriété se superpose à toutes les propriétés de distribution; on pourra écrire par exemple $N_O = N_{\textit{hum plur obl}}$ pour le sujet de *grouiller* (table 34 Lo) dans la phrase ci-dessus.

En résumé, tout substantif à l'intérieur d'une structure donnée sera défini par son comportement vis à vis des cinq propriétés suivantes :

$N = N_{\textit{hum}}$

$N = N_{\textit{-hum}}$

$N = V_{\textit{-n}}$

$$N = N_{\text{plur obl}}$$

$$N = N_{\text{pc}}$$

Plus, pour la position sujet,

$$N_o = N_{\text{nr}}$$

$$N_o = V_i \Omega$$

et la position complément,

$$N_I = \text{le fait que } P$$

2.3. Les propriétés de structure

Soit une phrase $P = X V Y Z$ où V est un verbe, X , Y et Z sont des groupes nominaux comportant ou non une préposition. A l'intérieur de cette structure (c'est-à-dire en s'interdisant toute adjonction de substantif) deux types d'opération sont possibles, l'*omission* et le *déplacement* d'éléments¹.

2.3.1. Omission

On note cette opération au moyen du symbole neutre E qui représente la séquence vide et marque la possibilité de non-apparition d'un élément lexical. L'étoile "*" adjointe à E signale que cet élément lexical doit apparaître. Ainsi, dans :

$$P = (*E + X) V (E + Y) (E + Z) \text{ avec } (X, Y, Z \neq E)$$

Y et Z sont facultatifs, alors que X est obligatoirement présent.

Les structures obtenues par omission d'éléments à partir de P seront :

- | | | |
|-------------|-----------|-------------|
| (1) $X V$ | (4) V | (7) $V Y Z$ |
| (2) $X V Y$ | (5) $V Y$ | |
| (3) $X V Z$ | (6) $V Z$ | |

Les structures (4), (5), (6) et (7), où l'élément préverbal X est omis n'apparaissent guère qu'à l'~~infinitif~~^{impératif}, et existeront pour tous les verbes qui admettent ce mode.

¹ Les vocables *omission* et *déplacement* traduisent des opérations de caractère abstrait nécessaires pour décrire toutes les possibilités de structures en rapport avec une structure P donnée. Il ne peut être question ici de leur attribuer une quelconque valeur transformationnelle.

Les structures (1), (2) et (3), a priori possibles pour tous les autres modes, sont formellement "contenues" dans P . Nous les appellerons *sous-structures* de P .

2.3.2. Déplacement

Par déplacement de X , Y et Z , on peut obtenir à partir de $P = X V Y Z$

(8) (a) $X V Y Z$

(b) $X V Z Y$

(9) (a) $Y V Z X$

(b) $Y V X Z$

(10) (a) $Z V X Y$

(b) $Z V Y X$

ce qui fournit, en plus de P (8a), cinq structures contenant le même nombre d'actants. Les opérations d'omission sur ces structures donnent 9 sous-structures, celles de (8a) et (8b), (9a) et (9b), (10a) et (10b) étant confondues :

(8') $X V$

(9') $Y V$

(10') $Z V$

$X V Y$

$Y V X$

$Z V Y$

$X V Z$

$Y V Z$

$Z V X$

On aura donc pour une structure P à trois actants :

- 3 structures obtenues par omission
- 6 structures obtenues par déplacement
- 6 structures obtenues par déplacement et omission

soit 14 structures potentielles susceptibles d'être liées à P . On réservera ce terme de sous-structures aux structures obtenues par omission d'éléments; celles obtenues par déplacement seront appelées structures associées à P , et auront leurs sous-structures propres.

Aucune possibilité de sous-structure ou de structure associée ne doit être écartée a priori; il se peut cependant qu'une ou plusieurs d'entre elles ne soient pas réalisées dans la syntaxe d'un verbe donné.

Seule une étude systématique des phrases entrant dans ces structures permettra d'établir la combinatoire acceptée par ce verbe.

2.3.3. Utilisation et intérêt pratique

L'appareil formel défini ci-dessus peut paraître relativement lourd, mais

il n'en est pas moins indispensable pour décrire de manière non ambiguë les relations entre emplois différents d'un même verbe. Nous en donnons un exemple dans ce qui suit.

L'appartenance d'un verbe à une construction se mesure en termes d'acceptabilité de phrases. Or ces phrases contiennent nécessairement une composante distributionnelle. Le fait qu'une phrase soit inacceptable peut alors avoir au moins deux "causes" : le verbe n'entre pas dans la construction, ou bien n'accepte pas la distribution de la phrase. Puisque nous cherchons à établir des constructions, nous devons être sûrs que la distribution employée n'est pas cause d'inacceptabilité. Toutes les propriétés de sous-structures et de structures associées à P comporteront donc la distribution établie comme correcte pour P , et les degrés d'acceptabilité obtenus seront valables pour cette seule distribution. Il en sera de même pour toutes les opérations de type transformationnel, comme la pronominalisation, l'extraposition, le passif, etc. Les distributions de phrases reliées entre elles, par des transformations ou non, doivent en théorie être constantes, et leurs sens apparentés. La similitude de distribution pourra alors être utilisée comme argument pour mettre en rapport des phrases où le même verbe apparaît avec des constructions différentes. Ainsi, le sujet du verbe *grouiller* (34 Lo) dans la construction

- (1) N_O grouiller ($E + \text{Prép } N_I$), où $\text{Prép } N_I$ est un
complément locatif

est obligatoirement pluriel. Or on retrouve cette contrainte dans une autre construction du même verbe :

- (2) N_I grouiller de N_O
*Cette plaine grouille (*d'un cheval + de chevaux).*

Ce phénomène fournit une indication pour mettre en rapport les deux constructions $N_O V \text{ Loc } N_I$ et $N_I V \text{ de } N_O$ par une relation. On peut faire de cette relation une propriété constitutive d'une classe de verbes, sans qu'il soit besoin de préciser si la relation est transformationnelle ou non. Tous les verbes de cette classe devront entrer dans les constructions (1) et (2) avec même distribution. Remarquons que cette propriété indique l'appartenance à deux structures : elle correspondra de ce fait à deux décisions d'acceptabilité (deux "colonnes" dans une table). Il en sera de même pour toutes les relations entre structures, transformationnelles ou non.

Considérons maintenant le cas du verbe *étinceler* (34 Lo). Il entre bien dans la classe définie par (1) et (2) :

- Des étoiles étincellent dans le ciel*
Le ciel étincelle d'étoiles.

Ses distributions sont cependant moins régulières que celles de *grouiller* (34 Lo):

(Une étoile + des étoiles) étincelle(nt) dans le ciel
Le ciel étincelle (? d'une étoile + d'étoiles).*

Le nombre du substantif *étoile* en position sujet n'est pas contraint; en position de complément de *N*, il est obligatoirement au pluriel. Ce simple exemple nous oblige à considérer la condition de constante de distribution de façon plus souple. Certaines contraintes semblent encore moins claires :

(Trois + des milliers de) étoiles scintillaient dans le ciel noir
*Le ciel noir scintillait de (?*trois + milliers de) étoiles.*

L'examen systématique des constructions montre que les cas, irréguliers, d'*étinceler* (34 Lo) et de *scintiller* (34 Lo) se rencontrent beaucoup plus fréquemment que celui, régulier, de *grouiller* (34 Lo). Il est alors possible que, contrairement à ce qui fonde l'hypothèse transformationnelle selon Chomsky, tout changement de structure s'accompagne d'un changement de distribution. La question sera alors de vérifier si ces changements sont systématiques pour un type de relation donné, ce qui constituerait une régularité aussi forte qu'une constance de distribution.

2.3.4. Autres types de propriétés de structure

Les variations du paradigme verbal peuvent également constituer des propriétés. Ainsi *N_o est V-ant* note la possibilité d'avoir un participe présent attribut s'accordant avec le sujet, et *N_o est Vpp* aura le même rôle avec le participe passé. Ces propriétés s'appliquent à toute structure intransitive *N_o V (E + Prép N_I)*. Si on les compare avec chacune des sous-structures, on obtient par exemple pour *béer* (31 R), *dégouliner* (34 Lo), *croupir* (31 R), *divorcer* (36 S)

<i>N_o est V-ant</i>	<i>L'ouverture est béante</i>
<i>N_o est V-ant Prép N_I</i>	<i>Son visage est dégoulinant de pluie</i>
<i>N_o est Vpp</i>	<i>Cette eau est croupie</i>
<i>N_o est Vpp Prép N_I</i>	<i>Paul est divorcé de Marie.</i>

On utilisera également des opérations de type transformationnel. La relation entre les phrases ne sera cependant pas considérée ici comme orientée. Ainsi l'extraposition du sujet :

$$N_o V \Omega \leftrightarrow il V N_o \Omega$$

*Beaucoup de filles naissent en France ↔
Il naît beaucoup de filles en France.*

On peut enfin remarquer que la combinatoire des structures est la même si on oriente différemment les opérations, c'est-à-dire si on procède par ajout de substantifs au lieu d'omission. On parlerait alors de sur-structure à la place de sous-structure, mais cette distinction nous semble d'ordre uniquement terminologique. Aucune des opérations que nous utiliserons n'est orientée, et nous ne voyons ici pas la nécessité de le faire.

2.4. Les propriétés complexes

2.4.1. La notion de propriété complexe

Rappelons ici un point important : les propriétés de distribution ne peuvent être appréciées qu'à l'intérieur d'une phrase, laquelle doit avoir une structure acceptée par son verbe; de même, les propriétés de structure (et tout particulièrement les structures associées) ne le sont que pour une distribution acceptée.

L'interaction de ces deux variables dans n'importe quelle phrase fait que toutes les propriétés utilisées pour définir la syntaxe d'un verbe seront des propriétés complexes obtenues par combinaison de ces deux composantes. La méthode de classement employée consiste en un premier découpage des entrées verbales en classes de constructions acceptées. On tente ensuite de préciser les éléments *N* et *Prép* de ces constructions au moyen des propriétés de distribution. Tous les intitulés de propriétés apparaissant en colonnes dans les tables de verbes sont donc démontables selon les principes exposés ci-dessus. Un index en fin de volume donnera la liste complète de ces propriétés, ainsi que l'adresse des paragraphes où elles sont définies.

Nous donnons maintenant un exemple de construction d'un système destiné à décrire le comportement d'une classe particulière de substantifs, les "parties du corps", vis à vis des verbes. Son extension pour les verbes intransitifs est très limitée du fait du petit nombre d'actants de chaque phrase. Il comprend à la fois des propriétés de type distributionnel, structurel d'omission et de déplacement et transformationnel (la pronominalisation). Cet exemple doit permettre de mieux voir les possibilités de combinaison de ces différentes propriétés, ainsi que leur intérêt en ce qui concerne la description syntaxique.

2.4.2. Le système des "parties du corps"

Il s'agit d'un système de description combinant une propriété de distribution et plusieurs propriétés complexes, qui a été construit pour rendre compte des particularités syntaxiques et sémantiques de phrases comme :

- (1) (a) *Paul claque (*E + des dents)*
 (b) *Paul donne (E + de l'épaule) (*E + contre le mur)*
- (2) *Une pierre lui tombe (*E + sur le pied)*
- (3) (a) *Paul tombe (E + sur la tête)*
 (b) *Paul mange (E + sur le dos)*
- (4) *La tête lui tourne.*

Dans toutes ces phrases apparaissent un substantif humain (*Paul* dans (1a), (1b), (3a) et (3b)) ou un pronom référant à un humain (*lui* dans (2) et (4)), et un substantif désignant une "partie du corps" non détachée de ce corps (*dents, épaule, pied, tête, dos*).

L'interprétation immédiate de tous ces exemples est que ce substantif est relié au *N hum* comme faisant partie intégrante de son corps. La relation sémantique liant la partie du corps à ce corps est couramment dite "inaliénable". Examinons ces types de structures et voyons si les distributions possibles soutiennent cette interprétation.

1. Pour les phrases (1a) et (1b), il faudrait postuler l'existence d'une structure

$$N_o V (E + de N_I) (E + \Omega)$$

où N_I serait contraint sémantiquement par rapport à N_o :

*Paul claque des (dents + doigts + *tables + *rêves)¹*
Paul donne (de l'épaule + ?du marteau) contre le mur.

La relation est donc bien entre un *N hum* et un *N* "partie du corps", puisque toute autre catégorie sémantique de substantif est peu acceptable dans cette position; cette relation est bien une relation d'appartenance :

*Paul claque des dents (E + *de Marie)*
*Paul donne de l'épaule (E + *de Marie) contre le mur.*

¹Excepté bien sûr dans un discours poétique, où les associations de sens peuvent par définition être inhabituelles. Cette limitation vaudra pour tous les exemples que nous utiliserons.

Or ces verbes entrent dans une autre construction de sens très proche

- (1) (a') *Les dents de Paul claquent*
 (b') *L'épaule de Paul donne contre le mur.*

Il y a en gros deux manières de décrire ces phénomènes : on peut soit classer séparément les structures (1a) et (1a'), (1b) et (1b') dans deux ensembles de constructions distincts. Une conséquence est alors l'obligation de formuler pour (1a) et (1b) des contraintes sémantiques entre sujet et complément prépositionnel, contraintes qu'il faudra répéter pour les sujets de (1a') et (1b'). Cette solution exclut d'autre part tout rapport de quelque type qu'il soit entre (1a) et (1a'), (1b) et (1b'), et ne rend pas compte de leur parenté de sens évidente.

La seconde solution consiste à postuler l'existence d'un rapport systématique entre les phrases du type (1a), (1b) et celles du type (1a') et (1b'). La relation de "partie du corps appartenant à un *N hum*" correspondrait alors à une des interprétations du complément de nom de (1a') et (1b'). Nous savons que cette interprétation, parmi les multiples autres, est très naturelle. En effet, si dans ces phrases le *GN* *les dents de Paul* peut signifier "les dents de la collection de Paul", ou même "les dents que Paul a perdues", il dénote au moins aussi couramment "les dents qui font partie du corps de Paul".

La relation supposée entre ces phrases serait de la forme :

$$[N_i \text{ de } N \text{ hum}] V \leftrightarrow N \text{ hum } V \text{ de } N_i$$

et rendue possible par la relation obligatoire d'appartenance corporelle entre N_i et *N hum*.

Dans l'optique de cette description, on pourrait classer les verbes *claquer* et *donner contre* dans les structures respectives

$$\begin{array}{ll} N_o V & \text{Les dents de Paul claquent} \\ N_o V \text{ Prép } N_i & \text{L'épaule de Paul donne contre le mur,} \end{array}$$

et considérer (1a) et (1b) comme des phrases associées du genre de celles décrites en 2.3.2.

2. La phrase (2) illustre un phénomène noté par bon nombre de grammairiens; on a les phrases :

- (2) *Une pierre lui tombe sur le pied*
 (2') *Une pierre tombe sur le pied de Paul*
Une pierre (E + ?lui) tombe sur son pied

Le complément de nom peut se retrouver en position préverbale sous la forme de *Ppv* = *lui*, et éventuellement détaché en tant que complément à *N* :

Une pierre lui tombe sur le pied, à Paul.

Cette possibilité est également restreinte par la nécessité d'appartenance précitée¹ :

Une pierre tombe sur le manteau de Paul

Une pierre (E + lui) tombe sur son manteau

**Une pierre lui tombe sur le manteau, à Paul.*

On aura donc la relation

$$N_o \text{ } V \text{ } Prép \text{ } [N \text{ de } N \text{ hum}] \leftrightarrow N_o \text{ lui } V \text{ } Prép \text{ } N$$

3. Les phrases (3a) et (3b) sont du même type, avec coréférence obligatoire entre le sujet et le complément de nom :

(3) (a) *Paul tombe sur la tête (de Paul)*

(b) *Paul mange sur le dos (de Paul).*

L'application de la relation employée pour (2) donnerait les phrases :

**Paul se tombe sur la tête*

**Paul se mange sur le dos,*

dont l'inacceptabilité est manifeste.

Le substantif *N hum* complément de nom de la partie du corps peut assez difficilement être remplacé par un adjectif possessif :

Paul tombe sur (?sa + la) tête

Paul mange sur (?son + le) dos.

Le fait que (3a) et (3b) soient acceptables semble donc interdire de marquer explicitement la coréférence entre le *N_o* et *N_I* prépositionnel. L'une des interprétations de (3a) et (3b) est pourtant qu'il s'agit de la tête et du dos de Paul.

On pourrait tenter de relier (3a) et (3b) à des phrases du type (1a") et (1b"), par la relation

$$[N \text{ de } N \text{ hum}] V \leftrightarrow N \text{ hum } V \text{ } Prép \text{ } N,$$

mais on devrait dans ce cas leur associer les phrases :

La tête de Paul tombe

**Le dos de Paul mange.*

¹ On note cependant quelques rares exceptions avec des expressions comme :

Paul lui est tombé sur le paletot, à Jean.

Si la première est acceptable, ce n'est pourtant pas une paraphrase de (3a). Il est alors nécessaire de créer une nouvelle relation, de la forme :

$$N_o \text{ hum } V \text{ Prép } [N \text{ de } N_o \text{ hum}] \leftrightarrow N_o \text{ hum } V \text{ Prép } N$$

et qui rend compte de l'absence de complément de nom coréférent dans (3a) et (3b).

4. La phrase :

(4) *La tête lui tourne*

semble avoir des similitudes avec

(2) *Une pierre lui tombe sur le pied,*

en ce que la relation d'appartenance du couple "partie du corps" et *N hum* y est traduite par la présence de *Ppv = lui*. La différence est que ce couple est ici en position sujet :

La tête de Paul tourne.

Le complément de nom *N hum* se retrouvera donc dans la phrase associée en position de *Ppv = lui*, et éventuellement sous forme de complément à *N* :

La tête lui tourne, à Paul

La tête tourne à Paul

cette dernière phrase, familière, restant au moins acceptable.

5. On a donné aux substantifs intervenant dans cette liaison sémantique le nom de "partie du corps" (en abrégé *pc*). Ces substantifs seront marqués *N pc* et porteront en exposant l'indication numérique de la position dans la phrase du *N hum* auquel ils sont liés. Ainsi, *No pc* signifie *N pc de No*, *N^I pc* signifie *N pc de N_I*, etc. Selon cette notation, nous obtenons pour les relations étudiées les formulations suivantes :

- | | | | |
|------------|--|-------------------|---|
| (1a), (1b) | $[N \text{ pc de } N_o] V$ | $\leftrightarrow$ | $N_o V \text{ de } N_o pc$ |
| (2) | $N_o V \text{ Prép } [N \text{ pc de } N_I]$ | $\leftrightarrow$ | $N_o \text{ lui } V \text{ Prép } N^I pc$ |
| (3a), (3b) | $N_o V \text{ Prép } [N \text{ pc de } N_o]$ | $\leftrightarrow$ | $N_o V \text{ Prép } N_o pc$ |
| (4) | $[N \text{ pc de } N_o] V$ | $\leftrightarrow$ | $N_o pc \text{ lui } V$ |

Si on résume les opérations formelles mises en œuvre dans ces différentes relations on constate que les variations se produisent toujours au niveau de *N hum* et du *N pc* :

- pour (1a) et (1b), le *N hum* et le *N pc* se retrouvent respectivement
- sujet et complément prépositionnel en *de*;
- pour (2), le *N hum* est transcrit par *Ppv = lui*;
- pour (3a) et (3b), le *N hum* disparaît. Sa trace comme possessif est peu acceptable;
- pour (4), le *N hum* est transcrit par *Ppv = lui*.

Les paires de phrases des types (1), (2) et (4) contiennent les mêmes actants : il se passe qu'une partie d'un groupe nominal non liée au verbe (complément de nom de *N hum*) reçoit une liaison nouvelle plus ou moins forte avec lui (sujet, *Ppv = lui*, complément à *N* selon les cas).

Les paires (3) sont beaucoup moins claires, et on pourrait rendre compte de la disparition du *N hum* par un effacement obligatoire dû à la présence dans la même phrase de deux *N hum* coréférents.

Il se produit pour toutes les phrases un changement de structure, les relations que nous tentons de décrire entrent donc bien dans la définition des propriétés de phrases associées (cf. 2.4.). En conséquence nous ne retiendrons pour le découpage en classes de structure que les phrases où le complément de nom est spécifié, c'est-à-dire que (1), (2), (3) et (4) entrent toutes dans la construction *N_o V (E + Prép N₁)*.

La description des structures comprenant un *N pc* se fera en deux temps : une propriété distributionnelle *N_i = N pc* indiquera si le verbe admet ou non un *N pc* quelque part dans sa distribution; puis la possibilité pour un verbe marqué +*N pc* d'accepter une ou plusieurs des quatre phrases étudiées ci-dessus sera représentée par les propriétés de phrases associées :

N_o V de N_opc

N_o lui V Prép N¹pc

N_o V Prép N_opc

N_opc lui V

On pourrait supposer que ces relations entre phrases dépendent seulement de la partie du corps. Or le choix du verbe influe grandement, comme le montrent les exemples :

Jean frappe le visage de Marie

Jean lui frappe le visage

Jean connaît le visage de Marie

**Jean lui connaît le visage.*

Pour déterminer le degré de généralité et les conditions d'application du système de relations associé aux *Npc*, nous devons alors l'étudier pour chaque entrée verbale. Or nous avons examiné ici en tant qu'intransitifs environ 600 emplois, et les résultats obtenus sur ce sous-ensemble relativement petit ne sont vraisemblablement pas représentatifs du comportement des *Npc* sur l'ensemble du lexique, même s'ils constituent des régularités intéressantes quant aux intransitifs. Les relations que nous postulons doivent d'ailleurs de manière générale être tenues pour des opérations formelles dont la validité et la pertinence restent à vérifier lors de l'étude systématique des éléments en cause (ici, les substantifs *Npc*, les verbes, les *Ppv* et les déterminants). Ce ne sont pas des transformations au sens, par exemple, de Chomsky (1973), mais des hypothèses de travail dont la création est rendue nécessaire par le souci de classement naturel des données et de régularisation de certaines corrélations entre sémantique et syntaxe.¹

¹ Le statut de transformation de ces relations, proposé par Langacker (1967), est critiqué par Kayne (1975).

CHAPITRE 3

DEFINITION DES TABLES

3.1. Problèmes généraux d'organisation et de représentation des données

Les données se présentent sous la forme d'une liste de verbes intransitifs accompagnés chacun de l'indication de leur comportement vis à vis des propriétés syntaxiques étudiées. Parmi les différents modes de représentation possibles de ces données la matrice binaire a été retenue pour son caractère particulièrement lisible. Cette matrice se compose de lignes sur lesquelles figurent les entrées verbales *V* et de colonnes où apparaissent les propriétés *P*. A l'intersection d'une ligne *V* et d'une colonne *P* se trouve un signe "+" ou "-" indiquant la décision d'acceptabilité attribuée à la ou les phrases correspondantes : un signe "+" indique qu'il a été trouvé au moins une phrase acceptable montrant que le verbe accepte la propriété, un signe "-" qu'une telle phrase n'a pu être trouvée.

On obtiendrait de cette façon pour les verbes intransitifs un tableau de 600 lignes et 50 propriétés environ, c'est-à-dire une matrice rectangulaire contenant quelque 30.000 signes. Une telle matrice, outre qu'elle serait difficilement consultable sans moyens informatiques, présenterait l'inconvénient majeur d'avoir une grande partie de ses signes "-" ambigus.

Prenons pour illustration le comportement des verbes *dépendre* (table 8), *obéir* (table 33) et *penser* (table 7) vis à vis de la propriété *Ppv = lui*. Nous avons les données suivantes :

Jean dépend de Marie

**Jean lui dépend*

Jean obéit à Marie

Jean lui obéit

Jean pense à Marie

**Jean lui pense.*

Le verbe *obéir* aura "+" à *Ppv = lui*, les verbes *dépendre* et *penser* auront

“—”. Or il est évident que si le “—” de *penser* a un intérêt linguistique, celui de *dépendre* n'en a aucun, puisque les compléments de *N* ne sont pas sources de $Ppv = \text{lui}$, mais de $Ppv = \text{en}$. Pour ce verbe donc, la propriété $Ppv = \text{lui}$ est simplement non pertinente.

Cette situation découle du choix des marques binaires, et on pourrait y remédier en créant un troisième signe pour “non pertinent”, mais ceci encombrerait encore considérablement la matrice en y faisant figurer nombre d'informations inutiles puisque prédictibles par ailleurs.

La solution adoptée consiste à grouper les verbes par constructions communes. Ainsi, *obéir* et *penser* seront dans la classe $N_o V \text{ à } N_I$, et *dépendre* dans la classe $N_o V \text{ de } N_I$; la propriété $Ppv = \text{lui}$ n'apparaîtra que dans la classe qui contient *obéir* et *penser*, et sera non pertinente par définition pour celle qui contient *dépendre*. Nous introduisons donc ici la notion de propriété “définitionnelle” d'une classe de verbes. Ainsi, la propriété $N_o V \text{ à } N_I$ sera définitionnellement “+” pour la classe qui contient *penser* et *obéir*, et il ne sera pas nécessaire de la faire figurer en colonne dans la table correspondante. Du fait de cette constance, les signes “—” de la colonne $Ppv = \text{lui}$ ne sont plus ambigus.

3.2. Relations entre tables

Ces principes de représentation, pour simples qu'ils paraissent, posent cependant quelques problèmes. En particulier, il est quasi inévitable que les propriétés choisies comme définitionnelles de classes d'emplois verbaux ne soient pas exclusives les unes des autres. En effet, ces propriétés sont choisies plus en fonction de leur intérêt linguistique intrinsèque que de manière à rendre leurs entrecroisements minimaux. De ce fait, un même verbe est susceptible d'apparaître dans plusieurs tables. Cette solution est acceptable quand les emplois semblent très différents, comme les deux constructions suivantes du verbe *compter*

Jean compte les moutons

Ceci compte pour Jean,

qui seront rangées dans les classes définies respectivement par $N_o \text{hum } V N_I$ et $N_o \text{nr } V \text{ pour } N_I$. Mais il n'en va pas de même pour les trois constructions du verbe *boxer* :

$N_o \text{hum } V$	=	<i>Jean boxe</i>
$N_o \text{hum } V \text{ contre } N_I$	=	<i>Jean boxe contre Paul</i>
$N_o \text{hum } V \text{ avec } N_I$	=	<i>Jean boxe avec Paul.</i>

Or ces constructions interviennent, respectivement, dans les propriétés définitionnelles des tables 31 H, 35 R et 35 S¹.

A priori, *boxer* pourrait donc apparaître dans les trois tables. Or, il y a de bonnes raisons de penser qu'il s'agit du même emploi : *Jean boxe* peut être décrit comme sous-emploi de *Jean boxe avec N_I* et *Jean boxe contre N_I*, puisque quand on boxe, c'est nécessairement *avec* ou *contre* un partenaire, celui-ci fût-il un sac de sable; d'autre part *boxer contre* et *boxer avec* constituent deux variantes d'un même emploi, l'alternance des prépositions *avec* et *contre* existant (notamment) pour une petite classe de verbes bien délimitée, qui dénotent en général une compétition entre humains (e.g. *boxer*, *lutter*, *combattre*, *jouter*, *se battre*, *se bagarrer*, etc.).

On peut alors envisager de ne faire qu'une seule entrée *boxer*², placée par exemple dans la table 35 S avec la construction *N_O V avec N_I*. On y indiquera pour rendre compte de *N_O V contre N_I* la possibilité de *Prép = contre*, et celle d'omettre le complément (sous-structure *N_O V*) décrira l'emploi absolu *Jean boxe*.

Ces trois constructions de *boxer*, participant d'un même emploi, seront de cette manière "contenues" dans une seule ligne, solution qui correspond mieux à l'intuition de relative synonymie que celle qui consisterait à faire trois entrées indépendantes. On peut se demander pourquoi cette entrée unique a été placée en 35 S et non en 35 R, la construction *N_O V avec N_I* étant de ce fait privilégiée sur *N_O V contre N_I*. C'est que la table 35 S avec "S" pour "symétrique" est définie par deux structures en relation

$$\begin{array}{ll} N_O V \text{ avec } N_I & \leftrightarrow N_O \text{ et } N_I V \\ \text{Jean flirte avec Marie} & \leftrightarrow \text{Jean et Marie flirtent,} \end{array}$$

ce qui constitue pour les verbes qui y entrent une régularité importante. La table 35 R avec "R" pour "résiduel", en revanche, n'est définie que par la structure *N_O V Prép N_I*, c'est-à-dire qu'elle comprend les emplois de verbes se construisant avec un complément *Prép N_I* jugé "pertinent" et n'entrant pas dans des tables mieux définies. La propriété *N_O V Prép N_I* est donc la seule définition positive de la table 35 R. Or les verbes comme *boxer* et *flirter*, du fait qu'ils sont symétriques, rendent automatiquement "pertinent" leur complément prépositionnel *avec N* (et éventuellement *contre N*). La propriété définitionnelle positive

¹Cf. Commentaires de ces tables au chapitre 4.

²Pour les trois emplois cités. Ceci laisse entière la question des emplois transitifs *Pierre boxe la savate* et *Pierre boxe Paul*.

“complément prépositionnel jugé pertinent” est commune aux deux tables. En revanche, la propriété “symétrique” est définitionnelle positive de la table 35 S, et définitionnelle négative de la table 35 R. Si on ne tient compte que des propriétés définitionnelles positives de ces deux tables, on voit que la classe de verbes ayant la propriété définitionnelle de 35 R (soit P_1 cette classe ou cette propriété) inclut la classe de verbes ayant les propriétés P_1 et P_2 qui définissent 35 S (par définition, P_1 inclut l'intersection de P_1 et de P_2). De même, P_1 inclut toutes les propriétés définitionnelles des constructions intransitives notamment définies par la présence d'un complément prépositionnel. La table 35 R constitue donc, par rapport à sa propriété définitionnelle positive, le complément de 35 S et de ces autres tables. Cette définition, beaucoup plus faible que celle de 35 S, entraîne une assez grande disparité dans les verbes de 35 R, alors que 35 S présente une bonne homogénéité sémantique. Il ressort de ceci que 35 S “classe” mieux les verbes que 35 R. On aura avec les tables 2 et 35 L un autre exemple d'inclusion de propriétés définitionnelles positives, plus spécifique dans la mesure où il ne fait pas intervenir à peu près toutes les tables.

La définition de la table 2 est

$N_O V V^o \Omega Loc N_I$

Jean monte chercher un livre dans sa chambre,

avec $V^o \Omega$ répondant à la question où.

La définition de la table 35 L est

$N_O V (E + *V^o \Omega) Loc N_I$

*Jean parvient (E + *chercher un livre) dans sa chambre.*

Tous les verbes apparaissant dans la table 2 ont la propriété définitionnelle positive de la table 35 L, c'est-à-dire le complément $Loc N_I$, mais possèdent en plus la complétive à l'infinitif : la classe des verbes intransitifs à complément $Loc N$ inclut donc celles des verbes dont l'infinitive $V^o \Omega$ répond à la question où. La table 35 L est alors le complément de la table 2 par rapport à l'ensemble des verbes intransitifs à complément $Loc N^1$, et aucun verbe ne peut apparaître dans les deux tables à la fois, puisque 35 L comporte la propriété définitionnelle négative “pas d'infinitive”.

¹Ceci n'est exact qu'à condition de spécifier que la propriété $N_O V Loc N_I$ représente un emploi “non statique”. En effet, nous avons créé une table de constructions statiques (tables 35 ST) entretenant à la fois avec 2 et 35 L des relations plus complexes que celle décrite ici.

Ces deux exemples représentent le cas où les propriétés définitionnelles positives d'une table incluent celles d'une ou de plusieurs autres tables. Dans ce cas, la définition des tables découle automatiquement du choix (supposé déjà effectué) des propriétés définitionnelles.

Le problème de la division en tables n'est pas toujours aussi déterminé. Deux propriétés définitionnelles choisies pour leur intérêt linguistique ont, dans le cas général, une intersection pouvant comporter un grand nombre de verbes. D'où la question de savoir dans quelle ou quelles tables ces verbes auront une entrée.

Suivant la nature du problème, l'une des trois solutions suivantes a été adoptée.

La plus intéressante consiste à créer trois tables distinctes, l'une pour les verbes ayant en commun les deux propriétés, et les deux autres pour ceux qui ont l'une des deux et pas l'autre. Ce cas est celui des tables de constructions transitives 38 L, 38 LH et 32 H, dont les propriétés définitionnelles positives sont :

- 38 L $N_0 V N_1 Loc N_2$
 Jean met du beurre sur son pain
- 38 LH $N_0 V N_1 hum Loc N_2$
 Jean cloître Marie dans sa chambre
- 32 H $N_0 V N_1 hum$
 Jean courtise Marie.

La table 38 LH est la classe des verbes transitifs qui ont un objet direct obligatoirement humain et un complément locatif jugé "intéressant". Cette table constitue donc l'intersection des propriétés définitionnelles positives de 38 L et 32 H. Du fait de la décision de créer 38 LH, les tables 38 L et 32 H acquièrent respectivement les propriétés définitionnelles négatives "pas de complément direct obligatoirement humain" et "pas de complément *Loc N*".

La deuxième solution consiste à donner priorité à l'une des deux propriétés sur l'autre. Ce serait le cas si, dans l'exemple précédent, on décidait de donner priorité à la propriété définitionnelle de 38 L sur celle de 32 H (ou l'inverse). Dans ce cas, la table 32 H resterait inchangée, mais il n'y aurait plus de table 38 LH : ses verbes figureraient tous dans la table 38 L, et la propriété "objet direct obligatoirement humain" y figurerait en colonnes ("+" dans la colonne $N_1 = N hum$, et "-" dans la ou les colonnes $N_1 = N-hum$). Cette solution consiste donc à représenter en colonne une propriété jouant ailleurs un rôle définitionnel (32 H) mais qui perd ce rôle dans la table définie par la propriété

choisie comme prioritaire (38 L). Cette solution est adoptée notamment lorsque les verbes ayant les deux propriétés (i.e. contenus dans leur intersection) ne semblent pas former une classe homogène particulièrement intéressante à isoler. La propriété prioritaire est évidemment choisie en fonction de son intérêt linguistique et de sa place dans l'organisation générale des tables.

Notons que cette solution ne s'imposait pas dans l'exemple ci-dessus. L'existence d'une table 38 LH se justifie si on considère que les verbes à complément locatif et objet direct strictement humain semblent constituer une classe syntaxiquement et sémantiquement homogène. Nous avons préféré en faire une table distincte qui contient, entre autres, les verbes *déporter*, *embastiller*, *embri-gader*, *exiler*, *proscrire*, etc. Il n'y a pas à proprement parler de différence linguistique entre les solutions qui consistent à répartir les verbes en deux ou trois tables, la somme d'information étant la même dans les deux cas; en pratique, la répartition en trois tables permet d'obtenir des classes plus petites, donc plus aisément manipulables.

Cependant les classes pourraient devenir trop nombreuses et petites, sans que cette pulvérisation améliore sensiblement la présentation. Ce serait le cas dans les tables de constructions intransitives si une propriété définitionnelle "sujet obligatoirement humain" divisait toutes les classes de constructions intransitives en deux sous-classes définies par le fait que le sujet est ou non obligatoirement "humain". Cette solution n'a pas été retenue et la propriété "sujet humain obligatoire" ne joue son rôle définitionnel que lorsque la propriété "complément *Prép N* intéressant" est définitionnelle négative. Partout où elle est positive, des colonnes $N_O = N_{hum}$ et $N_O = N - hum$ permettent de distinguer les verbes prenant un sujet obligatoirement "humain" de ceux ne le prenant pas. Il y a donc priorité de la propriété définitionnelle "complément *Prép N*" sur la propriété "sujet humain obligatoire".

Considérons enfin la troisième solution : c'est le cas où un verbe est dédoublé, c'est-à-dire apparaît dans plusieurs tables. Une raison courante de dédoubler est que les deux emplois semblent très différents, comme on l'a dit à propos de *Jean compte les moutons* et *Ceci compte pour Jean*. Une autre raison est l'insuffisance de données sur l'éventuelle relation qui connecterait les deux emplois. Ainsi, l'omission de préposition (*Prép* = *E*) pour :

Jean habite dans une villa

Jean habite une villa.

Les quelques exemples de verbes entrant dans ces deux constructions (*accoster*, *fouiller*, *percuter*, etc.) laissent présumer une relation systématique, mais la méconnaissance où nous sommes de son extension et de ses conditions

d'application fait que nous avons dédoublé momentanément, et à principale fin de réunir les données, les emplois transitifs et intransitifs de ce type. Les deux emplois de *habiter*, quelque proches sémantiquement qu'ils paraissent, reçoivent chacun une entrée, l'une dans une table de constructions intransitives, l'autre dans une table de constructions transitives.

3.3. Etablissement des constructions

La nécessité où nous sommes de définir certains verbes par leur régime prépositionnel nous conduit à examiner la liaison entre le complément prépositionnel et le verbe. Cette question rejoint la distinction bien connue entre complément de verbe et complément de phrase. Considérons pour exemple la phrase

(1) *Jean est entré dans sa chambre à trois heures;*

la séquence *dans sa chambre* serait traditionnellement analysée comme "complément de lieu du verbe *est entré*"; *à trois heures* serait un "complément de temps" du verbe, ou de la phrase selon les grammaires. On pourrait éventuellement attacher l'adjectif "circonstanciel" à chacun de ces compléments sans que le contenu de l'analyse en soit changé.

Les appellations compléments de lieu et de temps correspondent à des attributions absolues de sens à certaines formes de compléments. Or, les nécessités de cohérence interne de la grammaire et de reproductibilité des analyses obligeront à attribuer à la même séquence la même appellation. Une conséquence sera qu'on devra donner deux noms différents à deux séquences de forme différentes, même si elles correspondent à la même intuition de sens. Ainsi, on ne pourra parler de "complément de lieu" pour l'objet direct *une grande maison* de

Jean habite une grande maison,

mais seulement pour le complément *dans N* de

Jean habite dans une grande maison,

sans qu'on voie de différence sémantique claire qui justifie ce choix. Remarquons d'ailleurs que l'appellation complément de temps est employée pour qualifier indifféremment les formes prépositionnelle et non prépositionnelle d'un même complément, comme dans

Jean a dormi (E + pendant) toute la nuit.

La seconde conséquence est que deux compléments formellement identiques,

mais ayant des fonctions différentes pourront recevoir la même appellation. Ainsi, il est vraisemblable qu'on analysera de la même manière les phrases (1) et (2)

- (1) *Jean est entré dans sa chambre à trois heures*
- (2) *Jean a déjeuné dans sa chambre à trois heures,*

bien que le complément *dans sa chambre* ne joue pas, à l'intuition, le même rôle vis-à-vis du verbe *entrer* et du verbe *déjeuner* : la chambre est dans le cas du verbe *entrer*, la "destination" de Jean, alors que pour *déjeuner*, elle n'est que le lieu d'où Jean n'a pas bougé pendant qu'il déjeunait. En d'autres termes, le complément *dans sa chambre* serait plus "nécessaire" à l'action d'*entrer* qu'à celle de *déjeuner*. Cette intuition est généralisable aux verbes dits de "mouvement", comme *entrer*, *pénétrer*, *arriver*, *retourner*, pour lesquels un complément *Loc N* paraît impliqué dans le procès même du verbe, alors que ce même complément en présence de nombre d'autres verbes comme *déjeuner*, *dormir*, *lire*, etc. apparaît comme un élément surajouté précisant les circonstances du procès. Dans cette optique, la notion de complément "circonstanciel" signifie à peu près "non nécessaire" au verbe.

De fait, les rares verbes pour lesquels un complément *dans N* est obligatoire dénotent généralement un mouvement :

- (3) *Jean (va + se rend + parvient + etc.) (*E + dans sa chambre).*

L'analyse traditionnelle est dans ce cas inattaquable, car il s'agit toujours de compléments de lieu, qu'ils soient ou non liés au verbe; seul l'adjectif "circonstanciel" devient sujet à caution dans le cas de compléments obligatoires. Néanmoins, le point important est que cette analyse ne rend pas compte des différences de comportement entre *entrer* et *déjeuner* par exemple, et n'est alors d'aucune utilité dans l'établissement des constructions pertinentes pour définir la syntaxe de ces verbes.

Il nous faudra donc découvrir, pour évaluer le degré de liaison entre compléments prépositionnels et verbes, des propriétés plus formelles dont les résultats soient suffisamment reproductibles pour établir des classes de constructions.

3.3.1. Les compléments obligatoires

Une hypothèse naturelle est de considérer que les compléments les plus liés à un verbe sont ceux qui l'accompagnent toujours, c'est-à-dire ceux qu'on ne peut omettre sans rendre la phrase inacceptable, comme *sur la place* dans :

(4) *Le chemin donne (*E + sur la place).*

Les compléments obligatoires, qu'ils soient objet direct ou prépositionnels seront de toute manière par définition considérés comme caractérisant l'emploi de verbe où ils figurent. Cependant, leur relative rareté ne permet pas d'en faire un critère de choix des compléments prépositionnels. De plus, l'obligatorité est un phénomène complexe, et un même complément peut avoir des comportements tout à fait différents selon les verbes qu'il complète. Ainsi, le complément de temps *à midi*, qui peut s'attacher de manière extrêmement libre à la quasi-totalité des phrases,

Jean (mange du pain + descend de voiture + apprend la nouvelle + etc.) (E + à midi),

semble pratiquement interdit avec la phrase (4) :

*Le chemin donne sur la place (E + *à midi).*

En revanche, il est obligatoire avec le verbe *remonter* dans

(5) *Sa mort remonte (*E + à midi).*

Il en va de même pour bon nombre de compléments dits "de manière", voire d'adverbes :

(6) (a) *Jean (se porte + comporte) (*E + bien + de façon étonnante).*

(b) *Jean (évolue + prospère) (E + bien + de façon étonnante).*

Certains facteurs peuvent changer le comportement d'une paire {verbe, complément prépositionnel} donnée vis à vis de l'obligatorité. Ainsi, l'opposition entre emplois "actif" et "statique" du même verbe *déboucher* :

(7) (a) *Le car débouche brusquement (E + sur la place)*

(b) *Le chemin débouche brusquement (*E + sur la place).*

Il a été montré également (Boons, 1971) que le passage d'un emploi propre à un emploi figuré pouvait rendre obligatoire un complément, comme dans

Jean a truffé sa terrine (E + de grosses truffes)

*Jean a truffé son texte (*E + de citations ronflantes).*

Enfin, on ne peut dire qu'un complément est obligatoire sans affirmer d même coup que la phrase où il est omis est inacceptable. Nous touchons là : difficile problème des sous-structures, dont l'acceptabilité, pour la majorité d

cas très indécise, dépend vraisemblablement de quantités de facteurs contextuels et/ou aspectuels (cf. 1.1.).

Toutes ces limitations, en plus du fait statistique que seulement 2% environ des verbes ont des compléments obligatoires, empêchent d'utiliser l'obligatorité comme seule propriété de choix de compléments prépositionnels.

3.3.2. Les questions.

L'utilisation des questions pour préciser la fonction des différents actants d'une phrase relève d'une très ancienne tradition : questions de lieu en latin et en grec, question *qui* ou *qui est-ce qui* pour repérer le sujet, etc. Un grand nombre de compléments prépositionnels répondent à des questions ; ces questions sont de deux formes, selon qu'elle mettent en œuvre un *pronom interrogatif* accompagné de la préposition du complément à caractériser, comme dans

Q : *A qui Jean a-t-il donné un gâteau ?*

R : *à Marie.*

ou un marqueur d'interrogation sans rapport formel avec ce complément :

Q : *Où Jean a-t-il mis le gâteau ?*

R : *sur la table.*

Ces deux types de questions se distribuent sur les compléments prépositionnels de manière très diverse :

- a) les compléments qui répondent à *Prép (qui + quoi)* et à une des questions *où + comment*.

On trouve là la majorité des compléments de lieu :

Q : *(Dans quoi + où) Jean a-t-il mis le gâteau ?*

R : *dans la boîte.*

Les compléments instrumentaux (traditionnellement "de moyen") répondent à *Prép quoi et comment*

Q : *(Avec quoi + comment) Jean a-t-il retourné son jardin ?*

R : *avec une bêche.*

Q : *(De quoi + comment) Jean est-il mort ?*

R : *de faim.*

Les compléments en *N* ont généralement le même comportement :

Q : (*En quoi + comment*) Jean a-t-il transformé sa maison ?

R : *en restaurant.*

Q : (*En quoi + comment*) Jean a-t-il coupé le pain ?

R : *en tranches minces.*

ainsi qu'une classe particulière de compléments *par N* :

Q : (*Par quoi + comment*) Jean a-t-il commencé son discours ?

R : *par une citation.*

- b) les compléments qui répondent uniquement à une des questions *où + comment*

Les compléments dit "de manière" sont dans ce cas :

Q : (**Avec quoi + comment*) Jean travaille-t-il ?

R : *avec enthousiasme*

On trouve également certains types particuliers de compléments de lieu, généralement avec *Prép = à*

Q : (**A quoi + où*) Jean est-il monté ?

R : *au premier étage.*

Mais cette contrainte semble aussi dépendre du choix du substantif comme le montre :

Q : (*A quoi + où*) Jean est-il monté ?

R : *à cet arbre.*

- c) les compléments qui répondent à *Prép (qui + quoi)* et non à (*où + comment*)

Il s'agit des compléments datifs (traditionnellement "d'attribution") en *à N* :

Q : (*A qui + *où + *comment*) Jean a-t-il donné le gâteau ?

R : *à Marie.*

Des compléments *avec N* des verbes dits "symétriques" :

Q : (*Avec qui + *comment*) Jean flirte-t-il ?

R : *avec Marie.*

Dans cette classe se rangent aussi des compléments plus particuliers comme *pour N* et *sur N* dans :

Q : (*Pour qui + *comment*) prends-tu Jean?

R : *pour un génie.*

Q : (*Sur quoi + *où*) roule la conversation?

R : *sur les élections.*

d) les compléments qui ne répondent à aucune question de ces deux types

Ce sont en général des cas assez isolés, souvent obligatoires :

Q : (**En quoi + *comment + *où*) Jean s'est-il confondu?

R : *en excuses.*

Q : (**En quoi + *comment + *où*) cela a-t-il induit Jean?

R : *en erreur.*

On pourrait supposer que leur caractère obligatoire est lié à ces contraintes, mais ce n'est pas le cas, puisque pour

*Jean traite Paul (*E + de menteur),*

on a :

Q : (*De quoi + ?comment*) Jean a-t-il traité Paul?

R : *de menteur.*

Une troisième manière de questionner consiste à faire précéder les marqueurs *où + quand* de la préposition du complément à identifier. Elle est nécessaire pour les compléments de lieu dénotant une origine :

Q : (**Où + d'où*) a-t-il sorti sa pipe?

R : *de sa poche,*

et pour certains compléments de temps :

Q : (**Quand + à quand*) remonte cette histoire?

R : *à (E + l'année) 1931.*

Cet inventaire n'est évidemment pas exhaustif, et ne concerne que quelques-uns des types les plus courants de compléments prépositionnels; il suffit néanmoins à notre sens à confirmer les possibilités opératoires des questions pour distinguer les grandes familles de compléments. Mais leur intérêt est moins certain si on tente de les utiliser pour sous-catégoriser plus finement un type de complément. Ainsi, la propriété de répondre à la question *à qui* est commune à tous les compléments datifs, et en particulier ne distingue nullement des verbes aussi intuitivement différents que *donner* et *beurrer* :

Q : *A qui Jean (donne + beurre)-t-il une tartine?*

R : *à Marie.*

Or, si on fait de cette question la propriété définitionnelle du complément datif, la quasi totalité des verbes concrets prendra un datif, comme

Jean a (cassé du bois + lavé sa voiture + etc.) à Marie,

ce qui ne permet pas d'établir la classe des verbes ayant un complément datif pour caractéristique lexicale.

La conjonction de plusieurs questions peut quelquefois permettre de distinguer des sous-catégories d'un même complément. Si la question *où* ne distingue pas *entrer* et *déjeuner*

Q : *Où Jean (est-il entré + a-t-il déjeuné)?*

R : *dans sa chambre,*

en revanche la question *dans quoi* les distingue, mais d'une manière inattendue : en effet, la réponse à *Dans quoi Jean est-il entré?* pourrait être *dans un mur*, et celle à *Dans quoi Paul a-t-il déjeuné?* serait quelque chose comme *dans une assiette bleue*, mais pour les deux cas, *dans sa chambre* n'est certainement pas la réponse espérée. Vis à vis des verbes *entrer* et *déjeuner*, ce complément aura les mêmes propriétés (+ *où*, – *dans quoi*) et devra donc soit apparaître dans, soit être prédit par leurs entrées lexicales respectives, même si ces deux verbes se distinguent par ailleurs.

Ce type de problème se rencontre constamment dans l'utilisation des questions. Nous les considérerons comme des propriétés importantes pour sous-catégoriser les compléments prépositionnels, mais nous ne voyons pas clairement comment elles permettraient d'apprécier leur degré de "proximité" relative à un verbe donné. Il faudrait pour cela formuler des hypothèses sur le comportement des compléments vis à vis des questions. On pourrait par exemple supposer que les compléments qui répondent aux questions *Prép (qui + quoi)* sont plus liés au verbe que ceux qui n'acceptent que les autres questions : il en est ainsi de certains locatifs :

Jean sort le livre de la pile de son fauteuil.

On aura les questions :

Q : *(De quoi + d'où) Jean sort-il le livre?*

R : *de la pile.*

Q : *(*De quoi + d'où) Jean sort-il le livre?*

R : *de son fauteuil.*

Cependant cette solution obligerait par exemple à affecter d'un complément à *N hum* "datif", puisqu'ils répondent à la question à *qui* et non à *où* +

comment + *quand*, nombre de verbes dont, comme on vient de le voir, ce ne semble pas une caractéristique.

De plus, on ne saurait quel statut accorder aux compléments prépositionnels qui acceptent les deux types de questions

*Jean met le gâteau (*E + dans la boîte)*

Q : (*Où + dans quoi*) *Jean met-il le gâteau ?*

R : *dans la boîte.*

Enfin, si l'on examine les cas de compléments prépositionnels obligatoires — donc formellement liés au verbe —, on constate que questions et obligatorité ne coïncident pas. Ainsi, *de menteur* dans la phrase

*Jean traite Paul (*E + de menteur)*

répond convenablement à la question *de quoi*, et difficilement à la question *comment*, ce qui va dans le sens de notre hypothèse; en revanche, *par un échec* dans

*Cette affaire s'est soldée (*E + par un échec)*

répond aussi bien à *par quoi* qu'à *comment*, et d'une manière étonnante dans

*Jean se comporte (*E + d'une manière étonnante)*

répond à *comment*, mais non à *de quoi*.

Il ressort de ces observations que les questions, même si elles constituent des critères utilisables pour distinguer certains compléments, ne permettent vraisemblablement pas de déterminer d'une manière générale le rôle d'un complément prépositionnel vis-à-vis d'un verbe donné. C'est pourquoi nous les emploierons surtout pour établir des différences de comportement entre compléments superficiellement identiques, sans préjuger en rien de leur degré de liaison respectif avec le verbe.

3.3.3. Les contraintes de sélection

Il a été également supposé que la distinction entre compléments de verbe et de phrase était analysable en termes de contraintes de sélection; les compléments de verbe seraient lexicalement contraints par le verbe qu'ils accompagnent, alors que les compléments de phrase ne le seraient pas. Cette hypothèse est a priori raisonnable, mais présente l'inconvénient de ne pouvoir être vérifiée, même partiellement, dans l'état actuel des connaissances. En effet, si l'on veut dépasser la simple approximation d'ordre statistique (qui consisterait par exemple à dire que les compléments de temps sont "généralement" liés à la

phrase, dans la mesure où très peu de verbes les rendent obligatoires), il est nécessaire d'établir les contraintes imposées par tous les verbes à tous les compléments prépositionnels, ce qui, dans une mesure considérablement plus modeste, est un des objectifs de ce travail et non son point de départ.

3.3.4. Remplacement par le faire

Une procédure d'évaluation du degré de liaison entre un complément prépositionnel et un verbe utilisée en grammaire transformationnelle consiste à séparer du verbe et de ses autres compléments le complément étudié, en remplaçant la séquence verbe-compléments par un "pro-verbe" à champ anaphorique très large. *Le faire* convient particulièrement à cet emploi :

*Marie a (appris l'anglais + mangé des poires + sauté sur la table)
et Jean l'a fait aussi.*

Si les phrases conjointes obtenues sont acceptables, le complément est considéré comme détachable :

*Jean a passé le balai dans le salon,
et Eve l'a fait dans la salle à manger*

bien qu'il puisse être repris par le faire :

Jean a passé le balai dans le salon, et Eve l'a fait aussi.

Dans le cas où le détachement à droite de *le faire* est interdit, le complément prépositionnel est considéré comme plus étroitement lié au verbe, puisqu'on a pour des compléments datifs par exemple :

?**Jean a donné un gâteau à Marie, et Paul l'a fait à Anne*
?**Jean a menti à Marie, et Paul l'a fait à Anne,*

alors qu'on a :

Jean a donné un gâteau à Marie, et Paul l'a fait aussi
Jean a menti à Marie, et Paul l'a fait aussi.

Cette propriété semble au premier abord assez opératoire : elle différencie les compléments *Loc N* de *déjeuner* et *entrer* :

**Jean est entré dans la chambre, et Marie l'a fait dans le salon*
Jean a déjeuné dans la chambre, et Marie l'a fait dans le salon,

ainsi peut-être que les compléments datifs à *N hum* de *donner* et *beurrer*, si on admet que, des deux phrases

**Jean a donné un bonbon à Marie, et Paul l'a fait à Anne*

?Jean a beurré une tartine à Marie, et Paul l'a fait à Anne,

celle en *donner* est moins acceptable que celle en *beurrer*. On constate cependant que certains compléments obligatoires ne fournissent pas le degré d'inacceptabilité attendu :

*Jean a opté (*E + pour des chaussettes rouges), et Marie l'a fait (*E + pour des vertes).*

De plus, une variation dans la manière de conjoindre les deux phrases améliore nettement l'acceptabilité :

*Jean a donné un gâteau à Marie, (*et + comme) Paul l'a fait à Anne*
*Jean a menti à Marie (*et + comme) Paul l'a fait à Anne.*

Il n'est pas vraisemblable que le même complément à *N hum* soit plus "détachable" quand les deux phrases sont conjointes par *comme* que quand elles le sont par *et*; il faut alors supposer que *le faire* ne reprend pas les mêmes éléments dans les deux cas, donc que les conditions d'acceptabilité des phrases obtenues ne dépendent pas uniquement du degré de liaison entre verbe et complément prépositionnel. Il faut remarquer enfin que pour de nombreux compléments, le jugement d'acceptabilité est peu reproductible. Il n'y a en fait reproductibilité que dans les cas extrêmes de compléments caractérisant le verbe soit très fortement, soit très peu, et où l'intuition immédiate est suffisante. Bref, le critère *le faire* est d'autant plus opératoire qu'on peut s'en passer, et d'autant plus flou qu'il serait utile.

3.3.5. Antéposition des compléments prépositionnels

La propriété précédente reposait sur l'hypothèse que plus un complément est lexicalement lié à un verbe, plus il est difficile de l'en séparer. Dans cette optique, l'antéposition de compléments prépositionnels en tête de phrase, assortie d'une pause (signifiée dans l'écriture par une virgule), devrait permettre d'évaluer le rattachement relatif de ces compléments. Le degré de rattachement d'un complément à un verbe serait alors fonction inverse de l'acceptabilité de la phrase où il est antéposé, une inacceptabilité manifeste indiquant un complément de verbe indubitable. En pratique, la situation est quelque peu différente. Si l'on relève quelques rares cas d'inacceptabilité presque totale, ils sont bien toujours le fait de compléments obligatoires, comme par exemple

*L'affaire remonte (*E + à 1931)*

**A 1931, l'affaire remonte*

*Jean induit Marie (*E + en erreur)*

**En erreur, Jean induit Marie*

*Jean éclate (*E + en sanglots)*

**En sanglots, Jean éclate.*

Mais tous les compléments obligatoires ne se comportent pas ainsi :

*Jean a muni sa porte (*E + d'un cadenas)*

?D'un gros cadenas, Jean a muni sa porte

*Le rouge alterne (*E + avec le noir) sur la roulette*

?Avec le noir, le rouge alterne sur la roulette

*Jean habitera (*E + dans cette chambre)*

Dans cette chambre, Jean habitera,

De plus, l'antéposition ne différencie pas nettement les compléments à *N hum* de *donner* et *beurrer*, non plus que les compléments *Loc N* d'*entrer* et *déjeuner*

A Marie, Jean a (donné + beurré) une tartine

Dans sa chambre, Jean (est entré + a déjeuné).

En pratique, l'acceptabilité des phrases à compléments prépositionnels antéposés est généralement indécise, même pour les compléments obligatoires, dont l'antéposition ne refuse qu'un sous-ensemble. Il est dans ces conditions impossible d'en faire un critère de choix strict pour les compléments définissant ou non un verbe. Une des raisons possibles de ce flottement est probablement l'utilisation courante de l'antéposition comme procédé stylistique pour mettre en relief un élément d'une phrase, ce qui déclenche généralement l'apparition d'un effet contrastif. Or cet effet contrastif, bien que relevant d'une intuition sémantique à notre sens peu reproductible, semble plus ou moins marqué selon les types de compléments antéposés. Ainsi, les compléments de temps le possèdent très peu; les phrases

Jean est sorti à trois heures de sa chambre

A trois heures, Jean est sorti de sa chambre

présupposent vraisemblablement à peu près la même chose, alors que la phrase

De sa chambre, Jean est sorti à trois heures

pourrait connoter qu'il est sorti d'un autre endroit à un autre moment. On peut tenter de matérialiser l'effet contrastif sous la forme d'une conjonction de coordination, par exemple *mais*; on obtient alors

?A trois heures, Jean est sorti de sa chambre

mais à trois heures dix, de l'ascenseur

*De sa chambre, Jean est sorti à trois heures,
mais de l'ascenseur, à trois heures dix.*

Les phrases à complément de temps antéposé paraissent légèrement plus acceptables que celles à complément locatif antéposé, mais la différence éventuelle est trop fine pour servir de critère. Il est d'ailleurs vraisemblable que l'effet contrastif apparaît avec pratiquement tous les compléments antéposés. On considère généralement que le simple allongement du groupe soumis à l'antéposition diminue notablement cet effet, mais cela ne nous semble pas évident. Ainsi, si nous demandions laquelle des deux phrases suivantes possède le plus d'effet contrastif:

Dans cette chambre, Beethoven a vécu dix ans

*Dans cette chambre aux murs lézardés et aux fenêtres de guinois,
Beethoven a vécu dix ans.*

nous serions très étonnés que les réponses soient nettes, a fortiori reproductibles.

L'antéposition des compléments prépositionnels apparaît à l'usage comme une propriété à pouvoir classificatoire faible, inférieur en tout cas à l'obligatorité. Peut-être pourrait-on améliorer ses conditions d'utilisation en isolant des propriétés formelles — si elles existent — qui permettent de préciser ce que l'on entend par "effet contrastif", et les différences associées aux divers types de compléments; mais cette recherche, dans la mesure où elle concerne l'analyse du discours au moins autant que la grammaire par le rôle qu'elle fait jouer aux pré-suppositions, nous semble particulièrement délicate à mener.

3.3.6. Compléments de verbe et compléments de phrase

Il faut bien reconnaître qu'aucune des propriétés examinées jusqu'ici ne fournit à elle seule une approximation, même grossière, de la distinction binaire traditionnelle entre compléments de verbe et de phrase. De plus, elles ne convergent pas vers une répartition univoque des compléments de part et d'autre de cette frontière problématique. Et si on abandonne l'hypothèse binaire en faveur d'une hiérarchisation des compléments le long d'une échelle de plus ou moins grande caractérisation du verbe, il n'est pas évident qu'il y ait convergence des critères vers une telle hiérarchisation. En revanche, les questions, la pseudo-pronominalisation en *le faire*, mettent à jour des différences de comportement entre compléments superficiellement identiques, et donc permettent de les classer.

Mais ce n'est pas parce que l'on aura identifié convenablement — c'est-à-dire au moyen de plusieurs propriétés syntaxiques indépendantes — tel complément prépositionnel que l'on pourra aucunement prédire son degré de caracté-

risation vis à vis de chaque verbe du lexique. Il n'est pour s'en convaincre que de considérer les cas où des adverbes, catégorie relativement bien cernée syntaxiquement par ses propriétés de mobilité et ses champs d'application très divers, se retrouvent lexicalement liés à des verbes au point d'être obligatoires, comme avec *se porter* et *se comporter*.

Ces observations suggèrent une différence possible entre les propriétés syntaxiques d'un complément et ses propriétés lexicales. Ainsi, la nature d'un complément, et son comportement vis-à-vis de chaque verbe seraient à deux niveaux distincts de la grammaire. En effet, aucun complément n'étant par nature lié à quoique ce soit, la distinction entre compléments de verbe et de phrase devient terminologique, et ces appellations ne sont que de simples étiquettes statistiques notant le caractère de la majorité des emplois.

3.4. Le système *Loc N*

Nous avons vu en 3.3.2. que les questions *où* + *d'où* distinguent de manière satisfaisante les compléments de lieu des autres compléments prépositionnels. Ces questions présentent cependant des limites dans la mesure où elles répondent à des compléments pour lesquels l'intuition sémantique de lieu n'est pas évidente. Les principaux cas sont soit des complétives à l'infinitif *V^o Ω* des verbes de mouvement (tables 2 et 3), comme

- Q : *Où vas-tu ?*
 R : *chercher du pain*
 Q : *D'où reviens-tu ?*
 R : *de chercher du pain,*

soit des compléments *Prép N* où *N* est un substantif abstrait, comme

- Q : *Où cela a-t-il mené Jean ?*
 R : *à la catastrophe*
 Q : *D'où cela découle-t-il ?*
 R : *du manque de ressources.*

On relève également quelques cas où les compléments sont de la forme *Prép N hum* :

- Q : *Où as-tu envoyé ce rapport ?*
 R : *au responsable*
 Q : *D'où as-tu hérité cette maison ?*
 R : *de mon grand-père.*

Nous avons en conséquence limité notre étude aux compléments *Loc N* où *N* est un substantif concret, comme

Q : Où Jean est-il entré ?

R : dans sa chambre

Q : D'où Jean est-il tombé ?

R : du toit.

En effet, l'intuition sémantique de lieu est pour ceux-ci beaucoup plus nette, et nous considérons que leur étude doit précéder celle des extensions aux *N* abstraits et aux complétives, dans la mesure où celles-ci sont souvent entendues comme métaphores de lieu d'emplois concrets.

Les propriétés de conjonction et de compatibilité de compléments prépositionnels indiquent l'existence d'au moins deux types de locatifs. En effet, dans la phrase

Jean tombe sur le tapis dans le salon

les deux compléments *sur le tapis* et *dans le salon* peuvent apparaître ensemble, mais n'acceptent pas la conjonction *par et* :

**Jean tombe sur le tapis et dans le salon*¹

Ces deux emplois de compléments *Loc N* sont liés à un système de propriétés sémantiques qui font intervenir les valeurs de vérité de phrases associées à la construction à examiner. Par exemple, la phrase

La tuile tombe du toit

implique les valeurs de vérité suivantes :

La tuile était sur le toit : Vrai

La tuile n'était pas sur le toit : Faux

On constate que les jugements attribués à de telles propositions ont une reproductibilité remarquable si on refuse la possibilité qu'un objet soit *et* ne soit pas en même temps au même endroit, ce qui paraît une condition raisonnable. De cette manière, à un instant donné ne correspondent que deux valeurs possibles.

Si nous prenons deux instants repérés comme le "début" et la "fin" du procès décrit par le verbe, nous aurons quatre combinaisons correspondant aux exemples suivants :

¹Excepté pour l'interprétation où le tapis n'est pas dans le salon; dans ce cas, le procès du verbe *tomber* est répétitif.

	N_o est Loc N_I	
	au début	à la fin
(1) <i>Jean mange dans sa chambre</i>	oui	oui
(2) <i>Jean tombe du toit</i>	oui	non
(3) <i>Jean tombe sur le sol</i>	non	oui
(4) <i>Jean mange dans le plat</i>	non	non

Pour les cas (1) et (4), les valeurs sont les mêmes; pour (2) et (3), elles diffèrent. Nous considérerons que les phrases (1) et (4) ne contiennent pas de variation de relation spatiale entre N_o et N_I , et que (2) et (3) dénotent un mouvement de N_o par rapport à N_I . Ces notions de "début" et de "fin" d'un procès ont l'inconvénient d'être très intuitives, mais les tentatives que nous avons faites pour leur donner une forme plus syntaxique se sont heurtées à des problèmes complexes. Il est possible par exemple de donner à la proposition $N_o \text{ } V \text{ } Loc \text{ } N_I$ la forme d'une relative, et d'apprécier le degré de bizarrerie de la phrase obtenue

Jean est tombé du toit où il était
? Jean est tombé du toit où il n'était pas,

mais cette dernière phrase devient tout à fait naturelle dans l'interprétation *le toit où il n'était pas deux heures avant*. Les relatives introduisent des variations aspectuelles qui rendent le jugement encore plus incertain. Ceci nous oblige à nous en tenir actuellement à des couples de propositions marquées arbitrairement "début" et "fin", qui suffisent dans la pratique à distinguer les emplois comme *Jean mange dans sa chambre* et *Jean entre dans sa chambre*. Les limites d'application de ce système apparaissent avec les compléments *Loc N* indiquant une direction, par exemple :

Le navire cingle vers la côte,

pour lesquelles *le navire* n'est pas à la côte ni au début, ni à la fin, bien que la phrase décrive clairement un mouvement. En fait, on n'obtient de résultat net que quand il y a entrée en (ou rupture de) contact entre N_o et N_I , cette notion de contact étant elle-même incertaine: en effet, un changement dans le mode de contact entraîne généralement un flou dans le jugement d'une des propositions, comme l'illustre la différence entre les deux phrases :

- (1) *Jean pose la carte sur la table*
- (2) *Jean étale la carte sur la table*

La phrase (1) présuppose que la carte ne se trouvait pas sur la table au début, alors que dans (2) elle pouvait indifféremment s'y trouver ou non, pourvu qu'elle fût pliée.

Pour les emplois intransitifs où deux actants sont représentés, il n'y aura de relation locative qu'entre sujet et compléments prépositionnels; pour les emplois transitifs où trois actants au moins sont en cause, la combinatoire sera beaucoup plus complexe. Le cas des doubles compléments locatifs comme

Jean tombe du toit sur le sol

Jean dort de Paris à Marseille

sera traité de la même façon, avec deux paires de propositions $N_0 V Loc N_1$

Ce système ne prétend pas posséder une quelconque valeur d'explication; il n'est qu'un outil de classement fournissant des jugements reproductibles dans la majorité des cas, et permettant par là même de séparer les locatifs sémantiquement liés au verbe par un procès de mouvement de ceux liés à la phrase.

CHAPITRE 4

COMMENTAIRES DES TABLES

4.1. La table 35 S

Cette table regroupe, nous l'avons noté, des verbes acceptant le double emploi (a) et (b) :

- (a) $N_O V \text{Prép } N_I$ avec $\text{Prép} = \text{avec} + d'avec$
(b) $N_O \text{ et } N_I V$

Nous n'avons retenu dans cette classe que la sous-classe de ceux qui ont l'interprétation "symétrique". Considérons les exemples

- (1) *Paul flirte avec Marie*
- (2) *Paul et Marie flirtent*
- (3) *Paul déjeune avec Marie*
- (4) *Paul et Marie déjeunent.*

Une interprétation de (2) est que Paul et Marie flirtent *ensemble*, alors que pour obtenir de (4) une interprétation analogue, il faudrait préciser comme suit :

Paul et Marie déjeunent (ensemble + l'un avec l'autre).

Cette propriété, surtout sémantique, est assez délicate à manipuler (Borillo, 1971), mais l'intuition est dans ce cas d'une reproductibilité suffisante pour opérer la sélection désirable des verbes symétriques. On trouvera donc dans cette table les verbes pour lesquels la phrase associée $N_O \text{ et } N_I V$ admet une interprétation qui implique la "réciprocité". Pour quelques cas, cette interprétation est même la seule (le verbe *cohabiter*, par exemple). Seule la structure $N_O V \text{ avec } N_I$ est représentée dans la table, la structure associée $N_O \text{ et } N_I V$ étant aisément déductible.

4.1.1. Propriétés du N_O

La plupart des verbes symétriques acceptent un sujet humain, si l'on prend

cet adjectif dans son acception stricte (possibilité de prénom en N_O , réponse à la question *qui*). Il reste à examiner la distinction qu'on peut faire entre interprétation "active" et "non active" de la phrase. L'interprétation non active semble neutraliser la distinction entre humain et non humain; ainsi les N_O et N_I dans

*Paul contraste avec Marie*¹

sont ressentis comme non humains, de manière assez analogue à

Les rideaux rouges contrastent avec le tapis vert.

Les verbes à sujet non restreint ($N_O = N_{nr}$) sont peu nombreux, et permettent de formuler quelques remarques sur les contraintes, qui existent entre N_O et N_I . Ces deux N doivent généralement être pris dans la même "classe" sémantique. On aura les phrases

Paul alterne avec Marie

Le beau temps alterne avec les pluies torrentielles,

mais la séquence

**Paul alterne avec des pluies torrentielles*

présente de sérieuses difficultés d'interprétation; il faut supposer, par exemple, que *Paul* est le nom donné à un cyclone.

Dans quelques cas clairs de verbes à sujets non restreints, une enquête systématique a permis de significatifs dédoublements d'emplois. Ainsi pour le verbe *rimer* :

- (1) *Turlututu rime avec chapeau pointu*
- (2) *Université rime avec tradition*
- (3) *César rime avec conquête militaire.*

Il est manifeste que le cas (1) est différent des deux autres; l'interprétation de N_O et N_I sera toujours en tant que non humain dans cet emploi de *rimer*, même s'il s'agit de prénoms comme dans

- (4) *Albert rime avec tralalère*
- (5) *Albert rime avec Robert.*

¹Le verbe *contraster* (ainsi que *alterner* dans les exemples ci-dessous) peut être décrit comme verbe transitif. Il ne figure donc pas dans la table 35 S. Son emploi intransitif, dont il est question ici, est cependant suffisamment clair pour mériter d'être pris comme exemple. On aura l'occasion de retrouver ailleurs des cas où l'emploi $N_I V (E + \text{Prép } N)$ d'un verbe à construction transitive $N_O V N_I (E + \text{Prép } N)$ est plus significatif que les emplois purement intransitifs retenus dans les tables du présent ouvrage.

Les cas (2) et (3) témoignent par contre d'un autre emploi $N\ nr$ rime avec $N\ nr$. Dans le premier emploi, seule l'homophonie finale limitait le choix des substantifs, et le sens approximatif de (5) était *la dernière syllabe du mot Albert rime avec la dernière syllabe du mot Robert*. Dans le deuxième cas, seule une certaine cohérence sémantique entre en jeu, et les actants sont non restreints. La solution d'un dédoublement de profils est appuyée par le fait que

(6) *César rime avec soudard*

est une phrase ambiguë. Il est à noter que la cohérence sémantique dont nous avons parlé est comprise dans un sens assez large, et que (5) par exemple, est probablement également ambiguë. Nous avons donc créé deux entrées pour le verbe *rimer*, la représentation du sujet se présentant comme suit :

$N\text{-}hum$	$N\ nr$		
+	—	<i>rimer</i> 1	phrases (1), (4), (5), (6).
+	+	<i>rimer</i> 2	phrases (2), (3), (5?), (6).

4.1.2. Les sous-structures

La propriété $N_o\ V$ est d'étude assez délicate en ce sens qu'on peut toujours imaginer que la profession (ou même l'habitude) de $N_o = Paul$ est d'exercer telle ou telle activité.

La phrase $N_o\ V$ devient alors acceptable dans bien des cas. Dans la mesure du possible, cette éventualité a été éliminée. De plus, dans le cas particulier des verbes symétriques, "l'action" étant faite (de façon définitionnelle) par les deux actants simultanément, la phrase ne comprenant qu'un seul actant paraît généralement maladroite. Il faut cependant préciser deux points :

a) dans la sémantique de quelques verbes, la notion de dualité est suffisamment forte pour que la présence du second actant soit rendue facultative. C'est le cas de *flirter*¹, etc.

b) plusieurs verbes possédant un emploi symétrique, et donc représentés ici, ont également un emploi non symétrique, de sens sensiblement identique. Les emplois non symétriques seront examinés à propos de la description de N_I . Disons simplement ici qu'ils peuvent accepter des sous-structures $N_o\ V$ que nous

¹Ce cas n'est pas général, puisque la phrase **Paul cohabite* semble difficilement acceptable malgré la forte idée de dualité que contient le verbe.

avons représentées pour ne pas laisser échapper d'information. C'est le cas de *lutter* par exemple, pour lequel *Paul lutte* semble autant une sous-structure d'un emploi non-symétrique comme

Paul lutte avec certaines difficultés

que d'un emploi symétrique du type

Paul lutte avec Goliath.

La propriété N_O est *V-ant* est fortement dépendante, en principe au moins, de l'acceptabilité de $N_O V$: les exemples nets sont cependant ici très rares :

Cette note dissonne

Cette note est dissonnante.

La forme avec complément prépositionnel N_O est *V-ant* *Prép N_I* semble souvent plus acceptable :

?**Cette pièce est communicante*

Cette pièce est communicante avec le couloir.

4.1.3. Propriétés du N_I

$N_I = N_{hum}$: Etant donné la nature symétrique de la table, il y a une forte corrélation entre $N_I = N_{hum}$ et $N_O = N_{hum}$. La grande majorité des verbes met (ou peut mettre) en cause deux humains. On a cependant retenu des cas d'emplois non-symétriques comme

Cette attitude ne cadre pas avec Marie.

Le problème des emplois non symétriques est évoqué au paragraphe suivant, où il se pose de façon plus générale.

$N_I = N_{hum}$: Outre l'emploi symétrique on trouvera ici de nombreux emplois non-symétriques, tels que :

Marie flirte avec l'existentialisme,

alors que la structure symétrique à sujets conjoints n'est pas acceptée en tant que phrase :

**Paul et l'existentialisme flirtent.*

Autrement dit, la matrice donne les différents emplois des verbes dits "symétriques", mais l'emploi spécifiquement symétrique existera seulement lorsque N_O et N_I seront choisis — ou entendus comme étant — dans la même classe sémantique. Ainsi, on considérera que *Marie flirte avec Sartre* est une phrase ambiguë;

on pourra avoir une interprétation symétrique si l'on conçoit Sartre comme participant activement au flirt et une interprétation non symétrique si l'on considère qu'il s'agit de son enseignement philosophique.

La propriété $N_I = \text{le fait que } P$ marque la possibilité de phrases complètement, le plus souvent avec une résonance métaphorique, au moins avec $N_O = N_{hum}$:

Paul (lutte + cohabite) avec le fait que Marie le dédaigne.

La représentation des prépositions appelle quelques commentaires : *Prép = avec* est une propriété définitionnelle de la table 35 S, cependant d'autres *Prép* sont souvent possibles. Les verbes *diverger*, *discorder*, *dissoner* acceptent *Prép = (de + d'avec)* et on pourrait y voir un lien avec le fait qu'ils possèdent le préfixe *dis-*.

On a *Prép = à* pour un verbe comme *se mesurer* dans

Paul se mesure (à + avec) Marie,

Prép = contre affecte un plus grand nombre de verbes, qui constituent une classe sémantiquement homogène indiquant une forme de compétition entre plusieurs N_{hum} :

Paul (bataille + boxe + lutte + etc.) (avec + contre) Marie.

Notons que les verbes *rivaliser* et *se mesurer*, bien que de sens assez proche de ceux-ci, ne s'emploient traditionnellement pas avec *Prép = contre*, encore que nous ayons entendu "je ne me mesurerais pas contre lui!".

Il est remarquable que *Prép = contre* ne réfère qu'à l'interprétation symétrique, alors même que la phrase à sujets conjoints peut être ambiguë, comme le montre

*Pierre et Marie luttent (l'un contre l'autre + aux côtés
l'un de l'autre)*

La propriété P_{pv} indique la possibilité de former un pronom préverbal à partir des compléments de N ($P_{pv} = en$) et des compléments à N ($P_{pv} = y$). Les compléments avec N et contre N ne sont pas sources de P_{pv} .

On trouvera sous $N_O = V-n$ les indications de correspondance de l'actant sujet avec un substantif lié morphologiquement au verbe. Deux configurations étaient a priori possibles si l'on considère que dans la phrase

Paul voisine avec Marie,

$N_O = \text{Paul}$ est le voisin de $N_I = \text{Marie}$, mais tout aussi bien $N_I = \text{Marie}$ est la voisine de $N_O = \text{Paul}$, ou encore les deux ensemble. Ces deux propriétés seraient

équivalentes de par la nature symétrique des emplois concernés, mais nous avons choisi de marquer N_0 à cause d'un certain nombre de verbes, dont la correspondance du $V-n$ à N_0 est nette pour l'emploi non symétrique; il s'agit de verbes comme *polissonner* dans

Jean polissonne (E + avec tout le monde).

Dans tous les cas, le $V-n$ est tel que $-n = E$; c'est en quelque sorte un "sujet interne" du verbe.

Les propriétés le $V-n$ entre N_0 et N_1 et N_0 est en $V-n$ avec N_1 témoignent d'emplois possibles en guise de paraphrases des nominalisations de V . Ainsi, à propos de la phrase

Paul communique avec Marie,

on peut parler de

La communication entre Paul et Marie.

Il s'agit généralement de $V-n$ avec $-n \neq E$ (c'est-à-dire de substantifs dérivés du verbe au moyen d'un suffixe nominalisateur comme *-tion*, *-ment*, *-age*, etc.), mais quelques $V-n$ avec $-n = E$ permettent des formes acceptables :

Paul (lutte + est en lutte) avec Marie.

Remarquons que les phrases maladroites

?Paul est en (bataille + flirt + bagarre) avec Marie

sont considérablement améliorées si on affecte le $V-n$ d'un qualificatif, comme dans

?Paul est en plein(e) (bataille + flirt + bagarre) avec Marie.

Ces propriétés sont susceptibles de fournir des indications pour la reconnaissance d'emplois symétriques, et peut-être même des critères plus opératoires que les intuitions sémantiques de "dualité" que l'on accole à certains verbes.

4.1.4. Autres propriétés

La propriété $N \text{ hum } V \text{ sur ce point}$ indique la possibilité d'un complément du type "sur ce point" (ou "à propos de", "dans ce domaine"), lorsque N_0 est humain. Il s'agit d'une sorte de locatif scénique "abstrait", dénotant le domaine où se fait l'échange entre les deux actants. La classe touchée est là encore assez homogène du point de vue du sens, malgré les difficultés qu'il y a à juger une telle propriété. Citons, entre autres exemples, les verbes *batailler*, *s'entendre*, *rivaliser* dans les phrases

Jean (bataille + s'entend + rivalise) avec Marie sur ce point.

La dernière propriété apparaissant dans cette table est l'extraposition du sujet, notée $il\ V\ N_O\ \Omega$ qui donne des phrases de la forme

$$N_O\ V\ Prép\ N_I \leftrightarrow il\ V\ N_O\ Prép\ N_I$$

On sait que le naturel des phrases extraposées est nettement amélioré quand N_O est mis au pluriel, voire quand il a une interprétation générique. Un problème particulier va se poser pour les verbes de la table 35 S, en tant qu'ils acceptent de façon définitionnelle la phrase associée N_O et $N_I\ V$. On aura alors deux types de phrases extraposées selon que l'extraposition s'appliquera sur $N_O\ V$ avec N_I ou sur N_O et $N_I\ V$, comme l'illustrent les phrases

*Un petit gros lutte avec un grand maigre sur le ring
en ce moment*

*Un petit gros et un grand maigre luttent en ce moment
sur le ring*

*Il lutte en ce moment sur le ring un petit gros (avec + et)
un grand maigre.*

La propriété $il\ V\ N_O\ \Omega$ correspond à la forme

Il flirte beaucoup de gens avec Marie,

et est très largement représentée; quelques verbes seulement présentent des bizarreries :

*?*Il en a (fini + décousu) beaucoup de gens avec Marie*

*?*Il s'est mis (bien + mal) beaucoup de gens avec Marie.*

Pour la plupart des cas, la phrase extraposée est maladroite quand N_O est un nom propre,

?Il flirte Jean (avec + et) Marie dans ce groupe,

et conserve d'ailleurs l'ambiguïté entre interprétations symétrique et non symétrique observable dans

Jean et Marie flirtent (l'un et l'autre + l'un avec l'autre).

Nous dirons encore un mot des constructions $se\ V$. Considérons les phrases

- (1) *Paul s'engueule avec Marie*
- (2) *Paul et Marie s'engueulent*
- (3) *Paul se brouille avec Marie*
- (4) *Paul et Marie se brouillent.*

A strictement parler, ces emplois correspondent à la définition de la table 35 S. Ils posent cependant le problème des rapports avec les emplois transitifs de ces mêmes verbes. Les phrases (1) et (2) peuvent être rapprochées de

- (5) *Paul engueule Marie*
Marie engueule Paul,

c'est-à-dire que l'emploi symétrique établit une réciprocité entre N_0 et N_1 . Pour les phrases (3) et (4), la situation est différente : les phrases transitives à considérer seraient

- (6) *Ceci a brouillé Paul (avec + et) Marie*

avec la relation de symétrie entre N_1 et N_2 .

Nous rendrons compte de ces faits dans l'étude des verbes à emplois transitifs. Bornons-nous à signaler que ces types de relations, qui restent à étudier de près, semblent s'appliquer à un très grand nombre de cas. Nous n'avons retenu en 35 S que quelques rares emplois, d'abord à titre d'exemples, ensuite parce que leurs liens avec des emplois transitifs semblent plus difficiles à percevoir, ainsi

se bagarrer avec

pour lequel la phrase transitive est douteuse :

?**Paul bagarre Marie.*

Une difficulté apparaît si on étudie les relations entre les deux constructions $N_0 V N_1$ avec N_2 et $N_0 V$ avec N_2 . Considérons les phrases :

- (7) *Paul (rompt son union + renoue des relations) avec Marie*
Paul et Marie (rompent leur union + renouent des relations)

- (8) *Paul (rompt + renoue) avec Marie*
Paul et Marie (rompent + renouent).

Les constructions (8) peuvent être décrites comme des sous-structures de (7) obtenues par omission du N_1 . Une première difficulté de ce traitement tient au fait que dans certaines phrases de type (7) contenant certains N_1 particuliers (N_1 = *union + relation + correspondance + etc.*) la symétrie est créée uniquement par ce substantif, indépendamment du verbe et même de la construction où il apparaît. Ainsi on a

Les relations de Paul (avec + et) Marie sont bonnes
Les relations entre Paul et Marie sont bonnes.

La présence de tels substantifs en position N_1 fait entrer dans les structu-

res de type (7) des verbes naturellement non symétriques, comme *établir* ou *entretenir* :

Paul (établit + entretient) une correspondance assidue avec Marie
Paul et Marie (établissent + entretiennent) une correspondance assidue.

Mais à la différence de *renouer* + *rompre*, le N_I ne peut être omis avec conservation de l'emploi :

**Paul (établit + entretient) avec Marie*
**Paul et Marie (établissent + entretiennent).*

Nous avons alors gardé dans la table 35 S une représentation pour les sous-structures des verbes du type *renouer* et *rompre*. La classe et le comportement des N_I symétriques devront être étudiés plus avant lors de la description des verbes à emplois transitifs.

On peut remarquer également que les structures du type (7) sont acceptées par des verbes comme *conspirer* et *comploter*, qui ont aussi la construction intransitive comme le montrent les exemples :

Paul conspire la mort du tyran avec Marie
Paul et Marie conspirent la mort du tyran
Paul conspire avec Marie
Paul et Marie conspirent.

L'apparence de caractère symétrique dans ces phrases ne peut pas être attribuée, comme pour les cas de *établir* ou *entretenir*, au N_I puisque le N_I = *la mort du tyran* ne se comporte pas en symétrique isolément :

**la mort du tyran de Paul (avec + et) Marie*
**la mort du tyran entre Paul et Marie.*

Cependant, le caractère symétrique du verbe est fort douteux si on l'envisage du point de vue de la "dualité"; considérons

Paul flirte avec Marie et Jeanne.

L'interprétation est que Paul flirte avec Marie d'une part, et avec Jeanne d'autre part, et non pas — ou de façon fort lointaine — que Marie flirte avec Jeanne. Si l'on regarde maintenant

Paul comploté avec Marie et Jeanne,

on voit que la notion de dualité a disparu, l'interprétation étant que Paul, Marie et Jeanne complotent tous ensemble, donc que Marie comploté avec Jeanne

Nous dirons dans ce cas qu'il ne s'agit pas d'un emploi symétrique, exactement comme pour *acheter* dans

Paul achète un bateau avec Marie et Jeanne.

4.2. La table 35 L

Cette table comprend des verbes qui entrent dans la structure

(1) $N_0 V Loc N_1$,

où *Loc* représente une *Prép* (telle que *dans*, *sur*, *contre*) induisant l'interprétation de N_1 comme "lieu", et où l'actant N_0 représente un corps mis par le verbe en relation avec le lieu, comme l'illustre

Jean entre dans la chambre.

Pour la plupart des verbes apparaissant en 35 L, l'actant N_0 est en "déplacement", et ce déplacement se définit par rapport au lieu N_1 . Les critères sémantiques de la notion de "déplacement", (ou changement de lieu) ont été définis en 3.4.

Rappelons que le recours à des critères sémantiques est rendu nécessaire du fait que les critères syntaxiques (question *où* et question *Prép quoi* posées sur N_1 toutes deux possibles) retiendraient notamment nombre de compléments "circonstanciels de lieu"; de ce fait les propriétés ne sont pas aussi spécifiques des *V* qu'il serait souhaitable. L'expression traditionnelle de "circonstanciel de lieu" est à prendre ici dans une acception plus restreinte, comme signifiant à la lettre "l'indication des circonstances où se déroule le procès décrit par le verbe et ses actants". Nous appellerons "scéniques" les compléments de ce type, puisqu'ils décrivent la "scène", le "décor" où se déroule l'action. Un complément scénique peut apparaître avec à peu près n'importe quelle structure. Or nous sommes intéressés à décrire des compléments qui, du point de vue sémantique, représentent des actants spécifiques au verbe, qui jouent vis-à-vis de celui-ci et de ses actants un rôle autre que "décoratif", c'est-à-dire des compléments comme "destination" et "source".

Deux petites sous-classes figurent en 35 L, qui n'obéissent pas à la définition " N_0 en déplacement". La première est constituée de verbes synonymes comme :

*Pierre (fouille + farfouille + fouine + fourrage + trifouille)
dans le tiroir.*

L'actant *Pierre* n'est pas en déplacement relativement au *tiroir*, mais, comme

le complément *dans le tiroir* n'est pas clairement scénique, et que ces verbes entrent dans la structure (1), ils ont été admis en 35 L.

La deuxième sous-classe comprend les verbes *loucher* et *osciller* qui mettent en jeu un mouvement angulaire de N_o ¹, non un déplacement : il est curieux de dire d'une bille qui va et vient sur une surface qu'elle oscille entre deux positions. Ces deux verbes ne sont évidemment pas les seuls exemples connus d'emplois intransitifs décrivant un mouvement angulaire, mais il apparaît que la plupart des verbes répondant à cette définition sont neutres, c'est-à-dire qu'ils possèdent aussi un emploi transitif où cet actant apparaît en position d'objet direct, et ne figurent donc pas en 35 L. C'est le cas de *tourner* dans :

Pierre tourna le volant vers la gauche
Le volant tourna vers la gauche.

Notons que l'emploi de *tourner* qui figure en 35 L ne couvre pas cet exemple, mais l'emploi purement intransitif

La voiture tourna dans la rue Racine,

qui décrit un déplacement, et n'a pas d'emploi transitif correspondant où le complément *dans la rue Racine* soit une destination :

**Paul a tourné la voiture dans la rue Racine.*

La table 35 L comporte dans la présente édition quelque 70 verbes. Ce nombre pourrait être à peu près triplé : il suffirait d'y adjoindre les quelque 140 verbes de la table 2, qui sont tous du type " N_o en déplacement". La table 2 est définie par les structures

$N_o V (E + Loc N_I) (E + V^o \Omega)$

$N_o V N_I (E + V^o \Omega)$

où $V^o \Omega$ est une infinitive répondant à la question *où*, sauf au cas où le verbe se construit avec un objet direct obligatoire, ou qu'un complément *Loc N* est présent. Ainsi :

Pierre monte (l'escalier + dans sa chambre)
chercher un livre.

La question *Où Pierre monte-t-il ?* peut recevoir une des trois réponses : *dans sa*

¹Dans le cas de *loucher*, il s'agit de l'emploi

Pierre louche (sur + vers) le gâteau,

où le mouvement angulaire serait celui des yeux de Pierre.

chambre + chercher un livre + dans sa chambre chercher un livre. Mais aux compléments N_1 et $V^o \Omega$ de la phrase

Pierre escalade la paroi prévenir ses copains

ne peut correspondre aucune des questions

*Où Pierre escalade-t-il ($E + la\ paroi$) ($E + prévenir ses copains$) ?

Certains verbes de la table 35L peuvent aussi se construire avec une infinitive. Ainsi :

Pierre zigzagua vers le bar se commander un autre whisky.

Cette table ne peut donc être lue indépendamment de la table 2. Son intérêt vient moins de la liste des verbes qu'elle contient que de l'organisation des propriétés permettant de caractériser le complément $Loc\ N_1$, organisation telle qu'elle pourrait accueillir tous les verbes de la table 2, ou être reportée sur celle-ci.

Les propriétés caractérisant le complément $Loc\ N_1$ vont dans la table de la propriété *Source et Destination* à la propriété $Ppv = y$. Elles sont partagées en trois groupes correspondant à trois types de compléments locatifs, que nous appellerons *Source*, *Destination*, et *Source et Destination*; cette dernière propriété marque la possibilité d'apparition des deux compléments ensemble.

4.2.1. Les compléments locatifs interprétés comme "destination"

Ce type de complément locatif (ainsi que ceux qui caractérisent la classe *fouiller*) est représenté dans les propriétés rangées dans la table de $Prép = E$ à $Ppv = y$. Les propriétés correspondent aux prépositions pouvant apparaître en position *Loc*. Les prépositions codées sont *dans*, *sur*, *contre*, *à* et *vers*. Le Ppv est y . Les substantifs N_1 sont supposés appropriés à la préposition choisie. Soit par exemple le verbe *valser*. Des neuf séquences

*La chemise valsa (dans₁ + sur₂ + contre₃) (le trou₁ +
le sol₂ + la paroi₃),*

seules les trois où *Loc* et *N* correspondent indice à indice sont acceptables pour une interprétation naturelle.

— $Prép = à$

La préposition *à* a été représentée de façon très restrictive; on a exigé que le substantif N_1 de *à N₁* accepte tous déterminants, c'est-à-dire $Dét = le + un +$

ce + son. De la sorte, nombre d'expressions où le déterminant est très contraint, comme

*à (la + *cette) (ville + campagne + poubelle),*

n'ont pas été retenues, non plus que *à Paris* ou *au Portugal*. Les cas qui nous intéressent sont les compléments locatifs à *N* tels que ceux des phrases :

Le canot accoste à (la + cette + une) rive

Pierre se rattrape à (la + cette + une) branche.

Ce choix est raisonnable si l'on sait que pour les compléments locatifs avec *Prép = dans + sur + contre*, les déterminants ne sont pratiquement pas contraints.

De plus, les compléments à *N* non retenus ne répondent généralement pas à la question *Prép quoi* qui est admise par la grande majorité des compléments locatifs (*dans + sur + contre*) *N*. Ainsi, alors que l'on a

A quoi Pierre se rattrape-t-il?

A quoi ce sac pend-il?

la situation est différente pour *tomber*

*(sur + dans + *à) quoi tombe-t-il?*

bien que l'on ait aussi

Pierre tombe (sur la table + dans le beurre + à l'eau).

— *Prép = vers*

La préposition *vers* représente, plutôt que destination, une classe de locatifs qu'on appellera "directionnels". Elle est très fréquente en 35 L. On peut voir qu'elle est surtout interdite (à part la classe *fouiller*) dans le cas de verbes à aspects "ponctuels", où l'actant *N_O* "entre en contact" avec la destination *N_J*.

Ces verbes "instantanés" admettent mal un spécifieur comme *pendant cinq minutes*. Ainsi, on n'acceptera pas plus

**Le canot (aborda + accosta) la rive pendant cinq minutes*

que

**Le canot (aborda + accosta) vers la rive.*

La préposition *vers* peut apparaître en l'absence d'un locatif de destination. Ainsi les phrases :

*La goélette cinglait (?dans + sur + ?*contre + vers) la lagune;*

le complément en *dans N* ne semble pouvoir dénoter qu'une interprétation scéni-

que, celui en *sur* ne peut être que scénique ou directionnel (comme dans *marcher sur l'ennemi*), et celui en *contre* est quasi inacceptable. Le verbe *cingler* est donc marqué "+" uniquement dans la propriété *Prép = vers*, et "-" dans la propriété *Destination*, l'emploi directionnel de *sur* n'étant pas représenté dans les tables.

Lorsque le critère d'appartenance d'un verbe à la table 35 L repose uniquement sur la propriété *vers N_I* (ou sur la propriété *Trajet*, commentée ci-dessous), il se fait assez flou. Il est souvent difficile de décider devant les structures *N_O V (E + vers N_I)* si la phrase *N_O V* est une sous-structure "de même sens", qui incorpore une idée de "direction", même si celle-ci n'est pas matérialisée par un complément *vers N_I* comme dans

L'avion piqua,

ou si, au contraire, ce complément est un modifieur venant ajouter une connotation directionnelle à un verbe qui l'accepte sans la posséder "naturellement". Ainsi, à en juger d'après le degré d'acceptabilité des exemples

*Talleyrand (boita + *trembla) vers la fenêtre,*

boiter accepterait une interprétation directionnelle, tandis que *trembler* ne l'accepterait pas, cette interprétation n'étant nécessaire pour aucun des deux verbes.

Le problème du choix entre les solutions "obtention d'une sous-structure par omission d'un complément" et "modifieur accepté par un verbe" est très général et peu décidable dans l'état actuel des connaissances. Il se pose pour à peu près tous les compléments de verbes. L'exemple du directionnel *vers N_I* l'illustre de manière particulièrement nette. Certains verbes, comme *boiter*, qui n'admettent comme locatif qu'un directionnel (ou qu'un locatif de type *trajet*) apparaissent à la table 31 H, (emplois à sujet uniquement humain) où la propriété directionnel est examinée.

— *Prép = E*

Cette propriété (c'est-à-dire préposition zéro, donc transitivité directe) nous amène à justifier la présence en 35 L (comme d'ailleurs en 2) de constructions transitives.

Une sous-classe de 35 L et 2 (*aborder, accoster, battre, farfouiller, fouiller, fourrager, percuter, perquisitionner, trifouiller* en 35 L) se caractérise par le fait que la suppression de *Prép* amène un emploi acceptable et sémantiquement très voisin de l'emploi intransitif. Il est problématique de spécifier l'éventuelle différence de sens qui distinguerait les deux phrases

Le canot accosta (E + à) la rive.

La colonne *Prép = E* permet donc de représenter des emplois transitifs où la relation sémantique entre N_O et N_I semble la même que pour les emplois locatifs figurant en 35 L. Il y a donc, pour la question des relations entre intransitivité et transitivité, trois types de verbes qu'illustrent les phrases sémantiquement apparentées suivantes, où un bloc de granit est supposé dévaler une pente :

*Le bloc de granit rencontra (E + *contre) un obstacle*

Le bloc de granit percuta (E + contre) un obstacle

*Le bloc de granit rebondit (*E + contre) un obstacle.*

Deux de ces six séquences sont inacceptables, puisque *rencontrer* est uniquement transitif, et *rebondir* uniquement intransitif, alors que *percuter* admet les deux constructions. Dans le présent état du 35 L ne figurent que des verbes pouvant avoir un emploi intransitif, c'est-à-dire entrant dans les catégories de *percuter* et *rebondir*.

4.2.2. Les compléments locatifs interprétés comme "source"

Ils sont représentés par les propriétés *Prép = de*, autres *Prép* et *Ppv*.

– *Prép = de*

La préposition utilisée est le plus souvent *de*, et le complément de N_I répond à la question d'où. Ainsi

Q : D'où *Pierre s'est-il absenté*?

R : *De chez lui.*

– *Prép Source ≠ de*

Cette propriété signale les cas où *Prép ≠ de* (c'est-à-dire *dans*, *sur*, *à*) apparaît devant un N_I représentant la source de l'actant N_O , la source étant le lieu où N_O se trouva "avant", et où il ne se trouve plus "après" le procès décrit par le verbe. Les rares exemples positifs en 35 L, comme *ricocher* et *rebondir* sont d'interprétation assez difficile, mais ce phénomène est courant avec les verbes transitifs. Ainsi, les phrases sémantiquement apparentées :

Ce document a été (retiré + soustrait + pris) (de + dans) ce dossier.

Le verbe *retirer* se construit de préférence avec *de*, et *prendre* avec *dans*; *soustraire* admet les deux prépositions.

– *Ppv = en*

Il s'agit du *Ppv en* pour la préposition *de*, et du *Ppv y* pour la propriété

Prép Source $\neq$ *de*. Il semble que, pour les verbes figurant présentement en 35 L, la propriété *Ppv* pourrait être “poussée” de manière à coïncider avec la réunion des propriétés *Prép = de* et *Prép Source* $\neq$ *de*. Ce caractère prédictible est à vérifier dans la table 2.

4.2.3 Compatibilité entre compléments “source” et “destination”.

– *Source et Destination*

Cette propriété note la possibilité de deux compléments locatifs, l’un source et l’autre destination, apparaissant dans la même phrase, comme dans

Pierre a couru de la gare à son domicile.

L’étude de ce type de compléments est fort difficile; d’une part, il semble d’application extrêmement générale, et modifie des verbes où la notion de mouvement est inexistante, comme

*Jean a (dormi + mangé des pommes + pensé à Marie)
de Paris à Marseille.*

Cependant, on constate des différences de comportement vis-à-vis de plusieurs opérations selon qu’il s’agit ou non d’un verbe de mouvement. Ainsi, la permutation des compléments :

Jean est allé à Marseille de Paris
**Jean a dormi à Marseille de Paris.*

Extraction de l’un ou l’autre complément :

C’est de Paris que Jean est allé à Marseille
**C’est de Paris que Jean a dormi à Marseille*
C’est à Marseille que Jean est allé de Paris
**C’est à Marseille que Jean a dormi de Paris,*

Le détachement de l’un ou l’autre complément fait apparaître des différences : l’actant source peut être détaché, alors que l’actant destination fournit une phrase non acceptée :

De Paris, Jean est allé à Marseille
**A Marseille, Jean est allé de Paris.*

De toutes façons, aucun détachement n’est possible avec *dormir*, dans le sens de “sur le trajet de” au moins :

**De Paris, Jean a dormi à Marseille*
**A Marseille, Jean a dormi de Paris.*

Nous n'avons donc retenu que les compléments source et destination qui satisfaisaient à ces conditions, de manière à écarter les emplois trop généraux des expressions *de là à là*.

L'étude de ces compléments consiste principalement dans l'examen de leurs sous-structures c'est-à-dire l'examen des possibilités d'apparition isolée de la source ou de la destination. Il y a a priori sept cas possibles, qui découlent de la combinatoire de trois propriétés *Source et Destination*, *Source seule*, *Destination seule*; à *Source* correspondra la préposition *de*, à *Destination* l'une au moins des prépositions *dans*, *sur*, *contre* et *à*. Le huitième cas, correspondant à l'impossibilité de tout complément de ce type ensemble ou séparément, n'est pas pertinent ici.

1. *SD, S, D

Les deux compléments simples peuvent apparaître séparément, mais sont difficilement acceptables ensemble; ainsi le verbe *partir* (table 2) dans

Pierre est parti (?*de chez lui dans la nature + de chez lui + dans la nature*).

Il n'a pas été trouvé de verbe ou *SD* soit absolument inacceptable, ce qui laisse planer un doute sur l'existence de cette classe.

2. *SD, S, *D

Ici, seule la source est attestée. Là encore, on ne voit pas d'emploi intransitif qui représente cette situation. On peut l'illustrer par un exemple transitif :

Jean a ôté son manteau (**de ses épaules sur la patère + de ses épaules + *sur la patère*).

3. *SD, *S, D

La destination employée est le seul complément attesté, comme dans :

Pierre a buté (**de la porte contre un obstacle + *de la porte + contre un obstacle*).

4. SD, S, D

Ce cas, où les deux compléments sont possibles ensemble et séparément, se montre relativement fréquent.

Le vin coule (*du tonneau sur le sol + du tonneau + sur le sol*).

Cependant, une difficulté apparaît si l'on songe que la seule différence entre les

cas (1) et (4) repose sur l'appréciation du naturel de la phrase à compléments *SD*; ainsi, la phrase

? Jean est parti de chez lui chez Marie

n'est pas franchement inacceptable. On voit apparaître ici une première difficulté de la description de *SD*.

5. *SD, S, *D*

Seule la source pourrait apparaître isolément; la destination n'est possible qu'en sa présence. Il semble ne pas exister de verbe, transitif ou intransitif, dont les emplois obéissent à une telle description.

6. *SD, *S, D*

Seule la destination pourrait apparaître isolément. La source n'est possible qu'en sa présence, c'est le cas inverse du précédent. Ainsi :

*Pierre est allé (de Paris à Marseille + *de Paris + à Marseille).*

C'est le cas le plus fréquemment rencontré.

7. *SD, *S, *D*

Ni la source, ni la destination ne peuvent apparaître isolément. Ce serait le cas d'un verbe comme *zigzaguer* :

*Pierre a zigzagué (de sa table au bar + *de sa table *au bar).*

Mais une deuxième difficulté apparaît : la première phrase, avec *SD*, semble sémantiquement équivalente de :

Pierre a zigzagué de sa table jusqu'au bar.

Cependant, on peut se demander si le complément *jusqu'au bar* est bien une destination, au sens défini en 3.4., de même, *de sa table* est-il vraiment un complément source, puisqu'il peut se paraphraser par *depuis sa table*? Il existe une autre interprétation au moins, où Pierre effectue en se déplaçant un certain "trajet", dont la distance allant de la table au bar forme un sous-trajet, strict ou non strict, sur lequel le déplacement s'est effectué d'une manière zigzagante. Dans cette interprétation, il est possible d'accompagner un grand nombre de verbes de compléments *de là à là*. Ainsi

Jean a mangé de Paris à Marseille.

La distinction entre les types de locatifs doubles de *couler* et *zigzaguer*

n'est pas évidente. Le premier type, qui nous intéresse principalement en 35 L, se définit par la présence, dans la même phrase acceptable, de l'origine et de la destination du corps en déplacement. Dans le second type, il semble plutôt que le double locatif *SD* dénote une distance définie par ses deux extrémités, et dont le parcours orienté s'effectue de la manière dénotée par le verbe (en *boitant* ou en *zigzaguant* par exemple). On tentera d'éviter la confusion entre ces deux types de compléments locatifs doubles en ne marquant "+" à la propriété *SD* que lorsque *D* est attesté comme complément isolé, et en prenant garde que ce soit bien cette destination qui figure dans le double locatif. Cette propriété *SD* présente donc surtout l'intérêt de séparer les cas 3 (*buter*) et 6 (*aller*), et éventuellement bien que de manière moins nette 1 (*partir*) et 4 (*couler*).

— La propriété *Trajet*

Le deuxième type de locatifs doubles, à extension plus vaste, est représenté par la propriété *Trajet*. Elle répond à une tentative de séparation d'une sous-classe de locatifs scéniques. Notre attention a été attirée sur eux du fait de l'existence de verbes du type "*N_O en déplacement*", où ils apparaissent en position d'objet direct. Soient les exemples :

- (2) *Pierre descend (l'escalier + la pente + le chemin
+ au long de la paroi + sur le chemin)*
- (3) *Pierre escalade la paroi*
- (4) *Pierre enfile le couloir*
- (5) *L'eau coule (sur + le long de) la pente.*

On constate que seules les formes prépositionnelles répondent à la question où

Q : *Où Pierre enfile-t-il?

R : *le couloir*

Q : Où coule l'eau?

R : *(sur + le long de) la pente.*

Certains de ces verbes n'admettent qu'un objet direct (*escalader, enfile*); d'autres, tout en admettant un locatif destination (par exemple *au rez de chaussée* dans *Jean descend au rez de chaussée*) admettent aussi un complément prépositionnel d'interprétation sémantique très voisine de celle de l'objet direct (*au long de la paroi, sur le chemin*). On remarquera le caractère apparenté des substantifs qui figurent dans le complément, prépositionnel ou non, qui nous intéresse ici : *escalier, pente, paroi, couloir, chemin*, désignent tous le lieu scénique *sur* ou *dans* lequel s'effectue le déplacement de l'actant *N_O*. C'est ce ty

de complément qui est appelé ici "trajet". La propriété *Trajet* correspond au locatif prépositionnel de (5). Lorsqu'un complément à interprétation trajet est attesté, le verbe accepte aussi un locatif double du type *de là à là*, ainsi que le complément directionnel *vers N_I*.

— La propriété *De combien*

Il s'agit d'un complément répondant à la question *de combien*, et consistant en une indication numérique suivie d'une unité de mesure, sans spécification aucune de la nature de la chose mesurée. Ainsi :

Q : *De combien le niveau a-t-il baissé?*

R : *de 2 mètres.*

Ce type de complément peut apparaître précédé de diverses *Prép*; ce qui caractérise sémantiquement la préposition *de* dans cet emploi, c'est que le complément donne la mesure entre deux valeurs numériques, par opposition au complément à *combien*, qui dénote une valeur particulière sur une échelle de mesures. Que l'on compare les phrases :

Le prix a monté de 2 francs

Le prix se monte à 2 francs.

Dans le cas des verbes à compléments locatifs, le complément *de combien* semble mesurer la distance entre les deux extrémités du *trajet de là à là*. C'est pourquoi cette propriété, dans les tables de locatifs, figure dans le groupe *Source et Destination*. Cette interprétation est liée au fait que les deux types de compléments sont difficilement compatibles :

*Pierre a reculé (de l'armoire à la porte + de deux mètres +
?de deux mètres de l'armoire à la porte).*

4.2.4. Définition de *N_I*

Les propriétés considérés jusqu'à présent sont celles qui permettent de caractériser les compléments *Loc N_I*. On notera que quatre propriétés distributionnelles faisant habituellement partie du module de tout complément ne figurent pas dans le module *N_I* de *Loc N_I*. Ce sont les propriétés *N_I = N_{hum}*, *N_I = N_{pc}*, *N_I = N_{hum}*, *N_I = N_{plur obl}* qui sont supposées constantes.

— *N_I = N_{hum}*

Cette propriété est constante "+": tous les actants interprétés comme lieux peuvent être représentés par un *N_{hum}*.

– $N_I = N_{plur\ obl}$ est constant “–”; il apparaît en effet que dans ses relations avec le verbe et les autres actants, le “lieu” est essentiellement singulier. Ceci reste vrai quelque soit la position de l’actant qu’il représente, c’est-à-dire complètement prépositionnel, objet direct (emplois *Prép* = *E*) ou sujet (table 34 Lo).

– $N_I = N_{pc}$

Cette propriété est supposée constante “+”, elle aussi; nous postulons que tout lieu peut être représenté par un N_{pc} . Cette convention peut paraître bizarre, puisqu’on est tenté de juger inacceptable une phrase comme

(6) *Le navire naviguait vers la jambe de Pierre*

Mais il est facile de la rendre parfaitement acceptable, sinon naturelle, comme

(7) *Le navire des Lilliputiens naviguait vers la jambe de Gulliver*

si Gulliver est, par exemple, couché dans la mer et que des parties de son corps émergent.

Nous avons souvent utilisé à fins de régularisation l’univers du discours de Gulliver (ou de Jonas : *Jonas habite l’estomac de la baleine*). Cet univers mythique, fréquent dans notre culture et sans doute dans beaucoup d’autres, permet de rendre normales les phrases dont l’inacceptation ou le refus sont dues aux différences de taille existant dans notre univers quotidien entre les objets concrets dénotés par les actants (cf. Boons, 1974).

Cette convention est justifiée, dans la mesure où on peut difficilement exiger d’une grammaire qu’elle range par ordre de taille les objets dénotés par les substantifs concrets. Elle est de plus particulièrement utile dans l’étude de nombreux problèmes lexico-syntaxiques, et en particulier dans le cas des structures syntaxiques appartenant au système N_{pc} .

En effet, l’acceptabilité ou l’étrangeté de la phrase

(8) *?Le navire lui naviguait vers la jambe*

sont à examiner par référence à la phrase (7), qui est acceptable, plutôt qu’à la phrase (6), qui est douteuse. Dans ce dernier cas, la bizarrerie de (8) découlerait banalement de celle de (6). Dans l’autre cas, une régularité apparaît, qui est la difficulté de percevoir comme acceptables des phrases appartenant à la structure de (8).

– $N_I = N_{hum}$

La propriété de pertinence $N_I = N_{pc}$ étant considérée comme constante

“+”, $N_I = N_{hum}$ est par convention constante “—”. Tous les emplois notés en 35 L se réfèrent à un processus “concret”, il est entendu que les deux phrases

Le ballon a rebondi sur (Marie + le corps de Marie)

sont sémantiquement équivalentes, à une différence près, très régulière, due à ce que dans la première le nom propre ajoute une connotation de la personne de Marie, et de ce que celle-ci a pu éventuellement ressentir quand le ballon a rebondi sur elle.

Avant d'examiner en détail les structures locatives appartenant au système N_{pc} , passons brièvement en revue les autres propriétés.

4.2.5. Autres propriétés

— $N_O = N_{hum}$

Toutes les marques “+” se réfèrent à un sujet spécifiquement humain. Cette colonne étant constante “+” dans la table 2, il sera intéressant d'examiner en 35 L les verbes qui, tout en ayant un sujet humain, n'admettent pas l'infinitive complément. Ainsi par exemple :

*Pierre trébucha (E + contre la chaise) (E + *décrocher le téléphone).*

Il est à noter que dans cet exemple *contre la chaise* obéit difficilement à la notion de “destination” définie en 3.4. De plus, le sujet humain d'un verbe comme *trébucher* est difficilement interprétable comme “actif”, contrairement à tous les emplois à infinitive complément.

— $N_O = N_{-hum}$

Pour tous les autres verbes marqués “+”, le sujet non humain dénote un “corps” concret en déplacement. Cette propriété, ainsi que la propriété de pertinence $N_O = N_{pc}$, permet de repérer les verbes à sujet uniquement humain, tels que *s'absenter*, *découcher*, *trébucher* ou *perquisitionner*.

— Propriétés $N_O = N_{nr}$, $N_O = V\Omega$, $N_I = \text{le fait que } P$ et emplois métaphoriques.

Les propriétés $N_O = N_{nr}$ et $N_O = V\Omega$ sont constantes “—”. En effet, les phrases acceptables prenant en position sujet une phrase ou une infinitive sont nettement métaphoriques pour tous les verbes 35 L. Elles sont représentées par les propriétés *L'idée* V_{Loc} *son esprit* et *il V que* $P\Omega$. La première correspond à la construction

(9) *L'idée (que P + de V Ω) V dans son esprit*

et marque des phrases comme

- (10) *L'idée (qu'on se fichait de lui + de s'en aller)
filtrait dans (son esprit + sa cervelle + etc.).*

La structure de la seconde propriété est

- (11) *Il V dans son esprit que P,*

qui est le résultat de l'extraposition de la phrase sujet de (9), ou de la phrase complément du substantif tête de syntagme nominal sujet, ici *idée*. Dans le cas de *filtrer*, on obtient, à partir de (10) :

- (*L'idée + il*) *filtrait dans sa cervelle (qu'on fichait de lui
+ de s'en aller).*

Les verbes admettant les deux constructions (9) et (11) sont en principe répertoriés à la table 5 des constructions complétives (c'est le cas pour *filtrer*); les propriétés étudiées ici renvoient donc à cette table.

La propriété $N_I = \text{le fait que } P$ est constante "—". Les phrases acceptables qui y correspondent sont, comme dans le cas des phrases sujet, considérés comme métaphoriques et représentées par la structure $N_{hum} V Loc N_q$, où N_q désigne un substantif abstrait. Cette métaphore est non seulement productive dans les constructions locatives, mais inscrite dans la performance linguistique quotidienne pour de nombreux verbes :

- Pierre bute sur une difficulté
Pierre verse dans l'occultisme.*

— $N_o = N \text{ plur obl}$

Cette propriété, sujet obligatoirement pluriel, se trouve être constante "—". Il n'y a a priori aucune raison à cette constante. Cette propriété est rare pour les verbes à déplacement du sujet, par exemple ceux de la table 2, mais elle existe, comme le montre le cas de *converger*.

— $N_I = V-n$

Cette propriété délimite une petite sous-classe de verbes V dérivés d'un substantif $V-n$ tel que la phrase N_I est un $V-n$ soit vraie, quel que soit N_I , relativement au procès décrit par V . Considérons les trois phrases :

- Le LEM a aluni (E + sur la lune + dans la mer de la Tranquillité).*

Les deux premières, de construction $N_o V$ et $N_o V Loc V-n$ sont synonymes, la seconde produisant un effet de bizarrerie dû à sa redondance. Cet

effet s'élimine si N_I n'est pas le $V-n$ tout en jouant le rôle, comme dans la troisième phrase. Dans ce dernier cas N_I est nécessairement interprété comme dénotant une spécification de $V-n$. Les actants interprétables comme lieux et correspondant à un $V-n$ sont de types variés : locatif de destination pour *alunir*, locatif de source pour *découcher* ($E + de sa couche$) ou *dérailer* ($E + de ses rails$).

– il $V N_O \Omega$

Cette propriété correspond au résultat de l'extraposition du substantif sujet, c'est-à-dire aux structures

Il V N_O (E + Loc N_I)

Les verbes acceptant ces propriétés sont nombreux, en 35 L comme pour les autres constructions intransitives. On obtient souvent une phrase plus naturelle en mettant N_O au pluriel avec article indéfini, et en ajoutant des adverbiaux induisant un aspect répétitif. Ainsi, partant de la phrase à aspect ponctuel

Le livre a valsé dans la poubelle,

et de son extraposée difficilement acceptable

**Il a valsé le livre dans la poubelle,*

on obtient une phrase tout à fait naturelle

Il a valsé beaucoup de livre dans les poubelles ces temps-ci.

On aura des phrases plus ou moins bizarres en supprimant l'une ou l'autre des conditions signalées plus haut.

– N_O est $V\text{-}ant$

Cette propriété est notée “ $_$ ” pour une grande majorité des verbes de 35 L. Un exemple acceptable est celui d'*osciller* :

Le (pendule + dispositif + système) est oscillant.

4.2.6. Le système des “parties du corps”

– $N_O pc\ lui\ V$

Cette propriété correspond à la structure

N_ipc lui_i V

De manière générale, peu de verbes entrent dans cette structure. Seul le

verbe *osciller* dont le caractère locatif est particulier, autorise ce type de phrase :

La tête lui oscillait.

– $N_o V$ de N^{opc}

Il s'agit de phrases comme

L'avion piqua du nez.

Cette structure, fréquemment acceptée dans les emplois intransitifs, est rare en 35 L. Le complément de N^{opc} semble être le correspondant dans les constructions intransitives du complément "locatif partie du corps" des constructions transitives comme

Pierre caresse le dos de Marie

Pierre caresse Marie dans le dos.

Les emplois transitifs ont tendance à refuser la préposition *de* pour ce type de complément, et les emplois intransitifs, la préposition *à*, comme dans

Jean a barbouillé le front de Marie

*Jean a barbouillé Marie (au + *du) front,*

Le nez de l'avion pique

*L'avion pique (du + *au) nez.*

Mais la situation n'est pas aussi nette que ces exemples le laissent supposer; ainsi pour les verbes qui acceptent la neutralité

Son régime a grossi Marie (aux + des) hanches

Marie a grossi (aux + des) hanches,

ou même avec les emplois pronominaux ou le participe passé

Jean a détérioré sa voiture (à + de) l'avant

Cette voiture (se détériore + est détériorée) (à + de) l'avant.

Remarquons qu'il est légitime d'appeler *locatif* le complément *dans le dos* de *Pierre caresse Marie dans le dos*, puisqu'il répond à la question *où*; il le serait moins de considérer comme tel le complément de *l'avion pique du nez*. En effet, la question *d'où* ne lui convient généralement pas, bien qu'il y ait des variations suivant le verbe. La question *de quoi* est toujours impossible :

Q : (?*D'où* + **de quoi*) *Pierre boite-t-il?*

R : *De la jambe gauche*

La question *d'où* convient mieux à des cas comme

Q : D'où Pierre saigne-t-il?

R : Du nez

où la partie du corps questionnée constitue bien la "source", ici, de l'écoulement du sang.

De plus, ce type de complément est le plus souvent compatible avec un complément de lieu destination :

L'avant de la voiture bute contre le talus

La voiture bute de l'avant contre le talus.

– $N_O V N_I \text{ Loc } N^I \text{ pc}$

Cette structure figure en 35 L, puisque cette table comprend des emplois transitifs (c'est-à-dire marqués "+" en *Prép = E*). On notera que tous les verbes marqués "+" en *Prép = E* sont également "+" en *Loc N pc*; ces verbes peuvent être définis sémantiquement comme représentant des contacts entre deux corps ("surface contacts", Fillmore, 1970). A propos de ce concept, il est d'ailleurs difficile de se représenter ce que pourrait être un contact qui ne soit pas entre deux surfaces.

Cette classe sémantique de verbes pourrait être définie par deux propriétés syntaxiques : ce type de complément locatif *Loc N^I pc*, et le caractère bizarre des phrases au participe passé comme

?(Le quai est accosté + le tiroir est fouillé) depuis dix minutes.

Il faudra distinguer à l'intérieur de cette classe les verbes qui, comme *accoster*, décrivent une "entrée en contact" des actants, de ceux où le contact est permanent ou répété, comme *caresser* ou *fouiller*. Cette distinction pourrait peut-être se faire à l'aide d'un spécifieur aspectuel comme *pendant cinq minutes*. Mais ces problèmes relèvent principalement de l'étude des verbes transitifs, et ne seront pas développés ici.

– $N_O V \text{ Prép } N^O \text{ pc}$

A cette propriété sont associées des phrases comme

Jean est tombé sur les fesses.

La propriété de pertinence $N_O V \text{ Prép } N \text{ pc de } N_O$ est destinée à l'étude de cas où l'on a

Pierre farfouille dans son nez,

et non pas

**Pierre farfouille dans le nez.*

Ce type de locatif se distingue sur plusieurs points du locatif partie du corps *Loc N pc* décrit plus haut : la préposition est toujours *sur*, et la question où ne convient pas.

Q : (*Comment + ?sur quoi + *où*) est tombé Jean?

R : *sur les fesses.*

De plus, *N pc* de *N_o V Prép N_o pc* peut très difficilement apparaître en position non prépositionnelle, c'est-à-dire sujet pour les emplois intransitifs et objet direct pour les emplois transitifs. Alors qu'on a les phrases :

Pierre caresse le dos de Marie

Pierre caresse Marie dans le dos

Le nez de l'avion pique

L'avion pique du nez,

on ne trouve pas :

**Les fesses de Jean tombent sur le sol*

Jean tombe sur les fesses sur le sol.

Ce type de compléments *N pc* semble fortement lié aux verbes de déplacement. Dans les emplois transitifs, on remarque en effet les mêmes contraintes :

Marie renversa Pierre sur le dos (E + sur le canapé)

**Marie renversa le dos de Marie (E + sur le canapé).*

– *N_o lui V Prép N_I pc*

Cette propriété note des cas comme

L'huile gicla dans la figure de Paul

L'huile lui gicla dans la figure.

Les emplois transitifs avec *Prép = E* sont également couverts par cette propriété.

Son épée lui battait (E + contre) les mollets,

avec la restriction que seuls les compléments source ou destination sont représentés. En effet, les verbes à locatif trajet entrent toujours dans cette structure, s'il existe un *N pc* tel que la situation décrite par la phrase soit vraisemblable. Ainsi, si l'on a

Les Lilliputiens (arparentent + circulent sur) le torse de Gulliver,

on a également

Les Lilliputiens lui (arparentent + circulent sur) le torse.

Il importe de remarquer que les compléments locatifs sont apparemment les seuls compléments prépositionnels à entrer dans les constructions “*lui partie du corps*”, aussi bien pour les constructions intransitives que transitives. On peut le vérifier ici sur les tables d’emplois intransitifs. En 35 R, les seuls verbes acceptant un “*lui partie du corps*” sont *empiéter sur*, *mordre sur* et *réagir sur*, qui peuvent s’interpréter tous trois comme ayant un complément locatif d’un type spécial ne répondant pas aux définitions habituelles. Les contre-exemples seraient ceux de *jongler* et *jouer*, encore que les seules phrases de ce type que nous soyons arrivés à construire soient douteuses :

?Pierre lui (*joue + jingle*) avec les seins.

Cette liaison apparente entre les compléments locatifs et la construction “*lui partie du corps*” pourrait permettre d’utiliser cette dernière comme indicateur locatif pour une caractérisation plus poussée de ces compléments. On a vu en effet en 3.4. que le seul critère syntaxique d’utilisation générale pour différencier les divers types de compléments locatifs (*Source*, *Destination*, *Trajet*, *Scénique*) était les possibilités de conjonction. L’utilisation de la construction “*lui partie du corps*” en tant que propriété distinctive permettrait de préciser ces distinctions. Ainsi, pour la différence entre *Destination* et *Scénique* :

Le Lilliputien a craché dans son mouchoir sur le bras de Gulliver
 **Le Lilliputien lui a craché dans son mouchoir sur le bras*
Le Lilliputien lui a craché sur le bras.

Il apparaît dans cet exemple (construit à cet effet) que la structure en “*lui partie du corps*” est nettement plus acceptable si le bras de Gulliver constitue la *Destination* du crachat, et non la *Scène* du procès de *cracher*.

Cette structure permettrait aussi d’opérer des distinctions à l’intérieur des locatifs scéniques. On a vu que tous les locatifs du type *trajet*, sous ensemble des scéniques, admettent cette construction. L’exemple suivant constitue un autre cas de complément scénique, non systématiquement étudié dans ce travail. Ainsi, on a :

*Le Lilliputien lui (sautille + ?*respire) sur le bras.*

Le complément *sur le bras* jouerait relativement au N_0 (*le Lilliputien*) un rôle actantiel plus déterminant dans le cas de *sautiller* que le rôle de scénique qu’il joue pour *respirer*. Ce rôle, sorte de support d’un mouvement sur place, trouve peut-être son équivalent dans les locatifs des emplois statiques de la classe *c* (cf. commentaire de la table 35 ST). Ainsi :

Le sparadrap lui adhère au coude.

4.3. La table 35 ST

Cette table décrit des emplois de verbes entrant dans la même structure que celle qui caractérise la table 35 L, à savoir $N_O V (E + Loc N_I)$, mais qui diffèrent des verbes de 35 L par l'aspect : la table 35 ST rassemble des emplois "statiques"; il n'y a pas déplacement du corps dénoté par N_O . Ces verbes ou emplois verbaux ne décrivent pas un procès, mais une situation stable, où l'actant N_O est situé par le biais d'une préposition relativement à un lieu N_I . Ainsi dans la phrase

Le rondin flotte sur l'eau,

il n'y a aucune indication d'un quelconque déplacement du rondin; simplement il est à la surface de l'eau, *sur* l'eau.

La création d'une table spécifique 35 ST a été rendue nécessaire par l'existence de verbes entrant dans des structures locatives, et à interprétation uniquement "statique"; ainsi les verbes *être*, *gésir*, *habiter* et *résider* dans les phrases :

- (1) *Pierre (est + gît) sur le sol*
- (2) *Pierre (habite + réside) dans une villa*

Syntaxiquement, le complément *Prép N_I* est bien un locatif, (il répond à la question *où* et est source de *Ppv y*), mais les critères de choix de locatifs définis au paragraphe 3.4. (paraphrases "avant" et "après") ne sont pas applicables ici. Ces compléments, ne dénotant pas un déplacement, n'auraient pas dû en toute rigueur être retenus. Il se trouve cependant que certains d'entre eux sont obligatoires, et doivent en conséquence être décrits :

- Pierre (est + gît) (*E + sur le sol)*
*Pierre (habite + réside) (*E + dans une villa)*

L'examen d'un grand nombre d'emplois locatifs, pris en particulier dans les tables 35 L et 2, nous ont amenés à prendre en considération des différences aspectuelles entre les emplois locatifs d'un même verbe :

- (3) (a) *Pierre plonge dans l'eau*
 (b) *Les pilotes plongent dans l'eau*
- (4) (a) *Pierre descend à la cave*
 (b) *L'escalier descend à la cave.*

Les phrases (3b) et (4b) semblent présenter les mêmes caractéristiques aspectuelles que les phrases (1) et (2), c'est-à-dire l'absence de déplacement dans une structure à complément locatif. Le complément peut être omis dans la plu-

part des cas, mais il arrive que l'interprétation "statique" le rende presque obligatoire, comme dans le cas de

Le car débouche (E + sur la place)

*Le chemin débouche (?*E + sur la place).*

On pourrait identifier de façon suffisamment reproductible les emplois "statiques" en s'aidant de la simple intuition; des propriétés plus syntaxiques ont cependant été utilisées. Considérons :

?Le rondin flotte sur l'eau en cinq minutes.

L'adjonction du complément *en cinq minutes* rend en général les emplois statiques peu naturels¹. Cependant, ce complément n'est pas toujours acceptable dans les emplois 35 L et 2, notamment quand le verbe présente un aspect "ponctuel". Que l'on compare les phrases :

Pierre est descendu de l'arbre en cinq minutes (2)

?Pierre a buté contre le caillou en cinq minutes (35 L)

?Pierre a pénétré dans la chambre en cinq minutes (2)

Pour compliquer encore la situation, ces deux dernières phrases ne sont pas à proprement parler inacceptables, puisqu'on peut donner à *en cinq minutes* le sens de *au bout de cinq minutes*, qui est d'ailleurs tout à fait compatible avec les emplois statiques comme le montre *Je suis chez vous en cinq minutes*.

Ces possibilités d'interprétations multiples sont très fréquentes quand on est en présence d'éléments mettant en jeu l'aspect (temps, adverbess et compléments adverbiaux); dans le cas de la distinction entre emplois statique et à déplacement, c'est finalement l'intuition sémantique qui se révèle la plus opératoire à ce niveau de recherches.

L'organisation des propriétés en 35 ST est la même qu'en 35 L, à quelques petites différences près. Or, le système des propriétés caractérisant les compléments *Loc N_I* — c'est-à-dire *Source et Destination, Trajet, Source, Destination* — et l'attribution de ces compléments aux verbes se fondait en 35 L sur la forme prise par le "déplacement" de *N_O* relativement à *N_I*. Comment cette attribution se fera-t-elle lorsque le critère fait défaut, de par la définition même de la table 35 ST? On peut à ce niveau faire plusieurs observations :

— l'identification des emplois statiques va être intuitive, par différence d'avec les emplois dénotant un déplacement.

¹ Sauf dans le cas du présent de narration, où cette phrase serait alors interprétée comme :

Le rondin mit cinq minutes à flotter sur l'eau

— les propriétés envisagées pour une caractérisation plus formelle (adverbiaux du type *en cinq minutes* par exemple) ne semblent pas fournir d'inacceptabilités tranchées, mais au mieux des difficultés d'interprétation ou des bizarreries.

— l'existence de verbes ne possédant que des interprétations statiques, mais à complément locatif obligatoire (*habiter, résider*) est un contre-exemple à l'assertion selon laquelle les compléments locatifs sans déplacement — en d'autres termes, scéniques) ne caractérisent pas les verbes et ne sont donc pas retenus comme il est dit au paragraphe 3.4.

En conséquence, ces verbes doivent être considérés comme exceptionnels et former une classe en eux-mêmes; la table correspondant à cette classe (35 ST) comprendra également un certain nombre d'emplois statiques obtenus par différenciation aspectuelle d'avec les emplois 35 L ou 2 correspondants.

Cette décision ne doit cependant pas faire croire que la notion d'emploi statique, intuitivement stable, soit syntaxiquement définissable dans l'état actuel de nos connaissances. Le commentaire qui suit tente de rendre compte du comportement *sémantique* des verbes à emplois statiques, avec toutes les imprécisions que ce qualificatif comporte.

On pourrait découper plusieurs classes d'emplois en 35 ST. Une première classe serait constituée de verbes qui possèdent un emploi non statique, figurant en 35 L ou en 2, parallèle à l'emploi statique. Elle se diviserait en deux sous-classes non disjointes, correspondant aux exemples suivants :

- (5) *Cette roche émerge (de l'eau + à la surface + à l'air libre) depuis toujours*
- (6) *Ce chemin descend (du sommet + dans la vallée + à la rivière) depuis toujours.*

Les compléments en *de* de (5) et (6) sont représentés par la propriété *Prép = de* (c'est-à-dire "source"), *dans la vallée* figure en *Prép = dans* et en *Trajet*, suivant l'interprétation "destination" ou "trajet" que l'on veut donner à (6). Les compléments en *à*, s'ils étaient représentés dans la table, le seraient en *Prép = à* (c'est-à-dire "destination") pour *à l'air libre* et *à la rivière*, et de façon plus discutable en *Prép source ≠ de* avec l'interprétation "source" pour *à la surface*. Bien que (5) et (6) ne dénotent aucun déplacement de la roche ou du chemin, bien qu'il n'y ait ni "avant" ni "après" de l'émergence ou de la descente, les compléments *Loc N1* peuvent être représentés par comparaison avec les emplois non statiques correspondants :

(7) (*Pierre + le sous-marin*) émergea (*de l'eau + à la surface + à l'air libre*)

(8) (*Pierre + l'avalanche*) descendit (*du sommet + dans la vallée*).

Les sous-classes d'*émerger* et de *descendre* pourraient être séparées par la sémantique du sujet non humain. Dans les cas (5) et (7), les êtres dénotés par N_O ont la même forme : ce sont des corps solides qui occupent relativement aux lieux N_I le même volume, qu'ils soient statiques ou en déplacement. Il n'en est pas de même dans les exemples (6) et (8) : alors que les sujets de (8) dénotent des corps en déplacement, le sujet de (8) dénote le trajet effectué ou effectuable par un corps. Ce cas est représenté par la propriété $N_O = \text{chemin}$; la classe des emplois prenant ce type de sujet sera appelée *a*, celle des verbes ayant un emploi de type (5) sera notée *b*, et la sous-classe *c* comprendra les verbes n'admettant que des emplois statiques comme *être* et *habiter*.

Le critère définissant la propriété $N_O = \text{chemin}$ est distributionnel, donc sémantique. Il note la possibilité d'apparition du mot *chemin* en position N_O , à condition que la phrase obtenue puisse comporter l'interprétation d'un déplacement potentiel à effectuer ou en cours. Ainsi, bien que la phrase

(9) *Le nouveau chemin empiète sur le champ d'Ernest*

soit parfaitement acceptable, le verbe *empiéter* est marqué "—" en $N_O = \text{chemin}$ parce que le mot *chemin* y joue un rôle, non de *chemin* mais de surface. En effet, l'emploi de *empiéter* illustré dans (9) est comparable à

La mer empiète sur le parking.

Inversement, nombreux sont les substantifs pouvant remplacer le rôle de *chemin*. Il ne s'agit pas seulement de synonymes évidents comme *route*, *sentier*, *avenue*, mais de tout substantif dénotant un corps ou une surface allongée, comme *fil*, *bande*, *ruban*, *poteau*, *bâton*, *jambe*, etc. Les emplois en $N_O = \text{chemin}$ (type *a*), permettent de représenter les locatifs doubles ou du type "trajet".

Le fait que ces emplois statiques conservent la notion sémantique d'un déplacement potentiel — et ne sont donc pas purement statiques — apparaît si l'on considère les phrases

Le sentier (descend du + monte au) sommet.

Si les emplois étaient uniquement statiques, ces deux phrases seraient parfaitement synonymes, elles pourraient être prononcées dans les mêmes situations, or ce ne semble pas être le cas, bien que les éléments déterminants du contexte (tels que les positions géographiques du locuteur, de l'auditeur, d'utilisateurs éventuels du sentier) soient difficiles à préciser.

La classe *b*, illustrée par les exemples (5) et (9), où N_O dénote un corps ou une surface, comporte aussi la notion sémantique d'un déplacement potentiel. Mais il s'agit alors du déplacement qu'effectuerait le corps dénoté par N_O figuré au repos. Les sujets des emplois *b* sont représentés par la propriété $N_O = N\text{-hum}$, c'est-à-dire sujets non humains autres que *chemin* ou *partie du corps*. Ici aussi, le verbe donne l'orientation d'un déplacement potentiel. Ainsi, parallèlement à (5), on peut avoir la phrase

Cette roche-ci émerge plus que celle-là.

La phrase (5) est à peu près synonyme de

Cette roche sort de l'eau

mais non de

Cette roche entre dans l'eau.

Cette dernière phrase s'emploiera surtout si, par exemple, la majeure partie du corps constitué par la roche se trouve sur la rive. Ces phénomènes suggèrent qu'il conviendrait de parler de classes d'emplois plutôt que de classes de verbes. La classe *b* a une large intersection avec la classe *a*; beaucoup de verbes sont notés "+" simultanément en $N_O = \textit{chemin}$ et $N_O = N\text{-hum}$. Le verbe *pénétrer*, par exemple, appartient à cette intersection, puisqu'on a les deux emplois

L'armoire pénètre dans le mur

Le chemin pénètre dans le bosquet.

On pourrait tenter d'utiliser des propriétés plus syntaxiques pour étager la différence entre les emplois *a* et *b*. Par exemple, les différences de comportement en présence de certains adverbes semblent fournir des indications. Ainsi, avec l'adverbe *brusquement*, on a les phrases

Le chemin débouche brusquement sur la place

Le rocher émerge brusquement de l'eau,

qui présentent à l'intuition certaines différences d'interprétation. Pour *déboucher*, l'adverbe préserve l'interprétation statique, en ce qu'il exprime le point de vue de quelqu'un en déplacement sur le chemin, celui-ci restant évidemment immobile. Les interprétations de la seconde phrase sont d'abord celles où il y a mouvement du rocher, ou du niveau de l'eau (c'est-à-dire emploi non statique) et également un emploi statique dans la mesure où cette phrase pourrait être prononcée par un marin qui découvre soudainement un rocher en scrutant la brume qui entoure son bateau, sens qui serait plus clair pour une phrase comme

Un rocher surgit au détour du chemin.

Mais on peut également avoir une interprétation où le N_O *rocher* joue le rôle d'un "chemin", et donc un emploi *a*, si on prend le point de vue d'un scaphandrier parcourant le fond marin et émergeant à la surface en escaladant le rocher.

Cependant, la seule différence indubitable entre les interprétations liées à ces phrases semble être l'emploi "mouvement" pour *le rocher émerge de l'eau* (*E + en dix minutes*); or cette interprétation devient parfaitement vraisemblable si on considère que le *chemin* de la première phrase peut être un objet mobile, par exemple un tapis roulant. Ce qui semble signifier qu'on ne recueille en fait de différences d'interprétations que celles que l'on a postulées pour établir justement ces interprétations — ce qui donne à l'argumentation un aspect tautologique.

Ce genre de difficultés va apparaître très fréquemment quand on n'aura que des intuitions de différences aspectuelles pour caractériser des emplois, et qu'on tentera de les cerner de manière plus syntaxique à l'aide d'adverbes. Il en est de même pour les phrases

Le chemin grimpe pendant dix minutes

La roche émerge pendant dix minutes.

Une certaine portion du *chemin* de la première phrase va grimper *pendant dix minutes*, c'est-à-dire sur une longueur intuitivement estimée à partir de la vitesse du mobile en déplacement sur ce chemin (piéton, cycliste, automobile). De nouveau cette interprétation est possible avec *émerger* si on a recours au scaphandrier, en plus de celle plus habituelle où les dix minutes décrivent un état d'émergence de la roche, entre une baisse et une hausse du niveau de l'eau par exemple.

La classe *c* est la plus nette, en ce qu'elle contient des verbes dont l'emploi locatif est uniquement statique. Par exemple :

Le baluchon (demeure dans + est dans + se trouve dans + séjourne dans + flotte sur + surnage sur + etc.) l'eau.

On trouve dans cette classe tous les emplois à N_O humain comme

Pierre (habite + demeure + réside + séjourne + se tient + vit) dans cette maison.

La coupure entre les classes *b* et *c*, si elle est nette par définition, ne laisse pas cependant de poser certains problèmes. Appartiennent en principe à la classe *c* les verbes qui n'ont aucun emploi correspondant à une interprétation de mouvement — c'est-à-dire les verbes qui ne figurent ni dans la table 2, ni dans la table 35 L. Mais comparons les verbes *monter*, *émerger*, *affleurer* et *surnager*. *Monter*

et *émerger* apparaissent en 2 et en 35 ST, *affleurer* et *surmager* uniquement en 35 ST. Ceci fait de *émerger* et *monter* des verbes des classes respectives *b* et *a*, et *affleurer* et *surmager* des verbes de la classe *c*. Ces distinctions se justifient à la rigueur si l'on compare l'acceptabilité des phrases où ces verbes apparaissent avec une infinitive (ce qui est la constructions définitionnelle des verbes de la table 2) Mais si l'on considère :

*Pierre (remonta + ?*émergea + ?*affleura + *surmagea)*
à la surface respirer un coup,

la phrase en *émerger* est plus acceptable que celle en *affleurer*. Nous la considérons comme parfaitement acceptable, mais on peut distinguer entre les emplois *a*, *b* et *c* une sorte de progression, et *affleurer* pourrait être attiré aussi bien du côté de *émerger* (*b*) que de *surmager* (*d*).

Les différences intuitives entre emplois *a* et *b* appellent également quelques remarques. Entre autres, il semble qu'un verbe intransitif de "mouvement" (tables 2 et 35 L) est susceptible de prendre un emploi *a* à condition notamment que la "sémantique constante" du verbe ne soit pas "trop" centrée sur l'expression des mouvements relatifs des différentes parties du corps qui est en déplacement. Ainsi on a, avec les mêmes nuances d'acceptabilité pour les deux *N_o* *chemin* et *fil électrique* :

(Le chemin + le fil électrique) (descend + monte + serpente
+ court + ?galope + *trotte + *marche + *sprinte) le long de la paroi.

On pourrait à la rigueur rendre compte de l'inacceptabilité des phrases en *trotter*, *marcher*, *sprinter* en disant que *N_o* doit posséder les attributs nécessaires à ce genre d'activité, c'est-à-dire ces jambes ou tout au moins des pseudopodes. Cette hypothèse est infirmée par la phrase en *courir*, dont l'acceptabilité est manifeste. De la même façon, on pourrait supposer que les emplois *a* sont liés à des paraphrases mettant en jeu les utilisateurs du *chemin*, comme dans les phrases :

On (descend + monte) par ce chemin sur la place
Ce chemin (descend + monte) sur la place.

Mais dans ce cas, l'acceptabilité douteuse

?*Ce chemin recule vers la mer

ne peut être expliquée.

Toutes ces distinctions sémantiques font appel à des jugements intuitifs relativement nets, en particulier pour l'opposition entre interprétation statique et déplacement; mais la netteté de ces distinctions ne constitue pas une preuve

de leur statut linguistique. On pourrait raisonnablement défendre la position selon laquelle ces distinctions relèvent plutôt d'une sorte de logique du monde et des choses, qui seront à considérer comme extra-linguistique, ou à tout prendre, comme constituant une zone frontière du domaine couvert par la grammaire.

Enfin d'autres critères, aspectuels ou autres, devaient être pris en considération. Ainsi, un petit nombre de verbes ayant un emploi *b* dénotent une sorte de "passage d'un milieu à un autre, ou d'un territoire à un territoire voisin". Ainsi, *empiéter sur*, *mordre sur*, *émerger de*, *dépasser de*, *pénétrer dans*, *entrer dans* et *sortir de* sont de ce type. Les conditions d'emploi de ces verbes dans la description d'un référent statique donné sont assez complexes. On a vu en effet que le choix du verbe dans

Le rocher (entre dans + sort de) l'eau

peut dépendre du milieu (dans l'eau ou hors de l'eau) où se trouve une importante partie du corps constitué par le rocher. On notera que la mesure de la distance entre l'extrémité libre du corps et la frontière entre les milieux se fait au moyen du complément *de combien*, quelle que soit la nature (source ou destination) du complément locatif. Ainsi :

*La muraille (émerge de l'eau + empiète sur mon territoire)
de quelques mètres.*

Ces considérations nous amènent à suggérer que la distinction entre emplois *a* et *b* est moins pertinente qu'il ne semble, et ne pourrait être qu'un effet de propriétés sémantiques plus constantes au verbe, comme "passage d'un milieu à un autre". Mais nous arrêterons ici cette discussion, qui montre comment un examen approfondi de propriétés sémantiques peut faire apparaître plus de questions qu'il n'en résout.

4.4. La table 34 Lo

Cette table est définie par les deux constructions :

(S) $N_i V Loc N_j$

(C) $N_j V de N_i$

Pour un même verbe, les phrases construites sur ces deux structures sont

en relation de paraphrase¹. La première structure est prise comme référence, nous l'appellerons "standard" (notée (S)), la seconde, structure associée à (S) est appelée "croisée" (notée (C))². On remarque que la structure (S) contient un complément prépositionnel de type locatif (question *où*, *Ppv y*). Selon les tests décrits en 3.4., ce complément peut être qualifié de "non-changement de lieu", on le caractérisera par l'étiquette sémantique "scénique"³.

(S) *Les abeilles pullulent dans le jardin*

Certains verbes de cette table sont cependant susceptibles d'accepter un complément locatif avec changement de lieu, donc non scénique.

(S) *L'eau (dégoutte + dégouline + suinte) sur le toit*
(Possibilité d'interprétation scénique)

(S) *L'eau (dégoutte + dégouline + suinte) du toit.*
(Interprétation non scénique)

Il existe donc une ambiguïté de relation : deux types de phrases (S) et un type de phrase (C). On constate que l'adjonction d'un second locatif "destination" induit des différences de comportement :

(S) (1) *L'eau (dégoutte + dégouline + suinte) sur le toit*
(E + *sur le sol)

(S) (2) *L'eau (dégoutte + dégouline + suinte) du toit*
(E + sur le sol).

Or la phrase croisée correspondante se rapproche davantage de (1) :

(C) *Le toit (dégoutte + dégouline + suinte) d'eau*
(E + ?*sur le sol).

¹On entend par relation de paraphrase entre deux phrases contenant les mêmes actants un rapport tel que l'on observe :

- soit une identité de sens et/ou de distribution pour tous les couples de phrases; la relation peut alors être transformationnelle,
- soit une différence systématique de sens et/ou de distribution pour tous les couples de phrases, cette différence sera alors considérée comme propriété caractéristique du rapport entre phrases concernées.

²Ces appellations n'impliquent de notre part aucune hypothèse transformationnelle du type (S) $\Rightarrow$ (C). Les faits décrits ci-dessous semblent au contraire l'écarter.

³Durant le procès décrit par le verbe, le corps dénoté par le sujet dans (S) ne quitte pas (ni n'apparaît pas dans) le lieu dénoté par le complément locatif. Celui-ci constitue la scène où se déroule l'action.

On peut supposer que les structures (C) correspondent à des structures (S) à complément locatif scénique. Les compléments non scéniques des verbes touchés par cette relation, quand ils existent, seront représentés dans la table 35 L.

La double construction $N_i V Loc N_j \leftrightarrow N_j V de N_i$ n'est pas une propriété de tous les locatifs scéniques, comme le montre l'inacceptabilité de structures (C) construites sur *couler* et *rouler*

- (S) *L'eau coule sur le mur*
- (C) *?*Le mur coule d'eau*
- (S) *Des voitures roulent dans la rue*
- (C) **La rue roule de voitures.*

La table spécifique 34 Lo a été construite pour décrire et préciser cette propriété. Son intitulé signifie "locatif en position N_o ", i.e. en position sujet. L'ordre de représentation dans la table est

- (S) $(N_i)_o V Loc (N_j)_l$
- (C) $(N_j)_o V de (N_i)_l$

Les indices "o, l" notent la position syntaxique des actants. Le croisement des substantifs n'a pas été marqué puisqu'il est définitionnel de cette classe de verbes.

Les faits qui ont attiré l'attention sur ces emplois ont été décrits en 2.3. On y a également vu que l'identité de distribution souhaitée pour ces deux constructions n'était pas totale.

On va donc examiner ici les propriétés qui décrivent les distributions, c'est-à-dire les correspondances entre le sujet de la phrase standard et le complément de la phrase croisée, ainsi que celles entre le complément de la phrase (S) et le sujet de la phrase (C).

4.4.1. Examen des propriétés

Correspondance entre le sujet de (S) et le complément de (C).

La propriété $N_o = N_{hum}$ est souvent notée "+". Il convient cependant de faire quelques remarques. Si on a bien :

- (S) *Les abeilles (grouillent +abondent +pullulent) dans le jardin,*

le N_o répond difficilement ici aux critères définitionnels de la classe "humain" (remplacement par le prénom, question *qui*)¹ :

¹ On peut cependant avoir une phrase acceptable en attribuant au prénom une interprétation générique en présence de l'article défini :

Les Charles (grouillent +abondent +pullulent) dans cette salle.

(S) **Jean, Paul, Marie et Robert (grouillent + abondent + pullulent) dans cette salle*

(S) **Qui (grouillent + abondent + pullulent) dans cette salle?*

De plus l'interprétation est généralement non-active :

(S) **Les bookmakers pullulent volontairement au paddock.*

La propriété correspondante $N_I = N_{hum}$ des emplois (C) contient des "+" pour ces mêmes verbes, mais la distinction entre actif et non actif ne joue pas en position complément :

(C) *Le paddock pullule de bookmakers.*

Nous retrouvons cependant les mêmes difficultés que pour la définition du N_o de (S) quant à la classe "humain" :

(C) *Cette salle grouille de (monde + *Jean, Paul, Eve et Luc)*

(C) **?De qui grouille cette salle?*

Remarquons que les deux positions acceptent un substantif collectif :

(S) *Une foule bigarrée pullule sur la place*

(C) *La place pullule d'une foule bigarrée.*

Un problème particulier se pose au sujet de verbes dénotant l'émission d'un bruit, par exemple, les cris d'animaux¹ :

(S) *Des souris couinent dans le grenier*

(C) *?Le grenier couine de souris.*

L'émetteur du bruit est accepté plus facilement en position sujet de (S) que complément de (C); en revanche, le bruit lui-même est accepté en position complément de (C), mais quasi refusé en position sujet de (S) :

(S) **Des cris aigus couinent dans le grenier*

(C) *Le grenier couine de cris aigus.*

Cette particularité est partagée par un grand nombre de verbes de 34 Lo :

(S) *(E + ?le bruit des) cloches carillonne(nt) dans toute la plaine*

(C) *Toute la plaine carillonne de (?E + le bruit de) les cloches*

(S) *(E + *le bruit de) ces motos vrombissai(en)t sur la piste*

(C) *La piste vrombissait de (*E + le bruit de) ces motos.*

¹Ces verbes de cris d'animaux, qui ont un comportement similaire, sont rassemblés dans une seule entrée *cri animal*.

De la même façon, les propriétés $N_o = V-n$ dans (S) et $N_I = V-n$ dans (C) ont leurs marques liées; la position les contraint également :

(S) **Des couinements aigus couinaient dans toute la maison*

(C) *Toute la maison couinait de couinements aigus.*

Le substantif dérivé du verbe semble subir les mêmes contraintes que les autres substantifs de bruit. On note cependant une exception à ce comportement, le verbe *résonner*, pour lequel le substantif *bruit* est accepté dans les deux positions :

(S) *Des bruits divers résonnaient dans la rue*

(C) *La rue résonnait de bruits divers.*

L'examen des propriétés $N_o = N$ plur obl dans (S) et $N_I = N$ plur obl dans (C) révèle également des disparités de contraintes distributionnelles :

(S) *(Un + des) diamant(s) (brillai(en)t + étincelai(en)t sur sa robe*

(C) *Sa robe (brillait + étincelait) de (*un + des) diamant(s).*

Ainsi pour certains verbes, le complément de N semble autoriser des substantifs uniquement pluriel. On a cependant

(S) *Un éclat particulier étincelle dans ce diamant*

(C) *Ce diamant étincelle d'un éclat particulier,*

où cette contrainte ne joue pas; ce phénomène croise tous les problèmes de sous-structures, et d'attribution d'une phrase $N_o V$ à une construction (S) ou (C); il sera donc étudié et commenté ultérieurement dans ce cadre.

4.4.2. Correspondance entre le complément de (S) et le sujet de (C)

On remarque également des disparités de distribution :

(S) *La joie éclate sur (*E + le visage de) Jean*

(C) *(E + le visage de) Jean éclate de joie.*

On a assez rarement un substantif N_{hum} en position locative. Pour vérifier le caractère non humain d'un actant, on peut alors le remplacer par un substantif *partie du corps* (N_{pc}).

(S) (1) *Un arbre s'est abattu sur Jean*

(S) (2) *Un malheur s'est abattu sur Jean*

(S) (3) *Un arbre s'est abattu sur (E + le pied de) Jean*

(S) (4) *Un malheur s'est abattu sur (E + *le pied de) Jean.*

Dans (2), on considère *Jean* comme N_{hum} dans (1) comme métonymie de son propre corps ou d'une partie de celui-ci. Pour le cas qui nous occupe, on ne pourrait obtenir un $N_I hum$ qu'à l'aide de la préposition locative *chez*. Cependant cette préposition employée dans une construction (S) n'autorise pas toujours le passage à une construction (C)

(S) *Les pique-assiettes grouillent chez Paul*

(C) **Paul grouille de pique-assiettes.*

Mais si on emploie *chez* au sens de "sur le corps de", ou "dans l'esprit de", le passage en est grandement facilité :

(S) *Les puces grouillent (chez + sur) Paul*

(C) *Paul grouille de puces*

(S) *Les idées grouillent chez Paul*

(C) *Paul grouille d'idées.*

4.4.3 Comparaison des sous-structures $N_o V$ pour (S) et (C)

Dans l'emploi (S), tous les $N_o V$ sont marqués "+"; ceci est prévisible, si l'on considère que les compléments locatifs scéniques, plus compléments "de phrase" que "de verbe", sont très rarement obligatoires. Il existe cependant quelques exceptions indubitables, comme *habiter* (35 ST) :

*Jean habite (*E + dans cette maison).*

L'acceptabilité de $N_o V$ pour (S) semble néanmoins limitée aux emplois "non métaphoriques" :

(S) *Les étoiles brillent (E + dans le ciel)*

(S) *L'intelligence brille (*E + dans ses yeux).*

Pour l'emploi (C), cette propriété est variable. On trouve des cas où l'inacceptabilité est nettement ressentie, par exemple :

(C) *Le magasin (abonde + grouille + pullule + etc.)*

(*E + de marchandises)

(C) *Le visage de Paul (éclate + explose) (*E + d'intelligence).*

et des sous-structures tout à fait acceptables :

(C) *La branche bourgeonne (E + de bourgeons)*

(C) *Ses yeux brillent (E + d'intelligence).*

Un problème existe cependant dans la mesure où il n'est pas toujours facile de décider si la construction $N_o V$ correspond à une structure standard ou à un

structure croisée. Prenons le cas de *scintiller* dans les deux paires de phrases :

- (S) (1) (*Une lueur étrange + mille feux*) *scintille(nt) dans cette étoile*
 (C) (2) *Cette étoile scintille de (une lueur étrange + mille feux)*
 (S) (3) (*Cette + des*) *étoile(s) scintille(nt) dans le ciel*
 (C) (4) *Le ciel scintille de (*cette + des) étoiles.*

Dans les deux cas, il y a un rapport de lieu entre N_o et N_I (entre *lueur*, *feux* et *étoile* pour (1) et (2), et entre *étoile* et *ciel* pour (3) et (4)). Or, pour (3) et (4), une contrainte de pluriel opère sur N_I de la phrase (C), alors qu'elle n'opère pas pour (1) et (2). La même phrase acceptable *cette étoile scintille* peut être considérée comme sous-structure de (2) ou de (3), c'est-à-dire $N_o V$ d'une structure (C) pour (2), et $N_o V$ d'une structure (S) pour (3). On peut envisager plusieurs représentations : soit affecter les deux sous-structures d'un signe "+", soit considérer que l'une d'elles seulement correspond à la phrase en question. Dans ce cas, on ne peut pas savoir à quelle structure (S) ou (C) elle correspond, puisqu'il faudrait ajouter un complément qui désambiguerait — c'est-à-dire *Loc N_I* ou de N_I —, et on n'aurait plus affaire à une sous-structure. Les seuls cas clairs sont ceux où une contrainte sur la distribution du N_o permet d'attribuer de manière certaine la sous-structure $N_o V$ à une structure (S) ou à une structure (C). Ainsi pour (*grouiller + pulluler + etc.*) :

- (5) *Les mouches (pullulent + grouillent)*
 (6) **Le jardin (pullule + grouille).*

La phrase (5), en revanche, peut être sous-structure de

- (S) (7) *Les mouches (pullulent + grouillent) dans le jardin*
 (C) (8) *Les mouches (pullulent + grouillent) de bactéries.*

Cependant, l'inacceptabilité de (6) indique que la structure (C) de *pulluler* n'accepte pas de sous-structure $N_o V$. On se servira de cette propriété pour dire que (S) est sous-structure de (7) et non de (8), ce qui confirme l'intuition de synonymie relative entre ces phrases.

Ce genre de difficulté se rencontre quasi-constamment dans l'appréciation de l'acceptabilité des sous-structures. En fait, tout jugement d'acceptabilité, toute marque "+" ou "-" associée à une propriété de sous-structure n'a de sens que si celle-ci est non ambiguë, elle ne pourra l'être que si elle est marquée par des contraintes distributionnelles comme appartenant à une seule construction, ce qui est une situation relativement rare. Les sous-structures et leurs structures

associées sont donc généralement fort difficiles à apprécier, et leur acceptabilité assez fluctuante.

4.4.4. Comparaison entre N_o est V -ant pour (S) et (C)

Ces propriétés présentent les mêmes difficultés que $N_o V$; il existe des cas nets :

(S) *La santé de Paul est éclatante*

(C) *Le ciel est rougeoyant.*

De manière générale, l'acceptabilité brute est améliorée par l'adjonction d'un modifieur comme *tout*

(C) *Le grenier est (?E + tout) couinant de cris aigus.*

(C) *?La place est toute circulante de véhicules.*

Quand on a la phrase complète N_o est V -ant $Loc N_I$ pour (S) et N_o est V -ant de N_I pour (C), les ambiguïtés sont levées. On rencontre un nombre appréciable de séquences acceptables comme

(S) *Les fautes sont abondantes dans ce texte*

(C) *Son imperméable est dégoulinant d'eau.*

Pour ces mêmes verbes, la structure associée accepte plus difficilement le participe présent :

(C) *?Ce texte est abondant de fautes*

(S) *L'eau est dégoulinante sur son imperméable.*

4.4.5. Extraposition du N_o pour (S) et (C)

Toutes les constructions (S) ont cette propriété

(S) *Il (ruisselle + dégouline + dégoutte) beaucoup d'eau sur ce toit.*

Pour (C) en revanche, le complément de N semble interdire toute extraposition du sujet.

Beaucoup d'étoffes chatoient de mille couleurs
**Il chatoie beaucoup d'étoffes de mille couleurs.*

4.4.6. Propriétés liées aux N_{pc}

La construction N_o lui V $Prép N^I_{pc}$ est amplement représentée pour (S)

(S) *Des boutons bourgeonnent sur le nez de Jean*

(S) *Des boutons lui bourgeonnent sur le nez*

(S) *L'eau dégouline sur le nez de Jean*

(S) *L'eau lui dégouline sur le nez*

Mais n'est pas acceptée pour (C)

(C) *Ce mouchoir dégouline du sang de Jean*

(C) **Ce mouchoir lui dégouline du sang*

On trouve la même construction avec des emplois "métaphoriques"

(S) *Les idées lui fourmillent dans la tête*

Les phrases (C) correspondantes acceptent la construction N^o pc lui V de N_I .

(C) *Le nez lui bourgeonne de boutons*

(C) *Le nez lui dégouline d'eau*

(C) *La tête lui fourmille d'idées.*

La construction N_o V de N^o pc pose un problème d'attribution de phrases associées. En effet, la phrase

Jean glouloute de l'intestin,

peut être associée à

L'intestin de Jean glouloute,

comme pour la paire de phrases :

Le nez de Jean saigne

Jean saigne du nez.

Mais on peut également la considérer comme une construction (C) associée à une construction (S) du genre de

L'intestin glouloute (chez + ?dans) Jean.

Ce problème d'ambiguïté de dérivation affecte une grande partie de verbes figurant en 34 Lo. On remarque que la construction N_o V de N^o pc interdit un second complément de N de type (C) :

(C) *L'intestin de Jean glouloute (E + de bruits incongrus)*

*Jean glouloute de l'intestin (E + *de bruits incongrus).*

Nous avons retenu momentanément la solution N_o V de N^o pc dans la mesure où gloulouter se comporte comme la majorité des verbes qui acceptent ce passage. Le fait que cette construction soit incompatible avec *de bruits incongrus*

peut être une propriété de la relation associée à ce type de structure à N_{pc} .

4.4.7. Distributions particulières

La distribution *L'idée V Loc son esprit* est largement représentée, tant pour les constructions (S) que (C) :

- (S) *Les idées géniales regorgent dans son esprit*
- (C) *Son esprit regorge d'idées géniales.*

On pourrait envisager de pousser l'acceptabilité pour certains verbes, dans la mesure où il s'agit d'une métaphore très productive :

- (S) *?Un flot d'idées (ruisselait + dégoulinait) dans son esprit*
- (C) *?Son esprit (ruisselait + dégoulinait) d'un flot d'idées.*

Une autre distribution particulière est constituée par une complétive *Que P* extension métaphorique du N_o pour les constructions (S) comme dans

*Que Marie est venue (résonne + gronde + retentit + etc.)
dans son esprit.*

La propriété il $V N_o \Omega$ note la possibilité d'extraposition de cette complétive sujet :

Il (résonne + retentit + etc.) dans son esprit que Marie est venue.

Les verbes qui ont cette propriété satisfont aux conditions définitionnelles de la table 5 des verbes à complétives; c'est leur emploi "concret", i.e. sans complétive, qui est noté en 34 Lo.

Cette table établit les rapports entre deux constructions associées à une même entrée lexicale; il s'ensuit une complexité de lecture plus grande que dans les autres tables. Nous ne prétendons pas avoir défini de manière exhaustive les relations entre les deux constructions étudiées, mais simplement souligné leur importance et leur complexité. Une étude plus fine, portant notamment sur les déterminants, et incluant l'examen de parentés de structures analogues pour les verbes transitifs (par exemple la paire *Jean charge des oranges sur le camion, Jean charge le camion d'oranges*) est indispensable pour rendre compte des rapports entre constructions locatives et constructions croisées en N .

Remarquons simplement que ces rapports semblent avoir une généralité qui les place au rang de phénomènes syntaxiques productifs (extension vers les bruits, cris d'animaux ou d'humains de la table 9, émission de lumière, etc.), et qui renforce encore leur importance dans le lexique.

4.5. La table 33

Les verbes qui figurent dans cette table entrent dans la structure $N_O V$ à N_I avec *Prép* = à ≠ *Loc* (c'est-à-dire que l'actant ne répond pas à la question où).

Environ 175 verbes ou emplois verbaux du français acceptent cette construction, mais pour 6 seulement d'entre eux, N_O et N_I ne peuvent être remplacés par *Que P* ou *V inf Ω*. Il s'agit des verbes *attenter*, *mentir*, *obtempérer*, *obéir*, *procéder* et *vaquer*, dont le classement nécessite l'existence de la table 33.

Cette répartition numérique inhabituelle fait de cette table une liste résiduelle par rapport aux constructions $N_O V$ à N_I admettant des complétives, qui se séparent en :

$N_O V$ à $V^o \text{ inf } \Omega$

Que P V à N_I

$N_O V$ à *ce que P*

classées respectivement dans les tables 1, 5 et 7.

Nous avons retenu quelques emplois de verbes apparaissant dans les tables 5 et 7, qui ont semblé présenter une différence sémantique nette selon qu'on a la construction avec complétive ou celle avec substantif. Il en est ainsi pour les verbes *aller*, *appartenir* et *ressembler* dans les paires de phrases :

- (1) *Manger des gâteaux (va + appartient + ressemble)
à Marie*
- (2) (a) *Cette robe va à Marie*
(b) *Cette voiture appartient à Marie*
(c) *Paul ressemble à Marie.*

Les phrases (1) sont ressenties comme extensions métaphoriques des phrases (2); il n'est pas aisé d'étayer cette intuition par des différences syntaxiques. Peut-être pour le verbe *ressembler* au moins, pourrait-on utiliser le $V-n$:

(Paul + cette histoire) ressemble fort à Marie
*La forte ressemblance de (Paul + *cette histoire) à Marie*
est étonnante.

Un autre type de métaphore est représenté par des extensions de complément *Loc N* :

(Paul + ce projet) se heurte à des difficultés,

dont la différence avec *Paul se heurte à la table* peut être précisée par l'emploi d'un adverbe :

?(Paul + ce projet) se heurte violemment à des difficultés

Paul se heurte violemment à la table

Nous avons intégré l'emploi "temporel" du verbe *remonter*, qui semble l'un des seuls exemples de complément à N obligatoire à interprétation temporelle :

*Cette histoire remonte (*E + à l'année 1905).*

Le verbe *manquer* enfin est ici tel que $N_I = \text{devoir} + \text{obligations} + \text{etc.}$ et semble obligatoirement coréférent de N_O :

*Paul manque (à son devoir + *au devoir de Marie).*

La table 33, regroupant quelques verbes exceptionnels à divers titres, a été établie principalement par souci de représentation exhaustive des emplois. Il semble que les régularités associés à la construction $N_O V à N_I$ soient plutôt à chercher dans les emplois admettant des complétives, pour lesquels il existe des modes de productivité.

4.6. La table 35 R

Cette table comporte des constructions difficilement classables, dans la mesure où elles n'ont pas les propriétés des classes précédemment définies (symétriques, Lo , locatifs, et où elles n'acceptent pas de complétives; il s'agit donc d'une liste résiduelle, peu susceptible a priori d'une grande homogénéité. La nécessité de rendre compte de ces constructions est cependant manifeste puisqu'une grande partie d'entre elles sont les seules acceptables pour les verbes étudiés.

On fera d'abord le commentaire des propriétés du N_O , puis on étudiera le comportement de ces verbes groupés par prépositions acceptées.

— Propriétés du N_O :

Pour $N_O = N_{hum}$ ces verbes sont très majoritairement marqués "+". Deux verbes refusent nettement ces sujets :

*(*Jean + cette affaire) se solde par un échec*

*(*Jean + la conversation) roule sur l'élection de Paul.*

Beaucoup de verbes semblent traduire une activité "humaine"

Jean (badine + blague + déjeune + pêche + etc.),

et un tiers environ accepte un sujet non humain, comme :

Ce projet achoppe sur une grave difficulté
Le rocher vole en éclats.

Les sujets non restreints et les infinitives sujets sont peu fréquentes; deux types de verbes les acceptent cependant : soit les "logiques", c'est-à-dire des verbes établissant une relation au sens ordinaire du terme entre N_O et N_I , comme

(Jean + la table + l'intelligence + Que P) (va + marche)
avec (Marie + la chaise + la bonté + Que P),

soit des verbes traduisant un processus de changement abstrait :

(Le projet + Que P) (évolue vers + se solde par) un échec.

Les propriétés $N_O = V-n$ et $N_O = N \text{ plur obl}$ sont constantes "-". La représentation du sujet se révèle assez peu intéressante, du fait peut-être du caractère "figé" de beaucoup des constructions en cause.

4.6.1. Différents type de constructions : $N_O V$ avec N_I

On y trouve trois "semi-symétriques"

*Jean (va + habite + marche) (*E + avec Marie)*
Jean et Marie (vont + habitent + marchent)
*(*E + ensemble),*

qui refusent la sous-structure $N_O V$. Ils ne figurent pas en 35 S à cause de la présence obligatoire de l'adverbe *ensemble*.

Notons cependant que la contrainte réellement imposée par ces verbes semblent être de nécessiter la présence d'un élément post-verbal au moins, qui peut être de nature très différente :

Jean et Marie vont (?E + ensemble) sur ce point
*Jean et Marie marchent (?*E + dans cette combinaison)*
*Jean et Marie habitent (*E + dans cette maison).*

On remarque une petite classe sémantique de sept verbes qui marquent l'attitude du N_O hum vis-à-vis de N_I :

Jean $\left(\begin{array}{l} + y \text{ va Advm} \\ + attige \\ + badine \\ + en bave \\ + finasse \\ + compte \\ + ruse \end{array} \right)$ *avec (Marie + le règlement),*

avec *Advm* = *fort* + *doucement* + etc.

Enfin, un instrumental :

Jean jongle avec (des billes + des chiffres).

4.6.2. N_O *V* contre N_I

On trouve quelques verbes marquant une réaction affective de N_O , comme

Jean (s'emporte + invective) contre (le règlement + Marie).

4.6.3. N_O *V* de N_I

Cette construction concerne principalement une classe sémantique traitant d'absorption de nourriture ou de boisson

<i>Jean</i>	$\left(\begin{array}{l} \text{déjeune} \\ + \text{dîne} \\ + \text{s'empiffre} \\ + \text{se goinfre} \\ + \text{gueuletonne} \\ + \text{ripaille} \\ + \text{soupe} \end{array} \right)$	<i>d'une énorme choucroute</i>
-------------	--	--------------------------------

ainsi que quelques comportements particuliers :

Jean écope (E + de) deux ans de prison

Jean sonne du cor.

4.6.4. N_O *V* en N_I

En général, le N_I est obligatoirement au pluriel :

*Le rocher (éclate + explose + vole) en (éclats + *un éclat)*

*Jean se confond en (excuses + *une excuse).*

Cependant, le verbe *dégénérer* se comporte différemment :

Toute l'affaire dégénéra en une farce sinistre.

4.6.5. N_O *V* dans N_I

Jean déchoit dans l'estime de Marie

Jean coupe dans toutes mes histoires.

Ce sont principalement des locatifs "abstraits", difficilement caractérisables :

?*Jean y déchoit souvent
Jean y coupe à tous les coups.

4.6.6. N_0 V devant N_1

Mis à part *capituler*, il existe toute une classe de verbes qui pourrait figurer ici :

Paul (fuit + se taille + se barre) devant (Marie + le danger).

Ces verbes figurant à la table 2 pour d'autres raisons, nous n'avons gardé que *fuir*, à titre d'exemple.

4.6.7. N_0 V pour N_1

Cette construction n'est représentée que par le seul verbe *opter* :

Jean a opté pour cette solution.

Une complétive en position N_1 ne serait pas impossible

Jean a opté pour (être président + que Marie vienne).

La préposition *pour* n'est certainement pas la seule possible dans cet emploi :

Jean a opté (en faveur de + contre) cette solution.

4.6.8. N_0 V par N_1

Un seul verbe également :

Cette histoire se solde par une catastrophe,

et qui a dû être rangé dans cette classe à cause de l'inacceptabilité des emplois transitifs éventuels :

*On a soldé cette histoire par une catastrophe

?*Une catastrophe solde cette histoire.

Cependant cette forme ressemble fort à :

Cette histoire se termine par une catastrophe

?*On a terminé cette histoire par une catastrophe

Une catastrophe termine cette histoire.

La construction intransitive de *se solder* pourrait éventuellement être supprimée au profit d'une construction transitive de *solder* qui régulariserait la situation.

4.6.9. $N_O V$ sur N_I

Cette construction est très proche des emplois locatifs à question où et *Ppv y*, mais n'obéit pas aux conditions sémantiques définies en 3.4. Il s'agit de :

Une catastrophe s'abat sur le village
Jean achoppe sur (une pierre + un problème)
La roue mord sur la ligne jaune
L'ennemi fonce sur nous.

On a également quelques emplois où *sur N* ne répond pas à la question où :

La conversation roule sur les élections
Jean renchérit sur Marie
Ce paragraphe anticipe sur la suite du raisonnement
Jean daube sur tous les concitoyens.

4.6.10. $N_O V$ vers N_I

Un seul verbe :

Jean évolue vers un cynisme distingué.

Ce commentaire par classes de constructions allège la description des propriétés restantes. Notons simplement qu'il existe des exemples nets d'inacceptabilité de sous-structure $N_O V$

*Jean redouble (*E + d'efforts)*
*Jean relève (*E + de maladie)*
*Jean compte (*E + avec Marie).*

Les structures associées N_O est *V-ant* et N_O est *Vpp* ne comportent que peu de "+" :

Jean règne
Jean est régnant
Le caillou éclate
Le caillou est éclaté
Paul évolue
Paul est évolué.

La propriété $N_I = V-n$ fournit peu de marques "+" régulières.

Jean déjeune d'un déjeuner (E + copieux)
Jean soupe d'un souper (E + copieux)
Jean hérite d'un héritage (E + conséquent).

La propriété $N_O \text{ hum obl } V$ sur ce point marque la possibilité d'un complément sur ce point, qui caractérise des emplois verbaux dénotant une activité de parole :

Jean (badine + finasse) (E + sur ce point).

L'extraposition du sujet est largement partagée :

Il s'abattit une catastrophe (E + sur la région)

Il renchérit beaucoup de gens sur ce point,

mais, comme en 34 Lo, le complément de N semble la bloquer

*Il déjeune beaucoup de gens ici (E + *d'un poulet).*

4.6.11. Le système des "parties du corps"

La propriété $N_O = N \text{ pc}$ vaut comme condition de pertinence pour les phrases associées $N^O \text{ pc lui } V$ et $N_O V \text{ de } N^O \text{ pc}$ comme dans :

$N^O \text{ pc lui } V$ (E + Prép N_I)

Le crâne de Jean explose (E + en mille morceaux)

Le crâne lui explose (E + en mille morceaux)

$N_O V \text{ de } N^O \text{ pc Prép } N_I$

Le pied droit de Jean mord sur mon territoire

Jean mord du pied droit sur mon territoire.

La propriété $N_O V \text{ Prép } N_{pc} \text{ de } N_I$ est reliée à la construction $N_O \text{ lui } V \text{ Prép } N_I \text{ pc}$ comme dans :

Ce médicament agit sur l'estomac de Paul

Ce médicament lui agit sur l'estomac

Jean jongle négligemment avec les seins de Marie

?Jean lui jongle négligemment avec les seins.

Cette table résiduelle ne prétend par définition à aucune exhaustivité. Les compléments qui y sont étudiés n'entrent dans aucun type recensé actuellement comme caractéristique de classes naturelles, et apparaissent ici comme exemples de constructions existantes dont on ne connaît encore ni l'organisation, ni l'extension.

4.7. Les tables 31 H et 31 R

Les tables 31 contiennent des verbes qui acceptent des compléments dont

la complexité n'est pas représentable de façon homogène¹. Il s'agit bien sûr de tables résiduelles puisque la répartition se fait à partir de l'expansion maximale de la structure verbale. Les emplois $N_O V$ qui ne sont pas représentés ici seront à chercher en sous-structures des emplois $N_O V \Omega$ (où $\Omega \neq E$) répertoriés dans les autres tables, tant transitives qu'intransitives.

Dans l'ensemble hétéroclite des verbes à structure $N_O V$, il nous a semblé utile de mettre à part ceux pour lesquels $N_O = N_{hum}$ est seul possible. Le sujet est en effet l'unique élément par lequel on puisse distinguer des sous-classes².

Il apparaît que les verbes à sujet exclusivement "humain" présentent une homogénéité suffisante pour justifier un classement à part. Cependant, étant donné la délimitation imprécise de la classe des substantifs "humains", ce classement ne va pas sans difficultés.

4.7.1. La table 31 H

La propriété $N_O = N_{hum}$, "+" par définition, ne figure pas dans cette table. La principale difficulté réside dans le fait qu'un substantif humain peut être employé en tant que non humain, et vice-versa. On peut voir dans l'exemple ci-dessous une illustration :

- (1) *Paul fonctionne normalement,*

qui sera interprétable, entre autres, comme

- (2) *(Le corps de Paul + l'esprit de Paul + le robot Paul
+ le plan baptisé "Paul") fonctionne normalement,*

c'est-à-dire que le sujet de (1) est ressenti comme métonymie de celui de (2). Le second cas est celui de :

- (3) *Une brume légère vagabondait sur le lac*
(4) *Son imagination vagabondait librement.*

Les emplois (3) et (4) sont ressentis comme métaphoriques par rapport à (5) par exemple :

- (5) *Jean vagabondait dans la campagne,*

et représentés par la propriété métaphorique $N_O = N_{hum}$ placée en fin de table.

¹ Ils acceptent bien entendu des compléments de phrase du type locatif "scénique", qui peuvent même améliorer l'acceptabilité pour certaines propriétés.

² A l'exception peut être des propriétés de phrases associées structurellement à $N_O V$, c'est-à-dire N_O est V -ant, N_O est V pp, $Il V N_O$.

Dans les cas clairs, nous avons classé les verbes dans la table qui rendait compte de l'emploi "propre", en notant si possible par une propriété adéquate l'existence d'une métaphore. Nous avons dû pour les cas douteux faire appel à la seule intuition; la répartition est donc contestable, en partie au moins. Toutes les possibilités de distributions ont cependant été indiquées. Dans quelques cas, la représentation donnée marque comme "métaphorique" un emploi qui paraît "propre" à certains locuteurs, et vice-versa. De façon générale, la question des métaphores et des métonymies reste à examiner en profondeur, et il ne s'agit ici que d'une première tentative de description.

— La propriété $N_o = Npc$

Une convention (qui trouvera une application plus générale pour les verbes transitifs), veut que les verbes qui acceptent une "partie du corps" (Npc) d'humain dans une quelconque position ne soient pas marqués comme nécessitant un actant uniquement humain pour cette position. Dans cette optique, la propriété $N_o = Npc$ devrait être constamment "—" pour la table 31 H. Nous avons gardé toutefois certaines marques "+" pour des verbes comme *boiter*, *gigoter*, etc. Les phrases du type

?Sa jambe droite boite
Ses yeux clignent,

sont parfois d'acceptabilité douteuse, mais servent de référence pour les emplois attestés $N_o V$ de $N^o pc$:

Jean (boite de la jambe droite + cligne des yeux).

En ce sens, nous les avons considérées comme acceptables. La propriété $N_o = Npc$ est donc à prendre davantage comme une propriété de pertinence que comme l'indication formelle d'une possibilité de sujet non humain.

— La propriété $N_o = V-n$

Les sujets correspondant à un $V-n$ sont peu fréquents; ils correspondent en général à des emplois paraphrasables par

N_o fait le $V-n$,

comme dans

Paul (bouffonne + fait le bouffon),

tout au moins quand $N_o = Npc$ est "—". Pour les deux cas où $N_o = Npc$ et $N_o = V-n$ sont "+", cela signifie que c'est la partie du corps qui est le $V-n$, et la

paraphrase utilisée ci-dessus n'est plus adéquate. Il s'agit des verbes *ciller* et *sourciller*.

— La propriété $N_O \text{ hum } V \text{ sur ce point}$

Cette propriété fournit une sous-classe d'éléments qui dénotent certains types de communication ou d'attitudes sociales (*atermoyer*, *bêtifier*, *débloquer*, etc.) :

Jean bêtifie sur la philosophie
L'élève sèche sur ce problème.

— La propriété $N_O \text{ } V \text{ vers } N$

Cette propriété se rapproche de *Prép = vers* de la table 35 L (cf. commentaire 35 L). Rappelons que pour certains verbes, la structure $N_O \text{ } V$ semble être une sous-structure "naturelle" de la phrase locative, c'est-à-dire que l'idée de "direction" est contenue dans le verbe, comme par exemple *piquer* dans :

L'avion piqua (sur + vers) les maisons.

Pour certains autres, il semble exister dans le verbe une idée de "façon de bouger", mais la direction du mouvement ne peut être perçue que si un complément prépositionnel en *vers* les accompagne. Quelques-uns ont $N_O = N \text{ hum}$ seulement, et sont en conséquence classés en 31 H :

Paul (claudique + titube) vers la sortie.

— *L'extraposition du sujet (il V $N_O \Omega$)*

Sans complément prépositionnel, l'extraposition du sujet n'est guère possible ici; les compléments qui la rendent acceptable peuvent être entre autres les compléments *sur ce point* et *directionnel* considérés ci-dessus

Il bêtifie beaucoup de gens sur ce sujet
Il claudique un grand nombre de pèlerins vers Lourdes

mais également un complément locatif "scénique" :

Il déambule énormément de pèlerins dans Lourdes.

Les propriétés suivantes marquent la possibilité d'extension métaphorique des emplois; la métaphore est obtenue en attribuant aux actants des valeurs distributionnelles particulières, par exemple $N_O = \text{idée}$ et $N_I = \text{esprit}$. Les verbes qui acceptent cette extension sont très proches de ceux de la table 5 (*Que P V Prép*

N_I); ce sont majoritairement des verbes de mouvement comme *déambuler* et *vagabonder* dans :

Une idée saugrenue (déambulait + vagabondait) dans son esprit.

L'extension sera d'autant moins naturelle que le verbe sera plus marqué comme s'appliquant à un N_O humain :

?Des idées libertines (folâtaient + caracolent) dans son esprit.

Cependant, le N_I = *esprit* a le comportement d'un N_{pc} :

*Une idée saugrenue lui (déambulait + vagabondait)
dans l'esprit.*

La seconde propriété métaphorique fait appel à la paire distributionnelle $N_O = N_{hum}$ et $N_I = N_q$, où N_q représente un substantif abstrait :

*Paul se débat dans les pires difficultés
Paul somnole dans une inaction dangereuse
Paul marche dans des combines douteuses.*

Le caractère plus ou moins naturel des phrases obtenues est lié également ici au choix du verbe employé :

?Paul caracole dans la stupidité.

4.7.2. La table 31 R

C'est la table résiduelle par excellence : elle rassemble des verbes dont les compléments ne permettent pas de représentation en classes homogènes, et dont le sujet n'est pas systématiquement contraint. On n'a donc donné que quelques renseignements sur N_O et sur quelques constructions associées simples.

La propriété $N_O = N_{hum}$ est évidemment constante "+". Dans le cas contraire, le verbe concerné serait à sujet humain obligatoire, et classé dans la table 31 H. La propriété $N_O = N_{hum}$ est variable; certaines interdictions peuvent nécessiter une explication. Considérons les phrases :

- (1) *Le projet a avorté*
- (2) **On a avorté le projet*
- (3) *Marie a avorté*
- (4) *On a avorté Marie.*

Le fait que (4) soit acceptable témoigne de l'existence d'un emploi transitif avec $N_I = N_{hum}$. Pour nous, la phrase (3) sera considérée comme phrase associée (de structure $N_I V$) à (4), et représentée comme telle dans les tables de

verbes transitifs. Par contre, aucun emploi transitif ne correspond à (1), puisque (2) est inacceptable.

L'emploi intransitif avec $N_O = N\text{-}hum$ est donc représenté en 31 R. Le problème des dédoublements de profils est un problème général lié aux relations entre emplois transitifs et intransitifs, c'est-à-dire à l'autonomie des différents emplois d'un même verbe.

On peut cependant faire deux remarques au sujet des exemples (1) à (4) : la phrase (1) semble être une métaphore de l'emploi $N_I V$ représenté en (3). Autrement dit, la métaphore ne se serait développée qu'à partir de la phrase associée, et non de la phrase transitive. Ce cas de métaphore est très répandu en 31 R; la propriété $N_O = N\text{-}hum$ est par conséquent à considérer davantage comme une marque d'emploi "propre" à sujet humain (cf. le cas de *Paul fonctionne normalement* évoqué au début du paragraphe 4.7.1.). Disons encore que les verbes marqués "+" à $N_O = N\text{-}nr$ et $N_O = V\text{-}n$ sont très rares dans cette table. Il y a peu à dire, semble-t-il, des structures associées représentées ici, sinon qu'elles ne permettent pas de distinguer au premier abord des sous-classes homogènes remarquables.

4.8. La table 31 I

Une petite classe de verbes, traditionnellement appelés impersonnels, peut être définie par la construction

Il V.

Ceux d'entre eux qui ne prennent pas de complétive (on ne trouvera pas ici, par exemple, *s'agir* ou *falloir*), ont tous une sémantique "météorologique", à l'exception de deux expressions verbales construites avec *être*, qui ont trait non pas au temps qu'il fait, mais au temps chronologique : *être Advt* (avec *Advt* = adverbe de temps) et *être Dnum heure* (avec *Dnum* = adjectif numérique) :

Il est tard

Il est 19 heures.

Mises à part ces deux expressions verbales avec *être* et deux autres avec *faire*

Il fait beau

Il fait soleil,

tous les verbes de cette table sont construits sur un *V-n* interne, exception faite

pour *tonner*, dont le *V-n* a un suffixe (-n = -erre)¹. Le *V-n* peut apparaître dans la phrase au prix de certaines adaptations stylistiques pour atténuer l'effet de redondance (introduction d'un adjectif, par exemple).

Dans la majorité des cas le *V-n* peut être mis en position sujet dans des phrases de forme *V-n V Ω* (*Ω* représente un complément quelconque) :

D'énormes flocons floconnaient sur la ville.

A ce type de phrase on peut toujours associer la construction correspondante avec extraposition du sujet : *il V V-n Ω*

Il floconnait d'énormes flocons sur la ville,

qui a une acceptabilité comparable. Une hypothèse serait donc de considérer *il V* comme une sous-structure de la forme extraposée *Il V V-n*, où le sujet *V-n* serait absent. Cette absence serait d'autant plus facilitée que le *V-n* est par définition déjà "contenu" morphologiquement (et sémantiquement) dans le verbe, donc redondant. Cette hypothèse paraît cependant difficile à confirmer : d'une part le sujet extraposé ne peut être omis que dans les emplois météorologiques qui nous occupent ici, pas dans les autres emplois extraposés :

Des tas de gens errent dans ces couloirs

Il erre des tas de gens dans ces couloirs

*?*Il erre (E + beaucoup) dans ces couloirs.*

D'autre part la rareté des *V-n* sujets (avec -n = E) dans les emplois intransitifs n'autorise pas d'observation générale sur ce cas précis. Cependant le fait que le sujet extraposé soit un *V-n* ne semble pas faciliter particulièrement son effacement :

De nombreux acteurs cabotinent sur cette scène

Il cabotine de nombreux acteurs sur cette scène

*?*Il cabotine (E + beaucoup) sur cette scène*

Seules certaines formes extraposées, qui sont peut-être liées à la description de phénomènes "naturels", permettent d'envisager une ouverture de la classe des météorologiques :

?Il (suinte + salpêtre) énormément dans cette cave.

¹ A noter qu'un substantif météorologique aussi marqué que *foudre* n'a pas de verbe correspondant : **Il foudre*.

Quoi qu'il en soit, les verbes retenus dans la table 31 I restent les seuls pour lesquels la forme *il V* soit de beaucoup la plus naturelle. De plus, pour ces verbes, la forme *il V V-n* Ω ,

Il pleut de grosses gouttes sur le toit,

est au moins aussi naturelle que la forme non extraposée *V-n V* Ω

De grosses gouttes pleuvent sur le toit,

ce qui n'est pratiquement jamais le cas pour les autres verbes :

De nombreux bateaux bourlinguent sur les océans

Il bourlingue de nombreux bateaux sur les océans.

Dans un cas au moins la forme extraposée est même la seule naturelle :

?Des cordes pleuvent

Il pleut des cordes,

même si les *cordes* ne sont que métaphoriquement un *V-n*.

Tous les verbes dont nous venons de parler appartiennent à une classe que peut définir la relation $Il V \leftrightarrow V-n V$

Il existe une deuxième classe de météorologiques, définie par la relation $Il V \leftrightarrow V-n V N_I^1$.

Il s'agit des quatre verbes *geler*, *givrer*, *verglacer* et enfin *fratchir*, dont le *V-n* est moins net. La phrase avec *V-n* sujet est donc transitive, et la forme correspondante par neutralité ($N_I V$) est toujours possible :

Le gel a gelé la surface de l'étang

La surface de l'étang a gelé.

Là encore il est étonnant que les cas où *il V* est possible soient si rares. Mais là aussi la classe est peut-être entrouverte si l'on considère que des phrases comme

?Il refroidit

?Il glace

sont presque acceptables.

Deux propriétés de paraphrase, *Il fait V-n* et *Il tombe V-n Loc N* permettent de mieux caractériser deux classes sémantiques représentées respectivement par *brumer* et *neiger* :

Il brume

¹Pour *givrer* et *verglacer* au moins, ces formes seraient à étudier en relation avec $N_O V N_I$ de *V-n* : *Le coup de froid a (givré + verglacé) la route d'une couche de (givre + verglas).*

Il fait de la brume

Il neige

Il tombe de la neige.

Dans le deuxième cas, un locatif "destination" est toujours possible :

Il tombe une neige sale sur la ville.

La répartition aurait été satisfaisante si ces deux paraphrases s'excluaient l'une l'autre. Il n'en est malheureusement pas ainsi puisque ces deux phrases

?Il fait de la neige.

Il tombe une brume épaisse sur la ville

ne sont pas inacceptables. On peut cependant considérer (l'intuition est assez nette sur ce point), qu'elles constituent des paraphrases de *Il neige* et *Il brume* moins satisfaisantes que les phrases citées plus haut. On a donc pu obtenir des marques en distribution complémentaire en ne prenant en compte que la meilleure des deux paraphrases de *Il V*.

Les verbes qui ont la propriété *Il tombe V-n Loc N* sont alors tous ceux qui acceptent un locatif "destination" dans leur emploi normal. Comme en 35 L, ce locatif peut être une partie du corps et la forme *Il lui V Loc N¹pc* est possible :

Il lui pleut sur la figure.

La dernière propriété, $N_o V \Omega$ avec $N_o \neq Il$ permet de relever quelques métaphores possibles, dont certaines sont très courantes :

Les flèches pleuvaient sur le fort

Les reproches pleuvaient sur Paul

Les pétales de rose neigeaient sur le lit

(Paul + sa voix) tonnait contre la licence des mœurs.

Le substantif sujet est considéré métaphoriquement comme un *V-n*; on peut parler d'une pluie de flèches ou de reproches, d'une neige de pétales ou du tonnerre de la voix de Paul.

Citons enfin pour mémoire un emploi transitif très littéraire de ces verbes relevé par Grevisse :

Je pleuvrai des pains du ciel (Bossuet)

La lune neigeait sa lumière (Chateaubriant)

CHAPITRE 5

CONCLUSION

5.1. Bilan des relations entre emplois transitifs et intransitifs

Il est à ce point de l'étude nécessaire de faire le bilan des informations apportées par la constitution des tables de verbes à constructions intransitives. En effet, l'établissement d'une table et son exploitation peuvent être considérées comme deux niveaux différents de la recherche, même si dans la pratique on utilise couramment les résultats d'une propriété pour déterminer la forme d'une autre propriété. Cette exploitation peut se faire de manière systématique par des procédures automatiques de tri et d'établissement de corrélation entre des expressions complexes de propriétés syntaxiques, mais aussi en utilisant les tables comme une banque de données dont on extrait les informations relatives à un problème. C'est de cette manière que nous les exploiterons dans un premier temps pour tenter de préciser les notions de construction intransitive et de relation entre transitivité et intransitivité qui constituent les préoccupations essentielles de ce travail.

5.1.1. Sous-structuration

Le mode de relation le plus régulier entre emplois transitifs et intransitifs est sans conteste l'omission de l'objet direct facultatif, comme dans les phrases :

Paul mange

Paul mange des pommes.

Or, si l'on met de côté les verbes composés et les expressions du type *prendre plaisir, donner suite, etc.*, on se rend compte que l'objet direct est très rarement obligatoire. Quelques cas indubitables sont fournis par une petite classe de verbes (une cinquantaine environ) qui dénotent une opération de mesure :

*Ce champ mesure (*E + 10 kilomètres).*

Mais il faut noter qu'ici le N_I n'a d'un objet direct que la position, en ce qu'il répond mal aux définitions habituelles : la passivation est impossible et la

pronominalisation en *le + la + les* de N_I fournit des phrases à la limite de l'acceptabilité :

**10 kilomètres sont mesurés par ce champ*

?10 kilomètres, ce champ les mesure,

sauf si une spécification particulière apparaît sur N_I :

Ce champ les mesure, ses 10 kilomètres.

Pour pratiquement tous les autres verbes transitifs, il semble possible de trouver un contexte où l'emploi $N_O V$ est acceptable voire vraisemblable dans la performance quotidienne. Les cas les plus rebelles apparaissent avec les emplois statiques comme par exemple :

La rivière longe la route,

pour lequel la sous-structure $N_O V$

*?*La rivière longe,*

présente un degré d'acceptabilité tout aussi faible; cependant, une manipulation stylistique simple, comme la mise en opposition de deux phrases, introduit une nette amélioration :

Cette rivière longe, tandis que l'autre s'écarte.

Il apparaît en fait que la quasi-totalité des verbes transitifs n'interdisent pas la structure $N_O V$; on aurait de ce fait environ 5.000 emplois intransitifs potentiels. On doit alors se demander si tous ces emplois sont intransitifs au même titre que ceux qui n'acceptent jamais d'objet direct; en d'autres termes, s'il y a une "différence d'intransitivité" entre *Paul dort* et *Paul mange*. Les propriétés que nous avons essayées n'en indiquent aucune, que ce soit le factitif :

Jean fait (manger + dormir) Paul dans cette salle;

l'extraposition il $V N_O \Omega$

Il (dort + mange) beaucoup de gens dans cette salle,

l'extraction du N_O entre *c'est* et *que*

C'est Jean qui (dort + mange) dans cette salle.

Bien plus que la possibilité d'un objet direct, c'est sa présence qui introduit des différences :

*Jean fait manger des gâteaux (*E + à) Paul*

**Il mange des gâteaux beaucoup de gens dans cette salle*

Il reste cependant que *Paul dort* est à l'intuition un énoncé complet, alors que

Paul mange semble sous-entendre un objet direct comme "quelque chose". Mais cette intuition demeure uniquement sémantique, et donc susceptible d'importantes variations selon les locuteurs. De plus, elle n'est pas généralisable à tous les verbes, par exemple, à ceux qui peuvent dénoter l'émission d'un message. Ainsi, *Paul articule* et *Paul hurle* seront considérés comme intransitifs, alors qu'ils acceptent $N_O V N_I$ à N_2 :

Paul (articule + hurle) des menaces à Marie.

Le caractère "elliptique" des phrases de structure $N_O V$ étant, selon les verbes, plus ou moins prononcé, il semble inadéquat de parler de "différences d'intransitivité" dans la mesure où celles-ci ne sont pas tranchées.

On peut inversement tenter d'apprécier des "différences de transitivité" entre l'emploi $N_O V N_I$ et sa sous-structure $N_O V$, celle-ci correspondant à la notion traditionnelle d'emploi absolu.

Effectivement, *Paul mange* semble avoir un aspect plus générique que *Paul mange une pomme*. Si on insère un adverbe qui force à interpréter les deux phrases comme un processus répétitif, on obtient :

Paul mange tous les soirs

Paul mange une pomme tous les soirs,

l'emploi $N_O V N_I$ reste de fait plus restrictif que l'emploi $N_O V$.

Cette restriction ne disparaît que si l'on choisit un objet direct très peu chargé sémantiquement comme *quelque chose*.

Pour *Paul boit*, en revanche, une interprétation usuelle est qu'il ingère fréquemment d'appréciables quantités de boissons alcooliques, ce qui fait que cet emploi dit "absolu" correspond à une phrase transitive à signification nettement plus restreinte que *Paul boit quelque chose*, où l'objet est présent.

Enfin, à supposer que de telles différences aient un intérêt pour la grammaire, elles ne sont certainement pas liées à une éventuelle opposition entre transitivité et intransitivité, puisqu'on les retrouve avec des emplois absolus de verbes intransitifs, par exemple *Paul court* et *Paul court voir Marie*.

De manière générale, la suppression de compléments facultatifs s'accompagne d'une hausse de l'ambiguïté aspectuelle. L'étude systématique de ce type d'effets n'est pas plus entreprise dans ce volume qu'elle ne le sera dans les suivants. Nous nous contenterons de propriétés indiquant pour chaque sous-structure si celle-ci est acceptable pour un moins une interprétation, les interprétations favorisant l'acceptabilité pouvant varier de verbe à verbe sans qu'il nous soit possible pour l'instant de décrire ces variations.

En dehors de l'emploi absolu, nous avons recensé quatre types de rela-

tions entre constructions intransitives et transitives : l'objet direct interne, la relation $N_O V \text{Prép } N_I \leftrightarrow N_O V N_I$, informellement appelée ici $\text{Prép} = E$, la neutralité et la réflexivation. La neutralité et la réflexivation ont été largement étudiées au chapitre 1. Une liste commentée des emplois neutres est donnée au chapitre 6.

5.1.2. Objet direct interne

La productivité par *objet direct interne* fournit des emplois transitifs à partir d'emplois intransitifs, comme pour :

Paul nage

Paul nage la brasse,

où N_I est nécessairement une nage. A côté d'un petit nombre de cas clairs (*courir une course, danser une danse, vivre sa vie, etc.*), nombre de verbes ont été "poussés" dans un emploi transitif de cette manière; par exemple des verbes de déclaration comme *blasphémer, épiloguer, délirer, prier*, ont reçu (dans la table 6 des constructions complétives) une complétive *que P* qui dénote le contenu du message. Dans la table 9, dont la définition est $N_O V \text{Que } P \text{ à } N_I$ et qui regroupe les verbes de la classe sémantique de *dire*, on relève une centaine de cris d'animaux (*aboyer, beugler, barrir, bramer, etc.*) ou de manière humaine de *dire* (*psalmodier, bafouiller, balbutier, chevrotier, etc.*) dont l'emploi intransitif est plus naturel que l'emploi à complétive retenu. De plus, cette complétive représente généralement un *V-n*, c'est-à-dire le contenu de l'*abolement*, du *barissement*, de la *psalmodie*, du *chevrotement*, etc. Tous ces verbes sont actuellement rangés dans des tables de constructions transitives, et l'emploi intransitif est marqué par la sous-structure $N_O V$. Cette solution n'est évidemment pas satisfaisante, et un examen approfondi de la relation "objet direct interne" aboutira vraisemblablement à les reverser dans des tables d'intransitifs, la complétive *Que P* étant considérée comme une propriété dérivée, peut-être obtenue par le biais d'une paraphrase utilisant l'opérateur *dire*, comme

Paul dit ceci en (balbutiant + chevrotant + bafouillant + etc.).

5.1.3. La relation $\text{Prép} = E$

Cette relation connecte des phrases de sens très proche dans lesquelles le même actant peut apparaître accompagné ou non d'une préposition, comme dans :

Jean fouille dans le tiroir

Jean fouille le tiroir.

On a vu en 1.3. que les contraintes distributionnelles étaient généralement assez différentes pour les deux emplois, et des réserves avaient été émises quant à la régularité de la relation.

Si elle était mieux connue, nous aurions pu la décrire d'une manière analogue à celle avec laquelle nous avons décrit la neutralité, avec tout ce que cela peut impliquer de remise en cause de la notion de relation entre structures pour tel ou tel problème particulier de syntaxe.

L'ensemble des phénomènes que nous continuerons d'appeler "relation *Prép = E*" se rencontre surtout dans le cas de compléments de lieu, mais s'étend à quantité d'autres emplois :

Paul a pensé (E + à) ce problème

Paul a discuté (E + de) cette question avec Marie

Paul a hérité (E + de) cette maison

etc.

De plus, on peut donner à ce phénomène un cadre plus large que celui des relations entre transitivité et intransitivité. On voit alors apparaître des classes d'emplois où cette propriété est très régulière, par exemple les verbes de la classe élire :

On a (élu + nommé + désigné + etc.) Paul (E + comme) président,

ou les compléments dits "de prix" :

Jean a (acheté + vendu + etc.) cette voiture (E + pour) 1.000 F.

Enfin, certains emplois qui pourraient être connectés par des relations de permutation d'actants, comme :

Jean taille une statue dans le bloc de marbre

Jean taille le bloc de marbre,

par analogie avec la relation entre structures "standards" et "croisées"

Jean charge des cageots sur le camion

Jean charge le camion de cageots,

pourraient être décrits par le produit des deux opérations de sous-structuration et de *Prép = E*

(1) *Jean taille une statue dans le bloc de marbre*

(2) *Jean taille dans le bloc de marbre*

(3) *Jean taille le bloc de marbre.*

Notons cependant que cette description intègre difficilement la phrase :

(4) ?*Jean taille le bloc de marbre en statue,*

à moins de la faire correspondre par sous-structure à (3). Dans ce cas, (1) et (4) ne seraient pas connectés, et il faudrait considérer que la conservation du substantif *statue* dans le paradigme d'exemples est un hasard distributionnel non pertinent pour le problème considéré.

Nombre de verbes pour lesquels l'objet direct peut aussi bien représenter une "apparition" qu'un "existant"¹, comme l'exemple de *tailler*, ou bien :

Paul découpe une semelle dans la feuille de cuir

Paul découpe la feuille de cuir,

seraient susceptibles d'accepter cette relation. Il en est ainsi de *façonner* (*l'argile + une statuette*), *ciseler* (*le cuivre + un bas-relief*), *graver* (*la pierre + une inscription*), *percer* (*le verre + un trou*), etc. Mais on aurait le même problème de conservation d'un substantif, le substantif *inscription* pour *graver* par exemple :

(a) *Pierre grave une inscription dans la pierre*

(b) *Pierre grave dans la pierre*

(c) *Pierre grave la pierre*

(d) *Pierre grave la pierre d'une inscription;*

il est vrai que dans ce cas le verbe peut être considéré comme porteur de l'information que l'*inscription* est de toutes façons une *gravure*.

Contrairement à une relation comme la neutralité qui semble définir un système syntaxique homogène, la relation *Prép = E* semble une notion très descriptive susceptible d'intervenir dans plusieurs systèmes homogènes distincts.

Les exemples précédents montrent l'interaction de la relation *Prép = E* avec les relations de structure à sous-structure dans les constructions transitives de type $N_o \ V \ N_I \ Prép \ N_2$. Dans cette mesure, les emplois intransitifs $N_o \ V \ Prép \ N_I$ figurant dans les tables du présent volume et correspondant à un emploi synonyme $N_o \ V \ N_I$ du même verbe ne prétendent pas à l'exhaustivité.

Il y a à cela une deuxième raison : c'est seulement pour l'ensemble des verbes dont les constructions $N_o \ V \ Prép \ N_I$ viennent immédiatement à l'esprit

¹Nous employons les termes "apparition" et "existant" pour désigner respectivement les notions traditionnelles "effizierter Objekt" et "affizierter Objekt". Ainsi, le référent de tout objet direct de *fabriquer* est obligatoirement interprété comme un être "apparaissant" au cours du procès de fabrication, et le référent de tout objet direct de *rougir* est obligatoirement interprété comme un être "existant" préalablement au procès de *rougissement*.

qu'il est facile de voir si un emploi $N_o V N_I$ correspondant est non attesté, non acceptable, ou inimaginable.

Si au contraire l'emploi "premier" (au sens : celui auquel on pense en premier) est $N_o V N_I$, il est plus difficile d'affirmer l'inexistence d'un emploi $N_o V Prép N_I$ à peu près synonyme, puisqu'il faudrait pour fonder une telle affirmation essayer pour chaque verbe entrant dans $N_o V N_I$ toutes les prépositions et locutions prépositionnelles pour une gamme suffisamment variée de substantifs N_I . Une telle tâche n'a pas été entreprise. Pour ne donner qu'un exemple, on ne trouvera pas dans les tables du présent volume des entrées consacrées aux structures intransitives de :

Pierre (bêche + pioche) (E + dans) l'argile,

simplement parce que nous avons privilégié les emplois transitifs, selon le principe qui fait que les constructions sont représentées dans leur expansion maximale.

5.2. Propriétés caractéristiques des emplois intransitifs

5.2.1. Les distributions du sujet

Contrairement à la majorité des emplois transitifs, il semble relativement aisé de définir les distributions du sujet des emplois intransitifs; nous entendons, par là qu'on peut obtenir des cas d'inacceptabilité satisfaisants, comme

**Le caillou boitille*

**Paul se solde par un échec.*

Or cette situation ne se reproduit pas pour la majorité des emplois transitifs où le sujet est souvent "causatif", c'est-à-dire très proche d'un non restreint; considérons par exemple un emploi aussi sémantiquement clair que *casser la branche*; le sujet pourra en être un substantif humain :

Jean a cassé la branche,

un substantif non humain concret :

Le rocher a cassé la branche,

un substantif non humain abstrait, sans coloration métaphorique du procès :

La maladresse de Jean a cassé la branche,

une phrase complétive :

Que Paul soit tombé dessus a cassé la branche,

ou une infinitive :

Tordre cette branche la cassera.

Nous ne prétendons pas que toutes ces phrases sont également naturelles, mais simplement qu'aucune n'est nettement inacceptable. De ce fait, une des propriétés spécifiques des emplois intransitifs est qu'ils mettent sur le choix du sujet des contraintes beaucoup plus fortes que les emplois transitifs.

C'est ce que fait apparaître l'examen des tables d'emplois intransitifs, avec ou sans complétive. Nous présentons ici certaines régularités dans la distribution du sujet, avec un bref commentaire sur les conditions dans lesquelles des résultats ont été obtenus, mais sans en proposer d'interprétation.

1.— Emplois où le sujet est obligatoirement humain

Sur 1450 emplois environ, on relève plus de 800 cas de verbes à sujet uniquement humain. La majorité de ces emplois accepte une complétive ou une infinitive; on sait en effet que l'existence de celles-ci est souvent facilitée par un agent humain, comme le montrent nombre de verbes de la table 2, dont *monter* :

Jean monte chercher du pain

?L'eau monte recouvrir la digue,

la seconde phrase, si elle est acceptable, conférant à l'eau une certaine "intentionnalité" qui la rend proche d'un agent humain. Cependant, l'existence de la table 31 H témoigne d'une régularité de distribution indépendante des contraintes liées aux complétives.

2.— Emplois où le sujet est obligatoirement non humain

Environ 150 verbes n'acceptent que des sujets non humain. On doit entendre par là que le sujet n'est jamais un agent, comme pour

Le parquet (glisse + dérape)

ou

Les manches bouffent.

Il est souvent possible d'avoir $N_o = N_{hum}$ dans une séquence acceptable, mais l'humain est alors pris comme métonymie d'une partie de son corps :

(E + les cheveux de) Marie rebique(nt) par temps de pluie.

3.— Le sujet peut être non restreint.

La classe la plus importante d'emplois intransitifs à sujet non restreint

correspond à la table 5, de construction *Que P V Prép N_I*, qui regroupe principalement des métaphores d'emplois locatifs, et des emplois où *N_I* est un actant "éprouvant un sentiment ou une impression" :

(Jean + la liberté + la table + que P) lui est sorti de la tête

(Jean + la liberté + la table + que P) plaît à Marie.

Cette table contenant nombre d'emplois pour lesquels la complétive est "poussée", il est explicable que l'on trouve très peu de sujets non restreints dans nos tables; c'est en 31 R qu'apparaissent les meilleurs exemples :

(Jean + cette voiture + cette théorie) (cloche + marche + existe + etc.).

De plus, les grandes classes à sujet non restreint sont transitives, comme par exemple les quelque 500 emplois de la table 4 des constructions à complétive sujet, ou l'"éprouvant" est en position objet direct.

4.— Emplois où le sujet est obligatoirement au pluriel.

Les seuls cas nets sont la classe *pulluler + grouiller + abonder + foisonner + regorger + fourmiller* (34 Lo). Cette propriété est très rare, mais cela n'est pas vraiment significatif dans la mesure où la notion n'est pas clairement établie. Ainsi, le verbe *déferler* sera beaucoup plus nettement à sujet pluriel si ce sujet est humain.

La vague déferle sur la plage

est une phrase, mais

César déferle sur la ville,

ne sera acceptable que dans le sens "les hommes de César"; si on rend, par un jeu de déterminant, la métonymie plus lointaine, la séquence obtenue

**Un homme déferlait sur la plage,*

est pratiquement inacceptable.

Notons donc simplement que dans l'état actuel des connaissances, les sujets obligatoirement au pluriel sont très rares pour les emplois intransitifs; nous n'en connaissons aucun exemple pour les emplois transitifs.

Notons aussi que pour les quelques exemples connus (*grouiller, etc.*) il ne s'agit pas de verbes dont le sujet est intrinsèquement au pluriel : le sujet de ces verbes n'est pluriel que pour la structure standard *N_O V Loc N_I*, pas pour la structure croisée *N_I V de N_O*.

5.— Emplois où sujet est un *V-n*

Cette propriété présente à peu près le même degré de rareté que la précédente mise à part la petite classe des verbes "météorologiques" (table 31 I), où tous les verbes sont morphologiquement associés à un substantif :

Des confettis multicolores neigeaient sur les passants.

On peut aussi envisager à partir de quelques exemples comme

Jean (lézarde + papillonne) au soleil,

la production d'emplois intransitifs correspondant à une paraphrase du type *N_o fait le V-n* :

Jean lézarde

Jean fait le lézard

Jean papillonne

Jean fait le papillon

La rivière serpente

?La rivière fait le serpent

Jean fouine

Jean fait la fouine

C'est le cas de nombre de verbes usuels, dont *bouffonner*, *cabotiner*, *fainéanter*, etc.

Dans tous ces cas, la phrase *N_o est V-n* représente mal la relation liant *N_o* à *V-n* dans la phrase *N_o V* : dire *Jean fainéante* ne comporte pas nécessairement l'affirmation que *Jean est un fainéant*.

5.2.2. Le participe passé employé comme adjectif attribut

On considère généralement que la construction *N est Vpp* est associée avec un sens résultatif à des emplois transitifs :

Jean a cassé le vase

Le vase est cassé.

Or on constate que quelques emplois intransitifs l'acceptent également :

Jean part

Jean est parti.

Parmi eux se trouvent des verbes dont l'auxiliaire usuel est *être*, et entre autres des pronominaux comme

Marie s'est évanouie

Marie est évanouie.

Pour les non pronominaux, il y a identité de forme entre le passé composé et l'emploi du participe passé comme attribut, par exemple

Paul est (arrivé + parti).

Il existe cependant quelques cas qui prennent habituellement l'auxiliaire *avoir*, et la forme N_o est V_{pp} correspond alors nécessairement au participe passé attribut :

La mayonnaise prend

La mayonnaise a pris

La mayonnaise est prise

**(Jean + ceci) a pris la mayonnaise.*

Ce type de phénomène est souvent considéré comme une alternance d'auxiliaires, l'exemple privilégié étant celui du verbe *paraître*, pour lequel les compléments sont superficiellement les mêmes :

Ce livre (a + est) paru (le 20 mars + depuis six mois).

Mais cette analyse n'est pas adéquate pour cet emploi de *prendre* :

La mayonnaise a pris (difficilement + à la main)

**La mayonnaise est prise (difficilement + à la main).*

Certains emplois intransitifs prennent donc de manière indubitable le participe passé attribut, ce qui peut conduire à analyser de manière différente les cas ambigus comme *partir*, *arriver*, etc.

5.2.3. La propriété N^o pc lui V

Cette propriété pose le problème de la compatibilité des compléments à N_{hum} avec les constructions intransitives obtenues par neutralité. En effet, on constate que la table 36DT (*donner*, *prendre*, etc.) ne contient aucun verbe neutre, et de plus que les extensions du complément datif, toujours possible, ne sont pas reprises par l'emploi intransitif, comme dans

Jean cuit ce poulet à Marie

*Ce poulet cuit (E + *à Marie)*

Jean glisse la lettre à Marie

*La lettre glisse (E + *à Marie).*

Si on remplace *Prép* = à par *Prép* = vers, le complément redevient compatible avec la construction intransitive :

Jean glisse la lettre vers Marie
La lettre glisse vers Marie.

D'autre part, les compléments à *N-hum* de type locatif sont conservés par la neutralité :

Jean pend le jambon au plafond
Le jambon pend au plafond.

Le seul cas où un complément à *N hum* est conservé par la neutralité est celui des *N pc* de

Le soleil lui cuit la peau, à Marie
La peau lui cuit, à Marie
La pluie lui frise les cheveux, à Marie
Les cheveux lui frisent, à Marie.

Cet emploi est assez largement représenté dans les classes de verbes strictement intransitifs :

Ses jambes flageolent
Les jambes lui flageolent
Son nez saigne
Le nez lui saigne
Ses oreilles tintent
Les oreilles lui tintent,

alors que les compléments à *N_I hum* à sémantique dative (c'est-à-dire pour lesquels le référent de l'actant *N_I* "humain" acquiert effectivement le référent de l'actant *N_O* qu'il n'avait pas auparavant en sa possession) sont très rares avec les verbes strictement intransitifs; on en relève moins d'une dizaine (*bénéficier à, échoir à, incomber à, profiter à, revenir à, être à, etc.*).

Il est possible que les compléments à *N* liés aux *N pc* ne soient pas des datifs au même titre que ceux de *donner* et de *prendre*; dans ce cas, le fait d'être conservés par la relation de neutralité doit d'une manière ou d'une autre se refléter dans leur définition formelle.

*

* *

Il va de soi que ces quelques observations ne représentent qu'une part infime des renseignements contenus dans les tables. Dans la mesure où les pro-

priétés que nous venons de commenter sont très générales, on peut les considérer comme un premier niveau de définition des structures intransitives, définition qui doit elle-même s'enrichir de nombre de régularités plus fines et moins apparente au fur et à mesure de la recherche. En effet, les quelque 10% du lexique des verbes inventoriés ici ne prendront leur importance réelle que par comparaison avec les structures transitives qui, concernant 90% du lexique des verbes, constitueront la suite de l'étude.

ANNEXE 1

LISTE DES VERBES NEUTRES

6.1. La répartition des emplois intransitifs et transitifs connectés par la relation de neutralité

Les quelques 800 verbes apparaissant dans les tables 31 H, 31 R, 33, 34 Lo, 35 R, 35 S, 35 L et 35 ST correspondent à des emplois intransitifs intrinsèques vis-à-vis de la relation de neutralité.

On pourrait les augmenter d'au moins 400 emplois intransitifs reliés par cette relation à autant d'emplois transitifs. Nous en donnons ci-dessous la liste, fragmentée en 6 sous-listes qui se définissent de la façon suivante :

Tableau 1

Sous-liste	Table d'emploi intransitif correspondante	Effectif approché
1	35 L, 35 ST	100
2	35 S	25
3	—	80
4	35 R	30
5	31 H	16
6	31 R	175

La sous-liste 3 contient des emplois intransitifs de verbes liés morphologiquement à un adjectif; les emplois transitifs de ces verbes sont généralement paraphrasables par *rendre Adj*, et leurs emplois intransitifs par *devenir Adj*. L'absence de table d'intransitifs à définition *devenir Adj* s'explique par le fait que l'on n'a

trouvé qu'un seul cas où un verbe dérivé d'un adjectif et paraphrasable par *devenir Adj* était intrinsèquement intransitif : il s'agit de *prosperer* pour lequel on a

Paul prospère = Paul devient prospère

et

**La conjoncture prospère Paul.*

En revanche, il y a au moins 250 verbes à emploi transitif de type *rendre Adj*, dont 80 environ acceptent la neutralité.

Les tables 33 et 34 Lo ne figurent pas dans le tableau 1; cela signifie qu'elles ne sont pas susceptibles d'être grossies d'emplois intransitifs obtenus par neutralité.

En effet, les emplois transitifs correspondant à ceux de la table 33 seraient de construction $N_0 V N_1$ à N_2 , où à N_2 n'est pas un complément locatif. Or la seule classe de quelque importance possédant cette construction est celle des verbes à complément datif à N_{hum} (*donner, prendre, etc.*); mais sur la centaine de verbes qui y figurent, aucun n'accepte la neutralité.

Le cas du 34 Lo est quelque peu différent : les emplois transitifs correspondants, de construction $N_0 V N_1$ de N_2 , où de N_2 n'est pas un complément locatif (*recouvrir, charger, etc.*) contiennent une appréciable proportion de verbes qui acceptent la neutralité, mais le complément de N_2 est alors généralement interdit avec l'emploi intransitif, comme pour

Jean gonfle le ballon d'hydrogène

*Le ballon gonfle (E + *d'hydrogène).*

Les emplois intransitifs de ces verbes, comme de tous ceux qui acceptent la neutralité sans conserver leur complément prépositionnel, auront alors la construction $N_1 V$, et iront grossir les tables 31 H et 31 R, ce qui explique dans une certaine mesure la taille des classes 5 et 6; le petit nombre d'éléments de la classe 5 provient notamment du fait que la neutralité est rare dans les verbes à objet direct obligatoirement humain (*étonner, choquer, etc.*), alors que le pronominal N_1 se V y est largement répandu.

Les grands types de compléments qui se reportent sur l'emploi intransitif obtenu par neutralité sont principalement les locatifs, comme dans les phrases

Jean glisse la lettre dans la boîte

La lettre glisse dans la boîte

Jean sort la voiture du garage

La voiture sort du garage,

et les compléments avec N des emplois symétriques :

Jean permute le roi avec la tour

Le roi permute avec la tour.

Dans certains cas, la propriété de symétrie est acceptée par la construction intransitive :

Le roi et la tour permutent,

mais cette phrase peut aussi être reliée par simple neutralité à la phrase transitive

Jean permute le roi et la tour.

La sous-liste 1, correspondant à des emplois intransitifs à compléments locatifs, a été assortie de l'annexe 1bis, qui regroupe des emplois intransitifs à complément directionnel (*dévier vers, braquer vers, etc.*), ou à procès répétitif (*balloter, bringuebaler, etc.*); ces verbes dénotent généralement un mouvement complexe de l'objet direct, et n'entrent pas dans la définition de la table 35 L.

Enfin, le passage d'une construction transitive $N_0 V N_1$ à une construction intransitive $N_1 V$ entraîne souvent des modifications aspectuelles. Si on a

Jean tiédit son thé d'un peu d'eau froide,

la phrase intransitive

*Son thé tiédit (E + *d'un peu d'eau froide)*

amène la suppression, non seulement de l'agent N_0 , mais aussi de tout ce qui était lié à sa présence, et notamment du procès qui consistait à verser de l'eau froide dans le thé.

Il peut alors sembler assez naturel que le complément de N , très proche d'un instrumental, ne soit pas repris avec l'emploi intransitif.

Une autre modification aspectuelle liée semble-t-il, à la disparition de N_0 est l'apparition avec l'emploi intransitif d'une interprétation générique. Ainsi la phrase

Le cuivre étame plus facilement que le fer

correspond mieux à l'interprétation de

Il est plus facile d'étamer le cuivre que le fer,

qu'à celle de

*Jean a étamé plus facilement ce morceau de cuivre
que ce morceau de fer.*

Un assez grand nombre de verbes acceptent la neutralité avec cette inter-

prétation, au demeurant très proche de l'agent fantôme des pronominaux :

L'acier (argente + s'argente) plus facilement à chaud.

Il reste que la neutralité sera d'autant mieux acceptée que le processus dénoté par le verbe sera plus proche d'un changement interne ou autonome de l'objet :

L'humidité a (rouillé + recouvert de rouille) l'ancre

L'ancre s'est (rouillée + recouverte de rouille)

*L'ancre a (rouillé + *recouvert de rouille).*

Il y aura dans ce cas production quasi-régulière de verbes neutres si l'on considère que l'actant dénoté par le complément de *N* n'est pas déposé, mais "apparaît" sur l'objet direct, comme dans

La sécheresse a (craquelé + fissuré) le sol de

(craquelures + fissures)

Le sol (a + s'est) (craquelé + fissuré).

Mais ce sera beaucoup plus difficile si ce complément est nécessairement une substance étrangère ajoutée par un agent éventuel : c'est le cas des verbes *peindre* et *laquer* :

Jean a (peint + laqué) le mur d'une belle couleur bleue

**Le mur a (peint + laqué).*

Cependant une interprétation à "agent fantôme" rendra la phrase beaucoup plus acceptable :

?Le bois laque mieux que le plâtre

Nous n'avons pu faire figurer tous ces emplois dans les listes de verbes neutres du fait de l'indécision généralement attachée à leur acceptabilité.

Nombre d'entre eux ont néanmoins été retenus et la lettre T figurant dans la colonne "meilleur emploi" indique que la construction transitive est plus naturelle. La lettre I, employée de la même manière, note des cas de constructions transitives "poussées", comme dans

Les soldats ont campé dans la plaine

?Le général a campé les soldats dans la plaine

Le tronc a dégringolé sur la pente

?Paul a dégringolé le tronc sur la pente.

Cette liste représente l'état actuel de nos connaissances sur la relation de neutralité; sans avoir prétention d'exhaustivité, elle nous semble néanmoins regrouper la grande majorité des verbes neutres. Les substantifs figurant en position de *N*₁ et de *N*₂ ont été délibérément choisis pour faciliter le passage entre

emplois intransitif et transitif; leur degré de naturel est bien entendu variable, et ne constitue qu'une indication sur la classe sémantique de noms qui permet la neutralité.

6.2. Liste des verbes entrant dans la relation de neutralité

Sous-liste 1 : Emplois intransitifs correspondant aux tables 35 L et 35 ST

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
ACCOSTER	le canot	au quai	
AFFALER	la voile	sur le pont	T
APPROCHER	la voiture	du garage	
APPUYER	l'échelle	contre le mur	
AVANCER	la voiture	vers le garage	
BAIGNER	le film	dans le révélateur	
BAISSER	le niveau	à la cote 25	
BASCULER	la voiture	dans le fossé	
BAVER	du sang	sur son plastron	
BOUGER	la statue	de son socle	
CADRER	le sujet	dans le viseur	T
CAMPER	les soldats	dans la plaine	I
CASERNER	les soldats	dans les écuries	
CHAVIRER	la voiture	dans le fossé	
CLAQUER	la portière	sur le montant	
COUCHER	Jean	dans le salon	
COULER	le bronze	dans le moule	
DARDER	des rayons	sur la campagne	
DEGORGER	de l'eau	dans l'évier	
DEGRINGOLER	le tronc	sur la pente	I
DEMENAGER	le piano	à l'étage	

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
DESCENDRE	le piano	à la cave	
DROSSER	le navire	sur les récifs	T
ECHAPPER	le vase	sur le sol	I
EMBARQUER	le fret	sur le cargo	
EMBAUCHER	Paul	dans une place	
ENFILER	le cordon	dans la perle	
ENFONCER	le pied	dans la neige	
ENTRER	le piano	dans le salon	
FIGURER	un personnage	sur sa toile	
FILTRER	l'eau	dans du sable	
GARER	la voiture	devant la porte	
GLISSER	la lettre	dans la boîte	
GRIMPER	le piano	à l'étage	
IRRADIER	la lumière	sur la campagne	I
LOGGER	Paul	à l'étage	
MONTER	le piano	à l'étage	
NAUFRAGER	le navire	sur les récifs	T
NICHER	la statue	dans la niche	
PAITRE	les moutons	dans l'alpage	I
PASSER	le fil	dans l'aiguille	
PENDRE	le jambon	à la poutre	
PERCHER	la statue	sur la penderie	
PIQUER	la fourchette	dans la côtelette	
PISSER	de l'eau	sur le sol	
PLAQUER	le tissu	contre le mur	T
PLEURER	de grosses larmes	dans son casque	
PLONGER	la main	dans l'eau	
PORTER	la voiture	vers la droite	
POSER	la poutre	sur la traverse	T
PRESSER	le tissu	contre le mur	

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
RAPPROCHER	le bateau	de la côte	T
RECULER	la voiture	dans le garage	
RENTRE	la voiture	au garage	
ROULER	le tronc	sur la pente	
SERRER	la ceinture	sur ses hanches	
SORTIR	la voiture	du garage	
SOUFFLER	de l'air chaud	dans la pièce	
STATIONNER	la voiture	au parking	
SUER	de grosses gouttes	sur son col	
TENIR	le louis d'or	sur la tranche	
TIRER	une couleur	sur le brun	
TRAINER	la bâche	sur le sol	
TRANSPIRER	de grosses gouttes	sur son col	T
TREMPER	la main	dans l'eau	
VERSER	la voiture	dans le fossé	
VIRER	le tournesol	au bleu	

**Sous-liste 1 bis : Emplois intransitifs dénotant un mouvement
angulaire ou répétitif**

BALANCER	le pendule		
BALLOTER	les passagers		
BRANLER	sa tête		
BRAQUER	les roues	vers la droite	
BRINQUEBALER	les passagers		
COUDER	la tige		T
COURBER	la tige		T
DEVIER	la balle	vers la droite	
FLECHIR	la branche		

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
HOCHER	sa tête		T
INCLINER	sa tête		
INCURVER	la trajectoire	vers la droite	
OBLIQUER	la trajectoire	vers la droite	
PENCHER	l'abat-jour		
PIVOTER	le canon	vers la droite	
PLIER	la tige		
PLOYER	la tige		
POINTER	le canon	vers la droite	
REBIQUER	les cheveux	sur le front	
REBROUSSER	les cheveux	sur le front	
REDRESSER	le volant	vers la droite	
REMUER	la pâte		
RETROUSSER	son nez		
TOURNER	la manivelle		

Sous-liste 2 : Emplois intransitifs correspondant à la table 35 S

ACCROCHER	le filet	aux rochers	
AGRAFER	la robe	dans le dos	
ALTERNER	les pions blancs	avec les pions noirs	
BLOQUER	la roue	dans l'ornière	T
BOULONNER	le goujon	dans l'écrou	T
BOUTONNER	la veste	à droite	
BRANCHER	la fiche	dans la prise	T
CALER	la roue	dans l'ornière	
COGNER	le battant	contre le mur	
COINCER	la roue	dans l'ornière	
COLLER	le sparadrap	au talon	
COMMUTER	ce fil	à cette borne	T
CONTRASTER	le rouge	avec le vert	

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
COULISSER	les anneaux	sur la tringle	
CROISER	l'index	avec le majeur	
EMBRAYER	le pas de vis	sur le rouage	T
ENCLENCHER	la clef	dans la serrure	
ENGRENER	le rouage	sur le pas de vis	T
FRAPPER	le battant	contre le mur	
FROTTER	le piston	contre le cylindre	
HEURTER	le battant	contre le mur	
PERMUTER	le roi	avec la tour	
VISSER	le boulon	dans l'écrou	

Sous-liste 3 : Emplois intransitifs de verbes dérivés d'adjectifs

AIGRIR	le lait	
ALLONGER	les jours	
ALOURDIR	le sac	
AMAIGRIR	ses bras	T
AMEUBLIR	le sol	
AMOLLIR	le beurre	T
ANOBLIR	Paul	T
ARRONDIR	son ventre	
ASSECHER	les marais	T
ASSOMBRIR	la couleur	T
BAISSER	le niveau	
BLANCHIR	le linge	
BLEMIR	les images	
BLEUIR	le ciel	
BLONDIR	ses cheveux	
BONIFIER	le vin	
BRUNIR	ses cheveux	
CARMINER	ses lèvres	T

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
CENTUPLER	la mise		
CHAUFFER	l'eau		
CONDENSER	la vapeur		T
DECUPLER	la mise		
DEFRAICHIR	ce tissu		T
DIFFUSER	la lumière		T
DOUBLER	la mise		
DURCIR	la pâte		
ECLAIRCIR	le ciel		T
ELARGIR	le fossé		
EMBELLIR	le paysage		
EMPIRER	la maladie		
ENGRAISSER	Paul		
ENLAIDIR	le décor		
ENNOBLIR	Paul		
EPAISSIR	le potage		
FORCIR	Paul		I
FORTIFIER	ses muscles		T
FRAICHIR	le temps		
GAUCHIR	une tige		T
GAZEIFIER	l'eau		
GRANDIR	Paul		
GRISONNER	ses tempes		
GROSSIR	ses hanches		
HAUSSER	les prix		
JAUNIR	le papier		
LIQUEFIER	la cire		
MAIGRIR	ses joues		
MINCIR	sa taille		
MOLLIR	le vent		

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
MURIR	les fruits		
NOIRCIR	ses cheveux		
OBSCURCIR	le ciel		
OCRER	cette couleur		
OVALISER	son visage		
PALIR	son visage		
POLARISER	la lumière		
N-UPLER	la mise		
RACCOURCIR	les jours		
RAFFERMIR	la cire		
RAFFRAICHIR	l'atmosphère		
RAIDIR	la corde		
RAJEUNIR	Paul		
RALENTIR	la voiture		
RAMOLLIR	la cire		
RAPETISSER	Paul		
RECHAUFFER	l'eau		
REFROIDIR	l'eau		
RENCHERIR	les denrées		
ROSIR	les joues		
ROUGIR	le métal		
ROUSSIR	les oignons		
SECHER	le linge		
SOLIDIFIER	la cire		
SURIR	le lait		
TERNIR	les cuivres		
TIEDIR	l'eau		
TRIPLER	la mise		
VERDIR	la campagne		
VERMILLONNER	ses joues		

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
VIEILLIR	Paul		
VIOLACER	ses mains		

Sous-liste 4 : Emplois intransitifs correspondant à la table 35 R

ARRETER	le tissu	par un fauillage	
AUGMENTER	le prix	de 10 francs	
BRISER	la branche	en deux	T
CASSER	la branche	en deux	
CHANGER	la voiture	de place	
CLAQUER	l'élastique	en deux	
COMMENCER	son discours	par une citation	
COMPTER	Paul	parmi ses amis	
CONTINUER	son discours	par une citation	
DEBUTER	son discours	par une citation	
DECHIRER	le papier	en deux	T
DEMARRER	son discours	par une citation	
DESAGREGER	le bloc	en poussière	T
DIFFACTER	la lumière	en rayons	
ECLATER	l'assemblée	en trois groupes	
DIMINUER	le prix	de dix francs	
FENDRE	le bois	en deux	T
FINIR	son discours	par une citation	
FONDRE	la cire	en liquide	T
GRANULER	du plomb	en V-n	
GRENAILLER	du plomb	en V-n	
GRENER	du sel	en V-n	
OUVRIR	la séance	par une allocution	
PETER	l'élastique	en deux	
RAMIFIER	le tronc	en racines	

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
REPRENDRE	son discours	par une citation	
ROMPRE	la branche	en deux	
TERMINER	son discours	par une citation	T

Sous-liste 5 : Emplois intransitifs correspondant à la table 31 H

ACCOUCHER	N-hum	d'un garçon
AVORTER	"	
COMMUNIER	"	
CULPABILISER	"	
DECHOIR	"	dans mon estime
DECONTRACTER	"	
DEFOULER	"	
DEFROQUER	"	
DEMORALISER	"	
DEPRIMER	"	
DEROUILLER	"	
DESARMER	"	
DESESPERER	"	
EMBOURGEOISER	"	
ENRAGER	"	
FATIGUER	"	
FLECHIR	"	
HALLUCINER	"	
MURIR	"	
PANIQUER	"	
PARALYSER	"	
RAGAILLARDIR	"	
RAVIGOTER	"	
REGENERER	"	
REMBRUNIR	"	

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
REPOSER	“		
RESSUSCITER	“		
RETROGRADER	“		
TRACASSER	“		

Sous-liste 6 : Emplois intransitifs correspondant à la table 31 R

ACCELERER	la vitesse		
ACCROITRE	ses biens		T
ALTERER	les fruits		T
AMENDER	le sol	d'engrais	T
ARGENTER	le métal		
AVARIER	la viande		T
BALLONNER	son ventre		
BARATTER	le lait		
BASANER	sa peau		
BISCUITER	la pâte		
BOMBER	la plaque		
BOSSELER	la plaque		
BOUCANER	la viande		
BOUCLER	ses cheveux	de bouclettes	
BOUDINER	ses doigts		
BOUILLIR	l'eau		
BOURSOUFLER	son visage		
BOUTONNER	son visage		
BRONZER	sa peau		
BRULER	le papier		
CABOSSER	la plaque		T
CALAMINER	les bougies		
CALCINER	le steak		
CARAMELISER	le sucre		

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
CARBONISER	le steak		
CARIER	une molaire		T
CARTONNER	la neige		
CASSER	le verre		
CESSER	ce bruit		
CHAMBRER	le vin		
CHAMPAGNISER	le vin		
CHARGER	les accus	de courant continu	
CHIFFONNER	le tissu		
CICATRISER	la blessure		
CLOQUER	la peau		
COAGULER	le sang		
COLORER	l'eau		
CONGELER	la viande		
CONSUMER	le papier		
CORNER	les pages		T
COUVER	un œuf		
CRANTER	les cheveux		
CRAQUER	le sol		
CREMER	le lait		
CRENELER	la muraille		T
CREPER	ses cheveux		
CREUSER	ses joues		T
CREVASSER	le sol		
CREVER	le fond du sac		
CRISTALLISER	le sucre		
CUIRE	le rôti		
DATER	cet événement	de l'année dernière	
DEBOITER	la voiture	de la file	
DECANTER	ce vin	de sa lie	

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
DECLENCHER	la machine		
DECOMPOSER	la viande		
DEGORGER	les concombres	de leur eau	
DEGROSSIR	le bloc de marbre		T
DELAYER	la farine	dans l'eau	T
DEMAILLER	le tricot		
DENTELER	le tissu		T
DEPOILER	la fourrure	de V-n	
DERIVER	ce produit	de cette base	
DESQUAMER	la peau		
DETREMPER	le carton	dans de l'eau	
DILUER	le concentré	dans de l'eau	T
DIPHTONGUER	une voyelle		
DISSOUDRE	le concentré		
DORER	le rôti		
ECHANCRER	la robe		T
ECRETER	la courbe		
EFFRANGER	le tissu		T
EGOUTTER	la salade	de son eau	
EMBAUMER	la pièce	de parfum	
EMPATER	son menton		T
EMPESTER	la pièce	de parfum	
EMULSIONNER	une sauce		
ENCRASSER	les bougies		T
ENCRER	le stencil		
ENFLER	son bras		
ENKYSTER	la tumeur		T
ENTARTRER	ses dents		T
ESSORER	le linge	de son eau	

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
ETAMER	le cuivre		T
ETUVER	les légumes		
EVAPORER	le mercure		
FAISANDER	le gibier		
FANER	les fleurs		
FATIGUER	Marie		
FELER	la glace		T
FENDILLER	la glace		
FENDRE	la glace		
FERMENTER	le moût		
FERMER	la porte		
FEUTRER	la laine		T
FIGER	la graisse		
FILER	du sucre		
FILER	un bas		
FISSURER	la glace		T
FLAMBER	le steak		
FLEURIR	le jardin	de narcisses	
FONCER	cette couleur		
FOSSILISER	la fougère		
FRANGER	le tissu		
FREINER	la voiture		
FRIRE	les poissons		
FRISER	les cheveux		
FROISSER	ce tissu		T
FRONCER	ce tissu		
FUMER	la viande		T
GANGRENER	la jambe		T
GAUFFRER	ce tissu		T

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
GELIFIER	la suspension		
GERCER	ses lèvres		
GERMER	les pommes de terre		I
GIVRER	les vitres		
GLACER	le sucre		T
GONDOLER	le carton		
GONFLER	le ballon		
GRATINER	les lasagnes		
GRILLER	le steak		
GUERIR	le malade		
HALER	sa peau		
HERISSER	ses cheveux		
HOUPPER	ses cheveux		
IRISER	l'eau		
LAINER	un cuir		
LAVER	ce tissu		T
LEVER	le grain		I
LOUPER	la mayonnaise		
LUSTER	le tissu		T
MARBRER	la peau		T
MARINER	la viande		I
METALLISER	le plastique		T
MIJOTER	un ragoût		
MINERALISER	la fougère		
MITONNER	un plat		
MOISIR	le fromage		
MOUTONNER	le ciel		I
OURLER	le drap		T

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
OUVRIR	la porte		
OXYDER	le cuivre		
PALMER	ses pattes		
PATINER	l'acajou		
PELER	l'épiderme		I
PERCER	le fond du sac		
PIGMENTER	sa peau		
PLASTIFIER	le carton		T
PLISSER	le tissu		
POCHER	les œufs		
POISSER	le cuir		
POLYMERISER	ce gaz		
POMMER	les choux		
POURRIR	la viande		
PRECIPITER	le chlorure d'argent		
PUTREFIER	la viande		
RABOUGRIR	la plante		
RASSIR	le pain		
RATATINER	la plante		
RATER	la mayonnaise		
RAVINER	le versant		T
REDUIRE	les portions		
RENFLER	sa pause		
RETARDER	la pendule		
REUSSIR	la mayonnaise		
RIDER	sa peau		
ROTIR	la viande		
ROUILLER	le fer		
SAIGNER	le cochon	de son sang	

Verbe	N ₁	N ₂	meilleur emploi
SAISIR	le steak		
SOLIDIFIER	la cire		
SALPETRER	le mur		T
SATINER	le tissu		
STOPPER	la voiture		
STRATIFIER	la roche		
SYNCOPER	le rythme		T
TARIR	la source		
TORDRE	la poutrelle		T
TOURNER	la manivelle		
VALLONNER	le paysage		
VAPORISER	ce liquide		T
VARIER	les plaisirs		
VEINER	le marbre		I
VIDANGER	la fosse	de son contenu	T
VITRIFIER	l'émail		
VRILLER	les tiges		I

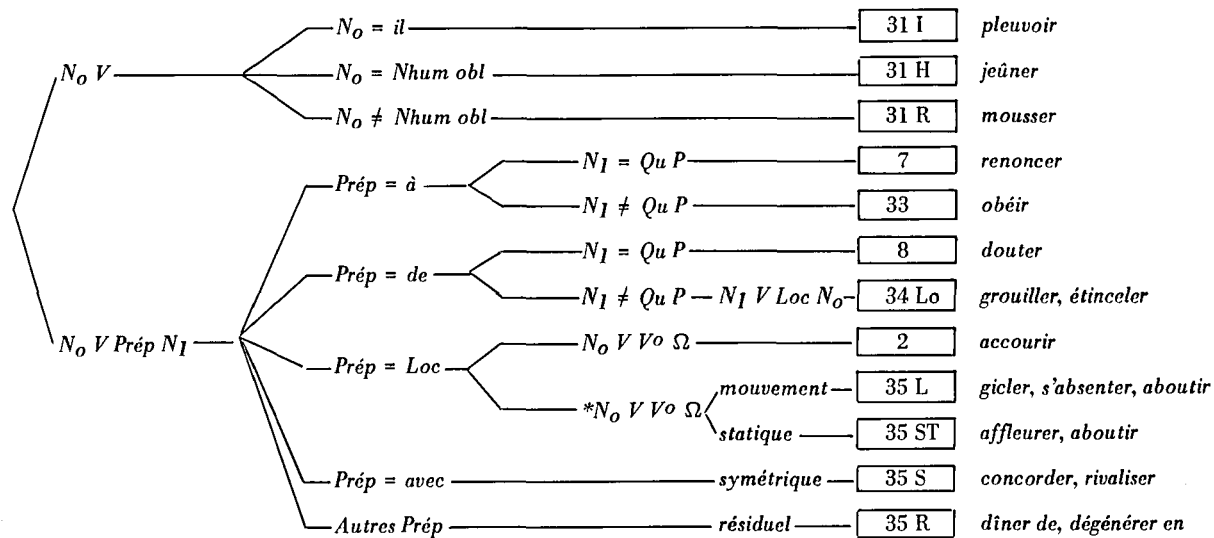
ANNEXE 2

TABLES DES CONSTRUCTIONS INTRANSITIVES

Les tables apparaissent dans cet ordre :

Table 31 I	:	$II\ V$
Table 31 H	:	$N_o\ V$ (avec $N_o = N\ hum$)
Table 31 R	:	$N_o\ V$
Table 33	:	$N_o\ V\ à\ N_I$
Table 34 Lo	:	$N_o\ V\ Loc\ N_I \leftrightarrow N_I\ V\ de\ N_o$
Table 35 S	:	$N_o\ V\ (E + de)\ avec\ N_I \leftrightarrow N_o\ et\ N_I\ V$
Table 35 L	:	$N_o\ V\ Loc\ N_I$
Table 35 ST	:	$N_o\ V\ Loc\ N_I$ (emploi statique)
Table 35 R	:	$N_o\ V\ Prép\ N_I$

L'arbre suivant explicite (cf 3.2.) comment le système des propriétés définitionnelles organise nos tables, et aussi les trois tables de constructions complétives intransitives 2 ($N_O V Loc N_I V o \Omega$, *Paul monte dans sa chambre chercher un livre*), 7 ($N_O V \grave{a} ce\ que\ P$, *Paul renonce à ce que Marie vienne*), et 8 ($N_O V de\ ce\ que\ P$, *Paul bénéficie de ce que Pierre est venu*).



	V-n V Ω	il V V-n Ω	V-n V N ₁	N ₁ V	il fait V-n	il tombe V-n Loc N	il lui V Loc N ¹ pc	N ₀ V Ω
brouillasser	+	+	-	-	+	-	-	-
bruiner	+	+	-	-	-	+	+	+
brumasser	+	+	-	-	+	-	-	-
brumer	+	+	-	-	+	-	-	-
crachiner	+	+	-	-	-	+	+	+
déluger	+	+	-	-	-	+	+	+
éclairer	+	+	-	-	+	-	-	-
être Advt	-	-	-	-	-	-	-	-
être Dnum heure	-	-	-	-	-	-	-	-
faire Adj	-	-	-	-	-	-	-	-
faire N	-	-	-	-	-	-	-	-
floconner	+	+	-	-	-	+	+	+
flotter	+	+	-	-	-	+	+	-
fraîchir	-	-	+	+	+	-	-	+
geler	-	-	+	+	+	-	-	-

	V-n V Ω	il V V-n Ω	V-n V N ₁	N ₁ V	il fait V-n	il tombe V-n Loc N	il lui V Loc N ¹ pc	N ₀ V Ω
givrer	-	-	+	+	+	-	-	-
greler	+	+	-	-	-	+	+	+
grésiller	+	+	-	-	-	+	+	-
neiger	+	+	-	-	-	+	+	+
pleuvasser	+	+	-	-	-	+	+	+
pleuvoir	+	+	-	-	-	+	+	+
pluvioter	+	+	-	-	-	+	+	+
tonner	+	+	-	-	+	-	-	+
venter	+	+	-	-	+	-	-	-
verglacer	-	-	+	+	+	-	-	-

Table 31 H - 2 307

N ₀			N ₀ = N pc	N ₀ = V-n		N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	N ⁰ pc lui V	N ₀ V de N ⁰ pc	P.A.			D.P.		
										N hum V sur ce point	N ₀ V vers N	il V N ₀ Ω	cette idée V Loc son esprit	N hum V Loc N q	N ₀ = N -hum
- +		cabotiner				-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
- -		cabrioler				+	-	-	-	-	+	+	+	-	-
+ -		caner				-	-	-	+	+	+	+	-	-	-
- -		canoter				-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
- -		caracoler				+	-	-	-	-	+	+	+	+	+
- -		cavalcader				+	-	-	-	-	+	+	+	-	+
- -		chipoter				-	-	-	-	+	-	+	-	-	-
+ +		ciller				-	-	+	+	+	+	+	-	-	-
+ -		claudiquer				+	-	-	+	-	+	+	-	-	-
+ -		cligner				-	-	+	+	-	-	+	-	-	-
+ -		clopiner				+	-	-	+	-	+	+	-	-	-
- -		concourir				-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
- -		se conduire Advm				-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
- -		se couper				-	-	-	-	+	-	+	-	-	-
+ -		se dandiner				-	-	-	+	-	+	+	-	-	+

N ₀							N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	N ⁰ pc lui V	N ₀ V de N ⁰ pc	il V N ₀ Ω
N ₀ = N hum	N ₀ = N pc	N ₀ = N -hum	N ₀ = N nr	N ₀ = V Ω	N ₀ = V-n						
-	+	+	-	-	-		+	+	-	-	+
-	-	+	-	-	-		+	-	+	-	+
-	-	+	-	-	-		-	+	-	-	+
-	+	+	-	-	-		+	-	-	+	+
-	+	+	+	-	-	détoner	+	-	-	-	+
-	+	+	-	-	+	écumer	+	-	+	+	+
+	+	+	-	-	-	évoluer	-	-	-	-	+
+	+	+	+	-	-	exister	+	-	-	-	+
-	+	+	-	-	-	flamber	-	-	+	-	+
+	+	+	-	-	-	flancher	-	-	+	-	+
-	+	+	-	-	-	flotter	+	-	+	-	+
-	+	+	-	-	-	fonctionner	-	-	-	+	+
-	-	+	-	-	-	fructifier	-	-	-	-	+
-	+	+	-	-	-	fuir	-	-	+	+	+
+	+	+	+	+	-	gazer Advn	-	-	-	-	+

Table 31 R - 3 317

N ₀											
N ₀ = N hum	N ₀ = N pc	N ₀ = N -hum	N ₀ = N nr	N ₀ = V Ω	N ₀ = V-n		N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	N ⁰ pc lui V	N ₀ V de N ⁰ pc	il V N ₀ Ω
-	+	+	-	-	-		+	-	-	-	+
-	+	+	-	-	-		-	-	+	+	+
-	+	-	-	-	-		-	-	+	-	+
-	+	+	-	+	-		-	-	-	-	+
-	-	+	-	-	-	mazouter	-	-	-	-	+
+	-	+	-	-	-	se montrer Adj	-	-	-	-	-
-	+	+	-	-	+	mousser	+	-	+	-	+
-	-	+	-	-	-	nordir	-	-	-	-	-
-	-	+	-	-	-	paraître	-	+	-	-	+
-	-	+	-	-	-	percer	-	-	-	-	+
-	-	+	-	-	-	péricliter	-	-	-	-	+
-	-	+	-	-	-	poindre	-	-	-	-	+
-	-	+	-	-	-	porter Advl	-	-	-	-	+
-	+	+	-	-	+	pousser	-	+	-	-	+
-	-	+	-	-	-	prendre	-	+	-	-	+

N_0							N_0 est V-ant	N_0 est V pp	N_0^{pc} lui V	N_0 V de N_0^{pc}	il V N_0 Ω	
$N_0 = N$ hum	$N_0 = N$ pc	$N_0 = N$ -hum	$N_0 = N$ nr	$N_0 = V$ Ω	$N_0 = V$ -n							
+	-	+	+	+	-		présenter Advm	-	-	-	-	+
+	+	+	-	-	+		tourbillonner	+	-	+	+	+
+	-	+	-	-	-		tourner Advm	-	-	-	-	+
+	+	+	-	-	-		tourniquer	-	-	+	+	+
+	+	+	-	-	-	tournoyer	-	-	+	+	+	
+	+	+	-	-	-	trembler	+	-	+	+	+	
+	+	+	-	-	-	tremblotter	+	-	+	+	+	
+	+	+	-	-	-	tressauter	-	-	+	+	+	
-	-	+	-	-	-	vaquer	-	-	-	-	+	
+	+	+	-	-	-	virevolter	-	-	+	+	+	

N ₀						N ₁										P.A.					
N ₀ = N hum	N ₀ = N -hum	N ₀ = N nr	N ₀ = V-n	N ₀ = N plur obl		N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	N ₀ V de N ₀ pc	N ₁ = N hum	N ₀ V Prép N pc de N ₁	N ₀ lui V Prép N ₁ pc	N ₁ = N -hum	N ₁ = le fait que P	Ppv = lui	Ppv = y	N ₁ = V-n	N ₁ = N plur obl	N hum V sur ce point	il V N ₀ Ω	cette idée V Loc son esprit
+	+	+	-	-	aller	-	-	-	-	+	+	-	+	-	+	-	-	-	-	+	+
-	+	-	-	-	aller	-	-	-	-	+	+	+	+	-	+	-	-	-	-	+	+
+	+	+	-	-	appartenir	-	-	-	-	+	+	-	+	-	+	-	-	-	-	+	+
+	-	-	-	-	en appeler	-	-	-	-	+	+	-	+	-	-	-	-	-	+	+	-
+	+	+	-	-	attenter	-	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+	-
+	+	+	-	-	céder	+	-	-	+	+	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	-
+	-	-	-	-	compatir	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	-
+	+	+	-	-	contrevenir	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+
+	-	-	-	-	croire	+	+	-	-	+	+	-	+	+	+	+	-	-	+	+	-
+	-	-	-	-	déroger	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+
+	-	-	-	-	émarger	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	-	+	-
-	+	-	-	-	être	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
+	-	-	-	-	se fier	-	-	-	-	+	+	-	+	+	+	+	-	-	+	+	-
+	-	-	-	-	goûter	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	-	+	-
+	+	+	-	-	se heurter	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	-

N ₀						N ₁												P.A.			
N ₀ = N hum	N ₀ = N -hum	N ₀ = N nr	N ₀ = V-n	N ₀ = N plur obl		N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	N ₀ V de N ₀ pc	N ₁ = N hum	N ₀ V Prép N pc de N ₁	N ₀ lui V Prép N ¹ pc	N ₁ = N -hum	N ₁ = le fait que P	Ppv = lui	Ppv = y	N ₁ = V-n	N ₁ = N plur obl	N hum V sur ce point	il V N ₀ Ω	cette idée V Loc son esprit
+	+	+	-	-	en imposer	+	+	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	+
+	+	+	-	-	insulter	-	+	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	+
+	-	-	-	-	manquer	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	+	+	+
+	-	-	-	-	mentir	+	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	-
+	-	-	-	-	naître	+	-	-	-	-	-	+	+	-	+	+	-	-	-	+	-
+	-	-	-	-	obéir	+	+	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-
+	-	-	-	-	obtempérer	+	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	-	+	-
+	+	+	-	-	parer	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	+	-	-	-	+	-
+	+	+	-	-	pouvoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	+	+	-
+	+	+	-	-	présider	+	-	-	-	-	-	+	+	-	-	+	-	-	-	+	-
+	-	-	-	-	procéder	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	+	-
+	+	-	-	-	réagir	+	-	-	+	+	+	+	-	+	+	+	-	-	+	+	-
-	+	+	-	-	remonter	-	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-
+	-	-	-	-	se rendre	+	-	-	-	+	-	-	+	+	+	+	-	-	+	+	-
+	+	+	-	-	résister	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	-

STANDARD										CROISE										D. P.									
N ₀										N ₀										D. P.									
N ₀ = N hum										N ₀ = N hum										D. P.									
N ₀ = N -hum										N ₀ = N -hum										D. P.									
N ₀ = N nr										N ₀ = N nr										D. P.									
N ₀ = V-n										N ₀ = V-n										D. P.									
N ₀ = N plur obl										N ₀ = N plur obl										D. P.									

STANDARD

CROISE

D. P.

STANDARD										CROISE										D. P.	
N ₀										N ₀										N ₀	

STANDARD														
N ₀														
N ₀ = N hum		N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	Prép = dans	Prép = sur	Prép = de	N ₀ lui V Prép N'pc	N ₁ = N -hum	N ₁ = le fait que P	Ppv = y	N ₁ = V-n	N ₀ est V-ant Prép N ₁	il V N ₀ Ω
N ₀ = N -hum														
N ₀ = N nr														
N ₀ = V-n														
N ₀ = N plur obl														

STANDARD										CROISE										D.P.
N ₀										N ₀										cette idée V Loc son esprit
N ₀ = N hum										N ₀ = N hum							il V que P U			
N ₀ = N -hum										N ₀ = N -hum										
N ₀ = N nr										N ₀ = N nr										
N ₀ = V-n										N ₀ = V-n										
N ₀ = N plur obl										N ₀ = N plur obl										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
Prép = dans										Prép = dans										
Prép = sur										Prép = sur										
Prép = de										Prép = de										
N ₀ lui V Prép N ₁ pc										N ₀ lui V Prép N ₁ pc										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
N ₁ = le fait que P										N ₁ = le fait que P										
Ppv = Y										Ppv = Y										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U										il V N ₀ U										
N ₀ V										N ₀ V										
N ₀ est V-ant										N ₀ est V-ant										
N ₀ est V pp										N ₀ est V pp										
N ₀ pc lui V										N ₀ pc lui V										
N ₀ V de N ₀ pc										N ₀ V de N ₀ pc										
Prép = en										Prép = en										
N ₁ = N hum										N ₁ = N hum										
N ₁ = N -hum										N ₁ = N -hum										
Ppv = en										Ppv = en										
N ₁ = V-n										N ₁ = V-n										
N ₁ = N plur obl										N ₁ = N plur obl										
N ₀ est V-ant Prép N ₁										N ₀ est V-ant Prép N ₁										
il V N ₀ U																				

STANDARD					
	+	+	+	N ₀ = N hum	N ₀
				N ₀ = N -hum	
				N ₀ = N nr	
				N ₀ = V-n	
				N ₀ = N plur obl	
	+	+	+		
	+	+	+		
	+	+	+	N ₀ V	Prép
				N ₀ est V-ant	
				N ₀ est V pp	
				Prép = dans	
				Prép = sur	
	+	+	+	Prép = de	N ₁
				N ₀ lui V Prép N ¹ pc	
				N ₁ = N -hum	
				N ₁ = le fait que P	
				Ppv = y	
	+	+	+	N ₁ = V-n	P.A.
				N ₀ est V-ant Prép N ₁	
				il V N ₀ Ω	
CROISE					
	+	+	+	N ₀ = N hum	N ₀
				N ₀ = N pc	
				N ₀ = N nr	
				N ₀ = V-n	
	+	+	+	N ₀ V	
				N ₀ est V-ant	
				N ₀ est V pp	
				N ⁰ pc lui V	
				N ₀ V de N ⁰ pc	
	+	+	+	Prép = en	N ₁
				N ₁ = N hum	
				N ₁ = N -hum	
				Ppv = en	
				N ₁ = V-n	
	+	+	+	N ₁ = N plur obl	P.A.
				N ₀ est V-ant Prép N ₁	
				il V N ₀ Ω	
D.P.					
	+	+	+	cette idée V Loc son esprit	
				il V que P Ω	

N ₀							Prép						N ₁			P.A.							
N ₀ = N hum	N ₀ = N -hum	N ₀ = N nr	N ₀ = V Ω	N ₀ = V-n			N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	Prép = dans	Prép = à	Prép = contre	Prép = avec	Prép = de + d'avec	N ₁ = N hum	N ₁ = N -hum	N ₁ = le fait que P	Ppv	N hum V sur ce point	N ₀ est V-ant Prép N ₁	il y a V-n entre N ₀ et N ₁	N ₀ est en V-n avec N ₁	il V N ₀ Ω
-	+	-	-	-	adhérer	+	-	-	-	+	+	+	-	-	+	-	+	-	-	+	-	+	
+	-	-	-	-	se bagarrer	+	-	-	-	-	+	+	-	+	-	-	+	-	-	+	+	+	
+	-	-	-	-	baiser	+	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	
+	-	-	-	-	batailler	+	-	-	-	+	+	-	+	+	-	+	+	-	+	-	+	+	
+	-	-	-	-	se battre	+	-	-	-	+	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+	
+	-	-	-	-	boxer	+	-	-	-	+	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+	
+	-	-	-	-	bridger	+	-	-	-	+	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+	
-	+	+	+	+	cadrer	+	-	-	+	-	+	-	+	+	+	-	+	-	-	-	+	+	
+	+	+	-	-	coexister	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	+	+	-	+	+	
+	+	+	-	-	cohabiter	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	-	+	-	+	+	
-	+	+	+	-	coïncider	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	
+	-	-	-	-	coïter	+	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	+	
-	+	+	+	-	coller	+	-	-	-	+	+	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	+	
+	-	-	-	-	combattre	+	-	-	-	+	+	-	+	+	+	-	+	-	+	+	+	+	
+	-	-	-	-	commercer	+	+	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+	

Table 35 S - 2 329

N ₀						Prép							N ₁			P.A.						
N ₀ = N hum	N ₀ = H -hum	N ₀ = N nr	N ₀ = V Ω	N ₀ = V-n		N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	Prép = dans	Prép = à	Prép = contre	Prép = avec	Prép = de + d'avec	N ₁ = N hum	N ₁ = N -hum	N ₁ = le fait que P	Ppv	N hum V sur ce point	N ₀ est V-ant Prép N ₁	il y a V-n entre N ₀ et N ₁	N ₀ est en V-n avec N ₁	il V N ₀ Ω
+	-	-	-	-	communier	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	-	+	+	+
+	-	-	-	-	communiquer	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	-	+	+	+
-	+	-	-	-	communiquer	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	+	+	+	+
+	-	-	-	-	composer	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	+
+	-	-	-	-	se concerter	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	-	-	+	+
-	+	+	+	-	concorder	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+	+	+	+
-	+	-	-	-	confluer	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	+	+	+	+
-	+	+	+	-	converger	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	+	+	+	+
-	+	-	-	-	cooccurrencer	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	+	-	+	+
+	-	-	-	-	copuler	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+
+	-	-	-	-	correspondre	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+	+	+	+
-	+	+	+	-	correspondre	-	-	-	-	+	+	-	-	+	+	+	+	+	-	+	+	+
+	-	-	-	-	coucher	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+
-	+	+	-	-	croiser	-	-	+	-	-	+	-	-	+	-	+	-	-	-	+	+	+
+	-	-	-	-	en découdre	-	-	-	-	-	+	-	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-

N ₀						N ₀ V	Prép					N ₁			P.A.							
-	+	-	+	-			N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	Prép = dans	Prép = à	Prép = contre	Prép = avec	Prép = de + d'avec	N ₁ = N hum	N ₁ = N -hum	N ₁ = le fait que P	Ppv	N hum V sur ce point	N ₀ est V-ant Prép N ₁	il y a V-n entre N ₀ et N ₁	N ₀ est en V-n avec N ₁	il V N ₀ Ω
-	+	+	+	+	détonner	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	
-	+	-	-	-	discorder	+	+	-	+	-	-	+	-	+	-	+	-	+	+	+	-	
-	+	-	-	+	dissoner	+	+	-	+	-	-	+	-	+	-	+	-	+	+	+	+	
+	+	+	+	-	diverger	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
+	-	-	-	-	s'entendre	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	
+	-	-	-	-	fauter	+	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+	
+	-	-	-	-	ferrailler	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	
+	-	-	-	-	en finir	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	
+	-	-	-	-	flirter	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	
+	-	-	-	-	forniquer	+	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+	
+	-	-	-	+	fraterniser	+	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-	+	+	-	-	+	
+	-	-	-	-	frayer	-	-	-	-	-	+	+	-	+	-	-	-	+	-	-	+	
+	-	-	-	-	fréquenter	+	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	+	+	+	+	
+	-	-	-	-	guerroyer	+	-	-	-	+	+	-	+	-	-	+	-	+	+	+	+	
-	+	+	+	-	interagir	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	+	+	-	+	

Table 35 S - 4 331

N ₀											Prép					N ₁					P.A.				
N ₀ = N hum	N ₀ = N -hum	N ₀ = N nr	N ₀ = V Ω	N ₀ = V-n		N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	Prép = dans	Prép = à	Prép = contre	Prép = avec	Prép = de + d'avec	N ₁ = N hum	N ₁ = N -hum	N ₁ = le fait que P	Ppv	N hum V sur ce point	N ₀ est V-ant Prép N ₁	il y a V-n entre N ₀ et N ₁	N ₀ est en V-n avec N ₁	il V N ₀ Ω			
-	+	+	+	-	interférer	+	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	+	-	+	+	+	+	+	+
+	-	-	-	-	jouter	+	-	-	-	-	+	+	-	+	-	-	-	+	-	+	+	+	+	+	+
-	+	+	+	-	jurer	+	-	-	-	-	-	+	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+
+	-	-	-	-	lutter	+	-	-	-	+	+	-	-	+	+	+	-	+	-	+	+	+	+	+	+
+	-	-	-	-	marivauder	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+
+	-	-	-	-	matcher	+	-	-	-	-	+	+	-	+	-	-	-	+	-	+	+	+	+	+	+
+	-	-	-	-	se mesurer	-	-	-	+	-	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	+
+	-	-	-	-	se mettre Advm	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-
+	-	-	-	-	pactiser	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	+	+	-	+	+	+	+	+	+
+	-	-	-	-	parlementer	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	+
+	-	-	-	+	polissonner	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+
+	-	-	-	-	potiner	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+
-	+	+	+	-	rimer	-	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-	+	+	+
-	+	-	-	-	rimer	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	+	+	+
+	+	-	-	+	rivaliser	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	-	+	+	+	+	+	+

N ₀			Prép N ₁												P.A.	D.P.																	
			source						destination																								
			N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	N ₀ pc lui V	N ₀ V de N ₀ pc	source et destination	trajet	de combien	Prép = de	Prép source ≠ de	Pov = en	Prép = E	Prép = dans	Prép = sur	Prép = contre	Prép = à	Prép = vers	Pov = y	N ₀ lui V Prép N ₁ pc	N ₀ V N ₁ Loc N ₁ pc	N ₀ V Prép N ₁ pc de N ₀	N ₀ V prép N ₀ pc	N ₁ = le fait que P	N ₁ = V-n	N ₀ est V-ant Prép N ₁	il V N ₀ n	cette idée V Loc son esprit	N hum V Loc H q	il V que P n		
N ₀ = N hum	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
N ₀ = N pc	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
N ₀ = N -hum	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
N ₀ = N nr	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
N ₀ = V n	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
N ₀ = V-n	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
N ₀ = N plur obl	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

N ₀				Prép N ₁												P.A.	D.P.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
				source						destination																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
				N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	N ^{pc} lui V	N ₀ V de N ^{pc}	source et destination	de combien	Prép = de	Prép source ≠ de	Ppv = en	Prép = E	Prép = dans	Prép = sur	Prép = contre	Prép = à	Prép = vers	Ppv = Y	N ₀ lui V Prép N ^{pc}	N ₀ V N ₁ Loc N ^{pc}	N ₀ V Prép N ^{pc} de N ₀	N ₀ V prép N ^{pc}	N ₁ = le fait que P	N ₁ = V-n	N ₀ est V-ant Prép N ₁	il V N ₀ n	cette idée V Loc son esprit	N hum V Loc N q	il V que P n																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
N ₀ = N hum																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															</

N ₀			Prép N ₁														P.A.	D.P.														
			source							destination																						
			N ₀ V	N ₀ est V-ant	N ₀ est V pp	N ⁰ pc lui V	N ₀ V de N ⁰ pc	source et destination	trajet	de combien	Prép = de	Prép source ≠ de	Ppv = en	Prép = E	Prép = dans	Prép = sur	Prép = contre	Prép = à	Prép = vers	Ppv = y	N ₀ lui V Prép N ¹ pc	N ₀ V N ₁ Loc N ¹ pc	N ₀ V Prép N pc de N ₀	N ₀ V prép N ⁰ pc	N ₁ = le fait que P	N ₁ = V-n	N ₀ est V-ant Prép N ₁	il V N ₀ Ω	cette idée V Loc son esprit	N hum V Loc N q	il V que P Ω	
N ₀ = N hum	-	ricocher	+	+			+	+	+	+	+	+								+	+	+	+	+						+	+	
N ₀ = N pc	-	ruisseler	+	+				+	+	+	+	+								+	+	+	+	+						+	+	
N ₀ = N -hum	+	serpenter	+	+				+	+	+											+	+	+	+	+						+	+
N ₀ = N nr	+	sombrer	+	+					+	+											+	+	+	+	+						+	+
N ₀ = V Ω	-	sourdre	+	+				+	+	+	+	+								+	+	+	+	+						+	+	
N ₀ = V-n	-	suinter	+	+				+	+	+	+	+								+	+	+	+	+						+	+	
N ₀ = N plur obl	+	tanguer	+	+					+	+											+	+	+	+	+						+	+
	+	toucher	+	+					+	+										+	+	+	+	+							+	+
	+	trébucher	+	+					+	+										+	+	+	+	+							+	+
	+	trifouiller	+	+					+	+										+	+	+	+	+							+	+
	-	valser	+	+				+	+	+	+	+								+	+	+	+	+							+	+
	+	voguer	+	+				+	+	+	+	+								+	+	+	+	+							+	+
	+	zigzaguer	+	+				+	+	+	+	+								+	+	+	+	+							+	+

Table 35 L - 5 337

	N ₀											Prép N ₁										P.A.
	N ₀ = N hum	N ₀ = N pc	N ₀ = chemin	N ₀ = N -hum	N ₀ = N nr	N ₀ = V = n	N ₀ = V-n	N ₀ = N plur obl				source	destination									
+	+	+	+	+	+	+	+	+	reposer	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	résider	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	ressortir	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	rester	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	retrousser	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	séjourner	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	serrer	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	siéger	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	sortir	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	stationner	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	surnager	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	tenir	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	tomber	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	toucher	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	trainer	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

Table 35 ST - 4 341

	+	+	+	+	+	N ₀ = N hum N ₀ = N pc N ₀ = chemin N ₀ = N -hum N ₀ = N nr N ₀ = V Ω N ₀ = V-n N ₀ = N plur obl	N ₀
		vivre	se trouver	trôner	tremper	transpiration	
	+	+	+	+	+	N ₀ V N ₀ est V-ant N ₀ est V pp N ₀ lui V N ₀ V de N ₀ pc	
	+	+	+	+	+	source et destination trajet de combien	
	+	+	+	+	+	Prép = de Prép source ≠ de Ppv = en	source
	+	+	+	+	+	Prép = E Prép = dans Prép = sur Prép = à Prép = vers Ppv = y	destination
	+	+	+	+	+	N ₀ lui V Prép N ¹ pc N ₀ V N ₁ Loc N ¹ pc N ₀ V Prép N pc de N ₀ N ₀ V prép N ⁰ pc N ₀ V de N ⁰ pc Prép N ₁ N ₁ = le fait que P N ₁ = V-n	
	+	+	+	+	+	H ₀ est V-ant Prép N ₁ il V H ₀ Ω	P.A.

N ₀							N ₁					P.A.
H ₀ = N hum						N ₀ V	H ₁ = N hum					
H ₀ = N pc						H ₀ est V-ant	H ₀ V Prép H pc de H ₁					
H ₀ = N -hum						H ₀ est V pp	H ₀ lui V Prép H ⁰ pc					
N ₀ = N nr						N ⁰ pc lui V	H ₀ V Prép N pc de N ₀					
H ₀ = V Ω						H ₀ V de N ⁰ pc	H ₀ V Prép H ⁰ pc					
H ₀ = V-n							H ₁ = N -hum					
H ₀ = N plur obl							H ₁ = le fait que P					
							Epv					
							H ₁ = V-n					
							H ₁ = N plur obl					
							H ₀ V de N ⁰ pc Prép N ₁					
							N hum V sur ce point					
							H ₀ est V-ant Prép H ₁					
							il V H ₀ Ω					
+	+	+			s'abattre	-	sur	+	+			+
+	-	-			abuser	-	de	+				
+	-	+	+		achopper	-	sur	+	+			
+	+	+	+	+	agir	+	sur	+	+	+		
+	+	+	+	+	aller	-	avec	+				
+	-	-	-		y aller Advm	+	avec	+	+	+		
+	-	-	-		s'amuser	-	de	+				
+	-	+	+		anticiper	+	sur	+		+	+	
+	-	-	-		attiger	+	avec	+			+	
+	-	-	-		badiner	+	avec	+	+	+		
+	-	-	-		banqueter	+	de	-	+	+	+	
+	-	-	-		en baver	+	avec	+	+	+		
+	-	-	-		biaiser	+	avec	+	-	+		
+	-	-	-		blaguer	+	avec	+	+	+		
+	-	-	-		capituler	+	devant	+	+	+	+	

Table 35 R-1 343

[illegible]

N ₀				N ₁			P.A.
N ₀ = N hum				N ₁ = N hum			
N ₀ = N pc				N ₀ V Prép N pc de N ₁			
N ₀ = N -hum				N ₀ lui V Prép N ⁰ pc			
N ₀ = N nr				N ₀ V Prép N pc de N ₀			
N ₀ = V Ω				N ₀ V Prép N ⁰ pc			
N ₀ = V-n				N ₁ = N -hum			
N ₀ = N plur obl				N ₁ = le fait que P			
				Épv			
				N ₁ = V-n			
				N ₁ = N plur obl			
				N ₀ V de N ⁰ pc Prép N ₁			
				N hum V sur ce point			
				N ₀ est V-ant Prép N ₁			
				N ₁ V N ₀ Ω			

N ₀										N ₁								P.A.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
H ₀ = N hum									N ₀ V									H ₁ = N hum																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																

N ₀			N ₁		P.A.
H ₀ = N hum	H ₀ = N pc		H ₁ = N hum	H ₁ = N pc	
H ₀ = N -hum	H ₀ = N nr		H ₁ = N -hum	H ₁ = N nr	
H ₀ = V n	H ₀ = V n		H ₁ = V n	H ₁ = V n	
H ₀ = N plur obl	H ₀ = N plur obl		H ₁ = N plur obl	H ₁ = N plur obl	
+	+	mordre	+	+	sur
+	-	opter	+	-	pour
+	-	passer	-	-	sur
+	+	se passer	+	+	de
+	+	en passer	+	-	par
+	-	pécher	+	-	contre
+	-	se pourvoir	-	-	en
+	-	s'y prendre Advn	+	-	avec
+	-	présumer	-	-	de
+	-	se prononcer	+	-	sur
+	+	réagir	+	+	sur
+	-	récupérer	+	-	de
+	+	redoubler	-	-	de
+	-	régner	+	+	sur
+	-	relever	-	-	de

N ₀						N ₁					P.A.
H ₀ = H hum						H ₁ = H hum					
H ₀ = H pc						H ₀ V Prép H pc de H ₁					
H ₀ = H -hum						H ₀ lui V Prép H ₁ pc					
H ₀ = H nr						H ₀ V Prép H pc de H ₀					
H ₀ = V Ω						H ₀ V Prép H ₀ pc					
H ₀ = V-n						H ₁ = H -hum					
H ₀ = H plur obl						H ₁ = le fait que P					
						P _{pv}					
						H ₁ = V-n					
						H ₁ = H plur obl					
						H ₀ V de H ₀ pc Prép H ₁					
						H hum V sur ce point					
						H ₀ est V-ant Prép H ₁					
						il V H ₀ Ω					
- + - - -	relever	-	-	-	de	-	-	-	-	-	+
+ - - - -	renchérir	+	-	-	sur	+	-	-	-	-	-
+ - - - -	se répandre	-	-	-	en	-	-	-	-	-	-
+ - - - -	revenir	-	-	-	sur	-	-	-	-	-	-
+ - - - -	ripailler	+	-	-	de	-	-	-	-	-	-
- - + - -	rouler	-	-	-	sur	+	+	-	-	-	+
+ - - - -	ruser	+	-	-	avec	+	+	-	-	-	-
+ - - - -	se saisir	-	-	-	de	+	+	-	-	-	-
+ - - - -	servir	-	-	-	dans	+	-	-	+	-	-
+ + + + -	servir	+	+	+	de	-	+	+	-	-	-
+ - - - -	sévir	+	-	-	contre	+	+	-	-	-	+
- - + + -	se solder	-	-	-	par	-	-	+	+	-	-
+ - - - -	sonner	+	-	-	de	-	+	-	-	-	-
+ - - - -	souper	+	-	-	de	-	+	-	+	-	-
+ - - - -	subsister	+	-	-	de	+	-	-	+	+	+

N ₀						N ₁					P.A.
N ₀ = N hum						N ₁ = N hum					
N ₀ = N pc						N ₀ V Prép N pc de N ₁					
N ₀ = N -hum						N ₀ lui V Prép N ₁ pc					
N ₀ = N nr						N ₀ V Prép N pc de N ₀					
N ₀ = V Ω						N ₀ V Prép N ₁ pc					
N ₀ = V-n						N ₁ = N -hum					
N ₀ = N plur obl						N ₁ = le fait que P					
						Ppv					
						N ₁ = V-n					
						N ₁ = N plur obl					
						N ₀ V de N ₁ pc Prép N ₁					
						N hum V sur ce point					
						N ₀ est V-ant Prép N ₁					
						il V N ₀ Ω					
+	-	-	-	-	tabler						
+	+	+	+	-	en terminer	+					
+	+	+	+	-	tirer						
+	+	+	+	-	tirer		+				
+	+	+	+	-	tomber	+	+				
+	+	+	+	-	trancher	+					
+	-	-	-	-	tricher	+					
+	-	-	-	-	se tromper	+					
+	-	-	-	-	vivre	+		+			
-	+	+	-	-	voler						

INDEX DES PROPRIETES*

- cette idée V Loc son esprit: 31H, pp. 261-2; 33; 34Lo, p. 251; 35L, p. 228.
- de combien: 35L, p. 226; 35ST, pp. 226, 242.
- il fait V-n: 31I, p. 266.
- il lui V Loc N¹pc: 31I, p. 266.
- il tombe V-n Loc N: 31I, p. 266.
- il V N_O Ω: 31H, p. 261; pp. 176-7.
- il V que P Ω: 34Lo; 35L; pp. 229, 251.
- il y a V-n entre N_O et N₁: 35S; p. 212.
- il V V-n Ω: 31I, pp. 264-5.
- N_i se faire V-inf (E + par N_O): pp. 124-5.
- N_i et N_j se V Ω: pp. 125.
- N_i se V avec N_j: pp. 125-6.
- Nhum V Loc Nq: 31H, p. 262; 35L, p. 229.
- Nhum V sur ce point: 31H, p. 261; 33; 35S, p. 212; 35R, p. 258.
- N se V: pp. 120-168.
- N_O = chemin: 35ST, pp. 238-42; p. 172.
- N_O = Nhum: 31R, p. 262; 33, p. 252; 34LoS, pp. 245-6; 35S, pp. 208-9; 35L, p. 228; 35ST, pp. 228, 235-6; 35R, pp. 253-4; pp. 170-1, 259, 274.
- N_O = N-hum: 31H, p. 259; 31R, p. 262; 33, p. 252; 34LoS, pp. 245-6; 35S, pp. 208-9; 35L, p. 228; 35ST, pp. 228, 235-6; 35R, pp. 253-4; pp. 170-1, 274.
- N_O = Nnr: 31R, p. 263; 33, p. 252; 34LoS; 34LoC; 35S; 35L; pp. 228-9; 35ST, pp. 228-9; 35R, p. 254; pp. 170-1, 274.
- N_O = Npc: 31H, p. 260; 31R; 34LoC, pp. 246-7, 250; 35L, p. 228; 35ST, p. 228; 35R, p. 258; pp. 178-83.
- N_O = Nplur obl; 33; 34LoS, pp. 245-6; 35L, p. 229; 35ST, p. 229; 35R, p. 254; pp. 172, 275.
- N_O = V-n; 31H, p. 260; 31R, p. 263; 33, 34LoC, 34LoS, p. 246; 35S, pp. 211-2; 35L; 35ST, pp. 170-1, 276.
- N_O = VΩ: 31R; 35S; 35L, pp. 228-9; 35ST, pp. 228-9; 35R; p. 171.
- N_O est en V-n avec N₁: 35S.
- N_O est V-ant: 31H; 31R; 33; 34LoS, p. 249; 34LoC, p. 249; 35S, p. 210; 35L, p. 230; 35R, p. 257; p. 176.
- N_O est V-ant Prép N₁: 34LoS; 34LoC; 35S; 35L, p. 230; 35ST, p. 230; p. 176.
- N_O est Vpp: 31H; 31R; 33; 34LoS; 34LoC; 35S; 35L; 35R, p. 257; pp. 140-1, 160, 176, 276-7.
- N_O lui V Prép N¹pc: 33; 34LoS, p. 249-50; 35L, p. 233-4; 35R, p. 258; pp. 127-8, 178-83.
- N_Opc lui V: 31H; 31R; 34LoC, p. 250; 35L, p. 230; 35ST, p. 230; 35R, p. 258; pp. 178-83, 277-8.
- N_O V: 33; 34LoS, pp. 247-8; 34LoC, pp. 247-8; 35S, pp. 209-10; 35L; 35ST; 35R, pp. 254, 257; pp. 173, 192-4, 259, 267-70.

*Les chiffres précédés de p. renvoient aux pages du texte, les autres aux numéros des tableaux.

- N_0 V avec N_1 : p. 254.
 N_0 V contre N_1 : p. 254.
 N_0 V dans N_1 : p. 255.
 N_0 V de N^{0pc} : 31H; 31R; 33; 34LoC, p. 250; 35L, p. 231; 35ST, p. 231; pp. 178-83.
 N_0 V de N^{0pc} Prép N_1 : 35ST; 35R, p. 258; pp. 178-83.
 N_0 V de N_1 : p. 255.
 N_0 V devant N_1 : p. 256.
 N_0 V en N_1 : p. 256.
 N_0 V par N_1 : p. 256.
 N_0 V pour N_1 : p. 256.
 N_0 V Prép N^{pc} de N_1 : 33; 35R, p. 258; pp. 178-83, 227.
 N_0 V N_1 Loc N^{1pc} : 35L, pp. 232-3; 35ST, pp. 232-3; pp. 127-8.
 N_0 V Prép N^{0pc} : 35L, p. 232; 35ST, p. 232; 35R; pp. 278-83.
 N_0 V Prép N^{pc} de N_0 : 35L, p. 232; 35ST, p. 232; 35R; pp. 178-83.
 N_0 V sur N_1 : p. 257.
 N_0 V vers N : 31H, p. 261.
 N_0 V vers N_1 : p. 257.
 N_0 V Ω : 31I, p. 266.
 N_1 = le fait que P : 33; 34LoS; 35S, p. 211; 35L, pp. 228-9; 35ST, pp. 228-9; 35R, p. 256.
 N_1 = N^{hum} : 33; 34LoC, pp. 244-5; 35S, pp. 210-1; 35R; pp. 227-8.
 N_1 = N^{hum} : 33, pp. 252-3; 34LoS, pp. 246-7; 34LoC, pp. 245-6; 35S, pp. 210-1; 35R; p. 226.
 N_1 = $N^{plur obl}$: 33; 34LoC, pp. 245-6; 35R, p. 255; p. 227.
 N_1 = $V-n$: 33; 34LoS; 34LoC, p. 246; 35L, p. 229; 35ST, p. 229; 35R, p. 257.
 N_1 V: 31I, p. 265; pp. 68-120, 174.
 P_{pv} : 35S, p. 211; 35R, pp. 256-7; pp. 120-68.
 P_{pv} = en: 34LoC; 35L, pp. 221-2; 35ST, pp. 221-2.
 P_{pv} = lui: 33; pp. 185-6.
 P_{pv} = y : 33; 34LoS; 35L, p. 221; 35ST, p. 221; pp. 256-7.
 $Prép = \dot{a}$: 35S, p. 211; 35L, pp. 218-9; 35ST, pp. 218-9, 235-8.
 $Prép = avec$: 35S, p. 207; p. 254.
 $Prép = contre$: 35S, p. 211; 35L, pp. 218, 221, 228; p. 255.
 $Prép = dans$: 34LoS, pp. 243-5; 35S; 35L, pp. 216-7; 35ST, pp. 235-9; p. 255.
 $Prép = de$: 34LoS; 35L, p. 221; 35ST, pp. 221, 236; p. 255.
 $Prép = de + d'avec$: 35S, pp. 207, 211.
 $Prép = E$: 35L, pp. 220-1; 35ST, pp. 220-1; pp. 190, 270-3.
 $Prép = en$: 34LoC, p. 255.
 $Prép source \neq de$: 35L, p. 221; 35ST, p. 221.
 $Prép = sur$: 34LoS; 35L; 35ST, pp. 235-6; p. 257.
 $Prép = vers$: 35L, pp. 219-20; p. 257.
 $source et destination$: 35L, pp. 222-5; 35ST, pp. 222-5, 236.
 $trajet$: 35L, p. 225; 35ST, p. 225.
 $V-n$ V N_1 : 31I, pp. 264-5.
 $V-n$ V Ω : 31I, pp. 264-5.

INDEX DES VERBES*

- A** baisser, pp. 61, 122, 129-30.
 s'abattre, 35R, pp. 246, 257-8.
 abîmer, pp. 90, 132-3.
 abonder, 34Lo, pp. 35-7, 39-40, 42, 49, 244-5, 275.
 aborder, 35L, pp. 67, 220.
 aboutir, 35L, 35ST.
 aboyer, p. 270; voir cri animal.
 s'absenter, 35L, pp. 120-1, 162, 221.
 abuser, 35R.
 accéder, 35L.
 accélérer, pp. 73, 84, 87.
 s'acharner à, p. 160.
 accoster, 35L, pp. 67, 190, 219-21, 232.
 acheter, p. 271.
 achopper, 35R, pp. 254, 257.
 activer, p. 85.
 adhérer, 35S, p. 234.
 admettre, p. 106.
 s'affairer à, p. 160.
 affleurer, 35ST, p. 241.
 affliger, p. 11.
 aggraver, p. 106.
 agir, 35R, *31H, p. 258.
 agoniser, 31H.
 aimer, pp. 20, 32-3, 39.
 alarmer, p. 11.
 aller, 33, 33, 35R, pp. 192, 203, 224, 252, 254.
 s'en aller, p. 42.
 y aller Advm, 35R, p. 254.
 alterner, pp. 201, 208.
 alunir, p. 229.
 amener, p. 171.
 s'amouracher, p. 160.
 amuser, pp. 149, 157-8.
 s'amuser, 35R.
 anticiper, 35R, p. 257.
 apparaître, 35L.
 appartenir, 33, p. 252.
 en appeler, 33.
 apprécier, p. 66.
 apprendre, pp. 193, 199.
 approcher, p. 73.
 appuyer, 35ST, p. 73.
 argenter, p. 284.
 arpenter, p. 233.
 arracher, p. 105.
 arrêter, p. 85.
 arriver, pp. 192, 217.
 s'arroger, p. 121.
 articuler, p. 269.
 atermoyer, 31H.
 attacher, 31R.
 attaquer, p. 84.
 atteindre, 35ST.
 atteler, p. 149.
 attenter, 33, p. 252.
 attiger, 31H, 35R, p. 254.
 attraper, p. 121.
 avaler, pp. 66, 149.
 avancer, 35ST.
 avoir, pp. 33-4.
 avoir à voir, *35S.
 avoir recours, *33.
 avoir tout de, *35R.
 avoisiner, p. 63.
 avorter, 31R, p. 262.

*Les numéros précédés d'un astérisque correspondent à des entrées de création récente figureront ultérieurement dans les tables.

- B**adinier, 35R, pp. 253-4, 258.
 bafouiller, p. 270.
 se bagarrer, 35S, pp. 253-4, 258.
 baigner, 35ST, p. 130.
 baiser, 35S.
 baisser, pp. 68, 77-8, 92-5, 100, 113, 226.
 se balancer, p. 158.
 balbutier, p. 270.
 balloter, p. 283.
 bambocher, 31H.
 bander, 31H.
 banqueter, 35R.
 baptiser, pp. 105-7.
 barboter, 31R?
 barbouiller, p. 231.
 barder, 31R.
 se barrer, p. 256.
 barrir, p. 256; voir cri animal.
 batailler, 35S, p. 211.
 batifoler, 31H.
 battre, pp. 90, 106, 132, 220, 233.
 se battre, 35S, p. 187.
 en baver, 35R, p. 254.
 bécher, pp. 68, 273.
 bedonner, p. 115.
 béer, 31R, p. 176.
 bénéficié, p. 278.
 bétifier, 31H, p. 261.
 beugler, p. 270; voir cri animal.
 beurrer, pp. 196, 199-201.
 biaiser, 35R.
 se bidonner, pp. 158-161.
 bifurquer, 35L, 35ST.
 se biler, p. 160.
 bisquer, 31H.
 blanchir, p. 116.
 blaguer, 35R, p. 253.
 blasphémer, p. 270.
 blondir, pp. 76-7, 79.
 boire, pp. 139, 148-50, 269.
 boîter, 31H, pp. 112, 220, 231, 260.
 boitiller, 31H, p. 273.
 bouffer, 31R, p. 274.
 bouffonner, 31H, pp. 260, 276.
 bouger, p. 80.
 bouillonner, 34Lo.
 bourgeonner, 34Lo, pp. 247, 249-50.
 boulinguer, 31H, p. 265.
 boursicoter, 31H.
 boursoufler, p. 105.
 boxer, 35S, pp. 65, 186-7, 211.
 brûmer, p. 270.
 branler, 31R.
 braquer, p. 283.
 bridger, 35S.
 briller, 34Lo, pp. 246-7.
 bringuebaler, p. 283.
 briser, p. 91.
 broncher, 31H.
 brouillasser, 31I.
 bruiner, 31I.
 bruire, 34Lo.
 brûler, 34Lo, pp. 112-3.
 brumasser, 31I.
 brumer, 31I, p. 265.
 buter, 35L, pp. 223, 229, 232, 236.
- C**aboter, 31H.
 cabotiner, 31H, pp. 264, 276.
 cabrer, p. 149.
 cabrioler, 31H.
 cadrer, 35S, 35ST, pp. 91, 210.
 camper, p. 284.
 caner, 31H.
 canoter, 31H.
 capituler, 35R.
 caracoler, 31H, p. 262.
 se carapater, pp. 149, 159-60.
 carburer, 31R.
 caresser, pp. 63, 82, 105-7, 127, 141.
 carillonner, 34Lo, pp. 85, 245.
 cartonner, pp. 73, 108.
 cascader, 35L.
 casser, pp. 91, 273, 276.
 cavalcader, 31H.
 céder, 33.
 chanceler, 31R, p. 96.
 chanter, p. 66.
 charger, pp. 251, 271.
 chatouiller, pp. 123-4, 126.
 chatoyer, 34Lo, p. 249.
 chauffer, p. 72.
 cheminer, 35L.
 chevrotter, p. 270.
 chiffonner, p. 108.
 se chiffrer Advp, 31R.
 chipoter, 31H.
 choir, 35L.
 choquer, pp. 157-8.
 ciller, 31H.
 cingler, 35L, p. 205.
 circuler, 35L, p. 233.

claironner, 34Lo.
 claquer, 34Lo, pp. 178-9.
 claudiquer, 31H, p. 261.
 cligner, 31H, p. 260.
 clignoter, 34Lo.
 cliqueter, 34Lo.
 clocher, 35R, pp. 91, 112, 275.
 cloître, p. 189.
 clopiner, 31H.
 clouer, p. 91.
 coexister, 35S.
 cohabiter, 35S, p. 211.
 coiffer, p. 127.
 coïncider, 35S.
 coïter, 35S.
 coller, 35S, p. 127.
 combattre, 35S, p. 187.
 commencer, p. 195.
 commercer, 35S.
 se commettre, 35R.
 communier, 35S.
 communiquer, 35S, 35S, p. 212.
 comparaître, 35R.
 compatir, 33.
 comploter, p. 215.
 se comporter Advm, 31R, pp. 157, 162, 193, 198.
 composer, 35S.
 comprendre, p. 131.
 se compromettre, 35R.
 compter, 35R, pp. 91, 186, 254, 257.
 compter jusqu'à, 35R.
 se concerter, 35S.
 concorder, 35S.
 concourir, 31H.
 se conduire Advm, 31H.
 confiner, 35ST.
 confluer, 35S.
 se confondre, 35R, pp. 196, 255.
 congédier, p. 249.
 connaître, p. 182.
 consacrer, p. 138-9.
 consister, 35R.
 conspirer, p. 215.
 continuer, pp. 10-1, 91.
 construire, pp. 81-3.
 contacter, pp. 134, 149.
 contourner, p. 103.
 contraster, p. 208.
 contrevenir, 33.
 se contrefiche(r), p. 161.
 se contrefoutre, p. 161.

converger, 35S, 35ST.
 cooccurrer, 35S.
 copuler, 35S.
 corner, 34Lo.
 correspondre, 35S, 35S.
 côtoyer, pp. 134, 149.
 coucher, 35S.
 couiner, pp. 245-6, 249.
 couler, 31R, 35L, pp. 40, 91, 223, 225, 244.
 couper, 35R, pp. 195, 255-6.
 se couper, 31H.
 courir, 31R, 35R, pp. 222, 241, 269.
 courtoiser, pp. 134, 149, 189.
 couvrir, pp. 113, 116-8.
 couvrir, p. 140.
 crachiner, 31L.
 crachoter, 34Lo.
 cranter, pp. 108-9.
 craqueler, pp. 73, 284.
 craquer, 34Lo, pp. 74, 83, 86, 101.
 crépiter, 34Lo.
 crever, p. 68.
 cri animal, 34Lo.
 crisser, 34Lo.
 critiquer, p. 127.
 croire, 33, 35R, p. 106.
 croiser, 35S.
 croître, 35R, pp. 69, 91, 100, 102, 113.
 croquer, 34Lo, pp. 74, 83, 86, 101.
 croupir, 35R, 35ST, p. 176.
 croustillier, 31R.
 cuire, pp. 75 n.1, 88, 100, 102, 112-3, 118, 130, 277-8.
 cuver, 31R.

Dandiner, se, 31H, p. 160.
 danser, pp. 66, 270.
 dauber, 35R, p. 257.
 déambuler, 31H, pp. 261-2.
 se débattre, 31H, pp. 162, 262.
 débloquer, 31H.
 déborder, 34Lo, 35L.
 déboucher, 35L, pp. 172, 193, 236.
 débrayer, 31H.
 décapiter, p. 105.
 déchirer, p. 154.
 déchoir, 35R, pp. 255-6.
 décliner, 35L.
 décontracter, p. 73.
 découcher, 35L, p. 228.

en découdre, 35S, p. 213.
 découler, pp. 62; 203.
 découper, p. 272.
 défaillir, 31H.
 déferler, p. 275.
 se défier, p. 162.
 déformer, p. 72.
 dégénérer, 35R, p. 255.
 dégouliner, 34Lo, 35L, pp. 40, 42, 176, 243, 250, 251.
 dégoûter, p. 171.
 dégoutter, 34Lo, 35L, p. 243.
 dégringoler, p. 284.
 se dégrouiller, pp. 159-60.
 déjeuner, 35R, pp. 192, 197, 199, 201, 207, 253-4, 258.
 délirer, p. 270.
 déluger, 31I.
 se démener, p. 160.
 se démerder, p. 160.
 demeurer, 35ST, p. 240.
 démissionner, 35R, p. 112.
 dépasser, 35ST.
 dépendre, pp. 185-6.
 dépenser, pp. 128-9, 136-7.
 dépérir, 31H.
 déployer, pp. 143-4, 147.
 déposer, p. 190.
 déposer, p. 90.
 dérailler, 35L.
 déraisonner, 31H.
 déranger, p. 90.
 dérapier, 31R, 35L, p. 274.
 dérocher, 35L.
 déroger, 33.
 dérouler, pp. 142, 146-7.
 descendre, pp. 193, 225, 235-8, 241.
 désigner, p. 271.
 désoler, p. 11.
 déteindre, 35L.
 dételer, 31H.
 détériorer, p. 231.
 détoner, 31R, p. 112.
 détonner, 34Lo, 35S.
 détruire, p. 152.
 dévider, p. 73.
 dévier, p. 283.
 dévisser, 35L.
 dévorer, p. 154.
 dîner, 35R, p. 255.
 dire, p. 157.
 discorder, 35S.

discuter, pp. 132, 271.
 disparaître, 35L.
 dissoner, 35S, p. 210.
 diverger, 35S.
 divorcer, p. 176.
 dogmatiser, 31H.
 donner, 35ST, pp. 63, 128, 136, 178-9, 193-6, 199-201.
 dorloter, pp. 127, 136-7.
 dormir, 31H, pp. 60, 65, 191-2, 206, 268.
 dresser, pp. 130, 141, 153.
 durcir, pp. 108, 115.
 dynamiter, pp. 100, 105, 113.

E
 E battre, s', 31H, pp. 160, 162.
 s'ébrouer, 31H, pp. 160, 162.
 échapper, 35L.
 échoir, p. 278.
 éclairer, 31I, pp. 70-1, 78.
 éclater, 34Lo, 35R, pp. 49, 201, 246-9, 255, 257.
 écoper, 35R, p. 255.
 s'écouler, *35L.
 écouter, pp. 80, 127.
 s'écrier, p. 161.
 écrire, p. 138.
 écumer, 31R.
 effarer, p. 91.
 s'efforcer, p. 161.
 s'égosiller, p. 160.
 s'élancer, p. 160.
 éliminer, pp. 34-5.
 émarger, 33.
 élire, p. 271.
 embastiller, p. 190.
 embaumer, pp. 73, 85-6.
 embraser, p. 130.
 embrasser, pp. 82, 127-8, 231.
 embrigader, p. 190.
 émerger, 35ST, pp. 110, 237-8, 240-2.
 emmener, p. 80.
 s'emparer, 35R.
 empâter, p. 90.
 empester, pp. 73, 84-7.
 empiéter, 35ST, pp. 234, 238, 242.
 s'empiffrer, p. 255.
 employer, pp. 128-9.
 s'emporter, 35R, p. 255.
 s'empresser, p. 160.
 l'emporter, 35R.
 encadrer, p. 91.

enchanter, pp. 157-8.
 énerver, p. 149.
 enfiler, p. 225.
 enfler, p. 54.
 enfoncer, 35ST, p. 91.
 s'enfuir, p. 160.
 engueuler, pp. 126, 148, 214.
 ennuyer, pp. 157-8.
 s'enquérir, p. 162.
 s'ensuivre, pp. 157, 162.
 entailler, p. 137.
 s'entendre, 35S, p. 213.
 entraîner, p. 80.
 entrer, 35ST, p. 201, 242.
 s'entretuer, p. 160.
 s'envoler, p. 160.
 envoyer, pp. 80, 110, 122-6, 148, 203.
 épiloguer, 31H, p. 270.
 s'époumoner, p. 160.
 s'éprendre, p. 160.
 équivoquer, 31H.
 errer, 31H, p. 264.
 s'esbaudir, 31H.
 escalader, pp. 218, 225.
 s'esclaffer, p. 161.
 s'escrimer, p. 162.
 esquinter, pp. 133-4.
 étaler, p. 205.
 étamer, p. 283.
 étinceler, 34Lo, pp. 175, 246.
 étonner, pp. 10-1, 124, 149, 155.
 étouffer, p. 72.
 être, 33, 35ST, p. 153.
 être Advt, 31I, p. 243.
 être en, p. 34.
 être Dnum heure, 31I.
 s'évader, pp. 149, 161.
 s'évanouir, 31H, pp. 141, 160, 277.
 s'évertuer, p. 161.
 évoluer, 31R, 35R, pp. 193, 254, 257.
 s'exclamer, pp. 120, 161.
 excursionner, 31H.
 s'exécuter, 31H.
 exiler, p. 190.
 exister, 31R, p. 275.
 expirer, 31H.
 exploser, 34Lo, 35R, pp. 247, 258.
 s'extasier, p. 160.
 exulter, 31H.

Fainéanter, 31H, p. 276.

faire, pp. 33-4, 84-8, 132.
 faire Adj, 31I, p. 263.
 faire N, 31I.
 faire que P, pp. 88-9.
 faire soleil, p. 263.
 farfouiller, 35L, pp. 216, 220, 232.
 fauter, 35S.
 fendiller, pp. 105, 154.
 se fendre, 35R.
 fermenter, p. 112.
 ferrailer, 34Lo, 35S.
 festoyer, 35R.
 fiche(r), p. 149.
 se fiche(r), pp. 158, 161.
 se fier, 33, p. 162.
 figer, p. 90.
 figurer, 35ST.
 filer, p. 134.
 filtrer, 35L, p. 239.
 finasser, 35R, pp. 254, 258.
 en finir, 35R, 35S.
 fissurer, p. 284.
 flageoler, 31H, p. 278.
 flamber, 31R.
 flamboyer, 34Lo.
 flancher, 31R.
 flâner, 31H.
 flirter, 35S, pp. 187, 195, 207, 210.
 floconner, 31I, p. 264.
 flotter, 31I, 31R, 35ST, pp. 90; 235-6, 240.
 fluctuer, *31R.
 foirer, p. 91.
 foisonner, 34Lo, p. 275.
 folâtrer, 31H, p. 262.
 foncer, p. 257.
 fonctionner, 31R, p. 259.
 fondre, 35R, 35R, p. 79.
 forniquer, 35S.
 foudre, p. 264 n. 1.
 fouiller, 35L, pp. 96, 102, 190, 216, 220, 232, 271.
 fouiner, 35L, pp. 216, 276.
 fourmiller, 34Lo, pp. 250, 275.
 fourrager, 35L, pp. 216, 220.
 se foutre, pp. 158, 161.
 fraîchir, 31I, p. 265.
 frapper, p. 182.
 fraterniser, 35S.
 frayer, 31H, 35S.
 frémir, 34Lo.
 fréquenter, 35S.

frire, p. 88.
 friser, p. 278.
 frissonner, 34Lo.
 froufrouter, 34Lo.
 fructifier, 31R.
 fuir, 31R, 35L, 35R, p. 256.
 fulgurer, 34Lo.
 fumer, 34Lo, pp. 74, 83, 86, 101, 119.
 fureter, 35L.
 fuser, 34Lo, 35L.

Gaffer, 31H.
 galoper, p. 241.
 galvauder, *31H.
 gambader, 31H.
 gaminer, 31H.
 se gausser, p. 161.
 gazer Advm, 31R.
 geler, 31I, p. 265.
 se gendarmer, p. 161.
 gésir, 35ST, p. 235.
 gesticuler, 34Lo.
 gicler, 35L, p. 233.
 gigoter, 31H.
 gîter, 35L, 35ST.
 givrer, 31I, p. 265.
 glacer, p. 265.
 glisser, 31R, 35L, 35R, pp. 81, 110, 274, 277-8, 282.
 se goinfrer, p. 255.
 goudronner, pp. 61, 64-5, 88.
 glouglouter, 34Lo, p. 250.
 gonfler, pp. 75, 130, 166, 282.
 goûter, 33, 35R, p. 66.
 goutter, 31R, 35L.
 gratter, pp. 70-1.
 graver, p. 272.
 graviter, 35L.
 grêler, 31I.
 grelotter, 31H.
 grésiller, 31I, 34Lo.
 griller, pp. 75, 88, 92, 112-3.
 grimacer, 34Lo.
 grimper, pp. 81, 240.
 grincer, 34Lo.
 gronder, p. 251.
 grossir, p. 231.
 grouiller, 34Lo, pp. 41-2, 172, 175, 244-5, 247-8, 275.
 guerroyer, 35S.
 gueuletonner, 35R, p. 255.

gueuser, 31H.

Habiter, 35R, 35ST, pp. 63, 67, 190-1, 201, 235, 247, 254.
 hausser, p. 91.
 hériter, 35R, pp. 56, 59-60, 203, 257, 271.
 se heurter, 33, p. 252.
 hiberner, 31H.
 hurler, p. 84, 269.

Imaginer, s', p. 9.
 en imposer, 33.
 incliner, *31H.
 incomber, p. 278.
 induire, pp. 196, 200-1.
 s'ingénier, p. 161.
 s'ingérer, *35L.
 inquiéter, pp. 157-8.
 insérer, p. 142.
 instrumenter, 35R.
 insulter, 33.
 interagir, 35S.
 intercéder, 35R.
 interférer, 35S.
 interpellier, p. 148.
 intriguer, 31H, pp. 74, 83, 100-1.
 invectiver, 35R, p. 255.
 irradier, 34Lo.

Jaillir, 35L.
 jaunir, p. 116.
 jeter, p. 123.
 jeûner, 31H.
 jongler, 35R, pp. 234, 255, 258.
 jouer, 35R, 35R, p. 234.
 jouir, 31H.
 jouter, 35S, p. 187.
 jurer, 35S.
 juter, 35L.

Klaxonner, 34Lo.

Laisser, pp. 80, 124.
 se lamenter, p. 161.
 lancer, 31R.
 languir, 31H, pp. 153-5.

se languir, 35R.
lanterner, 31H.
laquer, p. 284.
laver, pp. 80, 124, 127, 140-1, 148, 150, 152.
lézarder, 31H, p. 276.
liquéfier, pp. 106-7, 130.
lire, p. 192.
loger, 35ST.
longer, pp. 126, 268.
loucher, 31H, 35L, p. 217 n. 1.
louer, p. 106.
luire, 34Lo.
luncher, 35R.
lutter, 35S, pp. 187, 210-2.

Magner, se, p. 161.
manger, pp. 60-2, 77, 131-2, 139, 180, 193, 199, 204-5, 267-9.
manquer, 33, 34Lo, p. 253.
marauder, 31H.
marcher, 31H, 35L, 35R, 35R, pp. 241, 254, 262, 275.
marcher Advm, 31R.
marier, pp. 155-6.
mariner, 35ST.
marivauder, 35S.
se marrer, p. 161.
matcher, 35S.
mazouter, 31R.
mener, p. 203.
mentir, 33, pp. 62-3, 102, 122-6, 136-7, 148, 152, 199, 200, 202.
se méprendre, 31H.
mesurer, pp. 149, 155-6, 267-8.
se mesurer, 35S, pp. 155, 211.
mettre, pp. 189, 194, 198.
se mettre Advm, 35S, p. 213.
mijoter, pp. 88, 113, 118.
miroiter, 34Lo.
moisir, pp. 100, 111, 113.
monologuer, 31H.
monter, pp. 78, 188, 195, 217, 226.
se montrer Adj, 31R.
se moquer, pp. 158, 161.
mordre, 35L, 35R, 35ST, pp. 102, 234, 257-8.
mourir, pp. 141, 153-5.
mousser, 31R.
munir, p. 201.
mûrir, pp. 108, 113, 118.

Nager, 35ST, pp. 61, 64-5, 270.
naître, 33, 35L.
naviguer, 35L, p. 227.
neiger, 31I, pp. 266, 276.
nettoyer, pp. 70-1, 75.
nicher, 35ST.
nommer, pp. 106, 271.
nordir, 31R.
noter, pp. 70-1, 78.
nuire, p. 154.

Obéir, 33, pp. 31, 39, 57, 185-6, 252.
s'obstiner, p. 160.
obtempérer, 33, p. 252.
ondoyer, 34Lo.
opérer, 31H.
s'opiniâtrer, p. 160.
opter, 35R, pp. 200, 256.
osciller, 35L, pp. 230-1.
ôter, p. 233.
ouvrir, p. 149.

Pactiser, 35S.
pâtre, p. 85.
palper, p. 135.
palpiter, 34Lo.
paniquer, p. 91.
papillonner, 31H, p. 276.
papilloter, 34Lo.
parader, 31H.
paraître, 31R, p. 277.
parer, 33.
se parjurer, 31H, p. 162.
parlementer, 35S.
parler, pp. 132, 164.
participer, * 33.
partir, pp. 223-4, 276-7.
parvenir, 35L, pp. 188, 192.
passer, 35R, pp. 146, 199.
se passer, 35R.
en passer, 35R.
passionner, pp. 157-8.
patienter, 31H.
patoiser, 31H.
patrouiller, 35L.
se pavaner, 31H, pp. 161-2.
payer, p. 134.
pécher, 35R, p. 253.
peindre, p. 284.
pencher, 35ST.

- pendouiller, 35ST.
 pendre, 35ST, pp. 123, 219, 278.
 pénétrer, 35ST, pp. 66, 192, 236, 239.
 penser, pp. 31, 39, 185-6, 271.
 percer, 31R.
 percher, 35ST.
 percuter, 35L, pp. 67, 190, 220-1.
 pérégriner, 31H.
 périliter, 31R.
 périr, 31H.
 permuer, p. 282.
 perquisitionner, 35L, pp. 67, 220.
 peser, 35ST, pp. 72, 86.
 pétarader, 34Lo.
 pétiller, 34Lo.
 pétitionner, 31H.
 piaffer, 31H.
 pianoter, 34Lo.
 piocher, p. 273.
 pioncer, 31H.
 pique-niquer, 31H.
 piquer, 35L, pp. 220, 231, 261.
 pirouetter, 31H.
 plafonner, 35ST.
 plaie, pp. 11, 275.
 plancher, *31H.
 planer, 35L.
 plaquer, 35ST.
 plastronner, 31H.
 pleuvasser, 31I.
 pleuvoir, 31I, pp. 265-6.
 plier, p. 68.
 plonger, 35ST, pp. 109-10, 235.
 pluvioter, 31I.
 se pocharde, 31H.
 se poiler, pp. 159, 161.
 poindre, 31R.
 pointer, 31H, 35ST, p. 73.
 poireauter, 31H.
 polissonner, 35S, p. 212.
 porter, 35ST.
 porter Advl, 31R.
 se porter Advm, 31H, p. 193.
 poser, 35ST, *35R, pp. 90, 205.
 potiner, 35S.
 poudroyer, 34Lo.
 pourrir, pp. 95, 101, 115.
 poursuivre, p. 91.
 pourvoir, 33.
 se pourvoir, 35R.
 pousser, 31R, pp. 35, 90, 123, 139.
 se prélasser, 31H, pp. 161-2.
 prendre, 31R, pp. 66, 196, 221, 277.
 s'y prendre Advm, 35R.
 préoccuper, p. 158.
 se présenter, 35L.
 présenter Advm, 31R.
 présider, 33.
 presser, 35ST.
 présumer, 35R.
 prier, p. 270.
 procéder, 33, p. 252.
 profiter, p. 278.
 progresser, 35L.
 se prononcer, 35R.
 proscrire, p. 190.
 prospérer, 31H, pp. 193, 282.
 provenir, p. 42.
 psalmodier, p. 270.
 pulluler, 34Lo, pp. 35-6, 42, 243-5, 247-8, 275.

Quereller, pp. 138, 148.

Rager, 31H.
 raisonner, p. 101.
 raser, p. 82.
 rattacher, p. 140.
 rattraper, pp. 121, 149.
 se rattraper, pp. 121, 219.
 ravir, pp. 157-8.
 rayonner, 34Lo.
 réagir, 33, 35R, p. 234.
 rebiquer, 35ST, pp. 90, 274.
 rebondir, 35L, pp. 69, 221, 228.
 réchauffer, p. 108.
 rechuter, 31H.
 récidiver, 31H.
 recouvrir, p. 145.
 se récrier, p. 161.
 se recueillir, 31H.
 reculer, pp. 80, 226, 241.
 récupérer, 35R.
 redoubler, 35R, p. 257.
 refroidir, p. 265.
 se réfugier, p. 161.
 regarder, pp. 70-1, 80, 124, 148.
 régner, 35R, p. 257.
 regorger, 34Lo, pp. 35-6, 251, 275.
 régresser, 35L.
 rejailir, 35L.
 réjouir, pp. 11, 157-8.

- relâcher, 35L.
 relever, 35R, 35R, pp. 91, 257.
 reluire, 34Lo.
 remonter, 33, pp. 193, 196, 200, 253.
 remuer, pp. 75-6, 79-82, 100, 107, 113.
 renchérir, 35R, pp. 257-8.
 rencontrer, pp. 149, 221.
 se rendre, 33, p. 192.
 se rengorger, p. 161.
 renouer, p. 214.
 rentrer, 35ST, p. 80.
 renverser, p. 233.
 se répandre, 35R.
 se repentir, p. 160.
 reposer, 31H, 35ST.
 réserver, pp. 105-7.
 résider, 35ST, pp. 235, 240.
 résister, 33.
 résonner, 34Lo, pp. 246, 251.
 respirer, p. 98.
 resplendir, 34Lo.
 ressembler, 33, pp. 63, 252.
 ressortir, 35ST.
 rester, 35ST.
 retentir, 34Lo, p. 251.
 retirer, p. 221.
 retourner, pp. 192, 194.
 retrouver, 35ST.
 réveiller, pp. 124, 148.
 revenir, 33, 35R, pp. 203, 278.
 revenir Nég, *33.
 ricocher, 35L.
 rimer, 35S, 35S, pp. 208-9.
 ripailler, 35R, p. 255.
 se rire, p. 158.
 rivaliser, 35S, p. 213.
 rompre, p. 214.
 ronronner, 34Lo.
 roquer, 31H, pp. 42-3.
 rougeoyer, 34Lo.
 rougir, pp. 68, 78, 111, 116.
 rouiller, p. 284.
 rouler, 35R, pp. 71, 196, 244, 253, 257.
 roupiller, 31H.
 ruer, 31H.
 ruisseler, 34Lo, 35L, p. 251.
 ruser, 35R, p. 254.
 rutiler, 34Lo.
 Saigner, pp. 232, 250, 278.
 se saisir, 35R.
 salpêtrer, p. 264.
 sauter, p. 199.
 savoir, pp. 31-3, 39.
 scintiller, 34Lo, p. 248.
 scotcher, p. 41 n. 1.
 sécher, 31H, p. 261.
 séjourner, 35ST, p. 240.
 sembler, pp. 8-9.
 sentir, pp. 72, 78, 85-6.
 serpenter, 35L, p. 276.
 serrer, 35ST, p. 138.
 servir, 35R, 35R.
 sévir, 35R.
 siéger, 31H, 35ST.
 siffler, p. 63.
 se solder, 35R, pp. 198, 253-4, 256.
 soliloquer, 31H.
 sombrer, 35L, pp. 69, 88, 91, 102.
 sommeiller, 31H.
 somnoler, 31H, p. 262.
 sonner, 34Lo, 35R, pp. 85, 255.
 sortir, 35ST, pp. 41-2, 113, 196-7, 201-2, 242, 275, 282.
 se soucier, p. 160.
 souffler, 31H.
 souffrir, 31H.
 soulever, p. 149.
 souper, 35R, p. 255.
 sourciller, 31H.
 sourdre, 35L.
 sourire, 33.
 soustraire, p. 221.
 se souvenir, p. 160.
 sprinter, p. 241.
 stationner, 35ST.
 stopper, p. 85.
 subsister, 35R.
 succéder, p. 151.
 se suicider, 31H, p. 162.
 suinter, 34Lo, 35L, pp. 243, 264.
 surabonder, 34Lo.
 surgir, p. 239.
 surnager, 35ST, pp. 240-1.
 sursauter, 31H.
 survivre, 33.
 sympathiser, 35S.
 Tabler, 35R.
 tailler, pp. 271-2.
 tailler le bout de gras, *35S.
 tailler une bavette, *35S.
 se tailler, p. 256.
 talir, pp. 42-3.

se tamponner, p. 158.
 tanguer, 35L.
 se taper, p. 158.
 se targuer, p. 162.
 tâtonner, 31H.
 temporiser, 31H.
 tenir, 35ST, *35R, p. 240.
 se tenir Advm, 31H.
 terminer, p. 256.
 en terminer, 35R.
 se terminer, p. 256.
 tiédir, p. 283.
 tinter, 34Lo, p. 278.
 tintinnabuler, 34Lo.
 se tirebouchonner, pp. 159, 161.
 tirer, 35R, 35R, p. 90.
 tituber, 31H, p. 261.
 tomber, 35R, 35ST, pp. 62, 179-81, 203-6, 233, 266.
 tonner, 31I, 34Lo, p. 266.
 toper, 35S.
 se toquer, p. 160.
 toucher, 35L, 35ST, pp. 72, 78, 86, 126, 157-8.
 tourbillonner, 35R.
 tourner, 33, pp. 61, 102-5, 119-20, 178, 181, 217.
 tourner Advm, 31R.
 tourniquer, 31R.
 tournoyer, 31R.
 tousser, 31H.
 trafiquer, 35S.
 traîner, 35ST, p. 90.
 traiter, 35S, pp. 196, 198.
 trancher, 35R.
 transformer, p. 195.
 transiger, 35S.
 transparaître, 35ST.
 travailler, p. 80.
 trébucher, 35L, p. 228.
 trembler, 31R.
 trembloter, 31R.
 tremper, 35ST, p. 68.
 trépider, 34Lo.
 trépigner, 31H.
 tressaillir, 31H.
 tressauter, 31R.
 tricher, 35R.
 trifouiller, 35L, pp. 67, 216, 220.
 triller, 34Lo.
 trinquer, 31H, 35S.
 se tromper, 35R.

trompeter, 34Lo.
 trôner, 35ST.
 trotter, p. 241.
 troubler, p. 91.
 trouver, pp. 31-3, 39, 153.
 se trouver, 35ST, pp. 153, 240.
 se trouver mal, 31H.
 truffer, p. 193.
 tuer, pp. 136-7, 148, 150.

V
 vadrouiller, 31H.
 vagabonder, 31H, pp. 259, 262.
 vaquer, 31R, 33, p. 252.
 végéter, 31H.
 vêler, 31H.
 vendre, p. 271.
 venter, 31I.
 verbaliser, 31H.
 verdîr, p. 116.
 verdoyer, 34Lo.
 verglacier, 31I, p. 265.
 verser, p. 229.
 vibrer, 34Lo, pp. 69, 82, 85, 88.
 vibronner, *34Lo.
 virevolter, 31R.
 visiter, p. 11.
 vivoter, 31H.
 vivre, 35R, 35ST, pp. 65-6, 202, 240, 270.
 vociférer, p. 88.
 voguer, 35L.
 voir, p. 127.
 voisiner, 35S, p. 211.
 voler, 35R, pp. 49, 73, 83, 254-5.
 voler à, p. 168.
 voyager, 31H.
 vrombir, 34Lo, p. 245.

Z
 zigzaguer, 35L, pp. 218, 224.

INDEX DES PRINCIPAUX TERMES ET SYMBOLES* ET DES NOMS

A, v. complément, *Ppv*, préposition.

absolu, v. emploi.

abstrait, v. nom, procès.

acceptabilité, pp. 47, 54-5, 63, 76, 80, 90, 103-4, 108-9, 112, 117, 127, 134, 135 n. 1, 165, 169, 175, 185, 200-1, 268-9, 173, 284.

— et reproductibilité du jugement, pp. 13-4, 17, 21, 39, 41-3, 50-1, 192, 200-1, 204-7.

— et interprétation, pp. 149, 151-2, 158.

— douteuse (?), p. 54.

actif, v. agent, sujet.

activité indépendante, v. contrôle extérieur.

Adanson, pp. 17, 48.

adjectif (*Adj*), pp. 53, 276.

— possessif (*Poss*), pp. 54, 156, 180.

— (*devenir* + *rendre*) *Adj*, pp. 281-2.

adverbe (*Adv*), pp. 15, 20, 53, 63, 74-5, 92, 94, 98, 100, 117-8, 129-31, 135, 149, 152, 230, 236, 239-40, 252, 254-5, 263.

agent, pp. 69, 71, 75, 79, 123-4, 129, 147-9, 274, 283, v. complément.

— actif, pp. 71-2, 80-2, 85, 88, 102, 109.

— fantôme, pp. 129, 130-2, 133-5, 139, 140, 142, 148-50, 152, 154, 284.

Anderson, J.M., p. 30.

animé vs inanimé, v. nom humain vs nom non humain.

apparition (effizierter Objekt), pp. 21, 272 n. 1, 276.

apprentissage du langage, pp. 92, 96.

Apressjan, J., p. 33.

article, v. déterminant.

aspect, pp. 63, 71, 157, 205, 283.

— générique, pp. 134, 213, 230, 244 n. 1, 283-4.

— statique, pp. 110, 126, 130, 153, 188 n. 1, 234-42, 268.

— en cinq minutes, pendant cinq minutes, pp. 232, 236-7, 240.

— accompli, p. 141.

astérisque, pp. 54, 173.

auprès de, v. préposition.

autonome (relativement à une relation), v. emploi.

auxiliaire (être, avoir), pp. 23, 266-7.

B.E.L.C., p. 48.

Benveniste, E., p. 69.

Bescherelle, L.N. et H., p. 11.

Blinkenberg, A., pp. 68, 168.

Bonnard, H., pp. 32, 36.

Boons, J.P., pp. 193, 227.

Borillo, A., p. 207.

Bossuet, p. 266.

Ça, p. 134.

cadre syntaxique, pp. 88-9.

*Les chiffres en italique renvoient à des passages concernant plus particulièrement la définition des notions utilisées.

- Caput, J. et J.P., pp. 32, 36.
Carter, R., p. 46 n. 1.
causatif, v. sujet.
cause (notion de), pp. 69, 75-8, 82, 86, 109, 111, 116, v. contrôle extérieur.
Chapin, P., p. 32.
Châteaubriand, p. 266.
Chevalier, J.C., pp. 18, 30.
c'est ... que, pp. 150, 152, 268.
Chomsky, N., pp. 8, 11, 18, 23-5, 29, 30, 38, 145, 165, 183.
classes, pp. 93-4, 99, 100, 110, 111, 152.
- d'emplois, pp. 60, 92-114, 177, 182, 186, 237-9, 271.
- de verbes, pp. 60, 163, 258.
- de substantifs, pp. 170-1.
comme (vs *et*), p. 200, v. *faire*.
compatibilité entre compléments, pp. 41-3, 250, v. complément de lieu.
complément, pp. 98, 223-4.
- circonstanciel de lieu, v. complément de lieu scénique.
- direct vs indirect, pp. 59-61.
- de verbe vs de phrase, pp. 191-2, 198-200, 202-3, 206, 216.
- facultatif vs obligatoire, pp. 57, 173, 192-6, 199-201, 209, 217, 235-7, 267, 269.
- d'accompagnement, p. 133.
- datif (d'attribution), pp. 74-5, 106, 117, 122, 124, 126-7, 136-7, 147, 151, 195-9, 200-1, 277-8.
- d'instrument (de moyen), pp. 194, 283.
- de manière, pp. 193-5, v. adverbe.
- de nom (déterminatif), p. 138.
- de prix, p. 271, v. adverbe.
- de temps, pp. 191, 193, 201-2.
- *sur ce point*, pp. 212-3, 257, 261.
- *de combien*, pp. 226, 242.
- phrase complément, v. complétive et infinitive.
- sous-catégories de complément, pp. 196-197.
complément de lieu, pp. 67, 110, 127, 189-90, 192, 197, 203-6, 275, 278.
- Interprété comme
- destination, pp. 192, 216-7, 218-21, 222-6, 230, 233-4, 236-7, 242, 266, 282-3.
- directionnel, v. préposition *vers*.
- scénique, pp. 212, 216, 225, 234, 237, 243-4, 247, 259 n. 1, 261, 265.
- source, pp. 42, 216-8, 221-2, 223-6, 230, 232-7, 242-3, 282-3.
- trajet, pp. 225-6, 233-8.
- compatibilité entre compléments de lieu, pp. 206, 222-6, 236, 238.
- notion de déplacement, pp. 104-5, 109, 203-6, 216, 225, 235-9, 241.
- standard vs croisé, pp. 243-51, 271-5, v. relation.
complétive (phrase), pp. 9, 29-31, 33, 80, 88-9, 106, 157, 161-4, 167, 203-4, 211, 229, 251-3, 258, 263, 270, 273-5.
- *le fait que P*, pp. 173, 211, 228-9.
constructions syntaxiques, pp. 59, 98-9, v. emploi.
contraintes de sélection, pp. 69, 77, 90-120, 170, 175, 179, 198, 208, 238, 244-8, 262, 271-4.
concret, v. procès, nom.
contrôle extérieur vs activité indépendante, pp. 69, 75, 79-80, 84, 87-8, 103, 109, 116, 118-9, 130-1.
coordination,
- entre sujets, pp. 207-16.
- entre compléments, pp. 204, 234.
coréférence, pp. 123, 137-8, 151, 161, 180, 182.
corpus, pp. 37, 39-41, 47.
Cuvier, p. 48.
cycle transformationnel, p. 30.
- D**atif, v. complément.
Debyser, F., p. 48 n. 1.
dédoublément d'entrées, pp. 166, 190.
Delaunoy, A., p. 32.
de lui même, pp. 75-81.
déplacement d'actants, pp. 174, 271.
dérivation morphologique, v. relation.
déterminant, pp. 15, 19, 21, 34, 53-4, 183, 219.
- numérique (*Dnum*), pp. 163, 263.
- défini (*Ddéf*), pp. 53, 127, 134, 244 n. 1.
- indéfini (*Dind*), pp. 53, 230.
diachronie, pp. 43, 101.
diathèse, pp. 68-9, 71, 77, 84, 89, v. relation de neutralité.
dictionnaire Bordas, p. 36.

Dictionnaire du Français Contemporain, pp. 35-6.

dictionnaire Robert, pp. 34-6, 42.

distribution, v. contraintes de sélection.

Dubois, J., p. 68.

duel, pp. 209, 212, 215, v. emploi symétrique.

E(séquence vide), pp. 53-5, 173.

effet contrastif, pp. 201-2.

elliptique, p. 269, v. emploi absolu.

emploi

— absolu, pp. 34-5, 56, 59, 62-3, 70, 72, 84, 92, 97, 166, 187, 269; v. complément facultatif, sous-structure.

— autonome vs intrinsèque, pp. 93-5, 96-7, 98-122, 129, 142, 149-52, 152-63, 166-8, 267.

— croisé, v. emploi standard.

— figuré, v. métaphore, métonymie.

— idiolectal, p. 108.

— intransitif vs transitif, pp. 59-62, 64, 67.

— intrinsèque, v. emploi autonome.

— pronominal (*N_O se VΩ*), v. pronominal.

— propre vs figuré, pp. 260, 263.

— standard vs croisé, pp. 243-51, 271, 275.

— symétrique, pp. 207, 209-16, 233.

— transitif, v. emploi intransitif.

— voir procès, relation.

enchâssement, pp. 29, 80.

ensemble, pp. 207, 254.

entrée lexicale, pp. 60-1.

exhaustivité, pp. 162, 168, 272, 284.

expansion maximale, pp. 165, 166, 259, 273.

extraposition du sujet, pp. 176, 213, 229-30, 249, 251, 258, 259 n. 2, 261, 264-6, 268.

Facteurs extralinguistiques, v. acceptabilité.

facultatif, v. complément.

faire

— factitif, pp. 77-89, 112, 118-9, 130, 268.

— *faire que*, pp. 78-82.

— *faire en sorte que*, p. 88.

— *le faire*, pp. 199-200.

— *se faire*, pp. 122-4.

Fillmore, C., pp. 30, 68, 145, 232.

Geoffroy Saint-Hilaire, p. 48.

Giry, J., p. 33.

grammaire Larousse, pp. 56, 59.

Grevisse, M., pp. 56, 59.

Gross, M., pp. 26, 29, 33-4, 60 n. 1, 139, 150, 163, 167.

Gruber, J., p. 30.

Guillaume, G., p. 150.

Hall-Partee, B., p. 32.

Harris, Z.S., pp. 11, 24, 29, 33, 129, 165.

homonymie, pp. 101, 113, 119, 145, 152-3, 162-3, 168.

homophonie, p. 209.

Hornby et alii, p. 32.

Householder, F.W., p. 32.

Idiosyncrasie lexicale, pp. 91-5, 118-9, 159.
il impersonnel, pp. 263, 266, v. extraposition du sujet.

inaliénable, v. parties du corps.

infinitive (phrase), pp. 29-30, 33, 54, 78, 110-1, 136, 150, 167, 171, 173, 203, 217-8, 228, 241, 252, 254, 246, 273-4.

interprétation sémantique, pp. 70-2, 77, 81, 86, 88-91, 95, 101-2, 104, 119, 160, 168, 239, 268, 270.

Jackendorff, R., p. 46 n. 1.

Jussieu, p. 48.

Kayne, R.S., pp. 87, 89, 149, 143.

Labelle, J., p. 33.

L.A.D.L., pp. 17, 30-3, 49.

Lakoff, G., pp. 68, 78, 89.

Langacker, R.W., pp. 145, 183.

lexicographie, p. 94.

laisser, p. 150.

Lasserre, E., p. 32.

Linné, pp. 17, 48.

locatif, v. complément de lieu.

Mater, E., p. 32.

Matthews, G.H., p. 30.

métaphore, pp. 10, 34, 110, 113, 136, 193, 211, 228-9, 247, 250-2, 259-62, 265-6, 273-5.

métonymie, pp. 120, 143-5, 147-8, 150, 154, 156, 247, 259-60, 274-5.

Meunier, A., p. 33.

Nécessaire (complément), v. complément facultatif vs obligatoire, sous-structure. de Négroni, D., p. 33.

niveaux de langue, pp. 47, 50-1, 126, 133, 161-2, 178 n. 1.

nom, pp. 171-2.

— abstrait, pp. 203-4, 212, 229, 255-6, 262.

— collectif, p. 245.

— concret, p. 228.

— humain (animé), pp. 53, 88, 107, 111, 128, 133, 139, 154, 158-60, 171-2, 181-2, 189-90, 207, 211-2, 226-8, 240, 244-7, 253-4, 273-4, 278.

— non humain (inanimé), pp. 53, 58, 71, 80, 88, 149, 171-2, 189-90, 226, 228, 238-9, 254, 259-63, 273, 278.

— obligatoirement humain, pp. 136, 147, 149.

— obligatoirement au pluriel, pp. 53, 138, 173, 213, 226-9, 246-8, 254-5.

— partie du corps (*Npc*), v. parties du corps. propre, pp. 23, 151.

— tête d'un groupe nominal, pp. 92, 98.

— interprété comme :

- chemin, pp. 172, 238-40.

- éprouvant, p. 275.

- existant, p. 272.

nominalisation, pp. 33-4.

— de verbe, p. 54, v. *V-n*.

omission d'actant, de préposition, v. relation.

opérateur (verbe), pp. 33, 83.

Participe passé (*Vpp*), pp. 23, 54, 71, 140-1, 160, 176, 257, 259 n. 2, 276-7.

participe présent (*V-ant*), pp. 54, 176, 210, 230, 249, 257, 259 n. 2.

parties du corps (*Npc*), pp. 136, 171, 173, 177-80, 181, 182-3, 226-31, 239, 246, 249, 258-60, 274, 277-8.

— et complément de lieu, pp. 231-4.

— et pronom préverbal *lui*, pp. 127-8, 148, 230-4, 249-50, 258, 262, 266, 277.

passif, pp. 8, 11, 16 n. 1, 25, 71, 98, 121 n. 1, 132, 141, 158, 267.

patient vs agent, pp. 102, 124.

performance, pp. 114, 153, 165, 229, 268.

permutation d'actants, pp. 242-51.

personne, p. 149.

phrase noyau, p. 165.

Picabia, L., p. 33.

Pinchon, J., pp. 56, 59.

Piot, M., p. 34.

Postal, P., p. 9 n. 1.

préposition (*Prép*), pp. 56, 211, 235, 273.

— *à*, pp. 10, 21, 31, 81, 83, 122-4, 126, 136-7, 140, 154-6, 160, 179, 180, 182, 185-6, 195-6, 201, 211, 218-9, 221, 223, 231, 237, 252, 270, 277-8.

— *à l'instar de*, p. 21.

— *avec*, pp. 126-7, 133, 148, 154-6, 186-7, 195, 207, 211, 254, 282.

— *chez*, p. 247.

— *contre*, pp. 127, 186-7, 211, 216, 219-20, 223, 255-6.

— *dans*, pp. 127, 191-2, 197-8, 216, 219, 221, 223, 225, 237.

— *d'avec*, pp. 207, 211.

— *de*, pp. 10, 21, 35-6, 40, 42-3, 75, 130, 158-60, 178, 181-2, 185-6, 196, 203-4, 211, 221-3, 231, 237, 242-9, 255, 282-3.

— *devant*, p. 256.

— *E*, pp. 165-6, 190, 270.

— *en*, pp. 161, 194-5, 255.

— *en faveur de*, p. 256.

— *entre*, p. 212.

— *Loc*, pp. 53, 216-7, 236.

Objet interne, v. *V-n*.

obligatoire, v. complément.

- *par*, pp. 195, 256.
- *pour*, pp. 21, 186, 195-6, 256.
- *sur*, pp. 127, 180, 195, 216, 219-21, 223, 233, 257.
- *vers*, pp. 219-20, 226, 257, 261, 282.
- présent de narration, p. 236 n. 1.
- présupposition, pp. 201-2.
- procès, pp. 75-8, 84-6, 109-10, 116, 119, 216, 234-5, 243.
- abstrait, p. 257.
- concret, pp. 81, 108, 197, 228, 251.
- décrivant un contact, pp. 106, 135, 219, 232.
- météorologique, pp. 263-6, 276.
- psychologique, pp. 11, 107-8, 156-60.
- réciproque, pp. 207-14.
- symétrique, pp. 187-8, 207-16.
- technique, pp. 108-9.
- pronom, pp. 15, 31-4, 51-3.
- *cela*, pp. 31-2.
- *lui-même*, pp. 75, 123, 150-2, 224.
- pronom préverbal (*Ppv*), pp. 135-9, 182, 211.
- *en*, pp. 35-6, 211, 221.
- *le, la, les*, pp. 31-2, 39, 60, 267.
- *lui*, pp. 179, 182, 185-6, v. parties du corps.
- *y*, pp. 211, 221, 235, 243, 247.
- pronominal (*N se VΩ*), pp. 106-7, 120-58, 276-7.
- à agent fantôme, v. agent.
- intrinsèque, pp. 159-63.
- obtenu par neutralité, pp. 129-30, v. relations entre emplois transitifs et intransitifs.
- réciproque, pp. 125-7, 138-9, 147-8, 154-6, 213-4.
- réfléchi, pp. 107, 122-5, 126-7, 133, 137, 141, 148, 150-2, 161, 270.
- réfléchi accusatif, pp. 137-8, 147-8.
- réfléchi datif, pp. 137-8, 147-8.
- réfléchi possessif, pp. 128-9, 133, 136-148, 150, 154, 156, 161.
- en "se partie du corps", pp. 127-8, 134, 136-8, 154, 160.
- *l'un l'autre, l'un et l'autre, l'un Prép l'autre*, pp. 206-7.
- propriété, pp. 169-83.
- définitionnelle d'une classe d'emplois, pp. 186-9, 196-7.
- lexicale, p. 303.

- sémantique, p. 204.
- syntaxique, p. 203.
- pertinence de, pp. 185-6.

Question, p. 194.

- *de combien, à combien*, v. complément.
- *comment*, pp. 194-6, 198.
- *où*, pp. 188-98, 203-4, 216-7, 225, 231-5, 243, 252, 257.
- *d'où*, pp. 196-7, 203-4, 221, 231-2.
- *quand, à quand*, pp. 196, 198.
- *qui, Prép qui*, pp. 194, 198, 208, 244.
- *quoi, Prép quoi*, pp. 194, 198, 216-9, 231-3.
- *qui est-ce qui*, p. 194.

Raising (montée), pp. 8, 9 n. 1.

- redondance (effet de), v. *Vn*.
- redondance lexicale, pp. 38, 46, 90-1, 97, 159.
- relation, pp. 54, 60-7, 94, 97-9, 121-5, 128-9, 135, 141-7, 153, 156, 173 n. 1, 175-83, 187, v. transformation.
- entre emplois standard et croisé, pp. 35, 244.
- morphologique, pp. 101, 152, 246, 264, 276, 281, v. *Vn*.
- de paraphrase, pp. 140-1, 212, 243, 260-1, 266, 270, 276, 282.
- de sous-structuration, pp. 63-5, 72, 166, 174, 177, 187, 209-10, 214, 220, 223, 246-9, 257, 259, 267-72, v. emploi absolu.
- et matériel lexical additionnel, pp. 166-168.
- relation entre emplois transitif et intransitif, pp. 96-7, 114, 120, 221.
- de neutralité non pronominale (zéro-moyen), pp. 68-120, 154, 155, 270-2, 277-8.
- de neutralité pronominale (*se* moyen), pp. 97, 129-31, 139-51, 155-6, 282, v. pronominal.
- d'omission de préposition (*Prép* = *E*), pp. 66-7, 102, 114, 220-1, 225, 232-3.
- v. sous-structuration, et objet interne (sous *Vn*).
- relative, p. 205.

reproductibilité du jugement, v. acceptabilité.

Rocheftort, Christiane, p. 134.

Ronat, M., p. 49 n. 1.

Ruwet, N., pp. 68-9, 89, 129, 139, 150.

Saint-John Perse, p. 65.

Salkoff, M., p. 48 n. 2.

Schachter, P., p. 32.

se, v. pronominal.

Smith, C.S., p. 68.

se moyen, p. 131, v. relation entre emplois transitif et intransitif.

séquence vide, v. E.

Stéfanini, J., pp. 132, 134, 139, 141, 150.

Stockwell, R., p. 32.

structure syntaxique, pp. 98-9, v. emploi.

— profonde, pp. 88, 123-4, 132.

style, pp. 156, 201, 268.

subjonctif, p. 88.

substantif, v. nom.

suffixe (Sfx), v. Vn.

sujet,

— actif, pp. 151-2, 157, 159, 208, 245.

— causatif, p. 273.

— obligatoirement humain, pp. 157, 274.

— obligatoirement au pluriel, pp. 125, 275.

— non restreint, pp. 160, 171, 173, 208-9, 228, 254, 262, 274-5.

sujet parlant, p. 158.

synonymie, pp. 77-8, 82-7, 91, 95, 102, 209, 216, 238, 248.

Taxonomie, pp. 7, 9, 12-26, 44-6, 49-50, 60.
tout, p. 249.

traits distinctifs, p. 16, v. nom.

Trésor de la Langue Française, pp. 36 n. 1, 37.

Tournefort, p. 17.

transformation, pp. 78, 89, 124, 131, 150,
v. extraposition du sujet, passif, relation.

Vicq d'Azir, p. 48.

Vn, pp. 64-6, 161, 172, 211-2, 229-30, 246, 252-4, 257, 260, 263-6, 276.

— effet de redondance, pp. 65, 264.

— objet interne, pp. 64-5, 73, 114, 154, 166, 270.

— suffixation, pp. 212, 264.

Wagner, R.L., pp. 56, 59.

Zéro-moyen ($\emptyset$ moyen), p. 129, v. relation entre emplois transitif et intransitif.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, J.M. — *The Grammar of Case, Towards a Localistic Theory*, Cambridge University Press, 1971.
- APRESSJAN, Ju. D. — "Syntaxe et sémantique", in *Langages 1*, Larousse, Paris, 1969.
 — "Semantics and Lexicography: toward a new type of unilingual Dictionary", in *Studies in Syntax and Semantics*, Kiefer, F. éd., Reidel, Dordrecht, 1970.
- BENVENISTE, E. — "Actif et moyen dans le verbe", in *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966.
- BESCHERELLE, M. — *L'art de conjuguer*, Hatier, Paris, 1959.
- BLINKENBERG, A. — *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague: Munsgaard, 1960.
- BONNARD, H., LEISINGER, H. et TRAUB, W. — *Grammatisches Wörterbuch — Französisch*, Lensing, Dortmund, 1970.
- BOONS, J.P. — "Métaphore et baisse de la redondance", in *Langue française 11*, Larousse, Paris, 1971.
- BORILLO, A. — "Remarques sur les verbes symétriques français", in *Langue française 11*, Larousse, Paris, 1971.
- CAPUT, J., CAPUT, J.P. — *Dictionnaire des verbes français*, Larousse, Paris, 1969.
- CHAPIN, P.G. — *On the Syntax of Word-derivation in English*, MITRE Corporation, Bedford, Massachussets, 1967.
- CHEVALIER, J.C. et alii — *Grammaire Larousse du français contemporain*, Larousse, Paris 1964.
 — "Le jeu des exemples dans la théorie grammaticale. Etude historique." A paraître, Presses Universitaires de Lille, 1976.
- CHOMSKY, N. — *Syntactic Structures*, Mouton, 1957. (Traduction française: Le Seuil, Paris, 1969.)
 — *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT Press, 1965. (Traduction française: Le Seuil, Paris, 1971.)
 — "Remarks on Nominalizations", *Readings in Transformational Grammar*, Jacobs and Rosenbaum Eds., Waltham, Mass, Ginn-Blaisdell, 1970.
 — "Deep Structure, Surface Structure and Semantic Interpretation", *Studies on Semantics in Generative Grammar*, Mouton, 1971.
 — "Some Empirical Issues in the Theory of Transformational Grammar", *Studies on Semantics in Generative Grammar*, Mouton, 1972.
- DAVAU, M. et alii — *Dictionnaire du français vivant*, Bordas, Paris, 1972.
- DELAUNOY, A. — *Le bon emploi de la préposition*, Wesmael-Charlier, Namur, 1967.
- DUBOIS, J. — *Grammaire structurale du français. Le verbe*, Larousse, Paris, 1967.
 — et alii — *Dictionnaire du français contemporain*, Larousse, Paris, 1966.

- FILLMORE, C.J. – "The Grammar of *hitting and breaking*", in *Readings in English Transformational Grammar*, Jacobs, R., Rosenbaum, P.S. éd., Ginn-Blaisdell, Waltham, Massachussets, 1970.
- GIRY, J. – *Analyse syntaxique des constructions du verbe faire*. Thèse de 3ème cycle, Paris, 1972. A paraître.
- GREVISSE, M. – *Le bon usage*, 8ème édition, Duculot, Gembloux, 1964.
- GROSS, M. – *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Larousse, Paris, 1968.
- *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris, 1975.
- GRUBER, J.C. – *Studies in Lexical Relations*, unpublished Ph. D. dissertation, M.I.T., Cambridge, Massachussets, 1965.
- *Functions of the Lexicon in Formal Descriptive Grammars*, Systems Development Corporation, Tm-3770/000/00, Santa Monica, California, 1967.
- HARRIS, Z.S. – "Cooccurrence and Transformation in Linguistic Structure", in *Language* 33, 1957.
- *Methods in Structural Linguistics*, University of Chicago Press, Chicago, Illinois, 1961.
- *String Analysis of Sentence Structure*, Mouton, La Haye, 1961.
- "Elementary Transformations", in *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Reidel, Dordrecht, 1964.
- HORNBY, A.S. et alii – *The Advanced Learner's Dictionary of Current English*, Oxford University Press, London, 1963.
- HOUSEHOLDER, F.W. Jr et alii – *Rapports*, Linguistics Research Project, Indiana University, Bloomington, Indiana, 1964.
- JACKENDOFF, R.S. – "A Deep Structure Projection Rule", in *Linguistic Inquiry*, volume 5, number 4, 1974.
- KAYNE, R.S. – *French Syntax: The Transformational Cycle*, M.I.T. Press, Cambridge, Massachussets, 1975.
- LABELLE, J. – *Etude de constructions avec l'opérateur avoir*, Thèse de 3e cycle, Université Paris VIII, Paris, 1974.
- LAKOFF, G. – *Irregularity in Syntax*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1970.
- LANGACKER, R.W. – "Some Observations on French Possessives", in *Language* 44, 1967.
- LANSAC, B. – *Critères pour une catégorisation syntaxique du lexique des verbes en français*, Rapport de recherche du L.A.D.L., C.N.R.S., Paris, 1968.
- LASSERRE, E. – *Est-ce à ou de?*, Payot, Lausanne, 1962.
- LIGHTNER, T.M. – "The role of derivational morphology in generative grammar", in *Language* 51, 1975.
- MATER, E. – *Deutsche Verben*, Veb Bibliographisches Institut, Leipzig, 1966.
- MATTHEWS, G.H. – *Le cas échéant*, unpublished paper, M.I.T., Cambridge, Massachussets, 1968.
- PICABIA, L. – *Etudes transformationnelles de constructions adjectivales en français*. Thèse de 3ème cycle, Université de Paris VIII, 1970. A paraître.
- RONAT, M. – *Echelles de base et mutations en syntaxe française*, Thèse de 3e cycle, Université de Paris VIII, 1974.
- ROBERT, P. – *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 12ème édition, Paris, 1973.

- RUWET, N. – *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Le Seuil, Paris, 1972.
- SALKOFF, M. – *Une grammaire en chaîne du français. Analyse distributionnelle*, Dunod, Paris, 1973.
- SMITH, C.S. – “Jespersen’s move and change class and causative verbs in English”, in *Festschrift for A.A. Hill*, Polome editor, 1974.
- STEFANINI, J. – *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, OPHRYS, Aix-en-Provence, 1962.
- “A propos des verbes pronominaux”, in *Langue française 11*, Larousse, Paris, 1971.
- STOCKWELL, R.P. et alii – *The Major Syntactic Structures of English*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1973.
- Trésor de la Langue Française, *Dictionnaire de la langue du 19e et du 20e siècle*, Tomes 1, 2 et 3, Klincksieck, Paris, 1971.
- WAGNER, R.L., PINCHON, J. – *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris, 1962.

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION	7
INTRODUCTION	29
Notations et terminologie	53

CHAPITRE 1

TRANSITIVITE ET INTRANSITIVITE

1.1. Emploi absolu et sous-structures	62
1.2. Intransitivité et objet direct interne	64
1.3. Compléments à la fois prépositionnels et non prépositionnels	66
1.4. La relation de neutralité (identité du sujet de la structure intransitive et de l'objet direct de la structure transitive)	68
1.4.1. Présentation du problème	68
1.4.2. Rôle du substantif tête de N_I dans la relation $N_o \vee N_I \Omega \leftrightarrow N_I \vee \Omega$	90
1.4.3. Emplois intrinsèques et autonomes relativement à la neutralité	105
1.5. Constructions pronominales et non pronominales	120
1.5.1. Six types de relations entre constructions pronominales et non pronominales	122
1.5.2. Interaction des six types de relations	132
1.5.3. Les constructions pronominales intrinsèques et autonomes ..	152
1.6. Les verbes étudiés	163
1.6.1. Les verbes intrinsèquement intransitifs	163
1.6.2. Les emplois intransitifs de verbes non intrinsèquement intransitifs	164

CHAPITRE 2

LES PROPRIETES UTILISEES

2.1.	La notion de propriété	169
2.2.	Les propriétés de distribution	170
2.3.	Les propriétés de structure	173
2.3.1.	Omission	173
2.3.2.	Déplacement	174
2.3.3.	Utilisation et intérêt pratique	174
2.3.4.	Autres types de propriétés de structure	176
2.4.	Les propriétés complexes	177
2.4.1.	La notion de propriété complexe	177
2.4.2.	Le système des "parties du corps"	178

CHAPITRE 3

DEFINITION DES TABLES

3.1.	Problèmes généraux d'organisation et de représentation des données	185
3.2.	Relations entre tables	186
3.3.	Etablissement des constructions	191
3.3.1.	Les compléments obligatoires	192
3.3.2.	Les questions	194
3.3.3.	Les contraintes de sélection	198
3.3.4.	Remplacement par <i>le faire</i>	199
3.3.5.	Antéposition des compléments prépositionnels	200
3.3.6.	Compléments de verbe et compléments de phrase	202
3.4.	Le système <i>Loc N</i>	203

CHAPITRE 4

COMMENTAIRES DES TABLES

4.1.	La table 35S ($N_O V (E + de)$ avec $N_I \leftrightarrow N_O$ et $N_I V$)	207
4.1.1.	Propriété du N_O	207
4.1.2.	Les sous-structures	209
4.1.3.	Propriétés du N_I	210
4.1.4.	Autres propriétés	212
4.2.	La table 35L ($N_O V Loc N_I$)	216

4.2.1. Les compléments locatifs interprétés comme "destination" .	218
4.2.2. Les compléments locatifs interprétés comme "source"	221
4.2.3. Compatibilité entre compléments "source" et "destination" .	222
4.2.4. Définition de N_I	226
4.2.5. Autres propriétés	228
4.2.6. Le système des "parties du corps"	230
4.3. La table 35ST ($N_O V Loc N_I$ statique)	235
4.4. La table 34Lo ($N_O V Loc N_I \leftrightarrow N_I V de N_O$)	242
4.4.1. Examen des propriétés	244
4.4.2. Correspondance entre le complément de (S) et le sujet de (C)	246
4.4.3. Comparaison des sous-structures $N_O V$ pour (S) et (C)	247
4.4.4. Comparaison entre $N_O est V\text{-}ant$ pour (S) et (C)	249
4.4.5. Extraposition du N_O pour (S) et (C)	249
4.4.6. Propriétés liées aux N_{pc}	249
4.4.7. Distributions particulières	251
4.5. La table 33 ($N_O V à N_I$)	252
4.6. La table 35R ($N_O V Prép N_I$)	253
Différents types de constructions:	
4.6.1. $N_O V avec N_I$	254
4.6.2. $N_O V contre N_I$	255
4.6.3. $N_O V de N_I$	255
4.6.4. $N_O V en N_I$	255
4.6.5. $N_O V dans N_I$	255
4.6.6. $N_O V devant N_I$	256
4.6.7. $N_O V pour N_I$	256
4.6.8. $N_O V par N_I$	256
4.6.9. $N_O V sur N_I$	257
4.6.10. $N_O V vers N_I$	257
4.6.11. Le système des "parties du corps"	258
4.7. Les tables 31H et 31R	258
4.7.1. La table 31H ($N_O hum V$)	259
4.7.2. La table 31R ($N_O V$)	262
4.8. La table 31I ($il V$)	263

CHAPITRE 5

CONCLUSION

5.1. Bilan des relations entre emplois transitifs et intransitifs	267
5.1.1. Sous-structuration	267
5.1.2. Objet direct interne	270
5.1.3. La relation $Prép = E$	270
5.2. Propriétés caractéristiques des emplois intransitifs	273
5.2.1. La distribution du sujet	273
5.2.2. Le participe passé employé comme adjectif attribut	276
5.2.3. La propriété <i>N^opc lui V</i>	277

ANNEXE 1

LISTE DES VERBES NEUTRES

6.1. La répartition des emplois intransitifs et transitifs connectés par la relation de neutralité	281
6.2. Liste des verbes entrant dans la relation de neutralité	285
Sous-liste 1 : emplois intransitifs correspondant aux tables 35L et 35ST	285
Sous-liste 1 bis: emplois intransitifs dénotant un mouvement angulaire ou répétitif	287
Sous-liste 2 : emplois intransitifs correspondant à la table 35S	288
Sous-liste 3 : emplois intransitifs de verbes dérivés d'adjectifs	289
Sous-liste 4 : emplois intransitifs correspondant à la table 35R	292
Sous-liste 5 : emplois intransitifs correspondant à la table 31H	293
Sous-liste 6 : emplois intransitifs correspondant à la table 31R	294

ANNEXE 2

TABLES DE CONSTRUCTIONS INTRANSITIVES

Classement des tables	301
Table 31I (<i>il V</i>)	304
Table 31H (<i>N_ohum V</i>)	306
Table 31R (<i>N_o V</i>)	315
Table 33 (<i>N_o V à N_I</i>)	319
Table 34Lo (<i>N_o V Loc N_I ↔ N_I V de N_o</i>)	322

Table des matières 377

Table 35S	$(N_o \ V \ (E + de) \ \text{avec} \ N_I \ \leftrightarrow \ N_o \ \text{et} \ N_I \ V)$	328
Table 35L	$(N_o \ V \ Loc \ N_I)$	333
Table 35ST	$(N_o \ V \ Loc \ N_I \ \text{statique})$	338
Table 35R	$(N_o \ V \ Prép \ N_I)$	343

ANNEXE 3

Index des propriétés	351
Index des verbes	353
Index des principaux termes et symboles et des noms	363
Bibliographie	369

ACHEVE D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
GROUNAUER A GENEVE
EN DECEMBRE 1976

Cet ouvrage est le premier d'une série consacrée à l'étude systématique des constructions syntaxiques du français. Cette série ne s'adresse pas seulement aux spécialistes de la grammaire générative transformationnelle, mais également à tous ceux — chercheurs, enseignants, étudiants — qui se trouvent confrontés à l'extrême diversité des problèmes de la grammaire.

Les auteurs présentent une classification complète des emplois intransitifs et des propriétés qui y sont associées. Le traitement de plus d'un millier de verbes permet ainsi de reformuler en le clarifiant le problème des relations entre transitivité et intransitivité. Les résultats sont présentés sous forme de tables de constructions dont l'utilisation est facilitée par un index général des verbes traités.

Ce premier tome sera suivi de deux autres consacrés aux emplois transitifs. L'ensemble des trois volumes s'inscrit dans le cadre des recherches du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique et constitue, avec l'étude des constructions complétives due à Maurice Gross, une description complète des verbes du français.